POÉSIE DU MOYEN-AGE.

LE ROMAN DE LA ROSE.

On l'a dit : rien n'est nouveau que ce qui est oublié. Cet axiome paradoxal devient plus vrai chaque jour. D'une part, la nouveauté se fait rare dans les conceptions de l'esprit; de l'autre, l'étude retrouve, à chaque heure, dans les époques les plus obscures, dans les livres les moins lus, beaucoup d'opinions et de passions, de vérités et d'erreurs, dont notre époque voudrait revendiquer la découverte. Par ce double progrès de la stérilité des esprits et de l'étendue des connaissances, les richesses du présent diminuent, et la valeur du passé augmente, ou plutôt le passé tend sans cesse à effacer et absorber le présent. Il faut bien admettre cette compensation, tout insuffisante qu'elle est, et se consoler comme on peut de l'originalité douteuse de tant d'œuvres contemporaines, en rendant leur originalité véritable à d'anciennes productions ignorées ou méconnues de nos jours. Si, par malheur, tel livre qui se donne pour contenir le secret des choses révélé hier à son auteur est trop semblable à celui dont Lessing disait : Il y a dans cet ouvrage des choses neuves et des choses vraies, mais les choses neuves ne sont pas vraies et les choses

vraies ne sont pas neuves, en revanche dans tel écrit négligé du moyen-âge sont enfouies des idées qu'on n'y soupçonnerait pas.

C'est ainsi qu'ayant eu la patience de lire un livre autrefois fameux, mais rarement ouvert depuis trois siècles, un livre qui passe en général pour ne renfermer qu'une allégorie galante assez fade, *le Roman de la Rose*, j'ai été surpris d'y trouver, avec les fadeurs qui n'y manquent point, un mouvement d'idées scientifiques et philosophiques et une veine de satire assez remarquables pour me donner la confiance d'en entretenir le lecteur, me hâtant de profiter pour une telle entreprise, car c'en est une de lire et d'analyser *le Roman de la Rose*, du répit, bien passager sans doute, que nous donnent en ce moment les chefs-d'œuvre.

Pendant long-temps, on n'a guère connu de notre poésie française du moyen-âge que *le Roman de la Rose*, et encore n'en connaissait-on que le nom. Depuis une vingtaine d'années, de nombreux monumens de notre vieille littérature ont été publiés; mais, quoique plusieurs soient, à beaucoup d'égards, fort supérieurs au *Roman de la Rose*, aucun n'a encore conquis l'espèce de notoriété attachée depuis des siècles à cet ouvrage. D'autre part, tout en continuant de le citer souvent, on ne l'a pas lu davantage. En donner une analyse détaillée, c'est donc le publier pour ainsi dire. C'est entretenir le plus grand nombre des lecteurs d'un sujet qui, sans leur être nouveau, leur est étranger. C'est satisfaire cette curiosité qu'inspire le nom souvent répété d'un personnage inconnu; c'est faire peut-être chose agréable à ceux qui aiment à savoir ce dont ils parlent, et qui mettent volontiers une idée sous un mot.

Le Roman de la Rose est l'œuvre de deux auteurs et se compose de deux parties très distinctes. Dans la première, Guillaume de Lorris eut pour but de représenter tous les effets et tous les accidens de l'amour, d'en faire un traité complet sous une forme allégorique, comme l'indiquent les deux vers placés en tête du poème:

> Ci est *le Roman de la Rose*
> Où l'art d'amour est toute enclose.

Il ajoute :

> La matière est bonne et neuve.

Bonne, soit; mais neuve, c'est autre chose. L'auteur n'acheva pas son poème, qui, lui mort, fut repris et continué dans un esprit entièrement différent par Jean de Meun.

Ces deux portions du *Roman de la Rose* forment véritablement

deux poèmes, et le premier est souvent la contre-partie ou la parodie du second. Il y a entre l'un et l'autre quarante ans de distance, et tout l'intervalle qui sépare un interprète ingénu des maximes délicates de l'amour chevaleresque encore dans sa fleur au commencement du XIIIe siècle, et un poète de la fin de ce siècle qui met à la place des graces un peu mignardes de son devancier un incroyable mélange de brutalité, de pédanterie et de verve. C'est dans cette seconde partie que le lecteur trouvera ce que je lui ai promis plus haut; mais, pour y arriver, il faut qu'il ait une idée de l'ensemble, et pour cela il doit consentir à traverser avec moi ce labyrinthe allégorique; je tâcherai de ne l'arrêter que sur des passages qui lui plairont par la grace de l'expression, ou qui l'intéresseront par la hardiesse de la pensée ou l'audace de la satire.

Guillaume de Lorris, auteur de la première partie du *Roman de la Rose*, commence son récit en nous disant qu'au vingtième an de son âge il eut un songe. « Il y a bien cinq ans, dit-il, c'était en mai,

Quand toute chose s'égaie (1),
Quand l'on ne voit buisson ni haie
Qui en mai parer ne se veuille
Et couvrir de nouvelle feuille.

Il me semblait en mon songe être au matin. Je me levai et m'en allai par les vergers en fleurs, écoutant le chant des oiselets. Bientôt je rencontrai une eau qui bruissait claire et fraîche à travers une prairie. Côtoyant sa rive, je vis un grand verger enceint d'un mur à créneaux sur lequel était *pourtraites* Haine, Félonie, Vilenie, Convoitise, Avarice, Envie, Vieillesse. »

Ici j'interromps le récit de l'auteur pour faire une observation que je crois essentielle. Si le poème était composé au point de vue de la morale chrétienne, l'avarice et l'envie se trouveraient en la compagnie des autres péchés mortels. Au lieu des péchés mortels, l'auteur voit ici représentés les vices opposés aux qualités qui formaient le chevalier accompli : haine, contraire d'amour, félonie de loyauté, vilenie de noblesse, convoitise de tempérance, avarice de largesse, envie de générosité, et enfin vieillesse, qui *n'est point un vice*, est

(1) Quand il a été nécessaire, pour être compris, de traduire le vieux français du *Roman de la Rose* en français moderne, je l'ai traduit, mais j'ai cherché à garder le plus possible de la vieille langue, en ne remplaçant que ce qui était tout-à-fait inintelligible, et j'ai essayé de reproduire l'effet du vers primitif en conservant, au prix de quelques légers changemens, le nombre des syllabes qui le composent.

mise là comme étant le contraire de jeunesse, qui, dans le langage systématique des troubadours, exprimait non-seulement un des âges de l'homme, mais la disposition morale qui le rend propre aux sentimens et aux vertus chevaleresques (1).

A côté des images principales, le poète en a placé deux autres, *Papelardie* et *Pauvreté*. Papelardie est synonyme d'hypocrisie. Jean de Meun, dont la satire est l'élément, n'aura garde d'oublier ce personnage et nous y ramènera. Guillaume de Lorris, porté aux sentimens doux et nullement agressif de sa nature, n'a pu se défendre pourtant de placer là cette allusion aux faux dévots, tant ce genre de raillerie que l'on rencontre avec quelque surprise jusque dans les sermons et les légendes, était naturel au moyen-âge, surtout en France. Papelardie est la grand'mère du bon M. Tartufe; elle dit comme lui *ma haire et ma discipline :*

Et si avoit vestu la haire.

Guillaume de Lorris, arrivé au pied du mur où les images sont peintes en or et en azur comme dans les vignettes d'un missel, entend d'innombrables oiseaux chanter derrière la muraille du verger. Il voudrait bien la franchir, mais point de pertuis, point d'échelle pour y pénétrer; enfin il trouve un petit guichet fermé; quand il a frappé long-temps, une noble et gente pucelle vient lui ouvrir, c'est Oiseuse (Oisiveté),

Qui la gorgette eut aussi blanche
Comme est la neige sur la branche
Quand il a fraîchement neigé.

D'après le nom de la dame, on ne doit pas s'étonner qu'elle soit fort parée, car Oiseuse n'est guère *embesoignée*, et n'a rien à faire que de *s'atourner noblement*.

Oiseuse est l'amie de Déduit (Plaisir). C'est Déduit, dit-elle, qui a fait planter ce beau jardin, et y a fait apporter des arbres de la terre aux Sarrasins. Le luxe *horticole* du moyen-âge allait-il donc jusqu'à importer en Europe des arbres exotiques (2)? Le poète, apprenant

(1) Voyez à ce sujet le curieux travail de M. Fauriel sur l'origine de l'épopée chevaleresque au moyen-âge, publié dans cette *Revue* en 1832.

(2) Du reste, ce n'est pas le seul trait de la description du verger enchanté qui fasse penser à l'Orient. Ailleurs, Lorris dit qu'il est clos de cannelliers, de girofliers.

Et d'oliviers et de cyprès,
Dont il n'y a guère ici près.

L'idée du *verger de la Rose* pourrait avoir été elle-même transplantée de l'Orient

que Déduit est là s'ébattant au chant des rossignols, a grande envie d'entrer dans le délicieux verger; il y entre en effet, et se croit dans le paradis terrestre. Mille oiseaux y chantent; on dirait des voix d'anges ou de sirènes. Mais sa joie est encore augmentée quand il voit Déduit et sa gent baller *mignotement* (1). C'est Liesse qui menait la danse. Courtoisie invite le poète à pénétrer dans le jardin. Au lieu de s'empresser de céder à cette invitation, il se met à décrire les personnages du ballet, car il a la rage de décrire et ne tient que trop ce qu'il a promis.

Tout ensemble dire ne puis,
Mais tout vous conterai par ordre
Que l'on n'y sache que remordre.

Déduit et Liesse formaient un couple charmant. Tous deux bien s'entraînaient, car il était beau, elle était belle,

Bien ressemblait rose nouvelle
A sa couleur. . . . . .
Elle eut la bouche petitete
Et pour baiser son ami prête.

Enfin le poète aperçoit le dieu Amour portant une robe *ouvrée de fleurs*; sur sa tête était une couronne de rose dont les rossignols qui voletaient à l'entour faisaient tomber les feuilles. Auprès du dieu, qui est représenté comme un chevalier, un seigneur féodal, était son écuyer Doux-Regard portant les deux arcs de l'Amour, car il en a deux, et Voltaire n'a pas les honneurs de l'invention pour ce vers qui commence une tirade assez précieuse de *Nanine :*

Vous le savez, l'amour a deux carquois.

dans Occident. Les jardins de roses sont célèbres en Orient. Il en est souvent question dans la poésie persane. ***Jardin de Roses*** (***Gulistan***) est le nom d'un recueil poétique de Sadi. M. Reinaud, dans sa docte description des ***monumens arabes, persans et turcs*** du cabinet de M. le duc de Blacas, parle d'un poème arabe dont le sujet est fort analogue à celui du ***Roman de la Rose*** (t. II, p. 472). Le ***Rosen-Garten*** (jardin des roses) de la poésie germanique, où combattent Dietrich et ses héros, n'aurait-il pas aussi été apporté de l'Orient, en même temps que par les croisades en venaient des ornemens pour l'architecture du moyen-âge?

(1) L'auteur leur fait chanter des notes lorraines :

Parce qu'an (on) set (sait) en Loheregne (Lorraine)
Plus cointes notes (jolis airs) qu'en nul regne (royaume).
(Vers 753-4.)

Cette supériorité des airs lorrains était-elle un effet de l'école de chant établie à Metz par Charlemagne, et une preuve que cet établissement avait fructifié?

Chacun de ces arcs avait cinq flèches (1). C'étaient d'une part Doux-Regard, Beauté, Courtoisie, Franchise, etc., de l'autre, Orgueil, Honte, Vilenie, Désespérance et Nouveau-Penser, plus dangereux en amour que tout le reste. Lorris revient ensuite à la troupe dansante, il y découvre *dame Beauté :*

> Tendre eut la chair comme rosée,
> Simple fut comme une épousée
> Et blanche comme fleur de lis.

A côté de Beauté sont Richesse et Largesse

> ..... Qui n'avoit joie de rien
> Comme de pouvoir dire : Tiens!

Franchise, Courtoisie, Jeunesse, et chacune a près d'elle son ami. L'auteur, charmé de tout ce qu'il voyait, s'en allait gaiement par le verger, quand *Amour* l'aperçoit, ordonne à Doux-Regard de tendre son arc, de lui donner ses cinq bonnes flèches, et il se met à suivre l'arc au poing le pauvre Lorris, qui prend la fuite, mais que son trouble n'empêche pas de décrire en plusieurs pages les beautés du verger. Toujours fuyant, il rencontre sous ses pas la fontaine où mourut le beau Narcisse, ce qui lui donne occasion de raconter l'histoire d'Écho, *une haute dame* dont Narcissus causa la mort (2), puis il avise près de la *fontaine d'amour* des *rosiers chargés de roses.* Un bouton le tente par sa fraîcheur et son parfum; il étend la main pour le saisir. A ce moment, le dieu Amour, qui l'épiait toujours, lui décoche une flèche qui entre par l'œil et va au cœur. Le blessé ne peut retirer de son cœur la pointe acérée, qui avait nom Beauté. Cependant il s'avance de nouveau vers le bouton, dont *la vue et le parfum sans plus* allégeaient sa douleur; mais Amour lui a bientôt lancé successivement quatre autres flèches.

Après avoir épuisé son carquois, Amour s'élance vers son ennemi, accablé de ses coups, et s'écrie : « Vassal, tu es pris; rends-toi. » L'Amant se rend volontiers à un tel vainqueur. Il fait plus, il se voue à son service corps et ame; il devient son homme lige et lui promet

(1) Cama, le Cupidon de la mythologie indienne, a aussi cinq flèches, qui représentent les cinq sens.

(2) Cette fontaine d'Amour a des propriétés merveilleuses. Au fond de l'eau sont placés deux cristaux qui embellissent de mille reflets tous les alentours. Qui se regarde dans ce miroir ne peut se défendre d'aimer. Il y a peut-être là une vague notion du prisme et la première idée d'une métaphore bien souvent répétée depuis, *le prisme de l'illusion.*

foi et hommage dans les formes de la féodalité. Amour requiert *hostages;* mais l'Amant lui repart : Qu'en avez-vous besoin? mon cœur est à vous, nul ne peut vous en dessaisir.

Et sur tout ce, si rien doutez,
Faites-y clef et l'emportez.

L'Amour trouve bon l'expédient, car, dit-il,

Il est assez maitre du corps,
Qui a le cœur en sa commande (à ses ordres);
Outrageux est qui plus demande.

L'auteur nous apprend alors comment Amour ferma d'une petite clé

Le cœur de l'Amant, par tel guise (en telle façon)
Qu'il n'entama point la chemise.

Il nous fait part ensuite des *commandemens* qu'Amour lui signifia, car l'Amour avait les siens comme l'église. Ici est un petit traité complet de morale amoureuse. Amour interdit la médisance et prescrit la politesse. « Sers et honore toutes les femmes, dit-il; garde-toi d'orgueil, et ne néglige pas ton accoutrement. » Le dieu entre à ce sujet dans quelques détails qui peuvent nous éclairer sur la toilette des élégans du XIIIe siècle et sur les travers des *beaux* d'alors. « Que tes souliers ne soient pas tellement étroits qu'on demande par gausserie comment ton pied y est entré et comment il en sortira. » L'Amour recommande à son serviteur d'être joyeux. Le mot *joie*, dans le langage établi par les troubadours, exprimait l'exaltation et les vertus chevaleresques (1). Amour ajoute : « Sois leste à pied et à cheval, brise des lances, chante et danse dans l'occasion; garde-toi d'avarice, ne divise pas ton cœur, mais place-le tout entier au même lieu, et, quand tu l'auras donné, ne le retire plus; alors tu connaîtras les peines d'amour; loin de ta dame, tu enverras ton cœur vers elle; puis tu la chercheras, et souvent en vain; si tu es assez heureux pour approcher d'elle, tu n'oseras lui adresser la parole, et, quand elle ne sera plus là, tu te repentiras de ton silence. Alors tu reviendras vers sa demeure, tu tourneras mille fois à l'entour en ayant bien soin qu'on ne te devine. Si tu aperçois ta dame, tu changeras de couleur, tout ton sang frémira, tu demeureras sans voix et sans pensées, et si tu parviens à ouvrir

(1) C'est de là qu'est venu probablement par opposition le sens du mot *tristo* en italien, qui veut dire un lâche, un pervers.

la bouche, sur trois choses que tu voudras dire, tu en oublieras deux. Ce sont les faux amans qui, maîtres d'eux-mêmes, expriment ce qu'ils veulent exprimer; la nuit venue, ton mal sera encore plus grand,

Car, quand tu penseras dormir,
Tu commenceras à frémir,
A tressaillir, à demener (t'agiter),
Sur le côté à te tourner.
. . . . . .
Comme fait qui a mal aux dents. »

L'Amour continue à peindre à l'amant l'agitation de ses nuits avec assez de vérité et de chaleur. « Puis, ajoute-t-il, ne pouvant dormir, tu te lèveras, tu iras par la pluie ou par la gelée

Vers la maison de ton amie
Qui sera peut-être endormie,
Et à toi ne pensera guère;

tu resteras à sa porte, tu prêteras l'oreille; si elle se réveille, n'oublie pas qu'elle t'entende gémir et te plaindre; puis, baise la porte et retire-toi avant le jour, de peur qu'on ne te voie. »

On ne peut prescrire une conduite plus exemplaire pour un amant. L'auteur a mis là toute l'essence de la morale galante de son temps. Il l'expose avec le sérieux d'un prédicateur convaincu; mais, malgré ce sérieux, l'humeur narquoise de la muse française au moyen-âge s'échappe à la fin du morceau dans ces vers railleurs :

Tous ces venirs, tous ces allers,
Tous ces veillers, tous ces parlers,
Font des amans dans leurs houseaux
Cruellement maigrir les peaux.

Il n'en est pas de même des faux amoureux,

Qui vont les dames trahissant,
Qui disent pour les engager
Perdre le boire et le manger,
Et que je vois, les enjoleurs,
Plus gras qu'abbés ou que prieurs.

Le pauvre Amant, tout épouvanté des peines et des tourmens qu'Amour lui annonce, se récrie à ses paroles, et demande

Comment homme, s'il n'est de fer,
Peut vivre un mois en tel enfer.

Amour alors le réconforte en lui annonçant les biens qui *solacent* ceux qui le servent; c'est Espérance courtoise, c'est Doux-Penser, Doux-Parler et Doux-Regard. Au sujet de Doux-Parler, le dieu cite deux jolis vers d'une chanson, composée, dit-il, par une dame qui *savait d'amour :*

> Vrai Dieu, celui-là m'a guérie,
> Qui m'en parle, quoi qu'il m'en die.

Ce *quoi qu'il m'en die* est d'une assez grande délicatesse, et n'a d'autre inconvénient que de faire penser au *charmant quoi qu'on en die* de Trissotin. J'espère cependant qu'on ne confondra pas mon admiration avec celle de Bélise et d'Araminthe.

Ces instructions données, Amour disparaît, et l'Amant recommence à convoiter le bouton défendu par la haie épineuse. Comme il se *pourpensait* s'il essaierait de la franchir, il vit venir vers lui un beau varlet (jeune homme), on l'appelait Bel-Accueil, et il était fils de Courtoisie. Son nom n'est point trompeur, car il invite l'Amant à franchir la haie pour sentir l'odeur des roses, l'engageant à se garder de folie, et à cette condition lui offrant ses services; mais un autre personnage moins gracieux déconforte le pauvre Amant. C'est Dangier, dont le nom exprime à la fois l'idée de péril et d'obstacle. Dangier était le gardien, le cerbère des roses, et il avait avec lui Male-Bouche (mauvaise langue), Honte et Peur; la généalogie de Honte est ingénieuse, elle a Raison pour mère, et pour père Méfait; Raison n'a jamais laissé Méfait approcher d'elle, mais elle a conçu Honte par la seule vue du monstre. Chasteté ayant fort à faire pour se défendre de Vénus,

> Qui nuit et jour souvent lui emble (dérobe)
> Boutons et roses tout ensemble,

demanda à sa mère de lui prêter Honte pour les défendre, et lui adjoignit Jalousie et Peur.

Cependant l'Amant, encouragé par Bel-Accueil, raconte les terribles blessures qu'Amour lui a faites et son grand désir de s'emparer du bouton de rose; Bel-Accueil l'écoute gracieusement, lui donne même une feuille du rosier, mais n'a garde de lui accorder ce qu'il demande. Tout à coup Dangier s'élance, pareil à ces géans hideux qui, dans les romans de chevalerie, veillent à la garde d'une belle. Il tance rudement Bel-Accueil, qui s'enfuit, puis chasse l'Amant et le repousse en dehors de la haie. Celui-ci commence à

éprouver ces peines qu'Amour lui a promises. A cette heure, dame Raison descend de sa tour, et débite à l'Amant un sermon dans lequel elle lui reproche d'avoir suivi Oiseuse et d'avoir écouté Amour. Elle le menace de Dangier et de Honte, de Peur et de Mauvaise-Langue. C'est la thèse contraire à la thèse chevaleresque. Au lieu d'être principe de tout bien, Amour est ici cause de tout mal.

Qui aime ne sçauroit bien faire
. . . . . .
La peine en est démesurée,
Et la joie a courte durée;
Qui joie en a, bien peu lui dure,
Et l'avoir c'est grande aventure.
. . . . . .
Or, mets l'amour en nonchaloir
Qui te fait vivre et non valoir.

Ces derniers vers sont énergiques, ils seraient bien placés dans la bouche de don Diègue parlant à Rodrigue.

Mais l'Amant ne se laisse point persuader, et maintient les saines doctrines amoureuses. Il a baillé hommage au dieu Amour; il lui appartient, il doit lui demeurer fidèle; il voudrait mourir avant qu'Amour l'accuse de fausseté et de trahison; il s'écrierait volontiers comme le Cid :

L'infamie est pareille et suit également
Le guerrier sans courage et le perfide amant.

Raison est obligée de se *départir*, car elle voit bien qu'elle ne gagnera rien par ses discours.

L'Amant tout affligé se souvient alors qu'Amour lui a dit de chercher un compagnon pour lui confier ses peines; il le trouve, ce compagnon loyal qui s'appelle Ami. C'est le type du confident, de ce personnage obligé des romans de chevalerie, et qui, comme tant d'autres choses, a passé de ces romans dans notre tragédie, où sa présence, quelquefois assez fastidieuse, ne s'explique et ne se justifie un peu que par cette origine. Dans le roman de *Cléopâtre*, le prince Tiridate ne fait jamais un pas sans être accompagné de ses deux confidens.

Ami relève le courage de l'Amant en lui donnant l'espoir qu'il pourra attendrir le terrible Dangier. Bien humblement il s'en va vers le félon, qu'il trouve l'air farouche et menaçant,

En sa main un bâton d'épine.

L'Amant lui *crie merci*, proteste qu'il ne fera jamais rien qui lui déplaise;

Souffrez que j'aime seulement.

Dangier a de la peine à s'adoucir, enfin il répond brusquement :

Si tu aimes que m'en chaut,
Ça ne me fait ni froid ni chaud.

Aime tant qu'il te plaira, mais n'approche pas de mes roses. — Les choses vont ainsi pendant quelque temps; l'Amant regarde les roses par-dessus la haie qu'il n'ose franchir; ses plaintes et ses soupirs n'attendrissent point l'impitoyable gardien.

Cependant voilà que de fortune Dieu amène deux personnes disposées à venir en aide à l'Amant : c'est Franchise et Pitié. Elles supplient Dangier de se relâcher un peu de sa rigueur et de permettre que le pauvre déconfit ait encore compagnie de Bel-Accueil. Tout farouche qu'il est, Dangier ne peut rien refuser à *des dames*, ce serait trop grande vilenie. Aussitôt Franchise va chercher Bel-Accueil et le ramène. Bel-Accueil prend de nouveau l'Amant par la main et le conduit dans le pourpris d'où il avait été chassé. Il retrouve la Rose plus épanouie qu'elle n'était avant et plus vermeille; il voudrait bien en avoir un baiser savoureux. Bel-Accueil, qui a peur de Chasteté, refuse, mais Vénus vient à son aide. Dame Vénus était au moyen-âge autre chose qu'un être mythologique. En Allemagne, *frau Venus* (1) était un personnage populaire; espèce de diable féminin, Circé moderne, type des Alcines et des Armides, elle avait sa montagne, *Venus-Berg*, et dans cette montagne un séjour enchanté vers lequel on était attiré par des chants délicieux, et d'où l'on ne pouvait plus sortir après qu'on s'était hasardé d'y pénétrer (2). Vénus figure ici parmi les personnages allégoriques du *Roman de la Rose*, et peut passer elle-même, ainsi qu'Amour, pour un personnage allégorique. Elle prend le parti de l'Amant, et Bel-Accueil octroie le baiser désiré; mais Mauvaise-Langue, qui représente les médisans

(1) Voir Grimm, *Deutsche sagen*.

(2) Ailleurs le moyen-âge s'était approprié la divinité païenne et en avait fait un personnage un peu différent. Pour un poète espagnol du XIVe siècle, Vénus n'est pas la mère de l'Amour, mais son épouse :

Segnora dona Venus muger de don Amor.

(L'archiprêtre de Hita, copl. 559.)

dont se plaignent si souvent dans leurs poésies lyriques les troubadours et les trouvères, Mauvaise-Langue va réveiller Jalousie, qui se lève furieuse et gourmande Bel-Accueil de ses complaisances. Aussitôt Honte survient, portant voile comme un nonnain, et parlant bas à cause de son trouble; elle dit à Jalousie de ne pas croire légèrement Mauvaise-Langue, parce qu'il est coutumier

De raconter fausses nouvelles.

Elle convient que Bel-Accueil est trop obligeant, sa mère Courtoisie lui a enseigné à bien *accueillir* les gens, mais il n'a aucune intention coupable. Jalousie ne se laisse pas désarmer, et proteste qu'elle fera élever une forteresse pour défendre les rosiers et les roses, qu'elle y placera une tour, et dans cette tour enfermera prisonnier le traître Bel-Accueil. Peur tremble, comme on peut croire, et avec Honte sa cousine va réveiller Dangier, qui commençait à sommeiller; elles lui reprochent sa négligence et sa paresse, et le pauvre Amant voit devant lui une perspective plus triste que jamais.

Or (maintenant) reviendront pleur et soupir
Et longue pensée sans dormir.

En effet, Jalousie construit sa forteresse, qui est décrite avec détail et accompagnée de tous les accessoires d'une place forte du moyen-âge. Jalousie y met garnison; Honte, Peur, Mauvaise-Langue, gardent les portes; Bel-Accueil demeure prisonnier dans la tour, où une vieille surveillante l'épie et le guette incessamment, et l'Amant se désespère.

Ici s'arrête le récit de maître Guillaume de Lorris. On ne saurait nier qu'en dépit de la fadeur inévitable dans un récit de galanterie allégorique, celui-ci n'offre un assez grand nombre de traits ingénieux et délicats. A ceux que j'ai cités dans le courant de la narration on pourrait en ajouter d'autres, par exemple, la peinture d'Avarice, près de laquelle étaient suspendues son voile et sa robe, *qui avait bien vingt ans*, et qu'elle tardait à mettre de peur de l'user, tandis qu'elle nouait bien fort sa bourse de manière qu'il fallût beaucoup de temps pour l'ouvrir.

L'ordre dans lequel les divers incidens du poème se succèdent est heureux : il y a de la finesse dans le rôle de Bel-Accueil, qui encourage et qui retient, de Dangier, que désarment Franchise et Pitié, mais qui, réveillé par Jalousie, revient plus redoutable; de Honte, qui blâme tout bas Bel-Accueil en l'excusant. L'apparition de Raison est

bien placée dans le moment où l'Amant lui donne beau jeu par sa déconvenue. C'est l'heure des réflexions. Enfin Vénus arrive assez à propos pour attendrir et enflammer un peu Bel-Accueil. Ces êtres allégoriques ont assez de vie et d'*individualité*. On peut voir en eux comme les types des différens personnages des romans de chevalerie. Bel-Accueil enfermé dans sa tour n'est-il pas semblable à une châtelaine sensible et opprimée? et Dangier, le brutal Dangier, avec son visage terrible et sa massue, n'est-il pas le gardien farouche de la captive ou son époux félon? Mauvaise-Langue et Jalousie ne sont-ils pas aussi des personnages obligés des romans de chevalerie? ne représentent-ils pas ces déloyaux qui troublent presque toujours par leur malice le bonheur des amans? On peut donc considérer cette première partie du *Roman de la Rose* comme une sorte de résumé allégorique et abstrait des poèmes chevaleresques du moyen-âge. Les mêmes types se sont conservés ensuite non-seulement dans la littérature romanesque, mais dans la littérature dramatique. Dangier est l'idéal des tuteurs depuis le seigneur de la Souche jusqu'au docteur Bartolo. Ami n'est-il pas, comme je l'ai dit, le confident obligé de tous les héros tragiques de notre scène? et serait-ce trop pousser les choses de dire que Bel-Accueil s'appellera un jour Célimène?

Mais, sans aller si loin, il est certain que cette manie de mettre l'amour en allégorie ne s'est pas arrêtée là. Le poème de Guillaume de Lorris n'est rien, à cet égard, en comparaison de *l'Horloge amoureuse* de Froissart. Dans cette allégorie technique, les êtres moraux représentés par les personnages du *Roman de la Rose* sont figurés par les diverses parties de l'horloge. Doux-Penser, Doux-Parler sont des pièces d'horlogerie. Désir est une roue; Beauté, un plomb; Plaisance, une corde. La tradition de l'amour chevaleresque, un peu surannée à la fin du XIVe siècle, s'engrène, pour ainsi parler, assez étrangement dans les progrès que faisait la mécanique au pays tout mercantile et à l'époque déjà un peu industrielle de Froissart.

Enfin plus tard la science de la galanterie a été figurée par une allégorie d'un nouveau genre, par une allégorie géographique dans la fameuse carte de Tendre de Mlle Scudéry. Il y a déjà dans le *Roman de la Rose* quelque peu de cette géographie allégorique. Ami enseigne à l'Amant la marche à suivre pour s'emparer du *chastel* où Bel-Accueil est enfermé :

> Le chemin a nom Trop-Donner,
> Folle Largesse le fonda.

. . . . . .
Largesse laisserez à destre (droite),
Et tournerez à main senestre (gauche).

N'est-ce pas comme les recommandations faites à ceux qui voyagent dans le pays du Tendre? « Prenez bien garde et consultez soigneusement la carte, car, si vous vous trompiez de chemin, et si, au lieu de passer par le village de Petits-Soins, qui est à droite, vous passiez par celui de Négligence, qui est à gauche, vous pourriez vous trouver tout à coup au bord du lac d'Indifférence. »

Si nous ne savons rien de Guillaume de Lorris, dont l'œuvre vient de passer devant nos yeux, nous n'en savons pas beaucoup plus sur Jean Clopinel, son continuateur, né à Meun-sur-Loire. Une anecdote grossière d'après laquelle, menacé de la vengeance des femmes qu'il avait outragées dans ses écrits, il ne leur aurait échappé qu'en disant à la moins chaste de frapper la première, n'a aucune authenticité, et a été prêtée à différens personnages (1) qui n'y ont peut-être pas plus de droit les uns que les autres. Il semble que ce ne soit rien autre chose qu'une parodie de la scène sublime de l'Évangile dans laquelle Jésus-Christ sauve la pécheresse en disant à ceux qui la voulaient lapider : « Que celui de vous qui est sans péché jette la première pierre. » Attribuée à Jean de Meun, cette réponse prouve seulement l'opinion qu'on avait de sa présence d'esprit et de son mépris pour les femmes.

On raconte aussi qu'en mourant Jean de Meun laissa aux jacobins de Paris, sous la condition d'être enterré par eux, un coffre qui était censé contenir tout son avoir, et que, l'enterrement fait, le coffre, ayant été ouvert, se trouva ne renfermer que des ardoises couvertes de figures de géométrie, dernière espiéglerie faite par notre poète aux moines, qu'il avait tant attaqués dans ses vers. Tel était l'homme, telle était du moins l'opinion qu'on avait de lui. Fausses ou vraies, ces deux anecdotes montrent ce dont on le croyait capable. Jean de Meun était donc un gausseur sans respect pour les femmes et pour les religieux. Il y paraîtra dans son livre.

De plus, Jean de Meun était un homme docte. Guillaume de Lorris, par le tour de ses idées, se rattache aux trouvères des XIIe et XIIIe siècles, dont il a recueilli les traditions de galanterie ingénieuse et délicate. Jean de Meun appartient déjà à la classe des versifica-

(1) On prête cette réponse à un troubadour nommé Guillaume de Bargenon, dans le *Cento Novelle antiche*, livre antérieur à celui de Jean de Meun.

teurs érudits du XIVe siècle. Le XIVe siècle, aube de la renaissance, dont le XVe siècle fut l'aurore, vit naître en France un assez grand nombre de traductions des auteurs latins. Jean de Meun traduisit, entre autres ouvrages, la *Consolation* de Boëce et le traité de Végèce sur *l'Art militaire*, souvent traduit et mille fois copié au moyen-âge, probablement à cause de son titre et parce que *de re militari* se rendait par *livre de chevalerie*. Il a composé aussi un poème *théologique* intitulé *le Trésor*, et un poème moral et satirique intitulé *le Testament* (1).

Tout cet ensemble de compositions et de traductions place Jean de Meun auprès des poètes savans du XIVe siècle. On doit s'attendre à trouver dans son œuvre l'alliance de la satire, à laquelle le portait son naturel, avec le savoir, ou du moins la prétention au savoir, qui était dans ses habitudes. Tel sera en effet le double caractère de la continuation du *Roman de la Rose*. Cette continuation paraît avoir été une des premières productions de son auteur. On peut y reconnaître un amusement de la jeunesse d'un savant grivois (2).

Le style de Jean de Meun forme un parfait contraste avec celui de Guillaume de Lorris. Autant celui-ci était coulant, parfois faible à force d'être doux, languissant à force d'être langoureux, autant le langage de Jean de Meun est rude, vif, emporté, en quelques endroits âpre, lourd, obscur. Le mérite de la première partie du *Roman de la Rose*, c'était la grace et la finesse; le mérite de la seconde, c'est la vigueur et l'audace. C'est un joyeux moine qui prend la parole après un troubadour dameret. On croit voir l'aimable Jehan de Saintré remplacé ainsi qu'il le fut dans le cœur de la Dame des Belles Cousines par un rival robuste et gaillard comme Damp abbé.

Je vais continuer l'analyse du *Roman de la Rose*. Les difficultés

(1) Lui-même nous donne la liste de ses écrits dans la préface qu'il a mise en tête du *Confort de Boëce*. Il avait encore traduit *les Merveilles d'Irlande*, — ouvrage légendaire sans doute, où devait figurer le purgatoire de saint Patrice, — et les épîtres d'Héloïse et d'Abeilard. La traduction de Boëce fut le dernier de ses ouvrages et postérieur à la composition du *Roman de la Rose*, au moins au passage où il dit que celui qui translaterait le *Confort de Boëce*, bonne œuvre ferait. Le codicille de Jean de Meun est une courte pièce de vers assez édifiante, qu'il ne faut pas confondre avec son *Testament*. On a joint aux œuvres poétiques de Jean de Meun quelques poésies alchimiques qui ne sont pas de lui.

(2) L'Amour, tom. II, pag. 305, dans un passage curieux, où il prophétise la naissance du *Roman de la Rose*, parle de Guillaume de Lorris comme vivant et de Jean de Meun comme n'étant pas né; d'autre part, celui-ci dit avoir entrepris sa continuation quarante ans après la mort de Guillaume (pag. 304) : il avait donc moins de quarante ans quand il a écrit.

augmentent en avançant, car Jean de Meun, au lieu de suivre comme son devancier le fil du récit, s'en écarte sans cesse pour aller chercher une foule de narrations, d'enseignemens, de digressions épisodiques; bien souvent il oublie son sujet pour traiter de tous les sujets; il intercale des allégories dans les allégories, des histoires dans les histoires (1). Jean de Meun a dit :

Bon fait prolixité fuir.

Jamais auteur n'observa plus mal son propre précepte; mais, parmi cette multitude d'épisodes, nous trouverons des passages beaucoup plus curieux et même des morceaux de poésie beaucoup mieux frappés que tout ce qu'a pu nous offrir le doucereux Guillaume de Lorris. Selon M. Leroux de Lincy, ce dernier avait terminé le poème et lui avait donné un dénouement heureux. Amour *emblait* les clés de la tour où nous avons laissé Bel-Accueil et les remettait à l'Amant (2). S'il en est ainsi, Jean de Meun a retranché le dénouement pour pouvoir continuer à sa manière l'œuvre de Lorris, ou plutôt pour rattacher un poème de sa façon à un poème dont la renommée était établie; il a fait comme ces empereurs romains qui coupaient la tête à une statue d'Apollon et de Mars et la remplaçaient par leur propre effigie.

Au moment où commence le récit de Jean de Meun, l'Amant est au pied de la tour où Bel-Accueil est enfermé. Ce ne sont plus les molles effusions et les tendres désespoirs auxquels Lorris nous avait accoutumés; Jean de Meun s'annonce par un accent plus résolu. Le désespoir ne va point à l'humeur délibérée du joyeux continuateur; au contraire, il se réconforte par l'espérance. Sur ces entrefaites reparaît Raison, personnage qui semble de son goût plus qu'il n'était du goût de Lorris. Il l'appelle l'*avenante*, *la belle*, et l'écoute avec beaucoup de complaisance et de patience, car elle parle longtemps. Raison, qui discourt comme un scolastique, étale une lon-

(1) Cette surabondance de digressions et d'épisodes a encore été augmentée par les interpolations des copistes, interpolations dont se plaint Étienne Pasquier.

(2) Un passage du *Roman de la Rose* est contraire à cette opinion. Jean de Meun (vers 10586, tom. II, pag. 303, édition de Méon) dit positivement que Guillaume de Lorris s'est arrêté aux vers qui terminent son récit, là où il s'interrompt dans l'édition de Méon. Ceci prouve que Jean de Meun n'a pas eu connaissance du dénouement attribué à Guillaume de Lorris par M. Leroux de Lincy. Peut-être ce dénouement a été ajouté dans le manuscrit où il se trouve par un auteur inconnu, qui l'a donné comme de Lorris, à moins qu'on ne suppose que Jean de Meun, en le passant sous silence, ait voulu anéantir le souvenir d'un dénouement que tout son ouvrage avait pour but de remplacer.

gue suite d'antithèses sur l'amour et conclut par ces deux vers d'une concision énergique :

Si tu le suis, il te suivra,
Si tu le fuis, il te fuira.

L'Amant, au lieu de défendre Amour attaqué par Raison, se borne à prier celle-ci de le *définir*, et Raison répond par une dissertation sur toutes les sortes d'amour. Évidemment Jean de Meun ne laisse accuser l'Amour que parce qu'il faut bien suivre la donnée du poème; attendez un peu, il montrera plus que de l'indulgence à cet égard. Du reste, à ce propos, il parle de l'amitié, de la fortune, des vers dorés de Pythagore, des marchands, des médecins, des mauvais prédicateurs, des avares, et paraît beaucoup moins occupé d'attaquer le dieu Amour que de conseiller la modération des désirs et une sagesse pratique dans le goût d'Horace. La Raison est ici le bon sens profane et positif exposant des maximes sensées, qui n'ont rien à faire ni avec la théologie d'une part, ni de l'autre avec la morale chevaleresque. Il y a des vers spirituels sur l'argent, sur Pécune, qui se venge

Des serfs qui la tiennent enclose;
En paix se tient et se repose,
Et fait tous les méchans veiller
Et soucier et travailler.

Il y a des vers hardis sur le roi, qui n'est pas le maître de ses hommes, mais plutôt est leur, qui leur appartient :

..... Car, quand ils voudront,
Leur aide au roi retireront;
Et le roi tout seul restera
Sitôt que le peuple voudra.

Raison revient à parler de l'amour, mais cet amour n'est pas le dieu de Guillaume de Lorris; c'est l'amour universel, l'amour abstrait. Il faut l'entendre un peu largement, dit Raison; et, usant des termes de l'école, il faut, dit-elle, aimer *en généralité* et laisser *spécialité*. Une véritable discussion scolastique s'engage entre Raison et l'Amant, devenu dialecticien. — Lequel vaut mieux, dit-il, de cet amour dont vous parlez ou de la justice?

RAISON.

La bonne amour mieux vaut.

L'AMANT.

Prouvez.

RAISON.

Volontiers.

Et l'argumentation s'engage dans les formes. Raison fait son syllogisme, et l'Amant dit encore :

Prouvez, avant d'aller plus loin.

Raison finit par engager l'Amant à la prendre pour son amie. Il sera comme les philosophes de l'antiquité, comme Socrate, qu'Apollon déclara le plus sage des hommes, comme Héraclite et Diogène. Il sera au-dessus des caprices de la fortune. Raison parle de Néron, de Crésus, de Mainfroi et de Conradin, de Priam, de Darius et de Sisigambis. Le souvenir de la Rose n'apparaît que de loin en loin au milieu de toute cette érudition. Mais l'Amant se lasse bientôt des discours de Raison et le lui confesse ingénument. Raison, piquée, le quitte; il se ressouvient alors d'Ami, son confident. Ami, qui a de l'expérience, lui promet qu'il reverra Bel-Accueil :

Puisque tant s'est abandonné,
Que le baiser vous fut donné,
Jamais prison ne le tiendra.

Ami conseille à l'Amant de rendre ruse pour ruse, car la morale de Jean de Meun ne connaît guère les scrupules. Voici de ses maximes : « On doit mener en l'embrassant son ennemi pendre et noyer par de douces paroles, par des caresses, si on n'en peut venir à bout autrement. » Et plus loin :

Promettez fort sans délayer (tarder)
Comment qu'il aille du payer.

« Agenouillez-vous, dit-il, les mains jointes, et pleurez; et si vous ne pouvez pleurer véritablement, simulez les larmes, écrivez, gagnez les portiers du castel. » La suite des conseils d'Ami est pleine de décision et d'énergie, l'auteur n'a rien d'un Céladon transi. Souvent il traduit *l'Art d'aimer* d'Ovide et lui emprunte par exemple la recommandation que fait celui-ci d'avoir soin de perdre quand on joue avec ce qu'on aime. En somme, ses leçons sont fort différentes des enseignemens délicats que le dieu Amour donnait à Guillaume de Lorris. L'Amant résiste un peu à ces doctrines, il rougirait de montrer une déférence hypocrite pour ses ennemis; il veut les combattre

en face. Mais Ami lui propose d'autres moyens de succès, qui peuvent se ramener aux *argumens irrésistibles* de Basile, dont la théorie, comme on voit, est ancienne. Nous n'en sommes pourtant pas revenus aux vertus chevaleresques parmi lesquelles nous avons vu, dans la première partie, Largesse, comme il convenait, figurer au premier rang. Ami conseille une générosité très prudente : faites, dit-il, de *beaux petits dons raisonnablement;* ces beaux petits dons, qui ne ruinent pas, sont par exemple des fruits dans leur primeur, et si vous les avez achetés dans la rue, ajoute le subtil conseiller, dites qu'ils vous ont été donnés et qu'ils viennent de bien loin. Ami ajoute : Il ne faut pas trop se fier à la beauté, car, comme le dit Jean de Meun, avec une grace qui ne lui est pas ordinaire, beauté ne dure guère.

Sitôt a faite sa vesprée (soirée),
Comme florettes en la prée (la prairie).

Il faut avoir du sens; le sens fait compagnie à l'homme jusqu'au bout, et s'accroît avec les ans. Ici est intercalée sans beaucoup d'a-propos une peinture de l'âge d'or toute païenne, et dans laquelle sont nommés comme des êtres réels

Zéphirus et Flora sa femme,
Qui des fleurs est déesse et dame.

Alors l'amour était libre et le mariage n'existait pas. De là Jean de Meun prend occasion d'attaquer le mariage, et allègue l'autorité de plusieurs auteurs, entre autres d'Héloïse refusant à Abeilard de l'épouser. L'humeur misogyne de Jean de Meun, après s'être ainsi déployée à grand renfort d'exemples, finit par se résumer dans ces deux vers :

Mieux m'eût valu m'être allé pendre,
Le jour où je dus femme prendre.

Cette déclamation anti-féminine se soutient avec assez de verve pendant environ neuf cents vers. Elle est placée dans la bouche d'un mari jaloux, et se termine par une grêle de coups. Ami, continuant son discours et revenant à l'âge d'or, dont l'imprécation du jaloux contre les femmes l'a beaucoup écarté, raconte l'origine de la royauté dans ces vers assez crus :

Un grand vilain entre eux élurent
Le plus ossu de quant qu'ils furent.

La hardiesse tant vantée du vers de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux,

doit s'humilier devant celle de Jean de Meun. Au fond c'est la même idée.

Par la bouche du confident, le poète continue à donner aux hommes des conseils sur la manière de s'assurer le cœur des femmes, tous dictés par le même esprit satirique; il affirme, il est vrai, ne point parler des bonnes, mais il ajoute qu'il n'en a pas encore trouvé une. L'immense discours d'Ami se termine enfin, et l'Amant se met en campagne pour aller pratiquer le conseil qu'on lui a donné de s'aider de Richesse; Richesse le reçoit d'un air superbe, comme une dame accoutumée à commander, et lui fait une peinture du château de Folle-Largesse et de ceux qui l'habitent, que termine assez spirituellement cette pensée : Je les y convoie joyeusement, dit Richesse;

Mais Pauvreté les reconvoie
Froide, tremblante et toute nue;
J'ai l'entrée, et elle a l'issue.

Richesse fait aussi une peinture affreuse de Pauvreté, et de Faim, sa chambrière, qui éveille Larcin, son fils, quand il sommeille, et l'excite au mal. C'est le *male suada fames* de Virgile traduit par une allégorie qui ne manque pas de vigueur. L'Amant, qui est brouillé avec Richesse, ne peut rien obtenir d'elle, et il est de nouveau prêt à se désespérer, quand Amour vient lui rendre courage. Mais il commence par tancer son vassal, qui a prêté l'oreille à Raison, son ennemie. L'Amant se hâte de promettre qu'il ne l'écoutera plus; Amour, content de lui, promet d'entreprendre le siége du château où Bel-Accueil est enfermé. En effet,

Toute sa baronnie il mande,
Les uns *prie*, aux autres *commande*.

Distinction qui devait trouver son application dans les mœurs féodales.

Avec les personnages obligés qui accompagnent toujours Amour, comme Oiseuse, Noblesse-de-Cœur, Franchise, Largesse, Courtoisie, paraissent ici quelques personnages nouveaux, Bien-Céler, Abstinence-Contrainte, Faux-Semblant, qui les amène, et Barat (le Dol), qui eut pour mère Hypocrisie. Ces personnages sont odieux à l'auteur, et Amour a de la peine à les souffrir en sa présence. Ils sont entièrement étrangers aux idées de galanterie sur lesquelles roulait la donnée primitive du poème; mais Jean de Meun, qui se soucie peu

de galanterie, et qui a maille à partir avec l'église, a eu soin de les introduire, et ne les oubliera pas.

Amour harangue ses barons, et, dans cette harangue, Jean de Meun fait prédire la composition du *Roman de la Rose* et sa propre naissance; les barons répondent aux exhortations de leur chef en exposant le plan de la bataille. Faux-Semblant et sa compagne attaqueront la porte de derrière, que Mauvaise-Langue tient et garde avec ses Normands, ou ses Flamands, selon les inimitiés nationales des copistes du manuscrit. Courtoisie et Largesse montreront leur prouesse contre la vieille qui garde Bel-Accueil; Délit et Bien-Céler, c'est-à-dire Plaisir et Mystère, iront briser la cervelle à Honte; mais surtout que Vénus soit présente à l'assaut.

Il serait bon qu'on la mandât,
Car la besogne en amendât.

Les barons exigent qu'Amour reçoive en grace Faux-Semblant; Amour y consent, et le fait son *roi des ribauds*. Puis il demande à ce personnage, que Jean de Meun n'a pas amené là sans intention, en quel lieu il habite. Après quelques façons, Faux-Semblant déclare qu'il faut le chercher dans *le monde* et dans *le cloître*, mais plutôt dans le second que dans le premier, parce qu'il s'y peut mieux céler. Après avoir protesté qu'il ne veut pas blâmer la vie monastique, et qu'il ne parle que des faux religieux, protestation assez semblable à celle d'Ariste dans le *Tartufe*, il fait la peinture de ceux avec qui il vit d'ordinaire. Ce sont ceux

Qui les mondains honneurs convoitent,
. . . . . .
Les grandes affaires exploitent,
Qui cherchent les grandes pitances,
Et pourchassent les accointances
Des hommes puissans, et les suivent,
Se font pauvres et pourtant vivent
De bons morceaux délicieux,
Et boivent les vins précieux;
Qui la pauvreté vont prêchant,
Et les richesses vont pêchant.

Et il ajoute ce vers prophétique de la réforme :

Par mon chef grand mal en viendra.

Il poursuit :

La robe ne fait pas le moine.

. . . . . .

Les œuvres regarder devez
Si vous n'avez les yeux crevés.

Faux-Semblant, qui est ici l'interprète de la pensée de l'auteur, conclut qu'on peut se sauver sans prendre l'habit religieux. Presque toutes les saintes, dit-il,

Qui par l'église sont priées,
Chastes vierges ou mariées,
Qui maints beaux enfans enfantèrent,
Les habits du siècle portèrent,
Et en ces vêtemens moururent,
Qui saintes sont, seront et furent.

. . . . . .

Car bon cœur fait la pensée bonne,
Robe ne l'ôte ou ne la donne.

Bientôt Faux-Semblant rentre dans son caractère, et se peint dans les vers suivans pleins d'une remarquable verve :

Tantôt chevalier, tantôt moine,
Tantôt prélat, tantôt chanoine,
Une fois clerc, une autre prêtre,
Tour à tour ou disciple ou maître,
Ou châtelain ou forestier;
Bref je suis de tous les métiers;
Ici prince, là je suis page,
Je sais parler tous les langages.

. . . . . .

Ou bien je prends robe de femme,
Et je suis demoiselle ou dame;
D'autres fois je suis religieuse,

. . . . . .

Je suis nonnain, je suis abbesse,
Je suis novice ou bien professe
Et vais par toutes régions,
Courant toutes religions (1),
Mais de religion sans faille (faute)
Je prends le grain, laisse la paille.

Faux-Semblant continue sur ce ton, puis il adresse au dieu Amour, entouré de sa baronnie, et représentant ici le pouvoir civil, un défi

(1) Tous les ordres monastiques.

au nom du pouvoir ecclésiastique, qui, dit-il, *m'a délié de tous mes liens*, défi dans lequel il est difficile de ne pas reconnaître une allusion aux démêlés contemporains de la tiare et de la couronne. Faux-Semblant exprime énergiquement son défaut de charité pour les malheureux :

Quand je vois tous nus ces truans
Trembler sur leurs fumiers puans,
De froid, de faim crier et braire,
Ne m'entremets de leur affaire.
S'ils sont à l'Hôtel-Dieu portés,
N'y seront par moi confortés
Que d'une aumône toute seule.

Puis Faux-Semblant, devenant, comme il l'a été plus haut, l'interprète des idées philosophiques de Jean de Meun, s'élève contre la mendicité. « Les apôtres ne mendiaient pas, dit-il; il faut savoir quitter l'oraison pour travailler. L'aumône est pour les faibles et les esclaves. Celui qui mange l'aumône à leurs dépens mange sa damnation. » Que dira-t-on de plus énergique au XVIIIe siècle contre les ordres mendians? Du reste, si Jean de Meun avait devancé les philosophes, saint Augustin, qu'il cite, l'avait devancé lui-même dans son *Traité du travail des moines*. Faux-Semblant appuie sa doctrine de l'autorité du docteur Guillaume de Saint-Amour, célèbre au XIIIe siècle, pour avoir écrit et professé, au sein de l'Université, contre les ordres mendians, ce qui achève de dessiner l'intention de Jean de Meun et de le rattacher au mouvement de réaction qu'avaient amené les exagérations de la doctrine de pauvreté absolue, et le fanatisme de quelques franciscains qui se croyaient appelés à fonder un nouveau christianisme, et annonçaient un nouvel évangile, l'évangile éternel, l'évangile du Saint-Esprit selon lequel saint Jean devait remplacer saint Pierre, et les moines se substituer au clergé et au pape. Faux-Semblant couronne ses invectives contre ceux qui veulent l'empêcher de mendier par ces vers très expressifs :

Trop a (il y a) grant peine en laborer (à travailler),
J'aim'mieux devant les gens orer (prier)
Et affubler ma renardie
Du manteau de papelardie.

La Fontaine n'eût pas désavoué ces deux derniers vers. Enfin Faux-Semblant répond avec l'impudence audacieuse d'un don Juan du moyen-âge à l'Amour qui lui dit :

Donc ne crains-tu pas Dieu! — Non certes.

Et après cette profession d'impiété, Faux-Semblant ose déclarer qu'il s'est fait ordonner prêtre, et ajoute :

Suis le curé de tout le monde,
De l'apostole (du pape) en ai la bulle.

Puis, parlant évidemment au nom des ordres mendians, Faux-Semblant s'exprime comme plus tard il eût pu le faire au nom de l'ordre qui les remplaça au XVIe siècle. « Je confesse les empereurs et les rois, les reines et les grandes dames. Je m'enquiers de toutes leurs actions; ceux que nous savons être contre nous, nous les haïssons fortement, et nous nous accordons pour les combattre. Celui que l'un de nous hait, les autres le haïssent : s'il a quelque succès, nous le diffamons traîtreusement; nous coupons les échelons de l'échelle par laquelle il peut monter. Si l'un de nous a fait quelque bien, nous le tenons pour l'œuvre de tous.

Nous sommes, ce vous fais savoir,
Ceux qui ont tout sans rien avoir.

Peut-on mieux résumer la toute-puissance des ordres mendians? Encore aujourd'hui, dans certaines parties de l'Italie, tandis que la plupart des ordres religieux les mieux dotés déclinent, les franciscains seuls sont florissans. Ils ont tout parce qu'ils n'ont rien.

Après cette longue dissertation satirique, dans laquelle l'auteur s'est complu à faire parler Faux-Semblant, il revient à l'action qu'on a un peu oubliée. Faux-Semblant, qu'Amour a fait son roi des ribauds, se concerte avec sa fidèle compagne, Abstinence-Contrainte, pour exécuter ce qui convient fort à leur caractère, une feinte, un coup de main perfide aux dépens de Mauvaise-Langue qui, à la tête de ses soudards normands ou flamands, garde la tour où Bel-Accueil est emprisonné.

Ils ont par accord devisé
Qu'ils s'en iront en tapinage (tapinois),
Ainsi qu'en un pèlerinage
En bonne gent piteuse et sainte.

Abstinence-Contrainte s'*atourne* comme une béguine,

Son psautier mie n'oublia.

Faux-Semblant, de son côté, prend des habits de moine.

A son col portait une Bible.

Il a glissé dans sa manche un rasoir d'acier

Qu'il fit forger à une forge
Que l'on appelle coupe-gorge.

Son rasoir dans sa manche, Faux-Semblant, qui s'appellera un jour Jacques Clément, s'approche avec sa compagne du pauvre Mauvaise-Langue, qui est aussi un bon père, car il s'est fait *jacobin*. Les deux traîtres le saluent bien humblement, et lui eux.

Sire, dit Contrainte-Abstinence,
Pour faire notre pénitence
Nous sommes venus pèlerins.
. . . . . .
Presque toujours à pieds allons,
Moult avons poudreux les talons;
Tous deux nous sommes envoyés
Parmi ce peuple dévoyé
Pour donner l'exemple et prêcher.

« Accordez-nous le gîte, nous voulons vous convertir, et, s'il ne vous déplaît, vous faire un bon sermon en peu de paroles. »

Mauvaise-Langue écoute un long discours de dame Abstinence-Contrainte contre le mensonge et la médisance; elle lui reproche le tort qu'il a fait par ses méchans rapports au pauvre Bel-Accueil. Après elle, Faux-Semblant prend la parole et affirme que l'Amant est un grand ami de Mauvaise-Langue et ne se soucie point de Bel-Accueil. Mauvaise-Langue est convaincu par les discours des deux traîtres. « Que me conseillez-vous de faire? leur dit-il. » Faux-Semblant reprend : « Frère, confessez-moi vos péchés, je vous donnerai l'absolution, car je suis prêtre aussi bien que moine. » Mauvaise-Langue alors se baisse

Et s'agenouille et se confesse.

Mais le confesseur prend son pénitent à la gorge, lui coupe la langue avec son rasoir et l'étrangle après, comme Renard, dans le poème de ce nom, croque l'épervier, qu'il avait prié d'ouïr sa confession, au chapitre intitulé : *Comment Renard mangea son confesseur.* Les soudoyés normands, qui étaient ivres, sont égorgés dans cette surprise. Courtoisie et Largesse se précipitent dans la tour. La vieille qui gardait Bel-Accueil consent à parlementer. Les assaillans lui demandent avec force douces paroles qu'elle permette à Bel-Accueil de s'ébattre un petit avec eux, ou au moins d'adresser une parole

au pauvre Amant. Ils accompagnent ce discours de cadeaux et de promesses, et finissent par prier la vieille de remettre à Bel-Accueil, de la part de l'Amant, une couronne de fleurs nouvelles. La vieille le ferait volontiers, n'était la peur qu'elle a de Jalousie et de Mauvaise-Langue. Ils lui apprennent que ce dernier est hors d'état de nuire. Alors elle consent à laisser entrer l'Amant, pourvu que ce soit avec grand mystère. Elle s'en va trouver son captif, lui porte la couronne de fleurs et les respects de l'Amant, dont elle loue la discrétion, le courage et la libéralité. « Prenez, dit-elle, ces fleurs qui flairent mieux que baume. » Bel-Accueil, tout tremblant et tout agité, les voudrait bien prendre, mais ne l'ose faire. Il a peur de Jalousie, qui, si elle voit les fleurs, le tuera. Que ferai-je si elle me demande d'où elles me viennent?

Réponses aurez plus de vingt,

dit la vieille, qui paraît connaître les ressources de l'esprit féminin. Bel-Accueil prend la couronne de fleurs, la pose sur ses blonds cheveux, se mire et se remire. La vieille, profitant de la complaisance avec laquelle Bel-Accueil contemple sa propre beauté, commence à lui prêcher une étrange doctrine qu'elle a soin de corroborer par l'histoire de sa vie. Cette vieille a été jeune, et lors a mené joyeuse vie; elle regrette pourtant, comme *la Grand'Mère* de Béranger, le *temps perdu* (1); mais les regrets n'y font rien,

Mais rien n'y vaut le regretter.

Elle offre à Bel-Accueil de le faire profiter de son expérience. D'abord elle raie des commandemens de l'Amour celui qui prescrit la générosité et celui qui veut qu'on n'aime qu'en un lieu. « Gardez-vous, dit-elle, de donner votre cœur ou de le prêter, mais vendez-le au plus haut prix possible, et chaque jour enchérissez. »

Surtout observez ces deux points :
A donner ayez clos les poings,
Et à prendre les mains ouvertes.

Après avoir prêché à Bel-Accueil les avantages qu'on trouve à aimer

(1) Quel dolor au cuer (cœur) me tenoit
Quand en pensant me sovenoit
Des biaux dits, des doux aïsiers (contentemens),
Des doux déduits, des doux besiers,
Et des très douces acolées,
Qui s'en ierent (sont) sitôt volées (envolées),
Volées, voire (vraiment), et sans retor.

les hommes riches quand ils ne sont point avares (1), pour le dissuader de n'avoir qu'un seul ami, elle lui raconte l'histoire de Didon et de Phillis, qui moururent pour avoir été abandonnées l'une par Énée, et l'autre par Démophon; elle lui cite encore comment Œnone fut délaissée de Pâris, et Médée trahie par Jason. Puis elle adresse à Bel-Accueil un long discours, qui est un traité complet de coquetterie imité d'Ovide, mais accommodé aux mœurs du XIVe siècle et entremêlé d'une morale fort équivoque, dont la conclusion est nettement exprimée dans ces quatre vers :

Si elle veut mon conseil avoir,
Ne tende à rien hors qu'à l'avoir (la richesse) :
Folle est qui son ami ne plume
Jusques à la dernière plume.

Nous voilà bien loin de la théorie délicate de l'amour chevaleresque enseignée par Guillaume de Lorris. Au reste, Jean de Meun, par l'organe de la vieille, a déclaré qn'il rejetait plusieurs articles du décalogue amoureux prêché par son devancier. Nous avons passé de la profession de foi orthodoxe en matière de galanterie à l'hérésie et au blasphème. Mais il y a manière de plumer, ajoute sagement la vieille; ses instructions entrent à cet égard dans des détails qui montrent que Jean de Meun avait une grande connaissance des ruses féminines, et qui pourraient mériter à son livre l'éloge que Boileau a fait des contes de Boccace :

Des malices du sexe immortelles archives.

La vieille raconte à Bel-Accueil l'histoire des filets de Vulcain, et dans cette histoire intercale une théorie de la communauté des femmes dont une secte récente pourrait adopter l'exposition très franche. Elle s'élève contre la loi

Qui les ôte de leur franchise
Où nature les avait mises,
Car nature n'est pas si sotte
Que de faire naître Marotte
Tant seulement pour Robichon,
. . . . . .

(1) Il ne faut pas oublier que, malgré son nom masculin, Bel-Accueil, dans *le Roman de la Rose*, est la personnification d'une qualité essentiellement féminine, la disposition à plaire et à se laisser aimer.

Ni Robichon pour Mariette,
Ni pour Agnès ni pour Perette,
Mais nous a faits, beau fils, n'en doutes,
Toutes pour tous et tous pour toutes,
Chacune pour chacun commune,
Et chacun commun pour chacune.

Bel-Accueil, après quelques façons, cède au discours de la vieille, et permet à l'Amant de venir le trouver dans la tour. Celui-ci y pénètre en effet. Il y trouve Amour et Doux-Regard, et enfin Bel-Accueil lui-même, fort disposé à lui complaire. Mais Dangier, Peur, Honte, accourent encore une fois et le repoussent. Ici Jean de Meun montre peu d'invention, car il se borne à reproduire une imagination allégorique assez simple de Guillaume de Lorris. Les trois personnages battent l'Amant, qui leur crie merci, et demande à être mis en prison avec Bel-Accueil; mais Dangier répond sagement que ce serait enfermer le renard dans le poulailler. Heureusement pour le pauvre Amant, Amour vient à son aide avec tous ses barons. Un assaut en forme est donné à la tour. La victoire était incertaine, quand Vénus arrive en auxiliaire, portée sur son char, que traînaient huit colombes.

L'auteur suspend tout à coup son récit pour parler de Nature. Durant cent pages environ, la Rose, Bel-Accueil, l'Amant, le combat, sont oubliés, et tout cet espace est rempli par une digression de près de cinq mille vers, et qui forme comme un poème scientifique et philosophique introduit dans le corps de la narration allégorique. C'est ainsi qu'un traité de métaphysique panthéiste, le *Bagavatgita*, inséré dans le corps du *Mahabarata*, l'une des deux grandes épopées de l'Inde, interrompt le récit précisément de la même manière, c'est-à-dire au moment où va commencer un combat.

Cette partie de l'ouvrage de Jean de Meun est la plus curieuse; car c'est là qu'oubliant complètement le sujet primitif du poème, dans une composition qui forme un tout à part du reste et qui est entièrement sienne, il a déposé tout ce qu'il avait et voulait montrer de connaissances dans la physique, l'astronomie et l'alchimie, et de plus un système de philosophie matérialiste d'une hardiesse souvent incroyable, et qu'on ne s'attend pas à rencontrer au moyen-âge. Il montre d'abord Nature qui s'occupe, dans sa forge, à fabriquer les moyens de continuer les espèces, pour résister à la Mort. Jean de Meun peint avec une remarquable énergie la grande chasse de la Mort, qui poursuit les êtres avec sa massue, et la fuite des êtres qui

s'efforcent de se dérober à ses coups. Les uns montent leurs grands destriers, un autre met sa vie sur un bois flottant,

Et mène au regard des étoiles
Sa nef, ses avirons, ses voiles.

Mais la Mort les atteint et les immole tous. Cette Mort ressemble à la terrible vieille qui, ses grandes ailes éployées et sa terrible faux à la main, fond comme un oiseau de proie sur les chevaliers montés aussi sur leurs grands destriers, dans la sublime fresque de l'Orcagna qu'on admire à Pise au *Campo Santo*. Cependant la Mort, qui anéantit les individus, ne peut détruire les espèces. Le phénix qui meurt sur son bûcher est l'image de la destruction et de la reproduction perpétuelle, de la palingénésie incessante des êtres. L'Art à genoux devant Nature la prie de lui enseigner à faire œuvre semblable à la sienne. Jean de Meun appelle comme Dante l'Art le *singe de la Nature;* mais, dit-il avec une véritable profondeur, il ne peut produire de créations vivantes qu'en faisant si bien qu'elles semblent naturelles (1).

L'alchimie non plus ne peut rien créer; elle ne peut que transformer les espèces ou les ramener à leur nature première. L'idée de la transmutation des corps, fondée sur l'unité de leur substance, est fort clairement énoncée par Jean de Meun, qui affirme que l'alchimie est un art véritable. Il cite à l'appui de sa théorie erronée un fait très réel, et dont on niait l'existence il y a moins d'un siècle, les pierres qui tombent de l'atmosphère :

Car l'on peut bien souvent voir
Des vapeurs les pierres choir.

Revenant à la question de la nature et de l'art, il s'élève avec une vigueur de pensée vraiment singulière à la théorie du beau absolu, réalisé dans la nature, mais inaccessible aux efforts de l'art humain. Quand Zeuxis, dit-il, et tous les maîtres qui ont jamais existé comprendraient toute la beauté de la nature et s'efforceraient de la rendre,

Plutôt pourraient leurs mains user
Que si grande beauté pourtraire :
Nul, hormis Dieu, ne le peut faire;
Car Dieu, le beau outre mesure (l'infiniment beau),
Lorsque Beauté mit en nature,

(1) Ce passage est curieux pour l'état des arts à la fin du XIIIe siècle. Jean de Meun connaît des représentations de chevaliers armés en guerre, de dames bien parées, d'animaux, de fleurs, en métal, en cire, des tableaux sur bois et sur muraille.

Il en fit une fontaine
Toujours coulant et toujours pleine,
De qui toute beauté dérive;
Mais nul n'en sait ni fond ni rive.

Ces idées ont une grandeur qui étonne. L'expression large et simple rappelle les beaux vers philosophiques de Dante; il est rare que Jean de Meun et en général les poètes français du moyen-âge s'élèvent jusque-là.

Puis l'auteur a une conception bizarre et hardie : il suppose que Nature va se confesser à son propre prêtre. Ce prêtre, qui se nomme Genius, récite éternellement devant elle, *au lieu d'autre messe*, le texte de son livre, qui contient les types des existences passagères. Genius s'assied sur une chaise à côté de son autel; Nature se met à genoux devant son prêtre et commence son étrange confession. Cette confession est un discours de près de trois mille vers sur la métaphysique, la physique, l'optique, l'astronomie. C'est une petite encyclopédie insérée par Jean de Meun dans son poème allégorique. Mélange incroyable de théologie chrétienne, d'idées platoniciennes, d'argumentations scolastiques, de notions remarquables sur certains points de la physique, et d'opinions sur la société singulières pour le temps, ce morceau est un des plus curieux témoignages de la vigueur intellectuelle et de la science confuse du moyen-âge; en voici les traits principaux : Dieu, source de tout bien, a créé l'univers, dont la forme préexistait dans sa pensée de toute éternité, d'après un type pris en lui-même par un acte libre de sa volonté bienfaisante. Au commencement, son œuvre était une masse informe et confuse; il la divisa en parties et l'ordonna par le nombre et la figure. Les substances, selon leur poids, se distribuèrent dans les régions haute, basse, ou moyenne de l'étendue. « Dieu les soumit à mon gouvernement, dit Nature; je suis sa chambrière, son connétable et son vicaire. Il me confia la chaîne d'or qui enserre les quatre élémens, il me prescrivit de les garder et de continuer les formes; à eux d'obéir à mes lois. Toutes les créatures s'y assujétissent, hors une seule... Je ne me plains pas du ciel qui tourne sans repos emportant les étoiles dans son cercle poli, je ne me plains pas des planètes qui suivent leurs cours et conservent éternellement leur clarté.... »

Ici Jean de Meun se livre à une dissertation sur ce qui peut causer l'inégalité d'éclat qu'on remarque entre les différentes parties de la lune, et qu'aujourd'hui l'on sait être produite par des vallées et des montagnes. Il cherche à l'expliquer par une différence de densité

entre les diverses portions de l'astre, et allègue à ce propos le fait de la réflexion des rayons lumineux lorsque, derrière le verre *transparent qui les laisse passer*, on place un corps opaque qui les *retient;* le tout en termes que ne désavouerait pas la physique moderne. La lune et les étoiles reçoivent leur clarté du soleil; leurs accords mélodieux sont le principe de toute harmonie; sous leurs influences s'opère la concorde des élémens, la formation et le développement des êtres.

L'influence des astres conduit naturellement à la question de la prédestination et de la prescience divine; ce que Nature dit sur ce sujet constitue un traité en forme. Au moyen-âge, on ne trouve pas fréquemment de pareilles matières débattues en français. Il est curieux de voir la langue du *Roman de la Rose* lutter contre des difficultés d'exposition que l'auteur confesse lui-même. Il offre le très rare exemple d'un laïque examinant un problème théologique. Selon lui, la prédestination et la prescience *s'entresouffrent bien ensemble.* Mais comment a lieu cet accord? Si tout est nécessairement prédéterminé, la volonté est esclave, il n'y a plus ni bien ni mal moral; on ne peut donc adopter l'opinion de ceux qui disent que, par cela qu'une chose est possible, elle est nécessaire. Soutiendra-t-on que les choses n'arrivent pas parce que Dieu les a prévues, mais qu'il les a prévues parce qu'elles devaient arriver? C'est affaiblir la prescience de Dieu que de faire ainsi dépendre d'autrui sa connaissance :

> La raison ne saurait comprendre
> Que l'on puisse à Dieu rien apprendre.

C'est rabaisser encore plus la grandeur de Dieu que de dire qu'il sait seulement d'un fait futur qu'il sera ou ne sera pas. Dieu sait nécessairement tout ce qui sera, mais les faits ne sont point parce que Dieu les sait d'avance, et ce n'est pas parce qu'ils sont qu'il les a prévus. De même que nous ne déterminons ni n'empêchons une action parce que nous savons qu'elle a eu lieu, de même que nous ne la déterminerions ni ne l'empêcherions si nous savions d'avance qu'elle aura lieu, la connaissance qu'a Dieu des décisions futures du libre arbitre ne le contraint point.

Je ne prétends pas que Jean de Meun ait résolu un problème qui semble insoluble à la raison humaine, car la toute-puissance de Dieu, qui est unie à sa prescience, rend vaine toute comparaison avec notre connaissance. Si nous savons qu'un homme va se jeter dans un précipice, et s'il est loin de nous, notre connaissance ne peut influer sur son acte; mais, si nous le tenions par la main, comment

n'interviendrions-nous pas dans sa décision, et, à plus forte raison, comment Dieu serait-il spectateur immobile et inactif des décisions de l'ame humaine qu'il a créée et qu'il crée à toute heure par cet acte perpétuel de sa puissance qui entretient la vie dans l'univers? Comment considérer la volonté humaine comme indépendante de celle dans laquelle vit et se meut tout esprit? Mais, si Jean de Meun n'a pas délié le nœud qui ne l'a été encore, que je sache, par nul philosophe et nul théologien, il a eu le mérite d'exposer les solutions qu'il combat, et la sienne propre, en termes assez clairs pour être compris, et c'est cet emploi de la langue française de son temps qu'il était important de signaler.

Revenant à l'influence des astres, Jean de Meun n'a garde d'abandonner complètement le libre arbitre à leur empire, car, dit-il énergiquement,

Les choses d'eux se défendent.

Telle est aussi l'opinion de Dante, qui a examiné la même question. C'est chez les deux poètes un effort du bon sens qui s'emploie à restreindre une croyance trop fortement établie pour qu'il fût possible de la rejeter entièrement. Du reste, à beaucoup d'égards, Jean de Meun est un esprit fort qui méprise les superstitions populaires; il se moque de ceux qui attribuent aux démons les ravages des ouragans, et de ceux qui croient que certaines personnes quittent leur corps pour aller courir les airs avec dame Abonde (1) et les fées, ou qui expliquent, par l'intervention du diable, certaines illusions d'optique. Un peu plus loin, il se plaît à étaler ses connaissances en *catoptrique*, empruntées au *Livre des Regards* du savant Arabe El-Hacen. Dans ce passage très curieux, Jean de Meun, en parlant de différentes sortes de miroirs, parmi lesquels figurent les miroirs ardens, mentionne aussi ceux qui ont un tel pouvoir que des objets très petits, des lettres déliées et placées fort loin, de menus grains de sable, paraissent si grands et si rapprochés des spectateurs, que chacun les peut apercevoir distinctement, qu'on les peut lire et compter (2). On

(1) Nom d'un follet féminin.

(2) Et les forces des miréoirs,
Qui tant ont merveilleus pooirs (pouvoirs),
Que toutes choses très petites
Letres gresles, très loin escrites,
Et poudres de sablons menues
Si grans si grosses sont veues,
Et si pres mises as mirens (aux spectateurs),
Que chacun les puet choisir ens (apercevoir)
Que l'on les puet lire et conter.

serait tenté de voir là une idée vague du télescope, mais il n'est question, je pense, que de miroirs grossissans, comme il est question plus loin des miroirs qui diminuent la grandeur des corps. Il parle aussi de ceux qui font apparaître des objets *entre l'œil et le miroir*, jeux d'optique produits aujourd'hui dans les cabinets de physique et dans les illusions de la fantasmagorie, mais qu'il est intéressant de voir connus d'un poète français au XIIIe siècle, et expliqués dès-lors à peu près comme ils doivent l'être par les diversités des angles. Jean de Meun ne montre pas moins de sens en attribuant à des causes naturelles les visions de ceux qui, par grande dévotion et contemplation trop profonde, font apparaître en leur pensée les choses qu'ils ont dans l'esprit aussi bien que les effets extraordinaires du somnambulisme naturel qu'il décrit très bien; les comètes dont il traite après les astres, les vents, les nues, l'arc-en-ciel, les comètes lui fournissent l'occasion de s'exprimer avec une grande liberté d'esprit sur le néant de la noblesse de race, quand elle n'est pas appuyée sur la noblesse des sentimens et des habitudes. Les comètes, dit-il, combattant un préjugé qui lui a long-temps survécu, ne répandent pas les influences de leurs rayons sur les rois plutôt que sur les pauvres;

Et les princes ne sont pas dignes
Que les corps du ciel donnent signes
De leur mort plus que d'un autre homme,
Car leur corps ne vaut une pomme
Plus que le corps d'un charretier
Ou d'un clerc ou d'un écuyer.
Je les fais tous semblables être
Ainsi qu'il paraît à leur naître (naissance).
Par moi naissent pareils et nuds,
Forts et faibles, gros et menus
Tous les mets en égalité.

Et poursuivant sur ce ton, notre poète dit, après Juvenal et avant Boileau, nul n'est noble s'il n'est vertueux :

Nul n'est vilain fors par ses vices,
Noblesse vient de bon courage (de bon cœur),
Car gentillesse de lignage (noblesse)
N'est pas gentillesse qui vaille
Si la bonté de cœur y faille.

Jean de Meun n'hésite pas à dire que les clercs, c'est-à-dire les

savans, sont plus nobles que les princes et les rois. On sent à cette fierté que l'âge des lettres et des lettrés approche.

Nature, poursuivant son discours, dit encore une fois : « Je ne me plains pas des élémens, des plantes et des animaux, tous m'obéissent, tous exécutent docilement mes ordres et mes lois. L'homme seul, que je fais naître à l'image de Dieu, qui est la fin de tout mon labeur, à qui je donne l'existence comme aux pierres, la vie comme aux plantes, le sentiment comme aux animaux, et qui a l'intelligence en commun avec les anges, l'homme me désobéit et m'outrage. » Ce mécontentement de la Nature était la cause de la douleur qu'elle voulait confier à Genius, à qui elle a incidemment parlé de tant d'autres choses. Le reproche qu'elle adresse aux hommes, c'est de lui refuser le tribut qu'ils lui doivent comme chargée de la conservation et de la perpétuité des espèces, et sa colère est particulièrement tournée contre les puissances ennemies de l'Amant, et qui s'opposent à son entreprise. C'est par ce singulier détour que nous rentrons dans le sujet du poème, qui désormais sera traité d'un point de vue tout physique, ce qui me forcera d'abréger singulièrement mon analyse.

Nature envoie en toute hâte son confesseur Genius vers l'*ost* du dieu d'Amour, en le chargeant d'*excommunier* ceux qui s'opposent à ses lois, et d'*absoudre* ceux qui s'y conforment et qui

> Fortement à ce s'étudient
> Que leur lignage multiplient;

l'autorisant à leur donner *indulgence plénière* pour tout ce qu'ils auront pu faire après qu'ils se seront bien et dûment *confessés;* en outre, elle lui commande de publier l'ordonnance qu'elle lui remet scellée de son sceau. Genius est à peine arrivé au camp que le dieu d'Amour lui met une *chasuble*, lui donne *anneau*, *crosse* et *mitre*. Genius déploie la *charte* de Nature et la lit aux barons assemblés.

Cette charte est un sermon fort étrange, et dont le texte pourrait être ce verset de l'Écriture : *Crescite et multiplicamini*. Le fond en est très profane, mais le sacré s'y trouve inconcevablement mêlé. Au milieu des exhortations pleines d'une verve plus qu'érotique vient bizarrement se placer une invitation pressante à mériter le ciel et à éviter l'enfer, et une description, qui n'est pas sans fraîcheur et sans poésie, du paradis, où les brebis blanches paissent parmi des fleurs éternellement nouvelles, et où reluit comme au matin, sur les herbettes verdoyantes, une rosée qui ne sèche jamais. L'auteur,

reprenant l'allégorie du jardin d'amour imaginée par Guillaume de Lorris, insiste de la manière la plus édifiante sur la supériorité du jardin céleste, où coule, non pas la *fontaine* de Narcisse qui enivre les ames, mais la fontaine d'eau vive qui les fortifie, fontaine mystique une et triple qui sourd d'elle-même, et qui de ses flots divins arrose l'olivier du salut.

Mais, chose incroyable, cet accès de mysticisme ne fait pas perdre à Genius le but de son sermon, car, dit-il, pour mériter ce paradis,

> Pensez de Nature honorer,
> Servez-la par bien laborer (travailler).

A ce conseil d'une moralité très équivoque, ou plutôt qui dans sa bouche ne l'est guère, il joint bien quelques préceptes d'humaine vertu, comme de ne pas voler, de ne pas tuer, d'être loyal et miséricordieux; mais de la foi et des vertus exclusivement chrétiennes, pas un mot. Il n'en promet pas moins les joies du paradis pour récompense à ceux qui suivront ses enseignemens, dont on a vu quel était l'objet. La doctrine prêchée par Genius est du goût des nouveaux croisés, qui, empressés de mériter l'indulgence en donnant l'assaut à la tour où Bel-Accueil est renfermé, s'écrient : *Amen! amen!* Vénus s'élance à leur tête, Honte et Peur veulent l'arrêter, mais ses flammes et ses flèches mettent l'ennemi en déroute. Courtoisie, Pitié et Franchise entrent par la brèche, et Courtoisie adresse à Bel-Accueil en faveur de l'Amant un discours qui se termine par ce vers :

> Octroyez-lui la Rose en don.

Bel-Accueil consent. Dès ce moment, l'allégorie devient à la fois si transparente et si grossière, que je me dispense de la suivre. L'auteur termine son poème et son rêve en disant :

> Ainsi j'eus la Rose vermeille,
> Alors fut jour et je m'éveille.

Tel est le *Roman de la Rose*. Je crois avoir le premier montré toute la portée de cet ouvrage célèbre. Je vais revenir rapidement sur ses principaux caractères, que j'ai dû me borner à signaler en passant, pour ne pas interrompre la suite des incidens. Je m'occupe surtout de la seconde partie, beaucoup plus curieuse que l'autre, et qui forme les quatre cinquièmes de l'ouvrage.

La première chose qui a dû frapper le lecteur, c'est la verve et la hardiesse satirique avec laquelle Jean de Meun attaque les deux objets de la religion du moyen-âge, les prêtres et les femmes. Cepen-

dant cette hardiesse ne doit pas trop surprendre quand on voit des dévots narrateurs de légendes attaquer avec plus d'emportement encore, non-seulement les moines, mais l'église même et son chef suprême, le pape. Les poésies des troubadours, les fabliaux, l'épopée satirique de *Renart*, donnent le même spectacle. Il faut s'accoutumer à voir cette humeur frondeuse se montrer dans les productions littéraires du moyen-âge, et donner naissance, on doit le reconnaître, à ce que notre vieille poésie offre de plus naturel et de plus heureux pour le tour et pour l'expression. Du reste, ce tort et ce mérite ne lui appartiennent pas exclusivement. L'Italie a Bocace et les autres nouvellistes; l'Angleterre a Chaucer, qui, sous l'inspiration de la réforme tentée par Wiclef, attaque avec une ironie systématique les frères quêteurs, les nonnes et les porteurs d'indulgences. L'Allemagne a les lazzis de Nithart et du prêtre Amis, qui, tout en se jouant, mettaient en branle la grosse cloche qui, agitée par Luther, devait sonner le tocsin de la réforme. L'Espagne elle-même, terre de dévotion et de monachisme s'il en fut, a l'archiprêtre de Hita, auteur d'un poème pieux sur les miracles de Notre-Dame, les joies de la Vierge, et qui n'en disait pas moins : « Si tu as de l'argent, tu auras raison du pape, tu achèteras le paradis, tu gagneras le salut; avec beaucoup d'argent, les bénédictions abondent. J'ai vu dans la cour de Rome, où est le saint père, que tous portaient grande révérence à l'argent. » Mais ces traits, il faut le dire, sont plus rares dans les poésies espagnoles du moyen-âge que partout ailleurs, ce qu'à défaut d'autres motifs la présence de l'inquisition suffirait pour expliquer.

L'amour chevaleresque, le culte des dames était, comme je l'ai dit, la seconde religion du moyen-âge, et cette orthodoxie eut ses dissidens aussi bien que la première. Jean de Meun, on l'a vu, se signala d'une façon toute particulière dans ce genre d'hérésie, qui n'est pas non plus inconnu aux autres littératures du moyen-âge, et qui marque partout la décadence de cette civilisation dont la chevalerie fut l'ame. A la fin du XIIIe siècle, le beau temps de la galanterie chevaleresque était passé. La poésie, fidèle écho des sentimens et des mœurs, après avoir célébré les femmes lorsqu'elles avaient l'empire, les insultait alors comme une puissance tombée.

Ce qui a dû sembler plus nouveau chez Jean de Meun que la satire, c'est, dans quelques passages, l'énergique expression d'une pensée sérieuse. Ce qu'on peut appeler la poésie philosophique existe déjà dans cette œuvre incohérente et bigarrée de contrastes. Outre les

vers que j'ai cités sur l'océan de la beauté divine qui n'a ni fond ni rives, sur la vraie noblesse, sur l'égalité primitive des hommes, sur l'humble origine de la royauté, sur la faiblesse de ce pouvoir devant la volonté populaire, il en est de tout-à-fait métaphysiques, et qui offrent une grande force et une grande hauteur d'expression. Dans un passage où Jean de Meun traduit Platon, il exprime ainsi comment Dieu embrasse d'un regard unique les trois formes du temps, le passé, le présent et l'avenir. Dieu voit, dit-il,

La triple temporalité
Sous un moment d'éternité.

Ceci est tout simplement sublime,

Parmi les recueils de poésies didactiques et encyclopédiques du moyen-âge, il en est peu, on l'a vu, qui contiennent des faits scientifiques plus curieux et des notions positives plus avancées que la continuation du *Roman de la Rose*. De même il est peu d'auteurs antérieurs au XVe siècle qui connaissent mieux que Jean de Meun les écrivains de l'antiquité. A cet égard, il y a une différence considérable entre lui et Guillaume de Lorris. Guillaume de Lorris ne cite que le songe de Scipion, conservé par Macrobe, et qui lui suggéra peut-être à lui-même l'idée d'un songe allégorique bien différent. Il paraît connaître Ovide. Là se borne sa science de l'antiquité. Jean de Meun non-seulement cite, mais traduit Platon, les vers dorés attribués à Pythagore, Ovide, Horace, Cicéron, Lucain, Solin, Claudien, Suétone, l'Almageste de Ptolomée, les Institutes de Justinien, Juvénal, Boëce, Virgile, Valerius Maximus, Salluste; il connaît Aristote par Boëce, il sait ce qu'étaient Homère, Socrate, Sénèque, Tibulle, Catulle, Gallus, Hippocrate, Galien, Parrhasius, Apelle, Myron, Polyclète, Euclide, Empédocle, Ennius. Tout ce qu'il dit des auteurs anciens est exact, si l'on en excepte qu'il suppose qu'Auguste donna la ville de Naples à Virgile, fait apocryphe probablement emprunté à la légende qui, au moyen-âge, fit de Virgile un magicien de Naples, légende dont le souvenir se perpétue encore dans la population napolitaine. Jean de Meun a pu citer, il est vrai, plus d'un passage des auteurs anciens au moyen de certaines compilations modernes, comme *le Policraticon* de Jean de Salisbury; mais souvent on voit qu'il connaît l'auteur original, quand par exemple il dit qu'un vers de Virgile auquel il fait allusion se trouve dans le discours de la sibylle, ou une phrase de Cicéron dans son livre sur la rhétorique. Certes il avait lu et apprécié Horace, celui qui le caractérise ainsi :

. . . . . Horace,
Qui tant a de sens et de grace.

Voici qui est plus extraordinaire. Un passage décisif du *Roman de la Rose* ne permet pas de douter que Jean de Meun n'eût lu Homère. Non-seulement il cite l'apologue des deux tonneaux où Jupiter puise les biens et les maux qu'il distribue aux hommes, apologue qui se trouve dans l'Iliade, mais il se fait dire par la Raison : Je tiens à grande honte que tu ne te souviennes pas d'Homère

Après que tu l'as étudié,
Mais tu l'as ce semble oublié.

Ceci prouve l'existence d'une traduction d'Homère en latin antérieure à toutes celles que nous possédons, à moins qu'on ne suppose, ce qui est peu probable, que Jean de Meun savait le grec.

Les personnages de la mythologie antique sont familiers à notre auteur, il a même un paganisme de langage et presque de croyance qui annonce déjà chez lui ces habitudes d'idolâtrie poétique si chères aux hommes de la renaissance, et dont Dante, précurseur de la renaissance à certains égards, a le premier donné l'exemple en mettant dans son enfer chrétien un Caron, un Minos, un Cerbère, qui ne sont pas, il est vrai, tout-à-fait ceux du paganisme. De même Jean de Meun place dans le sien, après les chaudières et les brasiers, le supplice plus poétique d'Ixion, de Tantale, de Sisyphe et des Danaïdes. Comme Dante, il a un peu modifié les êtres infernaux qu'il emprunte à la mythologie antique; chez les deux poètes, Cerbère n'est pas seulement le gardien des ombres, mais un chien monstrueux qui déchire et dévore les corps des damnés. A ces légères différences près, Jean de Meun reproduit fidèlement les récits de la mythologie païenne, et, à la manière dont il en parle, on dirait qu'il y croit. J'ai cité la peinture de l'âge d'or entièrement étrangère à la donnée biblique sur les premiers temps, et Flore reconnue pour déesse des fleurs; mais il y a mieux, et des traditions païennes remplacent ou accompagnent l'exposition orthodoxe d'évènemens et de dogmes qui font partie de la croyance chrétienne. Le mot de déluge amène sous la plume de Jean de Meun, non l'histoire de l'arche de Noé, mais l'histoire de Pyrra et de Deucalion. Mention est faite du règne de Saturne à propos du paradis. Ce paganisme d'imagination doit peu surprendre chez un homme qui cite sans cesse les auteurs anciens, et qui d'ailleurs, dans l'ensemble de sa doctrine, rappelle bien plutôt les enseignemens d'un sensualisme tout païen que les

inspirations spiritualistes de la morale chrétienne. Chose étrange néanmoins, ce paganisme d'imagination d'une part, de l'autre, cette doctrine énergiquement matérialiste qui est répandue dans tout le poème de Jean de Meun et qu'il a concentrée dans la charte de *Nature*, n'excluent pas des morceaux très édifians sur les mérites de Jésus-Christ et les joies du paradis, et c'est précisément dans le discours de Nature, dans le sermon de son cynique prêtre Genius, qu'on les trouve. C'est au moment de proclamer systématiquement l'amour physique, but suprême de la vie, que Jean de Meun se fait l'interprète et l'apôtre de la religion qui mortifie les sens.

Un autre mélange non moins frappant du sacré et du profane se montre dans l'emploi de termes consacrés par l'église à ses sacremens et à ses mystères appliqués ici à des objets de nature très différente. L'Amour, la Nature, Genius, son prêtre, prononcent l'excommunication sur ceux qui se refusent à les servir. Amour donne à l'Amant pour *pénitence :*

Qu'en bien aimer soit son penser.

Il jure par *sainte Vénus*, sa mère. Cette alliance d'idées si disparates se rencontre partout au moyen-âge, elle est de deux sortes. Tantôt, comme il arrive dans *le Roman de la Rose*, au sein d'une composition toute profane surgit une réflexion dévote, des termes consacrés par l'église sont appliqués à des actions et à des sentimens que l'église réprouve; tantôt, au contraire, dans une œuvre sérieuse et religieuse viennent se jeter, comme à l'étourdie, des détails enjoués ou licencieux. C'est ce qui avait lieu souvent dans les sermons du moyen-âge, et ce qui s'est conservé au XVe dans les bouffonneries des sermons macaroniques. La même confusion se produisit dans l'art; les représentations les plus scandaleuses se voient, comme on sait, sur les vitraux des cathédrales, se cachent à demi dans les ornemens des chapiteaux ou des stalles, et parfois décorent avec effronterie les marges ou les initiales des missels. Une telle fusion du divin et du terrestre peut s'expliquer de deux manières, ou par la naïveté, ou par une intention malicieuse et satirique. Ce peut être inconséquence irréfléchie ou intention railleuse, profanation innocente ou parodie volontaire.

Plus on avance vers l'époque où les croyances affaiblies font place au doute, où la liberté et l'insolence de l'esprit remplacent la soumission aveugle et la foi absolue, plus le dessein des auteurs qui se permettent ces associations singulières est suspect; il l'est

davantage dans les pays plus portés à l'incrédulité frondeuse, plus en France qu'en Allemagne, plus en Italie qu'en Espagne. Quand par exemple, au commencement du XIVe siècle, l'archiprêtre de Hita, dans son récit allégorique et burlesque du combat de don Mardi-Gras contre don Quaresme, et à propos de la confession bouffonne du premier, se jette dans une dissertation en forme sur le sacrement de pénitence et sur la nécessité de la contrition, quand il fait chanter, pour accompagner le triomphe de l'Amour, *Venite exultemus* et *Benedictus qui venit in nomine Domini;* quand, au début du poème qui contient l'histoire très égrillarde de *Trotte-Couvent*, personnage dont l'office est le même que celui de la *vieille* de Jean de Meun, et les amours de l'auteur pour une religieuse, on trouve une invocation à Dieu le père, à Dieu le Fils et au Saint-Esprit; je suis porté à voir là cette inconséquence naïve qui n'exclut pas une foi sincère et qui est dans les mœurs méridionales; mais je doute davantage de la bonne foi de Clopinel, né au bord de la Loire, qui, au milieu de toutes ses gausseries, semble avoir un but sérieux et la prétention toute française, et point du tout espagnole, d'exposer un système. Quand plus tard, à la fin du XVe siècle, dans cette Italie déjà si pénétrée d'épicuréisme et d'incrédulité, Pulci ouvre par une invocation à la trinité les chants les plus lestes du *Morgante*, je commence à douter de sa candeur, et je crains bien qu'à l'abri d'une incohérence qui ne fut pas préméditée dans un âge plus simple, le poète italien ne cache une intention qu'il s'avoue au moins à demi, et ne songe à railler d'augustes mystères. Ainsi Rabelais, adversaire plus déclaré, bien qu'encore déguisé, du christianisme, plaçait une profession de foi irréprochable en tête du livre le plus hardi de son *Pantagruel*, enveloppant le sceptique dans la robe du curé.

L'œuvre de Jean de Meun doit donc être considérée comme une audacieuse tentative d'un *libertin* du XIIIe siècle, qui, à l'aide de quelques précautions oratoires, a voulu sciemment attaquer non-seulement les abus qui s'étaient glissés dans l'église, mais l'esprit même du spiritualisme chrétien. Savant pour son temps, nourri de l'antiquité, païen d'imagination, épicurien par nature et par principe, il fut un devancier puissant des érudits païens et matérialistes du XVIe siècle. Il fut un devancier lointain des sensualistes les plus décidés du XVIIIe siècle. Il y a en lui le germe de Rabelais, et même, à quelques égards, de d'Holbach et de Lamettrie.

On ne sera plus surpris qu'il ait eu de son temps une si grande vogue et causé un si grand scandale. Ses tendances et ses doctrines

se rattachaient à ce matérialisme dont n'a jamais pu triompher, au moyen-âge, l'ascétisme chrétien, à ce matérialisme que représente dans l'histoire Frédéric II avec ses mœurs de sultan et son renom d'athéisme, que représentait dans la philosophie cette secte des averroïstes dont Pétrarque déplorait et redoutait pour la foi l'influence et la diffusion toujours croissante, et dont Jean de Meun est, dans la littérature, l'organe le plus énergique. Son livre fut l'évangile de la matière et des sens; de là sans doute la réputation que ce livre obtint, et qui ne pourrait s'expliquer autrement, car la lecture en est pénible, la composition embarrassée, l'exécution sans charme dans l'ensemble, bien que supérieure en quelques endroits; de là aussi les attaques véhémentes dont il fut l'objet. Ce n'est pas l'inoffensive galanterie de Guillaume de Lorris qui eût décidé un homme de la valeur et de l'importance de Gerson à prêcher et à écrire contre *le Roman de la Rose*, et qui eût attiré sur lui les vertueuses invectives de la sage Christine de Pisan; mais les ames chrétiennes et morales du XVe siècle durent sentir vivement ce qu'il y avait de dangereux dans un livre abritant, derrière un titre et un commencement qui n'annonçaient que gentillesse gracieuse et frivole galanterie, un traité d'irréligion et d'épicuréisme. Ainsi les sympathies corrompues et les censures violentes ont fait la célébrité de cet ouvrage. Gower l'imita, Chaucer le traduisit, Marot lui donna une nouvelle vie en rajeunissant le langage du XIIIe siècle, déjà vieilli de son temps, et le nom du *Roman de la Rose* est arrivé ainsi jusqu'à nous escorté d'une vague renommée dont ses proportions formidables et le discrédit où est justement tombée la poésie allégorique ont empêché d'examiner le fondement; on l'a souvent cité comme le début de la poésie française au moyen-âge, erreur qui a été judicieusement réfutée. Au lieu de marquer l'origine de cette littérature, on peut dire qu'il en est la fleur et la fin. La première partie offre ce que la galanterie chevaleresque a inspiré de plus délicat à la poésie encore naïve, quoique déjà ingénieuse et bientôt maniérée du moyen-âge; la seconde annonce ce que l'érudition, la liberté effrénée de l'esprit, l'inspiration païenne et sensuelle, vont produire dans l'âge de la renaissance; et, pour emprunter à ce poème allégorique une allégorie qu'il suggère naturellement, il est comme un bosquet de roses dans le sein duquel se cacherait nue et riante une statue du dieu Pan, symbole de la vie matérielle de l'univers.

J.-J. AMPÈRE.

UN

HOMME SÉRIEUX.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XXI.

Après la scène dont le jardin du pensionnat avait été le théâtre, Moréal était sorti du petit hôtel de l'avenue Sainte-Marie, en prévenant la portière qu'il viendrait s'y établir le lendemain. Le changement survenu dans la position de Mlle Chevassu prescrivait à son amant un nouveau plan de conduite. L'amour est prompt dans ses résolutions; aussi le vicomte n'eut-il pas besoin de réfléchir longtemps pour prendre un parti.

— J'ai brûlé mes vaisseaux, se dit-il; désormais la maison de Mme de Pontailly m'est fermée sans que celle de M. Chevassu me soit ouverte. Dès-lors il doit m'être égal qu'Henriette soit dans un pensionnat, puisqu'elle n'en sortirait que pour retourner chez sa tante ou chez son père. Pension pour pension, mieux vaut encore

(1) Voyez les livraisons du 15 juin, 1er et 15 juillet, et 1er août.

celle-ci que toute autre, car ici ma tranchée est ouverte, tandis qu'ailleurs peut-être je ne trouverais pas les mêmes facilités. Maintenant ferai-je part de ma découverte à M. de Pontailly et à Prosper? Pas si écolier.

Le vicomte comprenait fort bien que choisir le marquis pour confident, c'était accepter une tutelle; or, tout amant vise à l'émancipation; d'un autre côté, s'ouvrir à l'étudiant, n'était-ce pas se mettre à la merci d'un étourdi dont la mauvaise tête pouvait tout gâter? Entre ces deux écueils, Moréal se décida d'autant plus aisément à garder son secret, qu'en en restant maître il conservait la pleine liberté de ses actions, avantage qu'un jeune homme estime par-dessus tout. Le soir même, il alla chez un tapissier louer les meubles indispensables, et dès le lendemain matin il les fit conduire à son nouveau logement, dont il prit ainsi possession. Il revint ensuite à l'hôtel de Castille, où il avait gardé son petit appartement pour domicile officiel. Comme nous l'avons dit, il y attendit la visite de ses deux alliés et leur montra une réserve impénétrable; mais, dès qu'ils furent sortis, il reprit en toute hâte le chemin de l'avenue Sainte-Marie; l'heure de la récréation approchait, et il avait résolu de faire parvenir à Henriette un second message en dépit de tous les obstacles.

Le belvédère, dont Moréal avait tiré si bon parti la veille, ne pouvait de nouveau, sans une grave imprudence, lui servir de lieu d'observation; dominant le jardin de la maison de Mme de Saint-Arnaud, ce petit pavillon se trouvait tellement en évidence, que paraître à l'une de ses fenêtres, surtout à l'heure de la récréation, c'eût été un infaillible moyen de se faire remarquer et par conséquent surveiller par le pensionnat tout entier. Le vicomte se souciait peu de mettre dans la confidence de son amour une centaine de jeunes filles non moins espiègles que curieuses; il chercha donc, pour y établir son embuscade, un endroit moins exposé à leurs regards malicieux. Le hasard le servit à souhait. A droite de la grille de l'hôtel se trouvait une remise appuyée de flanc contre le mur de la pension; le toit de ce petit bâtiment formait une plate-forme couverte en zinc et entourée d'une balustrade le long de laquelle étaient rangés des lilas, des orangers et des grenadiers en caisses; un escalier extérieur, presque aussi frêle qu'une échelle, conduisait à cette terrasse, où le même architecte, qui dans la construction de l'édifice principal avait ingénieusement associé les styles grec, chinois et gothique, semblait s'être efforcé de reproduire en miniature les jardins suspendus de Babylone; un banc s'y trouvait placé de manière qu'en

s'y asseyant en été, on profitait de l'ombrage des arbres du pensionnat dont l'allée de tilleuls aboutissait précisément à cet endroit. Cette plate-forme paraissait avoir été construite spécialement à l'usage d'un espion ou d'un amoureux. Pourvu qu'on se tînt caché derrière les arbustes qui en garnissaient le pourtour, il était facile d'examiner ce qui se passait dans le jardin voisin sans s'exposer à être vu soi-même; et, à supposer qu'on eût déjà quelque intelligence dans l'intérieur de la pension, rien n'empêchait qu'on n'établît par-dessus le mur une de ces correspondances sentimentales auxquelles suffit pour facteur, en pareille mitoyenneté, une petite pierre dans un billet.

Du premier coup d'œil, Moréal reconnut l'excellence de cette position, et résolut d'y transporter son quartier-général à l'heure de la récréation. Pour se mettre lui-même à l'abri de tout espionnage, il se débarrassa de la vieille portière en la chargeant d'une demi-douzaine de commissions qui devaient la tenir éloignée pendant plusieurs heures. Il découpa ensuite une étroite bande de papier en forme de flèche, et la colla extérieurement sur l'un des vitraux du belvédère, en ayant soin d'en diriger la pointe vers l'allée de tilleuls.

— Cette boussole est trop peu visible pour attirer l'attention, se dit-il alors : la remarquât-on d'ailleurs, personne n'en comprendrait le sens; mais je peux me fier à l'intelligence d'Henriette.

L'heure qui annonçait la fin des études ayant sonné, le vicomte se hâta de monter sur la petite terrasse, et il y resta aux aguets, attendant le résultat de son stratagème. Comme la veille, les jeunes pensionnaires se répandirent joyeusement dans le jardin, et se divisèrent par groupes pour se livrer aux plaisirs de leur âge. Parmi les plus empressées à traverser la pelouse, Moréal reconnut celle qu'il aimait. Recommandée particulièrement par sa tante à la sévérité de la maîtresse du pensionnat, Henriette avait compris qu'au premier grief on userait à son égard d'une rigueur inexorable; tout au moins la mettrait-on en retenue à l'heure de la récréation, et ce châtiment était celui qu'elle redoutait le plus, car pour revoir Moréal il fallait qu'elle pût descendre au jardin. La jeune fille s'appliqua donc à déjouer Mme de Pontailly, en détruisant, par la conduite la plus irréprochable, l'effet de ses malveillantes paroles. Si complète fut sa docilité, si douce son humeur, si exemplaire son application, que Mme de Saint-Arnaud, qui, sur la foi de la marquise, s'attendait à un tout autre début, ne put cacher sa surprise.

— Ou c'est une hypocrite consommée, ou sa tante est injuste à son

égard, dit-elle à l'une des sous-maîtresses, sa confidente ordinaire; qu'en pensez-vous?

La sous-maîtresse était une femme d'esprit, qui, dans l'exercice de ses fonctions modestes, avait trouvé l'occasion de développer sa perspicacité naturelle.

— Les hypocrites n'ont pas ce pur et ferme regard, dit-elle sans hésitation; Mme de Pontailly n'aime pas sanièce. Pourquoi? je l'ignore; mais je parierais que cette antipathie n'a aucun motif légitime.

Henriette traversa le jardin d'un pas léger, et se dirigea vers l'endroit où la veille elle s'était assise avec sa tante. En marchant, elle interrogeait du regard la fenêtre du belvédère, et commençait à s'étonner de la voir complètement immobile; mais, dès qu'elle fut arrivée près du banc, son inquiétude se dissipa. La jeune fille alors aperçut distinctement la petite flèche collée sur l'un des vitraux, et, comme l'avait espéré Moréal, elle comprit aussitôt le sens de cette indication amoureuse. Peut-être était-ce le cas de jouer l'inintelligence ou du moins l'embarras, et parmi les pensionnaires de Mme de Saint-Arnaud plus d'une n'eût pas laissé échapper une occasion si belle de faire honneur à son éducation; mais la passion véritable dédaigne dans son honnêteté ces petites ruses et ces mesquins artifices. Sans hésiter, Henriette prit le chemin que lui désignait l'ingénieuse boussole inventée par le vicomte, et entra sous les tilleuls. Au bout de l'allée, la muraille était recouverte d'une charmille, en ce moment effeuillée par l'hiver. A travers les branches supérieures, la jeune fille aperçut Moréal appuyé sur la crête du mur, au risque de se couper les mains aux formidables tessons de verre qui s'y trouvaient incrustés. Malgré l'éloignement des sous-maîtresses et des pensionnaires, toute parole eût été imprudente, et les deux amans durent se contenter du langage des yeux. Mais le vicomte avait prévu cette contrainte et avisé au moyen d'y remédier. Tout à coup, un ruban à l'extrémité duquel était attaché un billet, se déroula rapidement entre le mur et la charmille. Ce tendre message arriva à sa destination avant d'avoir touché à terre, tant la jeune fille mit de prestesse à s'en emparer. La lettre prise, le ruban ne remonta pas; évidemment l'amoureux écrivain attendait une réponse. Cette présomption embarrassa Henriette sans trop la courroucer. Quoique fine et spirituelle, la fille du député du Nord était tout-à-fait dépourvue de cette matoiserie qu'acquiert, selon Figaro, la femme la plus ingénue pour peu qu'on l'enferme; elle n'avait pas, comme Rosine, sa lettre écrite d'avance. Que faire cependant? Le ruban attendait toujours, et

quelques-unes des pensionnaires qui jouaient à l'autre bout de l'allée pouvaient en s'approchant l'apercevoir. S'il était imprudent de prolonger cette scène, ne serait-il pas cruel de refuser à Fabien une réponse qu'il sollicitait avec une instance si expressive, quoique muette? Par une inspiration soudaine, Henriette détacha le nœud de son fichu et le fixa au ruban, qui remonta aussitôt, chargé de ce frais trésor. Presque au même instant, le son d'une cloche se fit entendre, et Moréal disparut.

C'était à la grille du petit hôtel qu'avait retenti le signal qui venait de troubler la romanesque entrevue des deux amans. Non moins mécontent que surpris de cette interruption, le vicomte traversa la terrasse et se pencha vers la ruelle avec précaution, de manière à ne pas se laisser apercevoir. Il eut lieu tout aussitôt de s'applaudir de sa prudence, car l'importun arrêté devant la grille n'était autre qu'André Dornier. Le journaliste sonna une seconde fois, puis une troisième, en redoublant d'énergie à chaque reprise, sans que Moréal se décidât à se montrer et à lui ouvrir.

— Il est impossible qu'il ait deviné que j'ai loué cette maison, se disait pendant ce temps le vicomte; ce n'est donc pas moi qu'il cherche, et rien ne m'oblige à le recevoir. D'ailleurs, il sait que je loge à l'hôtel de Castille, et, s'il a quelque chose à me dire, il n'a qu'à venir m'y trouver. Là, il peut en être sûr, je ne le laisserai pas sonner deux fois.

En toute autre occasion, Moréal se fût fait un point d'honneur de se mettre à la disposition de son rival, sans s'inquiéter de la part que pouvait avoir à cette rencontre l'hostilité ou le hasard; mais la position délicate où il se trouvait tempéra sa belliqueuse susceptibilité. Se montrer, c'eût été livrer son secret à l'homme le plus intéressé à en abuser; or, en amour pas plus qu'à la guerre, nul n'est tenu de se trahir. Le vicomte se crut donc légitimement dispensé d'accorder à son ennemi un avantage dont celui-ci n'eût pas manqué de profiter sans scrupule, et il resta caché derrière les arbustes de la terrasse, attendant impatiemment le départ de l'importun. Son espérance fut déçue au moment de se réaliser. Après avoir sonné une dernière fois en manière de carillon, Dornier allait enfin se retirer, lorsqu'à l'entrée de la ruelle parut la portière. Pour prouver son zèle à son nouveau maître, la vieille femme avait déployé une activité de jeune fille, et revenait, ses commissions faites, beaucoup plus tôt que Moréal ne s'y était attendu. En apercevant un inconnu devant la grille, elle pressa le pas et arriva bientôt près de lui.

— Que désirez-vous, monsieur? demanda-t-elle alors d'une voix essoufflée.

— Voir la maison, répondit Dornier avec un accent de mauvaise humeur; voilà une demi-heure que je sonne.

— L'hôtel n'est pas à louer, reprit la portière, qui appuya majestueusement sur le mot hôtel.

— Alors, que signifie cet écriteau? demanda le journaliste en montrant la pancarte pendue aux barreaux de la grille.

— C'est moi qui suis fautive, j'aurais dû l'ôter; mais ça ne sera pas long.

La vieille femme tira de son cabas une formidable paire de ciseaux, se dressa sur la pointe de ses galoches, et coupa la ficelle qui attachait l'écriteau; elle prit ensuite dans sa poche une grosse clé, et se mit en mesure d'ouvrir la grille.

— J'ai sonné plusieurs fois sans qu'on vînt m'ouvrir, reprit Dornier; il n'y a donc personne dans cette maison?

La portière regarda le questionneur d'un air défiant, et serra instinctivement les ciseaux et la clé, qui, dans ses mains crochues, pouvaient devenir deux armes assez redoutables.

— Monsieur est peut-être sorti, reprit-elle en grommelant; mais ce n'est pas une raison pour qu'il n'y ait personne à l'hôtel. D'ailleurs, quoiqu'il ne passe pas beaucoup de monde dans l'avenue, nous ne manquons pas de voisins.

Les frais éclats de rire dont retentissait le jardin du pensionnat confirmaient cette assertion, sans toutefois promettre en cas d'alarme un secours bien efficace. Aux regards sournois et à l'attitude martiale de la vieille, Dornier comprit qu'elle croyait voir en lui un de ces honnêtes industriels qui pour s'introduire dans une maison choisissent le moment où elle est déserte; car ce n'est pas aux habitans, mais au mobilier, qu'ils rendent visite. Sans paraître offensé d'un pareil soupçon, le journaliste employa, pour le détruire, un moyen d'ordinaire infaillible.

— Ma brave dame, dit-il en tirant de sa poche une pièce de cinq francs, puisque votre maître est sorti, ne pourriez-vous pas me laisser voir l'hôtel?

La vieille femme n'avait pas prévu cet argument : aussi éprouva-t-elle un moment de perplexité; elle regarda alternativement, d'un air indécis, le tentateur et son offrande propitiatoire, mais à la fin la défiance l'emporta sur l'avarice.

— Ces voleurs sont si malins! se dit-elle; quand nous serons seuls

dans l'appartement, il n'a qu'à sauter sur moi et m'égorger : ça se voit si souvent dans les journaux; je serais bien avancée avec son écu ! — Puisque je vous dis que l'hôtel est loué depuis hier, reprit-elle tout haut, en serrant plus fort que jamais ses armes défensives.

— Mais peut-être est-il à vendre, dit le journaliste, qui laissa tomber négligemment la pièce de cinq francs dans le cabas de la portière.

En dépit de ses soupçons, la vieille fut sensible à la délicatesse de ce procédé; d'un regard moins hostile, elle examina son interlocuteur, et finit par lui trouver une physionomie d'autant plus honnête, qu'à sa cravate étincelait une épingle en brillans, tandis qu'une chaîne non moins splendide serpentait entre les boutonnières de son gilet; un jonc à pomme d'or incrustée de turquoises complétait ce luxe d'orfévrerie, qui, malgré son goût peu châtié, imposa peu à peu à la portière cette sorte de respect que les gens de sa condition éprouvent volontiers pour les apparences de la richesse.

— J'avais la berlue, pensa-t-elle en remettant les ciseaux dans son cabas; c'est un homme très comme il faut.

La physionomie de la vieille s'éclaircit au même instant et prit une expression obséquieuse.

— Je crois en effet, dit-elle, que, si le propriétaire trouvait un prix raisonnable de son hôtel, il se déciderait à le vendre.

— En ce cas, reprit Dornier, ouvrez la porte; car je veux acheter une maison dans ce quartier, et celle-ci pourrait me convenir. Que je m'arrange ou non avec le propriétaire, je ne vous oublierai pas.

Cette habile péroraison acheva de séduire la portière; après y avoir répondu par sa plus belle révérence, elle insinua dans la serrure de la grille la clé qu'elle tenait à la main.

— Vieille bohémienne ! se dit Moréal, qui, de la plate-forme de la remise, n'avait pas perdu un mot de ce dialogue, la voilà qui ouvre la porte, et je vais me trouver bloqué sur cette terrasse comme un blaireau dans son terrier : il est impossible que des fenêtres Dornier ne m'aperçoive pas, et certes je dois faire une sotte figure. La position n'est plus tenable.

Aiguillonné par la crainte du ridicule, le vicomte se hâta de descendre l'escalier de la terrasse, et se présenta inopinément derrière la grille au moment où la portière achevait de l'ouvrir. A la vue de son nouveau maître qu'elle croyait absent, et dont la figure lui parut fort peu débonnaire, la vieille femme se glissa dans sa loge d'un air penaud. De son côté, Dornier, en reconnaissant son rival, ne put

réprimer un mouvement de surprise et de dépit. Au lieu d'avancer, comme semblait l'y inviter la porte ouverte, il resta immobile sur le seuil.

— Si vous le permettez, monsieur, lui dit Moréal avec une politesse hautaine, c'est moi qui vous ferai les honneurs de la maison.

Le journaliste hésita, comme s'il eût craint de tomber dans un piége en acceptant la proposition de son ennemi; mais cette indécision ne dura qu'un instant.

— Il n'est pas homme à m'attirer dans un guet-apens, se dit-il, et, lors même qu'il y aurait quelque danger, je suis trop avancé pour reculer sans honte.

Déterminé à accepter toutes les conséquences de sa démarche, Dornier s'inclina d'un air froid en signe d'acquiescement, et entra dans la cour. Le vicomte referma aussitôt la porte, et, sans ajouter un mot, se dirigea vers la maison. Au moment où ils y arrivaient, la cloche de la grille retentit de nouveau avec fracas : les deux rivaux se retournèrent en même temps, et ce fut avec un égal étonnement qu'à travers les barreaux ils reconnurent la figure cavalière de Prosper Chevassu.

— Messeigneurs, cria l'étudiant avec une emphase dramatique, vous plairait-il de changer le duo en trio?

Déjà la vieille portière avait tiré le cordon. L'élève en droit traversa la cour du pas dont il appartiendrait à un triomphateur de pénétrer dans une ville conquise, et il rejoignit presque aussitôt Moréal et Dornier, qui, pour l'attendre, s'étaient arrêtés sur le perron.

XXII.

Quoique fort contrarié de ces visites aussi importunes qu'inattendues, le vicomte remplit avec une irréprochable politesse les devoirs de l'hospitalité, et il introduisit les deux jeunes gens dans un petit salon où le matin il avait fait placer la meilleure partie de ses meubles.

— Commençons par le commencement, dit Prosper avec gravité; chez qui sommes-nous?

— Chez moi, répondit Moréal en avançant des fauteuils.

— En ce cas, reprit l'étudiant d'un air piqué, vous pouvez vous vanter de jouer admirablement la comédie. C'est un talent; mais il me semble que vous auriez pu vous dispenser de l'exercer à mes dépens, et surtout à ceux de mon oncle.

— Vous me pardonnerez, j'espère, ma réserve, lorsque je vous en aurai expliqué les motifs.

— Soit; nous déviderons cet écheveau-là plus tard; en ce moment, ne compliquons pas la discussion. Puisque vous êtes chez vous, votre présence ici se justifie d'elle-même; mais la vôtre, monsieur Dornier, me paraît un peu plus difficile à expliquer.

— Pas plus que la vôtre, je crois, mon cher Prosper, répondit le journaliste avec un sourire contraint.

L'étudiant redoubla de solennité.

— Je croyais vous avoir prévenu, reprit-il, que vous ne deviez plus compter sur mon amitié. Dès-lors toute épithète affectueuse devient déplacée entre nous.

— Comme il vous plaira, répliqua Dornier sans cesser de sourire; si vous ne m'aimez plus, je vous aime toujours, et je saurai attendre avec patience la fin de votre caprice.

— D'abord, veuillez répondre à une question que j'ai le droit de vous adresser, car c'est ma sœur qui est la cause innocente de tout ceci. Que venez-vous faire chez M. de Moréal? Je ne suppose pas que vous soyez devenu son ami.

— Je reconnais que la supposition serait hasardée, dit le journaliste d'un air sardonique.

— Dois-je croire alors qu'oubliant la promesse que vous avez faite avant-hier à mon oncle, vous venez ici dans une intention hostile?

— Supposition aussi mal fondée que la première.

— Expliquez-vous, morbleu! Puisque le mot de l'énigme n'est ni paix ni guerre, je renonce à le chercher.

— Je me joins à M. Chevassu, dit sérieusement le vicomte, pour vous prier de nous dire à quoi je dois l'honneur de recevoir votre visite.

Pendant cette discussion préliminaire, Dornier avait recouvré sa présence d'esprit habituelle. Promenant sur les deux alliés un regard tranquille, il répondit avec une sorte de légèreté insouciante :

— Messieurs, aux termes où nous en sommes, il faut de la franchise; j'espère que vous serez contens de la mienne. Pour répondre catégoriquement à vos questions, je vous dirai que je ne suis venu dans ces lointains parages ni à titre d'ami ni à titre d'ennemi.

— A quel titre donc, de par tous les diables? s'écria impatiemment l'étudiant.

— A titre d'amoureux, si vous le trouvez bon, reprit Dornier

avec un flegme inaltérable. La démarche, mon cher Prosper, je dis cher quand même, vous paraîtra peut-être un peu pastorale, car, don Juan que vous êtes, vous professez un magnifique dédain pour les enfantillages du cœur; mais M. de Moréal aura sans doute plus d'indulgence pour une faiblesse dont il n'est pas exempt lui-même.

— Monsieur, dit le vicomte, je ne vois pas ce qu'il y a de commun...

— Entre votre conduite et la mienne? Ou je me trompe fort, ou elles se ressemblent beaucoup : seulement, ce que je voulais faire aujourd'hui, vous avez eu le bon esprit de le faire hier; voilà toute la différence, et, par malheur pour moi, elle est à votre avantage.

— Vous avez juré de me faire perdre patience, s'écria Prosper; qu'a fait hier M. de Moréal, et que vouliez-vous faire aujourd'hui?

— Cela commence sa troisième année de droit! reprit Dornier en affectant de hausser les épaules; allons, puisqu'il faut tout vous expliquer comme à un enfant, écoutez et profitez. Si je commets quelque erreur, M. de Moréal voudra bien m'en avertir; mais il n'est pas probable que je lui donne cette peine.

L'aplomb railleur avec lequel s'exprimait le journaliste surprit ses auditeurs, quelque haute idée qu'ils eussent déjà de son assurance.

— L'effronté coquin! telle fut la pensée qu'échangèrent par un regard le vicomte et l'étudiant.

— Voici l'idylle, continua Dornier, qui, en remarquant cette pantomime offensante, redoubla d'ironie; Théocrite n'a rien écrit de plus naïf. Cet agréable séjour touche aux lieux habités par l'être charmant dont nous nous disputons le cœur, M. de Moréal et moi; c'est dire qu'il possède un attrait auquel nous ne pouvions décemment résister ni l'un ni l'autre. S'enivrer de l'air que respire l'objet aimé, quoi de plus balsamique? Pour moi, je m'empresse, et, sur la foi d'un écriteau fallacieux, je conçois l'espoir de m'emparer de la position; mais, ô déception douloureuse! la place est prise. Plus alerte que moi, mon heureux rival l'occupe depuis vingt-quatre heures. Me voici donc vaincu sans coup férir, et il ne me reste qu'à battre en retraite, à moins que M. de Moréal n'ait la générosité de me céder tout ou partie de son bail, ce qu'à vrai dire je n'ose espérer.

A ces mots, Dornier s'inclina d'un air de persiflage vers le vicomte; ne recevant pas de réponse, il se leva et tira sa montre.

— Le charme de la conversation me fait oublier que je dîne dehors, ajouta-t-il négligemment; trouverai-je un cabriolet dans ces contrées hyperboréennes?

— Un instant, dit Prosper Chevassu; je veux croire que, lorsque

vous avez sonné à la porte de cette maison, vous ignoriez que M. de Moréal y demeurât. Ainsi, glissons sur ce chapitre; mais j'ai une autre explication à vous demander.

— Parlez, mon cher Prosper, dussiez-vous me faire manquer à mon dîner.

— Est-il vrai que mon père vous ait remis hier cinquante mille francs? reprit l'étudiant en regardant d'un œil farouche son ancien ami.

— Parfaitement vrai, répondit avec calme le journaliste.

— Est-il vrai que ma tante vous ait donné une pareille somme?

— Donné, non; je n'aurais pas accepté un don de cette nature; c'est confié qu'il faut dire.

— Peu importe; toujours est-il que vous êtes en ce moment détenteur de cent mille francs qui appartiennent à ma famille.

— Détenteur bien malgré moi, je vous assure. Un dépôt de cette valeur est très gênant, pour moi surtout qui demeure dans un hôtel garni. Je suis obligé de porter cette somme dans mon portefeuille, et il me tarde fort d'en être débarrassé.

— Qui vous empêche de vous en débarrasser aujourd'hui même? dit avec vivacité l'étudiant.

— Comment cela? demanda Dornier un peu surpris.

— Rien de plus simple. Je suis l'héritier de mon père et, selon toute apparence, de ma tante; l'argent que vous avez entre les mains doit donc un jour m'appartenir.

— Vous oubliez mademoiselle votre sœur.

— Ma sœur et moi ne faisons qu'un en ceci, et nos intérêts sont communs. La qualité de dépositaire n'est sans doute pas incompatible avec celle de propriétaire futur, et je suis prêt à me charger du fardeau qui vous paraît si pénible. Puisque vous avez les cent mille francs dans votre portefeuille, remettez-les-moi; je vais vous en donner un reçu.

Dornier hocha la tête en souriant d'un air faux.

— Ce n'est pas tout-à-fait ainsi que se traitent les affaires, dit-il enfin. Dieu sait que je serais ravi d'être déchargé de ce dépôt, mais, pour cela, il faut l'agrément des personnes de qui je l'ai reçu.

— Croyez-vous que mon père ou ma tante ait moins de confiance en moi qu'en vous? s'écria Prosper, prêt à s'emporter.

— Loin de moi une pareille idée, reprit le journaliste avec un accent doucereux; votre père vous considère comme un autre lui-même, et vous êtes le favori de madame votre tante; cela me paraît évident.

— Pas de mauvaises plaisanteries.

— Est-ce plaisanter que de parler des sentimens que vous avez su inspirer aux personnes de votre famille?

— Brisons là, et répondez-moi. Quelle objection sérieuse opposez-vous à ma proposition?

— Une seule : c'est que, chargé d'un mandat, je dois l'exécuter conformément aux intentions de ceux qui me l'ont confié.

— Ainsi vous voulez garder ces cent mille francs?

— A mon grand regret, je vous le répète, car ils m'embarrassent beaucoup.

Prosper fut sur le point d'éclater, mais il se contint et n'exprima son incrédulité que par un rire amer.

— J'en appelle à M. de Moréal, reprit Dornier sans paraître ému de cette muette insulte : je doute qu'il comprenne autrement que moi les devoirs d'un dépositaire. Que M. Chevassu et Mme de Pontailly me disent de vous remettre cet argent, vous le recevrez à l'instant même; jusque-là j'en suis responsable envers eux, et, au risque de vous déplaire, je dois le conserver.

Dornier salua le vicomte et l'étudiant avec la froide dignité d'un homme qui se croit le droit de mépriser de frivoles offenses; puis il sortit de la chambre et bientôt après de la maison.

— Que dites-vous de ce drôle? s'écria Prosper, qu'avait un instant déconcerté ce majestueux départ.

— En droit, il a raison, répondit le vicomte.

— Au diable le droit! belle autorité à citer à un homme qui a perdu cinq inscriptions sur huit.

— Un dépôt est un dépôt; on ne peut pas s'en dessaisir à l'insu du propriétaire.

— Chicane! interrompit brusquement l'étudiant; certes je ne m'attendais guère à vous voir prendre le parti de ce coquin, oui, de ce coquin, je le dis sans le moindre scrupule, car j'ai lu dans son regard hypocrite l'avenir réservé à ces pauvres cent mille francs. Rappelez-vous ce que je vous dis, Moréal; le journal tombera dans l'eau, et il ne rentrera pas un centime dans la bourse de mon père ni dans celle de ma tante.

— Je le crois comme vous, dit le vicomte en souriant.

— Et c'est avec ce magnifique sang-froid que vous prenez la chose! Songez cependant que, si vous épousez ma sœur, vous serez de moitié dans la catastrophe.

— A ce prix, j'accepterais de plus grands malheurs.

— A votre aise, amant désintéressé; mais laissons ce sujet, qui m'irrite malgré moi. Voulez-vous que je vous raconte comment j'ai découvert votre gîte?

— J'allais vous en prier, répondit Moréal, qui pensa que le meilleur moyen d'abréger la visite de l'élève en droit était de lui céder la parole.

— Écoutez, reprit Prosper en riant d'un air content de lui-même, vous êtes un rusé diplomate, mais vous allez être forcé de convenir que je ne m'entends pas trop mal non plus à conduire ma barque. En vous quittant vous et mon oncle, il y a quelques heures, j'avais un projet dont je ne voulais vous faire part qu'en cas de succès. Sans retard je le mets à exécution. Il était quatre heures; je vais chez ma tante; elle venait de rentrer, et sa voiture était encore dans la cour : c'est ce que j'espérais. Le cocher dételait les chevaux; je m'approche d'un air candide et lui dis : Dominique, vous savez que mon oncle m'a donné Léporello? — Je sais cela, monsieur, répond l'esclave; vous pouvez vous flatter que ce n'est pas la plus mauvaise bête de l'écurie. — Mais, dis-je, est-il vrai, comme mon oncle l'assure, que Léporello soit à deux fins, et puisse aller au cabriolet? — Il rue un peu dans le brancard, mais il s'y fera. — Eh bien! Dominique, savez-vous ce qu'il nous faut faire? Si ma tante ressort, ce ne sera pas avant neuf heures, et jusque-là votre service est fini. Attelez Léporello au cabriolet de mon oncle, et allons faire une petite promenade pour l'essayer : je serais bien aise de prendre une leçon d'un homme aussi habile que vous. Je mentais bassement, car, pour conduire cabriolet ou tilbury, je n'ai besoin des leçons de personne; mais tout cocher est un animal plein d'orgueil, et j'attaquais celui-ci par son faible. Il mord à l'hameçon, et en cinq minutes le cabriolet est prêt. — Où allons-nous? me demande alors maître Dominique. C'est là que je l'attendais. — Au fait, où allons-nous? dis-je à mon tour sans avoir l'air d'y entendre malice; mais j'y songe, j'ai quelque chose à dire à ma sœur, menez-moi à sa pension. Hein! n'était-ce pas bien joué?

— Vous saviez donc que Dominique connaissait l'adresse de cette pension?

— N'était-ce pas lui qui avait dû y conduire ma tante, si elle y était allée, chose à peu près certaine? Vous comprenez qu'il me répugnait d'interroger un domestique; mais de cette manière j'apprenais tout. Dominique, de son côté, n'en demande pas davantage, et nous voilà partis. La traversée n'a pas été sans orages; Léporello, c'est-à-dire Tribonien, ruait à tout briser, Dominique jurait comme un pan-

dour, et moi je riais dans ma barbe en pensant à la mine de ma tante lorsqu'elle apprendrait mon coup de maître. Bref nous finissons par arriver sains et saufs devant la maison de Mme de Saint-Arnaud. J'en savais assez. — Je verrai ma sœur un autre jour, dis-je alors à mon honnête conducteur; retournons chez mon oncle. Nous rebroussons chemin, et déjà nous étions à deux ou trois cents pas du pensionnat, lorsque tout à coup j'avise, rasant les maisons, le nez dans la cravate, sombre et voûté comme un traître de mélodrame, devinez qui?

— Dornier?

— En chair et en os. Je m'enfonce dans le cabriolet pour éviter d'être aperçu, mais la précaution était superflue; notre homme était tellement absorbé dans ses réflexions, qu'à coup sûr il ne voyait rien de ce qui se passait autour de lui. Je ne dis mot, mais au bout d'un instant je descends de cabriolet et congédie Dominique. Je suis Dornier à la piste, ayant soin de me tenir à une distance prudente; je le vois bientôt passant et repassant devant le pensionnat, de l'air d'un homme qui médite une escalade. Il finit par entrer dans la ruelle, je m'y glisse après lui; il s'arrête devant la grille de cette maison, je me tapis dans l'enfoncement d'un vieux mur; il sonne, et alors, ma foi, je n'aurais pas donné ma place pour une stalle à l'Opéra. Vous étiez tous deux à peindre.

— Vous m'avez donc vu?

— Parbleu! de la place où j'étais, je vous prenais en écharpe malgré votre retranchement d'orangers et de grenadiers, et je ne perdais pas un seul de vos mouvemens. La scène était vraiment curieuse. Dornier au rez-de-chaussée, comme le renard de la fable, vous perché comme le corbeau, mais gardant mieux votre fromage; l'un sonnant à tour de bras et jurant tout haut, l'autre se tenant coi et pestant tout bas. Je ne sais en vérité lequel était le plus amusant.

— Mais qu'avez-vous dû penser? demanda Moréal en partageant de bonne grace la gaieté de l'étudiant.

— Dans le premier moment, répondit Prosper, lorsque j'ai reconnu à travers les branches du bosquet aérien votre tragique physionomie, j'ai cru naïvement que vous aviez donné rendez-vous à Dornier dans ce lieu retiré pour vous couper la gorge à petit bruit, et même je trouvais le procédé un peu sournois; mais votre obstination à ne pas ouvrir m'a bientôt désabusé : alors je n'ai plus rien compris du tout à l'aventure, et c'est pour en pénétrer le mystère qu'à mon tour j'ai sonné à la grille.

— Maintenant votre curiosité doit être satisfaite, reprit le vicomte,

qui n'osait dire ouvertement à l'étudiant qu'il le verrait avec reconnaissance abréger sa visite.

— Pas tout-à-fait, répondit Prosper d'un air railleur : tant que Dornier a été là, je me suis conduit envers vous avec la générosité la plus rare; pas un mot, pas un geste, pas une question. Je me serais fait scrupule de vous interroger devant votre rival; mais, à présent qu'il est parti, vous devez comprendre que la chose ne se passera pas sans une petite explication.

— Au diable l'étourdi ! se dit Moréal; il ne s'en ira pas; que doit penser Henriette de ma brusque disparition ?

— Ah ! monsieur le vicomte, poursuivit l'élève en droit avec un redoublement d'ironie, voilà comme vous abusez de la candeur d'un vieillard respectable, et de celle d'un jeune homme dont vous vous dites l'ami. Et vous espérez sans doute jouir en paix du succès de votre tartuferie? Parbleu ! vous avez compté sans votre hôte.

Prosper se leva résolument.

— Voyons d'abord l'état des lieux, dit-il en ouvrant une fenêtre.

L'étudiant aperçut à six pieds de distance une grande muraille qui barra le passage à sa curiosité.

— Ce doit être le mur de la pension, reprit-il après avoir cherché à s'orienter.

— Clôture fort respectable, comme vous voyez, dit Moréal, qui dissimulait de son mieux son impatience.

— Sans doute, répondit Prosper en levant les yeux vers le chaperon de la muraille; du verre cassé, des clous fichés par la tête, tout un système de chevaux de frise; je vois que Mme de Saint-Arnaud entend assez passablement l'art des fortifications. Mais de ce rez-de-chaussée on ne peut juger l'ensemble de l'ouvrage; montons au premier étage.

— A quoi bon?

— A voir la garnison de cette redoutable forteresse; elle est fort gaie, à ce qu'il paraît.

Les cris joyeux des jeunes pensionnaires retentissaient en effet sans interruption, et, depuis que la fenêtre était ouverte, on les entendait distinctement.

— Là-haut comme ici, vous ne verrez qu'un vieux mur, dit Moréal, dont la mauvaise humeur se contraignait avec peine.

— A d'autres, repartit l'étudiant avec un rire moqueur; à quoi servirait ce délicieux belvédère que j'ai admiré depuis la ruelle? Il m'a rappelé la terrasse d'où le saint roi David contemplait Bethsabée.

— Vous êtes fou, dit le vicomte en haussant les épaules.

— Non, mais je vois clair. Montez-vous avec moi?

— Quel enfantillage!

— Vous refusez? Comme il vous plaira.

L'étudiant ouvrit une des portes du petit salon, se retrouva dans le vestibule, et se mit à gravir d'un pas leste l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur.

— Prosper, pas d'extravagance, s'écria Moréal en se précipitant sur ses pas.

— Soit; mais alors montrez-moi le chemin.

— Suivez-moi donc, entêté; si vous refusez d'entendre raison, du moins n'oubliez pas toute prudence.

— Où voulez-vous me mener? demanda l'étudiant après avoir descendu l'escalier.

— Sur la terrasse qui est à côté de la grille; nous y serons moins exposés à être vus qu'au belvédère.

— J'aurais dû me douter que c'était là votre affût, dit Prosper en riant de l'air dépité de son compagnon.

Un instant après, les deux jeunes gens, l'un fort gai, l'autre assez maussade, étaient embusqués derrière les arbustes de la petite plate-forme.

— Surtout ne vous montrez pas, dit le vicomte, qui redoutait l'étourderie du frère d'Henriette.

La recommandation n'était pas inutile. A l'aspect du joyeux essaim qui bourdonnait, voltigeait, tourbillonnait à travers le jardin de la pension, Prosper Chevassu entra dans un transport d'enthousiasme.

— Le joli corps de ballet! s'écria-t-il en joignant les mains; voilà de vraies sylphides. Qu'on ne me parle plus des danseuses de théâtre; le bonhomme Boileau a raison :

> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Vive la nature! à bas l'Opéra!

— Parlez moins haut, dit Moréal.

— Quand même on m'entendrait? Je suis prêt à leur dire que je les trouve charmantes. Cette grande brune, par exemple, qui joue au volant, ne dirait-on pas une reine? Dans sa main, la raquette semble un sceptre. Quelle pose majestueuse, quelle ampleur de gestes, quelle fière cambrure! Près d'elle, Fanny Elsler aurait l'air d'une petite bourgeoise.

— Soit, mais ne vous avancez pas tant; on pourrait vous apercevoir.

— Il me semble que je suis bon à voir, répondit l'étudiant en caressant avec complaisance sa barbe naissante. Ah! la jolie blonde! là sur la pelouse, celle qui court après une petite fille. Mlle Taglioni a moins de grace et de légèreté. Laquelle aimez-vous le mieux, de la brune ou de la blonde?

— J'aime mieux votre sœur, répondit le vicomte en souriant.

— A propos, ma sœur que j'oubliais! Comment se fait-il qu'elle ne soit pas dans le jardin? J'ai beau regarder, je ne la vois pas.

Dans une réunion de belles personnes, ce n'est jamais sa sœur qu'un jeune homme de vingt ans distingue en premier lieu. Henriette, que son frère cherchait du regard sans la trouver, n'était cependant nullement invisible, et, dès le premier instant, Moréal l'avait aperçue. Solitairement assise sur l'un des bancs de l'allée de tilleuls, la jeune fille tournait les yeux vers la muraille en haut de laquelle son amant lui était apparu.

— Elle semble triste et inquiète, se dit le vicomte; sans doute elle ne peut s'expliquer ma conduite. Sans cet insupportable écolier, je l'avertirais que je suis là. Mais, si je me montre, il en fera autant; et que pensera-t-elle en voyant son frère? Devinera-t-elle qu'il m'a été impossible de me débarrasser de lui, et que c'est malgré moi qu'il est mon confident?

Craignant de commettre une imprudence s'il se montrait, Moréal, toutefois, ne put résister au désir de calmer l'apparente inquiétude d'Henriette. Sans avancer la tête à travers la charmille, il en agita les branches. Jamais signal télégraphique n'obtint une réponse plus prompte. La jeune fille se leva soudain, et l'anxiété peinte sur ses traits fit place à un malicieux sourire; pour punir son amant de sa longue absence, elle lui tourna le dos et s'éloigna, mais cette bouderie ne dura que jusqu'au bout de l'allée; bientôt elle revint sur ses pas, et déjà elle n'était plus qu'à quelque distance de la charmille, lorsque son frère l'aperçut.

— Ah! voilà enfin Mlle Henriette, s'écria l'étudiant; quelle œillade assassine elle dirige de ce côté!

— Prosper, dit le vicomte, je vous en prie, ne vous montrez pas.

— Peste! je ne lui connaissais pas ce regard-là. Savez-vous qu'elle est jolie, ma sœur? aussi jolie que la grande brune.

— Mille fois davantage.

— Voilà l'exagération de l'amour. Il paraît que Mlle Henriette

trouve un grand charme aux bouteilles cassées qui embellissent ce mur, car, depuis que je l'ai aperçue, elle n'en a pas détourné les yeux. Elle les baissera, morbleu!

— Qu'allez-vous faire? s'écria Moréal en retenant son compagnon par le bras.

— Belle demande! dire bonjour à ma sœur. Doutez-vous que cela ne lui fasse plaisir?

— Elle ne s'attend pas à vous voir, et la surprise....

— C'est-à-dire que vous prétendez me faire assister débonnairement à cette charmante scène à l'espagnole sans me laisser placer le plus petit mot dans la conversation. Désolé de vous déplaire, mon cher vicomte, mais je n'aime pas les rôles muets.

— Vous allez effrayer votre sœur.

— C'est ce que je veux. Vingt fois elle m'a défié de lui faire peur; nous allons voir à l'épreuve ce grand courage.

Par un mouvement imprévu, Prosper se débarrassa de l'étreinte du vicomte, et, se penchant sur le mur, il écarta brusquement la charmille. A la vue de son frère, dont la physionomie affectait une expression fulminante, Henriette s'arrêta, aussi troublée que si elle eût aperçu à travers le branchage le museau d'un tigre à jeun. Enchanté de l'effet qu'il venait de produire, l'étudiant reprit l'air enjoué qui lui était naturel, et faisant de ses deux mains un porte-voix :

— Avoues-tu que tu as eu peur? cria-t-il sans s'inquiéter que d'autres que sa sœur pussent l'entendre.

Au lieu de répondre, la jeune fille se sauva, rougissant de confusion, et fort courroucée contre son amant, qu'elle croyait complice de l'espièglerie de Prosper.

— Vous m'êtes témoin qu'elle a eu une peur atroce, dit l'étudiant, qui se retourna radieux vers son compagnon; c'est que la chose est importante. Nous avions parié un châle contre un sabre turc. J'ai gagné, c'est évident. — Tu sauras que tu me dois un sabre turc, poursuivit l'étourdi d'une voix éclatante, en passant de nouveau la tête à travers la charmille.

Henriette avait disparu; mais plusieurs pensionnaires, attirées par cette voix masculine qui venait effrontément troubler leurs ébats, montrèrent çà et là parmi les arbres leurs figures curieuses. Il y eut dans le jardin un moment d'émotion générale qui gagna les sous-maîtresses et Mme de Saint-Arnaud elle-même. Bientôt un groupe composé de trois femmes à figures revêches se dirigea vers le mur derrière lequel étaient postés les deux jeunes gens.

— Voici la vieille garde, fit Prosper en riant; je crois que je puis battre en retraite sans humiliation.

— Mais retirez-vous donc; elles vont vous voir, dit le vicomte de plus en plus contrarié.

— Il est trop tard, elles m'ont vu, et maintenant l'honneur m'ordonne de subir leur feu.

Mme de Saint-Arnaud, qui précédait d'un pas ses compagnes, s'arrêta en arrivant près du mur, prit son attitude la plus imposante, et levant sur l'étudiant un regard de majestueuse indignation :

— Cette conduite est indigne d'un jeune homme bien élevé, dit-elle; si je connaissais monsieur votre père, je lui adresserais mes plaintes.

— Madame, répondit Prosper d'un air de vénération, depuis longtemps la réputation de votre maison était venue jusqu'à moi, et je n'ai pu résister au désir de m'assurer par mes propres yeux qu'elle n'était pas usurpée. Maintenant j'ai vu, et je suis prêt à soutenir contre tout venant que vous avez parmi vos pensionnaires les plus charmantes personnes de Paris.

— Faites rentrer ces demoiselles, dit aux sous-maîtresses Mme de Saint-Arnaud, outrée de cet audacieux langage.

— Eh quoi! madame, reprit l'étudiant toujours profondément respectueux en apparence, seriez-vous assez cruelle pour abréger la récréation de ces demoiselles, parce qu'il se trouve à quelques pas d'elles un humble adorateur de leur beauté?

Au lieu de répondre, Mme de Saint-Arnaud, effarouchée commé une poule à la vue d'un milan, se hâta de rassembler les jeunes filles confiées à sa garde; un instant après, le jardin était désert.

— Vous voilà content, dit Moréal à Prosper; cette belle équipée fera peut-être supprimer la récréation.

— Bah! en attendant, j'ai produit un certain effet. Avez-vous remarqué que, lorsque j'ai parlé de mon adoration pour la beauté, la majestueuse brune a souri. C'est qu'en parlant je la regardais, et elle a compris que le compliment était pour elle.

— Où cela vous mènera-t-il?

— A charmer les ennuis de mon rôle de confident. Vous ne vous attendez pas, j'espère, à ce que j'assiste les bras croisés à vos prouesses sentimentales.

— Qui vous dit d'y assister? s'écria brusquement Moréal.

— Mon devoir de frère, répondit avec gravité l'étudiant. Croyez-vous que je vais naïvement vous laisser ici à deux pas d'Henriette?

— Vous craignez peut-être que je ne prenne d'assaut le pensionnat, reprit le vicomte en riant d'un rire forcé.

— Pourquoi non? La place est forte, j'en conviens, et, à franchir les murs, on risquerait de jouer le rôle de Régulus dans son tonneau; mais l'amour est parfois si endiablé! Non, mon maître; que cela vous convienne ou non, vous resterez sous mon immédiate surveillance.

— Vous voulez donc vous établir ici?

— Précisément. Dès aujourd'hui je deviens votre commensal. A la vérité, le faubourg du Roule est un peu loin de l'école de droit; mais un homme qui a perdu cinq inscriptions sur huit peut bien en risquer une de plus. D'ailleurs je vais avoir un tilbury.

— Mais que dira votre père?

— Il n'en saura rien.

— Et votre oncle?

— Il en a fait bien d'autres dans sa jeunesse. Ce sera charmant, continua Prosper en se frottant les mains; tandis que vous serez en contemplation devant Henriette, car ce sera de la contemplation pure, j'essaierai de conquérir le cœur de la belle brune par le charme de ma physionomie et la grace de mes attitudes; de loin on assure que je ne suis pas mal. De plus nous aurons un piano, et nous leur chanterons nos duos les plus triomphans. L'oreille est le chemin du cœur, et toutes les femmes aiment les belles voix d'homme. Je pourrais même apporter mon cornet à piston, mais c'est un instrument qui rappelle le bal masqué, et il n'est peut-être pas tout-à-fait assez sentimental pour la circonstance. Qu'en dites-vous?

— Je dis qu'en attendant la réalisation de ces agréables projets, nous ferions bien d'aller dîner.

— Vous avez raison, allons dîner. A demain, charmantes houris.

Prosper joignit les doigts sur ses lèvres et adressa vers la pension un simulacre de baiser. Un instant après, Moréal envoya la vieille portière chercher une voiture à la barrière du Roule, et les deux amis se firent conduire au Palais-Royal.

XXIII.

Le même jour, M. Chevassu se promenait à grands pas dans son cabinet, le front ridé de soucis et les lèvres plissées par un sourire amer. Le député du Nord éprouvait en ce moment une des mille

angoisses auxquelles sont exposés les ambitieux. Le matin même, il avait appris qu'il se signait à Douai une pétition destinée à attaquer la validité de son élection, et certaines petites irrégularités dans les opérations du collége lui donnaient lieu de craindre que la démarche de ses ennemis politiques ne fût couronnée d'un plein succès.

— Les cerveaux étroits! disait-il avec indignation; les ânes bâtés! Un seul homme peut-être est capable de relever aux yeux de la France l'ancienne réputation de l'Athènes du nord, et ils s'acharnent à lui barrer le chemin! Nous n'avons pas la même opinion, disent-ils; et qu'importe? Ici la question de l'honneur du pays ne devrait-elle pas l'emporter sur toutes les considérations d'une politique mesquine? Si, comme ils le prétendent, ils avaient à cœur les intérêts, j'oserai dire plus, la gloire de la ville de Douai, loin de se poser vis-à-vis de moi en adversaires stupides, ils se seraient fait un devoir de me donner leurs voix; mais l'envie, la pâle envie!

Le soliloque de M. Chevassu fut interrompu par André Dornier, qui tout à coup entra dans l'appartement d'un air fort agité.

— Vous savez la nouvelle? lui dit le député sans interrompre sa promenade; on attaque mon élection.

— La chose est grave, répondit le journaliste, moins grave pourtant que celle que je vais vous apprendre.

— Que peut-il y avoir de plus sérieux que cette pétition infernale? C'est, m'écrit-on, le procureur-général lui-même qui l'a rédigée.

— Il défend sa place.

— Qu'il se tienne bien! Si une fois je parviens à mettre la main sur lui... Mais qu'avez-vous encore à me dire?

— On veut enlever Mlle Henriette, dit Dornier, dont la souple physionomie exprimait en cet instant autant de trouble qu'il avait montré de sardonique impassibilité quelques momens auparavant.

— Enlever ma fille? s'écria M. Chevassu en s'arrêtant brusquement.

— Et ce qu'il y a de plus odieux, ce que vous refuserez de croire, ce que j'ose à peine vous dire...

— Eh bien?

— Non, je crains de blesser trop cruellement votre cœur.

— Expliquez-vous, Dornier, je le veux.

— C'est vous qui l'exigez!

— Je l'exige.

— Eh bien! il paraît certain que votre fils est du complot.

— Prosper enlever sa sœur? Allons donc! cela n'a pas le sens commun.

— Plût au ciel! Mais malheureusement les apparences justifient mes craintes. En ce moment même, M. de Moréal et Prosper sont embusqués dans une petite maison déserte attenant au pensionnat de Mme de Saint-Arnaud. Il y a là-dessous une machination infernale digne des beaux jours de la régence. Du repaire dont je vous parle il est facile de s'introduire pendant la nuit dans le jardin de la pension. Tel est sans aucun doute le projet de ce noble vicomte, et, s'il n'est pas question d'un enlèvement, de quoi donc s'agit-il, grand Dieu!

—Prosper avec M. de Moréal? reprit le député surpris; ils se voient donc maintenant?

—Amis intimes depuis trois jours, grace à M. de Pontailly.

—Ce vieux voltigeur de Coblentz a juré de me contrecarrer en tout. Je n'entends pas que mon fils fréquente des hobereaux. C'est déjà bien assez d'en avoir un dans ma famille.

—Si vous n'y mettez ordre, vous en aurez deux; car, poursuivit Dornier d'une voix hypocrite, quoique les annales de l'ancien régime nous attestent que l'honneur d'une famille bourgeoise paraît souvent moins que rien aux yeux de certains gentilshommes, je veux croire que M. de Moréal...

—M. de Moréal a demandé ma fille en mariage, interrompit sèchement M. Chevassu, et je suis sûr qu'il tiendrait à grand honneur une alliance avec moi.

—Si l'on juge de ses vues ultérieures par les moyens qu'il emploie, on peut douter pourtant de la loyauté de ses intentions.

—Je ne puis croire au projet que vous lui supposez. Un enlèvement de mineure; c'est fort grave. Un homme, à moins d'avoir perdu la tête, ne se joue pas ainsi du code pénal.

—Le code pénal ne dort-il pas toujours en pareil cas? répondit Dornier en attachant sur le père d'Henriette un regard pénétrant.

—Je saurais bien le réveiller, dit le député avec véhémence.

—Non, mon cher monsieur, vous n'en ferez rien, reprit le journaliste d'une voix mielleuse; je vous connais mieux que vous ne vous connaissez vous-même. Vous êtes le meilleur des hommes, et la tendresse paternelle imposerait silence à votre juste indignation.

—Je vous dis que je poursuivrais à outrance l'homme coupable d'un tel attentat.

—Où cela vous mènerait-il? A déshonorer votre fille pour le faible plaisir de faire enfermer son ravisseur. Non, vous dis-je. Un homme sensé, un homme honorable, enfin un homme comme vous accepte, quelque pénible que cela puisse lui paraître, le fait qu'il n'a pas su

prévenir. En pareil malheur, un père est toujours faible : il ne se venge pas, il pardonne.

M. Chevassu se remit à marcher à grands pas d'un air soucieux.

— Il y a du vrai dans vos paroles, dit-il au bout d'un instant; le remède serait pire que le mal. Peut-être pardonnerais-je, non par faiblesse, comme vous paraissez le supposer : Dieu merci, ce n'est pas le caractère qui me manque, mais par raison; car enfin un père qui aime ses enfans comme j'aime les miens s'efforce de cacher leurs fautes au lieu de les publier.

— Brave homme! se dit ironiquement Dornier; je le vois déjà me pressant sur son cœur lorsque je lui ramènerai sa colombe.

— Ma sœur sait-elle ce qui se passe? demanda le député après avoir quelque temps réfléchi.

— Pas encore. J'ai voulu avant tout vous avertir.

— Vous avez bien fait. Mais ma sœur est une femme de bon conseil, et, tout en conservant ma pleine liberté d'action, j'aime assez prendre ses avis. Après dîner, nous irons chez elle.

En apprenant que M. de Moréal était déjà parvenu à se rapprocher d'Henriette, Mme de Pontailly sentit redoubler le furieux dépit qu'elle éprouvait depuis la veille.

— Votre fille ne peut pas rester dans cette pension, dit-elle à son frère lorsque Dornier eut achevé son récit; déjà je savais que l'éducation y est fort négligée.

— Mais c'est vous-même qui m'avez adressé à Mme de Saint-Arnaud, lui fit observer le député.

— J'ai eu tort, ou, pour mieux dire, j'ai été trompée. Maintenant je crois me rappeler qu'une des pensionnaires de Mme de Saint-Arnaud a disparu mystérieusement il y a quelques années. On a parlé d'un enlèvement : il serait assez fâcheux que notre famille fournît un pendant à cette ridicule aventure.

— Où mettre Henriette? dit M. Chevassu; voulez-vous la reprendre?

La marquise sourit d'un air pincé.

— Vous me permettrez, dit-elle, de décliner une pareille responsabilité. La surveillance d'une jeune fille aussi romanesque et aussi indocile que Mlle Henriette exige un soin dont je me déclare humblement incapable. D'ailleurs, je ne me soucie pas d'introduire la guerre civile dans ma maison.

— La guerre civile, madame! s'écria Dornier.

— Le mot est peut-être un peu trop grandiose, appliqué à de petites mésintelligences de ménage; mais, à cela près, il est juste.

M. de Pontailly raffole de sa nièce et ne s'épargne pas à la gâter; moi, au contraire, je pense que la bonté du cœur ne doit pas exclure une sévérité intelligente : vous voyez que nous ne serions jamais d'accord le marquis et moi. Hier déjà, au sujet d'Henriette, nous avons eu une discussion, et je n'ai pas envie qu'elle se renouvelle.

— Cela est fort embarrassant, dit M. Chevassu en se pressant le front.

— Tout vous embarrasse; pourquoi votre fille ne demeurerait-elle pas avec vous?

— Y pensez-vous? un hôtel garni! et moi qui suis toujours dehors, excepté à l'heure des repas. Comment voulez-vous d'ailleurs qu'avec les travaux dont je vais être accablé, je puisse m'occuper d'Henriette? Je suis père, mais je suis député.

— Un autre pensionnat offrirait les mêmes inconvéniens que celui de Mme de Saint-Arnaud, dit Dornier, qui, dans cette discussion de famille, semblait avoir voix délibérative.

— Je suis de cet avis, répondit la marquise; dans tous ces établissemens, la surveillance est trop divisée pour être bien efficace.

— D'ailleurs, poursuivit le journaliste, M. de Moréal paraît avoir des espions fort habiles : avant vingt-quatre heures, il saurait où l'on a conduit Mlle Henriette, et ce serait à recommencer.

— Mais, dit tout à coup Mme de Pontailly, comme si elle eût été frappée d'une soudaine inspiration, il y a un moyen fort simple, et il est étonnant que nous n'y ayons pas songé plus tôt.

— Quel moyen? demanda le député.

— Votre belle-sœur, Mme Grénier, demeure à Montmorency : qui vous empêche de lui confier pour quelque temps votre fille?

M. Chevassu hocha la tête en homme qui trouve à ce qu'on lui propose plus d'une objection.

— Depuis la mort de ma femme, répondit-il, j'ai conservé peu de relations avec ma belle-sœur. Vous savez qu'elle est confite en dévotion et ne voit que par les yeux de son confesseur. Depuis mon arrivée, je ne suis pas même allé la voir.

— Qu'importe? elle est riche, elle a deux filles, et Henriette ne saurait être nulle part mieux que chez elle; c'est sa tante, après tout. Si vous m'en croyez, vous n'hésiterez pas un instant, et dès demain vous conduirez votre fille chez Mme Grénier.

— Demain, jour de l'ouverture des chambres! se récria le député.

— Après-demain alors.

— Ni demain, ni après, ni plus tard. Il m'est impossible de man-

quer à aucune des premières séances. A vous entendre, il semble qu'un député soit un être de loisir. Ah! les hommes politiques ne devraient pas avoir d'enfans! ajouta sentencieusement M. Chevassu.

— Mot digne de Brutus, dit d'un air moqueur Mme de Pontailly.

— Rendez-moi un service, reprit le député sans s'arrêter à cette raillerie; conduisez vous-même Henriette chez ma belle-sœur.

— Impossible, je ne vois plus Mme Grénier. Quoique dévote, mon titre la suffoque, et elle tomberait en syncope, si elle entendait annoncer à la porte de son salon la marquise de Pontailly.

— Pour une fois...

— Elle en ferait une maladie, vous dis-je, et je suis trop bonne pour l'y exposer. Voici tout ce que je peux faire pour vous. Demain... non, pas demain : l'ambassadeur de Russie doit me présenter je ne sais quel prince serbe ou circassien, et je ne puis me dispenser d'être chez moi; mais, après-demain matin, j'irai chercher Henriette. Je la mènerai moi-même dans ma voiture jusqu'à Saint-Denis, où j'ai précisément une visite à rendre à la femme du sous-préfet, qui est mon amie et chez qui je dînerai. Pendant ce temps, Dominique achèvera de conduire Henriette chez Mme Grénier, et il me reprendra en revenant.

— Mais au moins votre cocher connaît-il le chemin?

— Il n'est pas un village du département de la Seine où il ne puisse aller les yeux bandés.

— Alors c'est bien convenu, dit le député avec l'accent d'un homme soulagé d'un lourd fardeau; c'est bien entendu, et je ne m'en mêlerai pas davantage.

— C'est parfaitement entendu, mais je m'en mêlerai, moi, se dit Dornier, qui n'avait pas cessé d'étudier attentivement la physionomie de la marquise.

L'arrivée inattendue de M. de Pontailly interrompit cette conversation. A sa vue, les trois interlocuteurs échangèrent un regard comme pour se recommander mutuellement la discrétion.

— J'espère que je ne vous dérange pas, dit le vieillard, dont la brusquerie naturelle semblait accrue depuis le départ de sa nièce; de quoi est-il question? du fameux journal, je suppose? Je suis sûr que les actions s'enlèvent à cinquante pour cent de bénéfice. N'est-il pas vrai, monsieur le rédacteur en chef?

— Si monsieur le marquis désire en prendre quelques-unes, j'espère pouvoir lui en remettre au pair, répondit Dornier avec un froid sourire.

— Bien obligé. Je laisse les opérations industrielles aux gens qui ont de l'argent à perdre.

— D'ailleurs, dit M. Chevassu en ricanant, une société en commandite, c'est du commerce, et monsieur le marquis craindrait de déroger.

— Non, monsieur le député, je ne craindrais pas de déroger, mais bien de me ruiner, et, quoique je n'aie pas d'enfant, vous trouverez bon que je ne m'y expose pas.

— Voulez-vous dire qu'ayant des enfans, j'ai tort de prendre un intérêt dans ce journal?

— Vos enfans! dit le vieillard en élevant la voix; tenez, Chevassu, ne prononcez pas ce mot-là. J'ai été fort écervelé dans ma jeunesse, et à soixante-cinq ans passés je ne suis pas encore trop sage; j'ai fait des folies en un mot, mais pas une qui approche de celles que je vous vois accomplir avec un aplomb, une gravité, un contentement de vous-même dont je pourrais m'amuser si la chose en elle-même était moins sérieuse.

— Je fais donc des folies? dit M. Chevassu avec un rire de pitié; moi qui avais la prétention d'être un homme sérieux, il paraît que je suis un étourdi, un évaporé! Vous faites bien de m'en avertir, car je ne m'en doutais pas. Des folies! qu'en dites-vous, Dornier?

— Oui, des folies, reprit énergiquement le marquis. Je suis votre aîné de beaucoup, et j'ai le droit de vous dire la vérité. Ma femme est votre sœur, M. Dornier est votre ami, il n'y a donc ici personne de trop.

— Parlez, monsieur, dit le député en reprenant l'emphatique gravité qui lui était habituelle; fussions-nous en plein parlement, je vous prierais, je vous sommerais de vous expliquer. Je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'on doit murer la vie privée, et les actions de mon existence intime, pas plus que celles de mon existence politique, ne redoutent le grand jour. *Apertè et honestè!* voilà, depuis des siècles, la devise des Chevassu; ma devise, entendez-vous, monsieur le marquis?

— Qui prétend que vous manquiez d'honneur ou de franchise? Je ne vous attaque sous aucun de ces rapports, et puisque, après tout, je ne suis pas un de vos commettans, vos frais d'éloquence sont inutiles.

— Enfin que me reprochez-vous? demanda le député d'un ton bref.

— De gâter comme à plaisir une des plus belles destinées que le ciel puisse départir à un homme, répondit vivement le vieil émigré. Vous avez de la fortune, un nom considéré, un état honorable, deux

enfans charmans, et, au lieu de jouir en paix et avec reconnaissance de ces biens dont la réunion est si rare, vous attachez à de creuses chimères vos affections, vos désirs, vos espérances. Le bonheur est dans votre logis, vous lui tournez le dos et le cherchez ailleurs. A cela, que répondrez-vous? Que vous êtes ambitieux.

— Je ne m'en cache pas, dit M. Chevassu, qui porta la tête en arrière en redressant orgueilleusement sa longue taille.

— Ambitieux! répéta le marquis avec un ricanement ironique; savez-vous combien d'hommes en France auraient aujourd'hui le droit légitime d'avouer une pareille passion? Une demi-douzaine tout au plus. L'ambition n'est excusable qu'à la condition d'être grande; il lui faut pour piédestal le génie, ou du moins un talent incontesté. Réduite à des proportions mesquines, elle devient odieuse, ridicule, déplorable. Certes, je n'attaque pas votre capacité; vous avez été un avocat remarquable, vous êtes en ce moment même un magistrat distingué, mais de là au rôle de Pitt ou de Richelieu il y a loin, trop loin, croyez-moi.

— Sans arriver au premier rang, dit le député d'un air moins superbe, il est au-dessus de la place de simple conseiller de cour royale plus d'une position où un homme d'honneur et d'intelligence peut se rendre utile au pays.

— Toute ambition qui se défie de ses forces au point de s'imposer des limites est déjà frappée d'impuissance et préparée à de coupables transactions. Vous êtes un parfait honnête homme, Chevassu, mais, sans vous en douter, vous côtoyez un terrain dangereux. En partant de Douai, vous visiez au plus haut, à la simarre, que sais-je? peut-être même à la présidence du conseil. Une ou deux sessions modéreront ce présomptueux essor, forcément votre ambition descendra; pour tomber où? dans l'intrigue.

— Monsieur le marquis! s'écria le député en se levant fièrement.

— Parbleu! fâchez-vous si bon vous semble, j'irai jusqu'au bout; oui, dans l'intrigue. Bien d'autres avant vous, qui au sortir de leur village ne prétendaient à rien moins qu'à gouverner la France, ont trouvé sur leur chemin ce bourbier, et s'y sont laissé choir. Ainsi risquez-vous de faire. Je pourrais vous prédire ce qui vous arrivera d'ici à deux ans, si vous n'y prenez garde. Pour peu que vous deveniez important et que le ministère voie son profit à vous conquérir, on vous jettera un petit ruban, puis quelque place de président de chambre, et, faute de mieux, vous vous rabattrez sur ces hochets. Alors, tout sera dit; à moins d'être un ingrat, vous serez inféodé au

banc ministériel. Qu'aurez-vous gagné cependant? Un morceau de soie rouge à votre boutonnière et un galon de plus à votre toque de magistrat; mais en crédit, en indépendance, en considération, en honneur enfin, je vous le répète, qu'aurez-vous gagné?

— Si j'ai peu à gagner, qu'ai-je à perdre? dit M. Chevassu, embarrassé malgré lui par la pressante dialectique du vieillard.

— Ce que vous avez à perdre? répliqua celui-ci avec une chaleur croissante. La paix de votre maison, le bonheur de votre famille, le vôtre par conséquent. Ne voyez-vous pas que, tandis que vous poursuivez d'ambitieuses chimères, les liens qui vous attachent à Prosper et à Henriette se tendent violemment de jour en jour et finiront par se briser. Où le père néglige ses devoirs, comment prétendre que les enfans remplissent les leurs? Depuis son arrivée à Paris, votre fils n'a pas mis le pied à l'école de droit; s'il savait que vous avez l'œil sur lui, se permettrait-il une pareille dissipation? En revanche, vous avez livré à je ne sais quelles béguines, que Dieu confonde! cette pauvre Henriette, qui est pourtant fort innocente des étourderies de son frère. Qu'attendez-vous de cet acte de rigueur? Est-ce par des duretés sans raison comme sans prudence que vous espérez dompter le caractère fier, mais si naïf et si charmant, de votre fille? Vous avez tort, Chevassu, grand tort, et Dieu veuille que vous n'ayez pas lieu de vous en repentir!

— Monsieur le marquis, dit gravement le député en prenant son chapeau, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que, dans l'exercice de mes droits paternels comme en toute autre chose, j'avais la prétention de me diriger moi-même.

— Comme il vous plaira, reprit le vieillard d'un ton bourru; quand Prosper aura fait quelque irréparable sottise, quand vous aurez perdu l'affection d'Henriette, vous vous repentirez d'avoir méprisé mes avis.

Les deux beaux-frères échangèrent un froid salut, et M. Chevassu, après avoir pris congé de sa sœur, se retira aussitôt, accompagné de Dornier.

— Votre frère est un fou de la pire espèce, dit alors M. de Pontailly à la marquise; mais, mordieu! qu'il ne rende pas ma petite Henriette trop malheureuse; sinon, tout invalide que je suis, je lui montrerai le cas que je fais de son inviolabilité parlementaire.

XXIV.

Le surlendemain vers trois heures, dans un des carrefours les moins fréquentés de la forêt de Montmorency, deux hommes, assis sur un tronc d'arbre, causaient confidentiellement. L'un était André Dornier, recherché dans son costume plus que ne semblait l'exiger ce site champêtre et solitaire; l'autre était un personnage que n'a fait qu'entrevoir le lecteur, et dont il n'est pas inutile d'esquisser en deux traits la physionomie.

Ancien recors, puis gérant responsable du *Patriote Douaisien*, le père Morlot, pour parler le langage de Prosper Chevassu, était, au physique, un petit homme maigre, à mine sournoise, et, au moral, un des moins timorés coquins qui aient jamais, moyennant salaire, arrêté un débiteur insolvable ou accepté la responsabilité des méfaits de la presse périodique. Las de son premier métier, qui ne satisfaisait pas complètement son ambition, Morlot, en obtenant la gérance du journal fondé par M. Chevassu, s'était cru arrivé à une position brillante; mais *le Patriote* l'avait entraîné dans sa chute, et trois mois de détention qu'il venait de subir étaient loin de l'avoir consolé de la ruine de ses espérances. Au sortir de prison, selon l'usage des gens qui se sont fermé toute carrière dans leur pays natal, il était venu chercher fortune à Paris. Victime expiatoire des péchés de Prosper Chevassu, l'ex-gérant croyait avoir des droits incontestables à la reconnaissance du député du Nord : il s'était donc présenté chez lui en créancier plutôt qu'en solliciteur; mais le cœur d'un homme politique est oublieux. Au lieu de l'efficace protection qu'il espérait, Morlot n'avait obtenu que quelques promesses banales. Indigné de ce qu'il nommait l'ingratitude de son ancien patron, il s'était alors adressé à Dornier, dont il avait été à Douai le collaborateur subalterne, et un peu ce qu'on appelle familièrement l'ame damnée. En ce moment, le journaliste avait besoin d'un homme de main. L'ancien recors, actif, rusé, et aussi peu chargé de scrupules que d'argent, lui parut un sujet précieux. Il se l'attacha donc par le lien le plus solide qui pût enchaîner un être de cette nature : un billet de mille francs comptant et en perspective une place au journal dont il devait être lui-même le rédacteur en chef. A ce prix, Morlot, qui du reste en convenait, eût conduit en prison son propre père. Il se livra donc corps et ame à Dornier. Un fragment de la conversation de ces

deux hommes expliquera leur présence dans le lieu presque désert où depuis long-temps déjà ils étaient arrêtés.

— Trois heures cinq minutes, dit Morlot en tirant une montre d'argent; il paraît que le cocher ménage ses chevaux.

— On se sera arrêté à Saint-Denis plus long-temps que je ne croyais, répondit Dornier tranquillement.

— Mais êtes-vous bien sûr que ce Dominique ne vous manquera pas de parole?

— S'il me trompait, dit le journaliste avec un sourire sardonique, il faudrait ne plus croire à la probité humaine.

— Tant de coquins promettent pour ne pas tenir.

— Oui, quand ils n'ont aucun intérêt à exécuter leur promesse; mais ce digne cocher, outre l'à-compte qu'il a reçu, sait bien qu'il sera libéralement récompensé.

— Je suis tranquille à cet égard, monsieur Dornier, dit l'ancien recors en riant d'un air agréable; vous faites noblement les choses. Après cela, toute peine mérite salaire; il faut convenir que l'affaire est délicate.

— Un enfantillage, je vous l'ai déjà dit.

— Un enfantillage! voilà précisément le danger; c'est qu'il s'agit d'une enfant. Si la jeune personne avait seulement une quarantaine d'années, cela marcherait de soi-même; mais elle n'a que dix-huit ans : mineure, par conséquent.

— Qu'est-ce que cela fait?

— Cela fait que, si la chose est prise du mauvais côté, vous vous exposez à la réclusion, et moi aussi.

— Père Morlot, dit le journaliste en jouant une insouciante bonne humeur, je ne vous croyais pas si fort sur le code pénal.

— J'ai eu le temps de l'étudier pendant les trois mois que ce gueux de républicain m'a fait passer en prison. C'est que j'ai assez comme ça du pain du gouvernement, voyez-vous.

— Vous n'en mangerez plus, c'est moi qui vous le promets, et même, si le pain en lui-même vous paraît indigeste, vous pourrez le remplacer par une nourriture plus succulente. Songez que vous voilà attaché à un journal important; il ne s'agit plus, cette fois, du petit *Patriote Douaisien*.

— Que le diable ait son ame! Mais enfin, pour en revenir à notre affaire d'aujourd'hui, les parens peuvent se fâcher.

— Quand je vous répète que tout est convenu avec eux, ou à peu près. Vous savez en quels termes je suis avec M. Chevassu.

— Vous lui feriez voir des étoiles à midi, je sais cela.

— Sa sœur, qui en fait ce qu'elle veut, m'est toute dévouée, et, entre nous, c'est elle qui dirige tout ceci. Ainsi donc, père et tante sont pour moi.

— Mais la mineure? car c'est là le diable qu'elle soit mineure.

— Elle fera peut-être quelques façons pour la forme, mais, au fond, elle sera enchantée d'être l'héroïne d'une pareille aventure. C'est une tête exaltée; il lui faut de grandes passions, des évènemens extraordinaires, du roman : nous la servons selon son goût. Tout cela finira le plus bourgeoisement du monde, par un bon mariage. Vous serez de la noce, père Morlot.

— Charmé et honoré, répondit le recors en s'inclinant.

— Dans tout cela, reprit Dornier, excepté ce petit fat de Moréal, il n'y aura qu'un seul mécontent : c'est le frère.

— Prosper Chevassu! Ah! tant mieux. Ce que vous me dites là me fait autant de plaisir qu'un billet de cinq cents francs. Puisse-t-il crever de dépit, cet enragé-là!

— Vous avez toujours sur le cœur vos trois mois de prison?

— Avec cela, j'ai été si bien récompensé! Quand je suis allé chez M. Chevassu, au lieu de se conduire comme il l'aurait dû, savez-vous ce qu'il m'a dit, sans même me faire asseoir? — Bien, bien, Morlot; nous reparlerons de cela un autre jour. Aujourd'hui, je suis fort occupé; mais soyez sûr que je ne vous oublierai pas. — Donneur d'eau bénite de cour! ça se dit patriote. Aussi, quand même je saurais que l'aventure doit le faire mourir de chagrin, ce n'est pas cela qui me ferait reculer.

— Tout est prêt dans la petite maison? reprit Dornier après un instant de silence; la vieille femme qui la garde est à son poste?

— Fiez-vous à moi; tous vos ordres ont été exécutés. Maintenant la voiture n'a qu'à venir, le reste ira tout seul. Avant trois quarts d'heure, la jeune personne sera en lieu sûr. Si seulement elle avait vingt-un ans! Enfin le vin est tiré.

— Trois heures et demie, dit le journaliste en interrogeant sa montre à son tour; Dominique devrait être ici. Se serait-il trompé de chemin? C'est impossible, puisque c'est lui qui a fixé l'endroit du rendez-vous. Moi-même, je suis sûr de n'avoir pas commis d'erreur; c'est bien ici le carrefour de la Croix-Blanche.

— J'entends une voiture, dit tout à coup Morlot, qui se pencha vers la terre et y appuya son oreille; ce doit être celle que nous attendons, car elle vient du côté de Paris, ajouta-t-il en se redressant.

— Vous avez raison, répondit Dornier après avoir écouté de son côté pendant un instant; tenons-nous prêts, et exécutez ponctuellement votre consigne. Dominique sera seul, car bien certainement Mme de Pontailly aura gardé l'autre domestique à Saint-Denis. Dès que je serai monté dans la voiture, grimpez sur le siége, et dirigez le cocher vers la petite maison. Surtout, qu'il aille le plus vite possible.

— Soyez tranquille, monsieur Dornier; ce sera enlevé.

La voiture s'avançait au petit trot des chevaux; bientôt elle parut à un tournant du chemin, et un instant après elle entra dans le carrefour. Ainsi que l'avait prévu Dornier, aucun domestique n'accompagnait le cocher; celui-ci, dès qu'il fut arrivé au lieu du rendez-vous, s'arrêta en souriant d'un air de complicité. Sans perdre de temps, Dornier ouvrit la portière, s'élança dans la voiture, et s'assit hardiment à côté d'Henriette.

— Ne craignez rien, mademoiselle, lui dit-il en même temps de sa voix la plus douce, c'est un ami véritable qui est près de vous. Quelque étrange que puisse vous paraître ma démarche, elle ne doit pas vous offenser, car votre père lui-même l'autorise.

— Que signifie cette nouvelle insulte? s'écria la jeune fille, lorsqu'elle fut revenue de la frayeur que lui avait fait éprouver cette brusque invasion.

— Loin de songer à vous insulter, je verserais tout mon sang pour vous défendre, reprit tendrement le journaliste.

— Dominique! cria Henriette en essayant de baisser la glace de la portière.

Dornier saisit les mains de la jeune fille.

— Vos cris sont inutiles; je vous le répète, je n'agis que par l'ordre de votre père. Dans quelques instans, vous serez arrivée au terme de votre voyage, et alors je vous expliquerai tout.

Tandis que dans l'intérieur de la voiture Henriette continuait à se débattre contre son ravisseur, une autre scène se passait sur le siége, où, conformément aux instructions qu'il venait de recevoir, Morlot s'était lestement élancé.

— Maintenant, mon camarade, dit-il en s'asseyant près du cocher, prenez ce chemin à gauche, et ne craignez pas d'user votre fouet.

— Mes chevaux ne sont pas habitués à de si longues courses, répondit Dominique; ils ont besoin de se reposer un peu.

— Crevez-les s'il le faut; le patron est riche et généreux.

— Un instant seulement, pour leur donner le temps de souffler.

A ces mots, le cocher tourna la tête en arrière.

Défiant, en qualité d'ancien recors, Morlot imita ce mouvement, et aperçut au tournant du chemin par où était arrivée la voiture un groupe de cavaliers qui s'avançaient rapidement.

— Partez donc, de par le diable! reprit-il énergiquement; voici des gens qui n'ont pas besoin de fourrer le nez dans nos affaires.

Dominique sourit d'un air narquois.

— Ça? dit-il en désignant du bout de son fouet les nouveaux arrivans, ce sont des commis de boutique qui ont loué des ânes pour se promener dans la forêt. Il n'y a pas de danger qu'ils nous rattrapent.

— Des ânes! reprit Morlot, de plus en plus inquiet; dites de beaux et bons chevaux, et qui ne sont pas fourbus, je vous en réponds. Mais partez donc, entêté que vous êtes. N'entendez-vous pas que la petite pousse des cris de Mélusine?

Le cocher allongea un coup de fouet à ses chevaux, mais au même instant il tira la bride, de manière à les retenir sur place.

— Bon! voilà maintenant ces maudites bêtes qui se cabrent, s'écria l'ancien recors tout-à-fait effrayé, et là-bas ces trois endiablés qui arrivent comme le vent. C'est à nous qu'ils ont l'air d'en vouloir.

— Vous croyez? dit Dominique en ricanant.

Morlot s'était retourné de nouveau, et il cherchait à reconnaître les traits des cavaliers qui s'avançaient à toute bride. Tout à coup il poussa un cri rauque, et son laid visage prit une expression effarée.

— Que je sois étranglé vif, dit-il, si celui qui galope en tête n'est pas ce démon incarné de Chevassu, le propre frère de la demoiselle. Nous voilà bien! Détournement de mineure... réclusion... Que Dornier s'en tire comme il pourra; pour moi, je lui souhaite beaucoup de plaisir.

En disant ces mots, il essaya de sauter à terre; mais le cocher, sans paraître y mettre de la malice, fit partir brusquement ses chevaux. Morlot, perdant l'équilibre, faillit tomber sur le timon et n'eut que le temps de se retenir à la housse du siége.

— On dirait que vous le faites exprès, s'écria-t-il, tremblant de colère et de frayeur.

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage, car en ce moment Prosper Chevassu, c'était bien lui, arriva comme un ouragan. Grace à la rapidité du glorieux Tribonien, l'étudiant avait dépassé ses deux compagnons. Au terme de cette course désordonnée, la première

personne qui frappa ses yeux fut l'ancien recors, toujours accroché au siége, car dans son trouble il semblait avoir perdu la tête et ne plus savoir s'il devait fuir ou demeurer.

— Comment! père Morlot, s'écria Prosper, vous êtes aussi de l'aventure? C'est avoir une vocation un peu forte pour le métier de gérant responsable; mais cette fois, mordieu! vous n'en serez pas quitte pour trois mois de prison.

Joignant aussitôt le châtiment à la menace, l'étudiant cingla d'une demi-douzaine de coups de cravache la figure consternée de l'ancien recors; il le prit ensuite au collet, l'arracha du siége, et, au risque de lui briser les os, le jeta rudement sur la route.

— A l'autre maintenant, dit Prosper après avoir achevé cette exécution sans s'inquiéter de son plus ou moins de légalité.

Tandis qu'il se présentait à l'une des portières de la voiture, l'autre était ouverte par le vicomte de Moréal, qui, sans l'évidente infériorité de son cheval, n'eût sans doute pas cédé à son compagnon la gloire d'arriver le premier. En reconnaissant au même instant son amant et son frère, Henriette poussa un cri de joie, et, comme un oiseau rendu à la liberté, elle s'élança par la portière que venait d'ouvrir le vicomte.

Foudroyé par ce dénouement imprévu, Dornier restait dans la voiture, immobile, pâle et muet.

— Descendez, monsieur! lui dit Moréal d'une voix émue de colère.

Le journaliste ne bougea pas, et ne répondit à son rival que par un regard sombre et haineux.

— Dornier, descendez! dit à son tour Prosper, non moins courroucé que le vicomte.

Le ravisseur déconcerté continua de rester immobile, et un amer sourire contracta ses lèvres livides.

— Descendez, vous dis-je! reprit l'étudiant irrité de cette apparente résistance; descendez, ou je vous coupe la figure de ma cravache.

A cette menace, Dornier entr'ouvrit sa redingote comme pour y chercher une arme cachée; mais il ne trouva rien, et sa figure trahit l'angoisse furieuse de l'homme qui, en face d'un affront mortel, se sent désarmé. Prosper se jeta impétueusement à bas de son cheval, et il se précipitait dans la voiture pour en arracher son ancien ami, lorsque la voix tonnante de son oncle retentit à ses oreilles. En dépit d'une ardeur toute juvénile, le vieillard, à son grand regret, s'était laissé devancer par ses compagnons, dont les chevaux, chargés d'un poids raisonnable, avaient sur le sien un avantage notoire.

— Arrêtez, jeunes gens! s'écria-t-il du ton dont il avait dû essayer de rallier ses soldats à la retraite de Biberach; ce drôle m'appartient; je vous défends de toucher à un seul de ses cheveux.

Le vieux cavalier et sa monture, également essoufflés, s'arrêtèrent près de la voiture. M. de Pontailly alors tira un mouchoir de sa poche, s'essuya le front, souffla bruyamment pour reprendre haleine, et finit par se dire à demi-voix :

— Qui diantre se douterait, à me voir en ce moment, que j'ai été un des plus pimpans hussards de Berchiny?

A la vue du marquis, Dornier était enfin sorti du coupé, et il restait immobile sur la route, visiblement consterné, quoiqu'il cherchât encore à affecter un air calme et hautain.

— Monsieur Dornier, lui dit le vieillard après s'être rendu maître de son essoufflement, vous mériteriez que je vous fisse attacher par les quatre membres sur l'un de ces chevaux, et conduire en cet état au parquet du procureur du roi; mais le métier de pourvoyeur de la justice ne me convient pas : d'un autre côté, un honnête homme se dégraderait en vous demandant raison de cet insolent attentat. Que faire de vous alors? Vous chasser, comme on chasse un laquais fripon qu'on dédaigne de livrer à la justice? C'est ce que je fais. Partez; mais rappelez-vous que, si jamais vous avez la hardiesse de reparaître devant ma nièce ou devant moi, je vous ferai châtier d'une manière exemplaire et définitive.

Sans répondre un seul mot, sans regarder aucun des témoins de son humiliation, Dornier s'éloigna, et bientôt disparut dans le bois.

— Ma foi, mon oncle, dit alors Prosper, vous pouvez vous vanter d'être indulgent. A votre place, je lui aurais fait passer mon cheval sur le corps. Sans le respect que je vous dois, je lui aurais donné ici même la correction qu'il mérite.

— Après la victoire, le sabre dans le fourreau, répondit l'ancien hussard de Berchiny en descendant lourdement de cheval.

— Et le digne père Morlot, qu'est-il devenu? reprit l'étudiant du ton d'un homme dont la vengeance non rassasiée cherche à se rabattre, faute de mieux, sur une victime subalterne.

— Il y a long-temps qu'il a pris la clé des champs, dit le cocher, qui, du haut de son siége, avait assisté à cette scène en riant sournoisement; il courait, il courait! on aurait dit un lièvre. C'est égal, monsieur Prosper, vous pouvez vous flatter de l'avoir marqué à votre chiffre. Son visage portera long-temps les traces de votre cravache. Quel fameux cocher vous auriez fait, sans vous offenser!

— Dominique, reprit M. de Pontailly en se tournant vers le domestique, tu n'es pas, toi, un fameux cocher; tant s'en faut. Tu es paresseux, menteur, et je soupçonne que tu bois en partie l'avoine de tes chevaux.

— Monsieur le marquis peut-il avoir de pareilles idées? répondit Dominique d'un ton patelin.

— Mais il ne s'agit pas de tes défauts, reprit le vieillard; tu m'as rendu aujourd'hui un service qui t'assure des droits à ma reconnaissance, et tu ne tarderas pas à en avoir des preuves.

— Cela vaudra mieux pour moi que de m'être fourré dans une mauvaise affaire, comme cet enjôleur croyait m'y avoir décidé. Monsieur le marquis est généreux, et j'ai déjà un bon billet de mille francs dont il ne me demandera pas compte. Quant à M. Dornier, je ne lui conseille pas de venir réclamer ses arrhes.

L'esprit agréablement occupé par la récompense promise et par le bénéfice déjà réalisé, le cocher, qui par prudence s'était montré à peu près honnête une fois dans sa vie, assembla ses guides et caressa de son fouet la croupe de ses chevaux, avec la béatitude d'un homme qui a toujours vécu en paix avec sa conscience.

— Qu'est devenue notre héroïne? demanda le marquis à son neveu.

— Qu'est devenu Moréal? répondit Prosper avec un sourire malicieux.

— C'est juste, reprit le vieillard riant à son tour; pour un homme de mon âge, la question est un peu naïve.

M. de Pontailly regarda autour de lui, et aperçut de l'autre côté de la voiture sa nièce et le vicomte engagés dans une conversation si intéressante, qu'ils semblaient n'accorder aucune attention à ce qui se passait près d'eux.

— Quand mademoiselle Henriette aura un moment à sa disposition, dit-il en élevant la voix, je la prierai de vouloir bien me l'accorder.

La jeune fille se hâta d'obéir à cette invitation moqueuse, et arriva près de son oncle les yeux baissés et les joues plus roses encore que de coutume.

— Princesse persécutée, lui dit alors le marquis d'un air d'emphase, êtes-vous contente de vos chevaliers?

— Ah! mon cher oncle, répondit Henriette, combien je vous remercie d'avoir veillé sur moi!

— En pareille aventure, reprit M. de Pontailly du même ton am-

poulé, la beauté ne refuse jamais une récompense à ses défenseurs. Je réclame pour ma part un bon baiser, comme pour un père. Ce jeune homme barbu, continua-t-il en montrant Prosper, m'a raconté en route je ne sais quelle histoire de sabre turc; c'est une affaire à arranger entre vous deux. Quant au troisième chevalier, ajouta malicieusement le marquis...

— Avant tout, voici votre baiser, s'écria la jeune fille, qui sauta au cou de son oncle pour lui couper la parole.

— Chère enfant, dit le vieillard en la serrant tendrement dans ses bras, il me semble que je ne t'ai pas vue depuis dix ans; mais maintenant c'est moi qui serai ton gardien, et, mordieu! que maître Dornier ne s'y frotte plus.

— A propos de ce coquin, nous sommes trois fiers étourdis, s'écria Prosper, qui brusquement se frappa le front comme pour se punir de quelque oubli important.

— Qu'est-ce donc? demanda M. de Pontailly.

— Les cent mille francs qu'il emporte à notre barbe!

— C'est parbleu vrai! Je n'ai pensé qu'à Henriette.

— Je n'ai pensé qu'à Henriette, répéta comme un écho muet un tendre regard du vicomte.

— En affaire d'argent, reprit le marquis, les enfans aujourd'hui ont plus de tête que les vieillards; c'était à moi de songer à ces cent mille francs.

— A cheval, Moréal, s'écria Prosper; il a pris de ce côté; avant un quart d'heure, nous l'aurons rejoint.

— Il est dans le taillis, dit le vieillard, et vos chevaux ne vous serviront de rien. Laissons-le aller, on saura le retrouver; d'ailleurs, poursuivit-il en baissant la voix de manière à n'être entendu que du vicomte, je ne serais pas très désespéré de la perte de cet argent. Cela ferait enrager ma femme et mon beau-frère, et, entre nous, ils ont besoin d'une petite leçon.

— Je le retrouverai, fût-il aux enfers! reprit tragiquement l'élève en droit.

— Allons, la pièce est jouée, dit M. de Pontailly. Henriette, remonte dans la voiture; je t'y tiendrai compagnie, car ce maudit cheval m'a brisé, et je crois que la pauvre bête est encore plus lasse que moi. Voilà donc ce que deviennent les hussards! Dominique, attache Sganarelle derrière la voiture, et conduis-nous où tu sais.

Le cocher exécuta les ordres de son maître, qui pendant ce temps s'assit dans la voiture à côté de sa nièce.

— Adieu, messieurs, reprit M. de Pontailly quand Dominique fut remonté sur son siége; nous prenons à droite; vous pouvez prendre à gauche ou retourner sur vos pas, à votre choix.

— Quoi! mon oncle, dit Prosper, nous n'allons pas avec vous?

— Non, mon neveu, répondit laconiquement le vieillard.

— Et vous emmenez ma sœur?

— Et j'emmène ta sœur.

— Qu'allons-nous faire, Moréal et moi?

— Pauvre agneau! crains-tu que les loups ne te mangent?

— Mais je croyais que nous reviendrions tous ensemble à Paris.

— Tu t'es trompé. Buvez du lait, louez des ânes, livrez-vous à tous les plaisirs de la forêt de Montmorency; cela vous est permis, mais il vous est interdit de nous suivre. Je te le défends, Prosper. Moréal, je m'en rapporte à votre discrétion. Allons, Dominique.

La voiture partit, et disparut bientôt aux yeux des deux amis, non moins surpris l'un que l'autre de ce dénouement imprévu.

XXV.

Plusieurs jours s'étaient écoulés. En revenant chercher la marquise à Saint-Denis, Dominique, interrogé par elle, lui avait répondu, par l'ordre de son maître, qu'il avait conduit Mlle Chevassu chez Mme Grénier, et qu'aucun incident digne d'être rapporté n'était survenu le long de la route. Persuadée que Dornier avait reculé devant l'exécution du projet dont elle lui avait, à demi-mot, suggéré la première idée, Mme de Pontailly avait voué à son ancien favori un mépris presque aussi vif que la haine que lui inspirait Moréal.

— Imposteurs ou lâches, voilà les hommes! se disait-elle en essayant d'ennoblir par le dédain son désappointement.

Cependant ni l'un ni l'autre des deux rivaux ne reparaissait chez la marquise. Prosper, chose étrange, allait presque tous les jours à l'école de droit; peut-être, il est vrai, le désir d'éblouir ses condisciples par l'élégance de son tilbury, les belles allures de Tribonien et l'aspect fantasque d'un négrillon qu'il venait d'attacher à son service à titre de groom, était-il la principale cause de cette assiduité inaccoutumée. Étourdissant d'audace et d'aplomb sur le boulevard ou dans l'avenue des Champs-Élysées, l'étudiant changeait de manières chaque fois qu'il venait chez sa tante; il prenait alors l'air grave et réservé qu'affectent certains diplomates pour persuader aux

gens naïfs qu'ils sont dans la confidence des secrets les plus importans. Depuis l'ouverture des chambres, M. Chevassu, oubliant la prudente réserve qu'il s'était promis d'observer pendant quelque temps, fatiguait de son éloquence d'avocat non moins que de sa morgue de magistrat le bureau dont il faisait partie; s'étourdissant lui-même au bruit de ses paroles, il ne s'apercevait pas qu'il devenait à chaque réunion plus insupportable à ses collègues, fort habile qu'il était d'ailleurs à interpréter d'une manière flatteuse pour son amour-propre les petites vicissitudes de son début dans la vie parlementaire. Tandis qu'il parlait, un autre député semblait-il s'endormir, c'est qu'auditeur charmé, il se recueillait dans son admiration. N'obtenait-il aucune réponse à ses argumens, c'est qu'il leur avait fermé la bouche à tous. Se voyait-il interrompu par des murmures improbateurs, c'était la pâle envie. Quelque observation critique dont il faisait les frais arrivait-elle jusqu'à son oreille, c'était le moucheron importun que devait mépriser le lion.

Deux soucis cependant troublaient ces enivremens préliminaires; le premier était la crainte qu'éprouvait M. Chevassu au sujet de son élection, car on parlait d'une enquête pour vérifier certains faits allégués dans la pétition des électeurs douaisiens, et jusque-là se trouvait ajournée l'admission définitive du député; le second était l'inexplicable conduite de Dornier, dont la disparition subite sapait par la base la fondation du nouveau journal. A ces deux sujets d'inquiétude s'en joignit inopinément un troisième beaucoup plus grand.

Un matin, au moment où M. de Pontailly déjeunait en tête-à-tête avec la marquise, une des portes de la salle à manger s'ouvrit avec bruit, et les deux époux virent entrer pâle, défait et presque hors de lui, M. Chevassu, si compassé d'ordinaire.

— Passons dans votre chambre, dit-il à sa sœur d'une voix altérée, et surtout, ajouta-t-il tout bas, qu'aucun de vos domestiques ne puisse nous entendre.

Mme de Pontailly se leva, inquiète, malgré son égoïsme, de l'état où elle voyait son frère; le vieillard en fit autant, et tous trois passèrent dans un petit parloir attenant à la chambre à coucher de la marquise.

— Henriette a disparu, dit alors le député en écartant les bras par un geste pathétique.

— Henriette? s'écria la marquise, dont la figure exprima aussitôt une émotion extraordinaire.

— Calmez-vous, Chevassu, et racontez-nous ce qui s'est passé, dit

M. de Pontailly avec un sang-froid qui s'écartait étrangement de sa vivacité habituelle.

— Vous savez, reprit le député, que d'accord avec ma sœur j'avais envoyé ma fille chez ma belle-sœur, Mme Grénier?

— Vous ne m'aviez pas dit un mot de cela ni l'un ni l'autre, répondit le marquis en regardant alternativement son beau-frère et sa femme; mais peu importe, ce n'est pas le cas de montrer de la susceptibilité. Continuez, Chevassu.

— Croyant Henriette depuis une semaine à Montmorency, il m'a paru convenable d'écrire avant-hier à ma belle-sœur. Plût au ciel que je l'eusse fait plus tôt! mais le travail dont je suis écrasé ne me l'a pas permis.

— Ah! oui, la chambre! interrompit le vieillard avec un accent moqueur.

— Tout à l'heure, je reçois la réponse de Mme Grénier. Elle ne sait ce que je veux lui dire; elle n'a pas vu ma fille. Ainsi, depuis dix jours, Henriette a disparu. Qu'est-elle devenue, grand Dieu?

— C'est un évènement affreux, dit Mme de Pontailly avec une affliction plus ou moins sincère.

— Affreux! répéta comme un écho le marquis, dont la physionomie semblait moins troublée qu'on n'eût dû s'y attendre d'après l'affection qu'il portait à sa nièce.

— C'est vous, ma sœur, qui êtes responsable de ce malheur, puisque c'est dans votre voiture, avec vous, qu'Henriette est sortie de sa pension. Ne deviez-vous pas, d'après nos conventions, la conduire vous-même jusqu'à Saint-Denis?

— C'est ce que j'ai fait. A Saint-Denis, j'ai laissé Henriette dans la voiture, et j'ai donné ordre à mon cocher de la mener aussitôt chez Mme Grénier. A son retour, Dominique m'a dit qu'il avait ponctuellement exécuté mes instructions.

— Faites-le venir, le misérable! s'écria M. Chevassu.

— Tout tourne contre nous; Dominique est absent.

— Absent!

— Le lendemain même de mon voyage à Saint-Denis, il m'a demandé un congé de quelques jours, sous le prétexte d'aller voir à Rouen son père, dangereusement malade; il n'est pas encore revenu.

— Le scélérat était du complot, et cette prétendue maladie de son père n'était qu'un prétexte pour prendre la fuite; c'est un enlèvement, que dis-je? un rapt! un rapt abominable!

M. Chevassu continua d'épancher son indignation en gesticulant

avec véhémence; même à travers sa douleur paternelle perçaient les habitudes ampoulées du barreau. Le marquis gardait le silence, et l'on pouvait attribuer à l'abattement que cause souvent le chagrin l'immobilité de son attitude. Mme de Pontailly enfin réfléchissait profondément, tout en ayant l'air d'écouter avec sympathie les déclamations de son frère; une tristesse officielle était peinte sur son visage, mais ses pensées secrètes donnaient un démenti formel à ce simulacre d'affliction.

— J'ai eu tort d'accuser Dornier de lâcheté, se disait-elle, il a agi. Son absence, le départ de Dominique, la disparition d'Henriette, tout s'accorde. Plus de doute, je suis vengée!

— Un seul homme a pu se rendre coupable d'un tel attentat, s'écria tout à coup M. Chevassu; c'est cet infame Moréal!

Il n'entrait pas dans les vues de la marquise de laisser peser sur le vicomte un pareil soupçon; pour que sa vengeance fût complète, il fallait que Dornier épousât Henriette. Attribuant à ce dernier l'enlèvement de la jeune fille, c'était servir sa propre rancune que de le désigner comme le véritable ravisseur, et d'obtenir pour lui le pardon du père outragé.

— Mon frère, dit-elle d'un ton d'affectueuse gravité, si légitime que soit votre douleur, elle ne doit pas vous rendre injuste. Vous savez que je n'ai jamais plaidé près de vous la cause de M. de Moréal; je ne crains donc pas que vous m'accusiez de partialité en sa faveur. Eh bien! je dois vous déclarer que vos soupçons me semblent mal fondés, et que je le crois tout-à-fait étranger à ce malheureux évènement.

— S'il n'est pas coupable, qui donc accuser?

— Un homme que vous aimez, un homme qui, en raison même des preuves d'affection qu'il a reçues de vous, aura cru pouvoir compter sur votre indulgence.

— Dornier!

— Je le crois.

— Mais c'est impossible. Quelle raison aurait pu avoir Dornier pour enlever ma fille? Ne la lui avais-je pas promise en mariage?

— Il aura craint que vous ne changiez d'avis. Il a su que vous aviez paru fort refroidi à son égard pendant quelques jours. Les poursuites de M. de Moréal, les caprices d'Henriette, une passion irritée par les obstacles, l'inquiétude, la jalousie, que sais-je encore? tout cela lui aura monté la tête. Ce n'est pas par la raison que brillent les amoureux, et un parti téméraire est si tôt pris.

— Dornier! dit M. Chevassu en frappant ses mains l'une contre l'autre; non, je ne puis le croire. Toutes les raisons sur lesquelles se fonde votre opinion ne sont que de vagues conjectures. Où sont vos preuves?

— Rappelez-vous qu'à part vous et moi, Dornier seul savait que Henriette devait être conduite à Montmorency.

— C'est vrai, répondit le député, frappé de cette observation; il était en tiers avec nous ici, lorsque la résolution en a été prise.

— Depuis le jour où je suis allée à Saint-Denis, plus de traces d'Henriette; depuis le même instant, plus de nouvelles de Dornier.

— C'est vrai, reprit M. Chevassu; la coïncidence est en effet frappante.

— Rapprochez de cette double disparition le départ subit de Dominique, et dites s'il n'est pas évident que M. Dornier, après avoir mis mon cocher dans ses intérêts, a enlevé votre fille de gré ou de force? et, à vrai dire, je pencherais pour la première opinion, car, en pareil cas, la violence n'est guère présumable.

— Vous avez raison, ma sœur, dit le député tout-à-fait convaincu, la chose a dû se passer ainsi. Autrement, comment expliquer la conduite de Dornier devenu introuvable depuis dix jours?

— Moi, je l'expliquais d'une autre manière, dit le marquis avec un air de bonhomie.

— De quelle manière, s'il vous plaît? demanda le père d'Henriette.

— Je l'expliquais, reprit le vieillard en cherchant à dissimuler un sourire moqueur, par l'affection qu'a pu concevoir M. Dornier pour les cent mille francs que vous lui avez remis avec une si noble confiance, Mme de Pontailly et vous.

— L'un n'empêche pas l'autre, repartit brusquement le député du Nord, en ce moment exaspéré contre son ancien ami: qui dit ravisseur peut dire voleur. Un homme pour qui j'ai tant fait! un homme que je me plaisais à regarder comme mon élève! un homme que je voulais nommer mon fils! Oh! je t'écraserai, serpent réchauffé dans mon sein. A l'instant même je vais au parquet déposer ma plainte.

— Mon frère, mon frère, s'écria la marquise en s'opposant à la sortie du député; réfléchissez, je vous en prie, à ce que vous allez faire. Que gagnerez-vous à mettre le public dans la confidence de vos chagrins de famille? Ignorez-vous que les moindres évènemens qui intéressent un homme comme vous sont une bonne fortune pour la malignité des journaux? Voulez-vous amuser à vos dépens Paris et la France entière? Déjà vous avez pu remarquer le fâcheux effet

qu'a produit à la chambre l'arrestation de votre fils. Avez-vous envie d'aggraver le mal en publiant vous-même l'enlèvement de votre fille? Quelle joie, quel triomphe pour vos collègues jaloux de votre mérite! Voyez donc, se diraient-ils, ce grand orateur, ce talent supérieur, cet homme d'état! Il prétendait gouverner la France, et il ne sait pas même gouverner sa famille! Croyez-moi, mon frère, point de bruit, point d'éclat. Étouffons cette fâcheuse affaire : si ce n'est pas pour votre fille, que ce soit pour vous, car votre réputation est solidaire de la sienne.

— Vous avez raison, ma sœur, répondit M. Chevassu d'un air d'abattement, et je dois me rendre à la justesse de vos remontrances. Une pareille esclandre me ferait le plus grand tort à la chambre, car la renommée d'un homme politique se compose de moralité non moins que de talent, et, comme vous l'avez dit fort judicieusement, les envieux ne manqueraient pas de m'imputer le scandale de cet évènement déplorable. Que Dornier ou un autre soit le ravisseur, il faut qu'un prompt mariage mette tout en règle avant que l'aventure soit ébruitée. Mais comment le trouver, ce misérable?

— En le cherchant, dit M. de Pontailly; allons d'abord à l'hôtel où il logeait; n'épargnons aucune démarche; les momens sont précieux, car, d'un instant à l'autre, les journaux peuvent éventer la mine, et alors tout serait perdu.

— Partons sur-le-champ, reprit le député, qui, malgré son peu d'affection pour son beau-frère, ne crut pas devoir refuser ses services.

Le marquis fit atteler aussitôt sa voiture, mais en y montant, lorsque le député s'y fut assis, il dit tout bas au cocher : — A l'hôtel Mirabeau, rue de la Paix.

— Pourquoi nous avoir fait conduire chez moi? demanda M. Chevassu, surpris de voir la voiture s'arrêter à la porte de la maison où il demeurait.

— Parce qu'il faut que j'aie avec vous une explication à laquelle il est inutile qu'assiste Mme de Pontailly.

Les deux beaux-frères montèrent à l'appartement du député.

— Je vous écoute, dit celui-ci, fort préoccupé de cette nouvelle complication.

— Mon cher Chevassu, répondit le marquis, tout à l'heure, vous avez prononcé une parole qui m'a donné à réfléchir. Que Dornier ou un autre soit le ravisseur, avez-vous dit, il faut en finir par un prompt mariage. J'ai conclu de ces paroles que, pour vous, la chose impor-

tante était le prompt mariage, et qu'il vous serait à peu près égal que le ravisseur fût Dornier ou un autre.

— C'est-à-dire au contraire que je préférerais tout autre à Dornier, car je devais compter particulièrement sur l'attachement de ce malheureux, et il a montré dans cette circonstance une ingratitude épouvantable. Oui, je le répète, j'aimerais mieux marier ma fille à tout autre que lui.

— En ce cas, soyez satisfait, dit le vieillard, ce n'est pas Dornier qui a enlevé Henriette, c'est un autre.

— Un autre! s'écria le député stupéfait, qui donc?

— Vous le saurez tout à l'heure; en attendant et pour en finir avec votre ancien protégé, je vais vous raconter sa dernière prouesse; elle vous prouvera qu'en répugnant aujourd'hui à l'accepter pour gendre, vous ne faites que lui rendre justice. Dornier n'a pas enlevé votre fille, mais bien les cent mille francs que vous lui aviez confiés, ma femme et vous. J'avais prévu ce dénouement, mais la chose est faite, et il faut en prendre son parti. Depuis dix jours, Dornier a pris la fuite, et, entre nous, pour certaine circonstance à moi connue, c'est ce qu'il avait de mieux à faire; mais un demi-coquin eût rendu l'argent : lui qui n'est pas fripon à demi, il l'a gardé, et toutes les recherches de la police, que j'ai lancée à sa poursuite, ont été jusqu'ici sans résultat. En ce moment, Dornier est, selon toute apparence, en pays étranger, et vous pouvez regarder les cent mille francs comme perdus; mais, dans ce désastre, vous devez encore vous estimer heureux d'avoir échappé au malheur de devenir le beau-père d'un pareil homme.

— Mais le ravisseur d'Henriette? dit avec anxiété M. Chevassu.

— Ne le devinez-vous pas?

— Moréal!

— Hélas! oui; amoureux comme un fou, aimé d'ailleurs, désespéré de vos refus, craignant avec raison que vous ne forciez votre fille d'épouser Dornier, le pauvre garçon a perdu la tête; car, comme le disait tout à l'heure avec justesse Mme de Pontailly, ce n'est pas par la raison que brillent d'ordinaire les amoureux.

— C'est sur lui qu'étaient d'abord tombés mes soupçons, dit d'un air tragique le père d'Henriette; c'est sur lui que tombera ma vengeance.

— Permettez-moi, mon cher Chevassu, de vous répéter ici ce que vous disait tout à l'heure votre sœur, et vous-même avez été forcé de convenir qu'elle avait raison. Que gagnerez-vous à un éclat? En

quoi le scandale que soulèveraient infailliblement des poursuites judiciaires, améliorera-t-il votre position à la chambre?

M. Chevassu se mit à marcher à grands pas, ainsi que cela lui arrivait lorsqu'il avait l'esprit travaillé de quelque grave perplexité.

—M. de Moréal vous a donc écrit? demanda-t-il tout à coup en regardant en dessous son beau-frère.

—Sans doute. Il n'aurait pas osé d'abord s'adresser à vous, et il m'a chargé de plaider sa cause, leur cause, faut-il dire, car après tout Henriette l'aime.

—Un noble! dit M. Chevassu avec amertume.

—Ne le suis-je pas moi-même? Pourtant nous sommes beaux-frères.

—Titré!

—Ne suis-je pas marquis? D'ailleurs, entre un vicomte, gentilhomme de nom et d'armes, et un bourgeois qui, comme vous, compte trois cents, je veux dire quatre cents ans de roture prouvée, je ne vois pas que la disparate soit si choquante.

—Un merveilleux! un lion, comme on dit aujourd'hui! un fat amoureux de sa figure!

—Permettez, Chevassu; vous avez été vous-même fort bien dans votre jeunesse, un homme à bonnes fortunes, si ma mémoire ne me trompe, et vous devriez avoir plus d'indulgence pour les jolis garçons.

—Un chanteur de romances! dit le député un peu radouci.

—Il est prêt à vous sacrifier son *la* de poitrine.

—Un faiseur de vers!

—Qui n'a pas fait quelques vers dans sa jeunesse? La plupart de nos hommes politiques ont plus ou moins commis ce péché. M. Étienne a fait des vers; M. Viennet en fait tous les jours; les vers sont le plus sûr titre de gloire de M. de Lamartine, à qui vous ne refuserez pas cependant un certain talent de tribune; enfin, si l'on cherchait bien, je doute que M. Guizot lui-même eût la conscience bien nette sur ce chapitre. D'ailleurs, Moréal renonce à la poésie.

—Tant mieux pour lui.

—Depuis quelques mois, il tourne extraordinairement aux idées graves et aux études sérieuses. En ce moment même, il a sur le chantier une œuvre de longue haleine, un ouvrage profond, plein de recherches, et dont pourrait s'honorer plus d'un publiciste distingué.

—Quel ouvrage? demanda le député avec une sorte d'intérêt.

—Un essai sur la théorie du gouvernement représentatif envisagé dans ses rapports avec l'économie politique, suivi de quelques

considérations sur les avantages et les inconvéniens du système pénitentiaire en général, et en particulier sur le remplacement de la peine de mort par la réclusion en cellule à perpétuité; car c'est là, si j'ai bonne mémoire, le titre du livre, dit le vieil émigré, qui improvisa sans hésiter ni sourire cette formidable tirade. Le sujet, comme vous voyez, ne manque pas d'importance, et d'après ce que je connais de l'ouvrage, je ne serais nullement étonné qu'il ouvrît de haute lutte à son auteur les portes de l'Académie des sciences morales et politiques.

— Le titre promet quelque chose, dit le député, complètement dupe du malin vieillard, mais vous avez beau dire, j'ai peine à croire qu'il puisse sortir rien de sérieux d'un homme qui porte des gants jaunes et une barbe de bandit napolitain.

— Haïssez-vous les gants jaunes? Moréal choisira les siens d'une autre couleur. Est-ce sa barbe qui vous déplaît? il la coupera. Pour obtenir votre consentement à son mariage, j'en suis sûr, il ne reculera devant aucun sacrifice. Allons, mon cher Chevassu, ne vous contentez pas d'être un homme politique distingué, soyez aussi un bon père. Que diantre! le parti n'est pas si mauvais. Moréal a dès à présent seize bonnes mille livres de rentes. Ce mariage me plairait d'ailleurs, et je suis prêt à en donner des preuves quand on rédigera le contrat. Enfin, dernière considération qui a bien quelque importance, Moréal est allié aux familles les plus influentes de votre arrondissement. Si votre élection est cassée, chose possible, il peut décider une partie des légitimistes à voter, et vous assurer ainsi quinze à vingt voix; il me semble que cela n'est point à dédaigner, lorsque, comme vous, on a été nommé à la simple majorité.

Cette dernière considération toucha le député plus que ne l'avaient fait tous les autres argumens du marquis.

— Pour consentir à ce mariage, dit-il, je suis obligé de faire violence à mes principes; mais, au point où en sont les choses, le moyen de dire non? — Vous savez où ils sont?

— Dites-moi que vous accordez votre fille à Moréal, et aujourd'hui même je les amène tous deux à vos pieds.

— Ne viens-je pas de reconnaître que je ne suis plus libre de refuser?

— Ce n'est pas répondre; c'est votre parole qu'il me faut.

— Allons, puisque je suis forcé d'en passer par là, je vous la donne.

— Votre parole d'honneur? dit le vieillard avec gravité.

— Ma parole de magistrat et de député, répondit M. Chevassu en étendant la main de son air le plus solennel.

— A merveille, reprit le marquis radieux; maintenant attendez-moi; avant une heure, vous embrasserez votre fille.

XXVI.

En sortant de chez son beau-frère, M. de Pontailly se fit conduire, au meilleur trot de ses chevaux, à l'hôtel de Castille, où il trouva son protégé.

— Faites votre barbe, lui dit-il pour première parole.

— Ma barbe! fit Moréal ébahi.

— Votre barbe. Il me semble que je parle français.

— Mais, reprit le vicomte en riant, permettez-moi de vous faire observer que je porte toute ma barbe, et que par conséquent je ne la fais jamais.

— Avez-vous envie d'épouser Henriette?

— Pouvez-vous m'adresser une telle question?

— En ce cas, faites votre barbe, et tôt; moustaches, royale, favoris, rasez tout.

— Parlez-vous sérieusement? demanda Moréal, qui, quoique habitué aux façons parfois singulières du marquis, trouvait l'originalité un peu forte.

— Très sérieusement. Le sacrifice de votre barbe est une des clauses de votre mariage; je me suis engagé en votre nom.

— Mon mariage! Que dites-vous? M. Chevassu consentirait-il enfin....

— Avant tout, veuillez faire ce que je vous demande.

— Mais au moins, dit le vicomte, si je vous obéis, daignerez-vous me tirer de l'inquiétude où vous me laissez depuis dix jours? Me direz-vous où est Mlle Henriette?

— Si, au lieu de discuter, vous étiez à l'ouvrage, dans une demi-heure vous seriez près d'elle.

Moréal se dirigea vers son cabinet de toilette avec un empressement qui fit sourire le vieillard.

— A la bonne heure! dit celui-ci en prenant un livre sur une table, voici un volume de Châteaubriand qui me fera prendre patience, tandis que vous purgerez votre visage de cette superfluité qui choque si fort mon beau-frère.

Cinq minutes après, le vicomte rentra dans la chambre la figure rasée des tempes au nœud de la gorge.

— A merveille, dit le marquis avec un sourire de bonne humeur, la métamorphose est complète, mais vous n'y perdez rien; barbu ou rasé, vous êtes toujours un joli garçon.

— Pourvu que Mlle Henriette ne me trouve pas trop laid, accommodé de la sorte? répondit Moréal avec un accent d'inquiétude qui augmenta la gaieté du vieillard.

— Dans ma jeunesse, portions-nous la barbe? répondit-il en riant, nous n'en étions pas pour cela plus mal accueillis des femmes. A présent, au lieu de remettre cette redingote un peu trop cavalière, choisissez dans votre garde-robe le vêtement le plus sérieux; noir de la tête aux pieds, si vous m'en croyez.

Le vicomte exécuta ce nouvel ordre sans en demander les raisons, et un instant après il reparut dans une tenue qu'un conseiller-auditeur rendant visite à son premier président eût trouvée suffisamment digne et sévère.

— De mieux en mieux, dit M. de Pontailly après avoir fait subir au costume de son protégé un examen scrupuleux; maintenant votre chapeau, et partons. Que faites-vous, malheureux? ajouta-t-il en voyant le vicomte ouvrir un petit coffret de palissandre, des gants jaunes! Vous voulez donc tout gâter. Apprenez qu'à dater d'aujourd'hui, vous êtes ce qu'on appelle, en langage parlementaire, un homme sérieux. Ceci veut dire : plus de cravache, plus d'éperons, plus de cigares; plus de redingote courte, plus de cravate de couleur, plus de pantalon à la matelote; plus de musique, plus de danse, plus de poésie; plus de joyeux rire, plus de causerie sans prétention, plus d'esprit impromptu. En revanche, la démarche grave, le front soucieux, le regard altier, la bouche pincée, l'air compassé, le ton péremptoire, l'accent emphatique, le geste solennel, la parole abondante, le cerveau vide; beaucoup de prétentions, passablement d'ennui, un peu de ridicule; un homme sérieux enfin.

— L'emploi me paraît peu divertissant, répondit Moréal en respirant fortement, comme oppressé par la longue tirade du marquis.

— Se marie-t-on pour s'amuser? De plus, n'oubliez pas que vous êtes l'auteur d'un ouvrage appelé aux plus illustres et aux plus graves suffrages : *Essai sur la théorie du gouvernement représentatif envisagé dans ses rapports...* ma foi, j'ai oublié le reste, et c'est dommage, car votre futur beau-père a trouvé le titre fort beau.

— Je suis à votre merci, dit le vicomte en souriant; puisque vous

êtes en train de m'améliorer, faites de moi ce qu'il vous plaira; pour épouser ma bien-aimée Henriette, je deviendrai tout ce qu'exigera M. Chevassu : *apothicaire même, si vous voulez*, ainsi que dit Cléante dans *le Malade imaginaire*.

— Voilà parler. Bien entendu que le lendemain de la noce, musique de soupirer, poésie de renaître, gaieté de revenir, moustaches de repousser!

Toute la bande des Amours
Revient au colombier...

pour répondre à votre Molière par du La Fontaine.

— Vous êtes mon ange tutélaire, dit Moréal en saisissant avec une respectueuse affection la main du vieillard.

Le protecteur et le protégé montèrent en voiture et arrivèrent au bout d'une vingtaine de minutes à la rue de Grenelle.

— Attendez-moi un instant, dit le marquis lorsque le coupé se fut arrêté; je n'abuserai pas de votre patience.

Il descendit à ces mots et entra dans une vaste et belle maison, laissant son jeune ami livré aux plus agréables rêveries de l'amour heureux. Au bout de quelques instans, la porte se rouvrit, et M. de Pontailly reparut accompagné de sa nièce. A la vue de son amant, un mélange de surprise et de bonheur se peignit sur les traits de la jeune fille, qui, au grand dépit de Moréal, finit par partir du plus fol éclat de rire.

— Mon Dieu! dit-elle, que vous êtes singulier comme cela! Mais, ajouta-t-elle d'un ton plus sérieux et avec un accent de reproche, je ne crois pas vous avoir jamais dit que votre barbe me déplaisait.

— Je suis affreux, n'est-ce pas? demanda tristement le vicomte.

— Pas trop, répondit la jeune fille d'un ton qui signifiait : pas du tout.

Le vieillard n'était pas encore monté dans la voiture.

— Monsieur le vicomte, veuillez vous mettre dans le coin, dit-il gaiement à Moréal, qui, par un sentiment où il entrait au moins autant d'amour que de convenance, avait pris la place du milieu; quand vous serez marié, je vous permettrai de me rendre les égards dus à mon âge.

Le vicomte obéit après avoir échangé avec Henriette un tendre sourire. Pendant le trajet de la rue de Grenelle à l'hôtel Mirabeau, la conversation fut aussi gaie qu'animée. Les deux amans accablèrent

le marquis de questions, mais le malin vieillard se montra inexorable à leur curiosité, et se contenta de répondre à chaque interrogation :

— Tout à l'heure. Ne voyez-vous pas que je file mon dénouement?

En entendant ouvrir la porte de son appartement, M. Chevassu s'assit sur un fauteuil dans une attitude presque aussi majestueusement sombre que dut l'être celle du premier des Brutus lorsqu'il prit place sur sa chaise curule pour condamner ses fils à mort. A l'aspect de cette formidable physionomie, Henriette, qui allait s'élancer au cou de son père, s'arrêta intimidée. M. de Pontailly sourit légèrement, et, prenant le vicomte par la main, il le conduisit près du député.

— Mon frère, dit-il, voici M. de Moréal, brave, digne et loyal jeune homme qui rendra votre fille aussi heureuse qu'elle mérite de l'être, et dont je réponds corps pour corps.

M. Chevassu accueillit par une sèche inclination de tête le respectueux salut de Moréal, adressa un regard sévère à sa fille, et retournant ensuite les yeux vers son futur gendre :

— Monsieur le vicomte de Moréal, dit-il lentement en accentuant chaque mot avec solennité, M. le marquis de Pontailly, mon beau-frère, a dû vous dire que je consentais à vous accorder la main de ma fille. En vous agréant pour gendre, il me paraît convenable de vous épargner les reproches que j'aurais le droit de vous adresser. Toute récrimination deviendrait intempestive, puisque nous allons contracter la plus sérieuse des alliances. Toutefois, monsieur, je veux vous dire, pour ne vous en reparler jamais, qu'en toutes choses la ligne droite est à la fois la plus courte et la plus honnête, que je vous eusse donné de meilleur cœur mon consentement sans l'espèce de violence que vous m'avez faite, qu'en deux mots, un enlèvement, un rapt n'est pas la meilleure porte par laquelle un homme puisse entrer dans une famille honorable.

— Un enlèvement, monsieur! un rapt! s'écria le vicomte; de grace, que voulez-vous dire?

— Mon cher beau-frère, dit M. de Pontailly, qui jugea qu'il lui appartenait d'intervenir, vous avez prononcé le grand mot, et toute comédie doit avoir une fin. Vous pouvez sans arrière-pensée de rancune donner la main à Moréal; c'est un cœur noble et loyal, qui préférerait mille fois renoncer à la main de votre fille que de l'obtenir par des moyens condamnables. Vous pouvez également embrasser Henriette, c'est la plus candide et la plus pure enfant dont

puisse s'enorgueillir un père. Si, dans cette chambre, il y a un ravisseur, c'est moi qui depuis dix jours, à la suite d'un petit évènement que je vais vous raconter tout à l'heure, ai placé ma nièce dans la meilleure pension de Paris, où je vais la reconduire tout à l'heure, car jusqu'à son mariage elle ne peut demeurer ni chez moi pour certaine raison que vous me permettrez de vous taire, ni près de vous, dans cet hôtel garni.

Après ce préambule, le vieillard raconta à son beau-frère l'aventure de la forêt de Montmorency. Pendant ce récit, la physionomie de M. Chevassu s'éclaircit insensiblement. Le mécontentement finit par en disparaître, mais la dignité y resta.

— Quoique je découvre que j'ai été votre dupe, je suis ravi de ce que je viens d'apprendre, dit-il d'un air presque aimable, quand le marquis eut achevé sa narration; je vois avec plaisir que le mariage de ma fille se conclut sous d'irréprochables auspices. Henriette, embrassez-moi; monsieur de Moréal, voici ma main.

La jeune fille se jeta dans les bras de son père, qui répondit avec un commencement de cordialité à la respectueuse étreinte de son gendre futur.

— Allons, je vois qu'il faut que j'en prenne mon parti, reprit le député du Nord en souriant de meilleure grace qu'on n'eût dû s'y attendre; il était écrit que ma fille serait vicomtesse. Peut-être même faudra-t-il que je pardonne à M. de Pontailly le tour qu'il m'a joué? La plaisanterie cependant a été un peu forte.

— Je vous conseille de vous plaindre, répondit le marquis avec un rire de bonne humeur; ne vous ai-je pas donné là un gendre fort présentable?

M. Chevassu arrêta sur le vicomte un regard d'approbation.

— Monsieur de Moréal, dit-il, je vois qu'il s'est opéré dans toute votre personne une modification, ou plutôt, permettez-moi de le dire, une réforme à laquelle je ne suis peut-être pas tout-à-fait étranger. Croyez que je vous sais gré de votre condescendance pour mes sentimens, ou, si vous l'aimez mieux, pour mes préjugés. C'est là un procédé qui me touche véritablement.

— Mon premier désir, monsieur, est de vous plaire en toute chose, répondit le vicomte en s'inclinant.

— M. de Pontailly m'a dit que vous vous occupiez d'un travail de longue haleine, d'un ouvrage sur la théorie constitutionnelle envisagée au point de vue de l'économie politique; cela est bien, monsieur; le sujet est fort intéressant en lui-même, et un jeune homme

ne peut employer ses loisirs plus utilement qu'en les consacrant à approfondir de pareilles questions. Avant de livrer votre ouvrage à l'impression, si vous pensez que mes faibles lumières puissent vous être de quelque secours, je les mets entièrement à votre service.

— Monsieur! que de bontés! s'écria l'économiste malgré lui, qui s'inclina de nouveau d'un air de gratitude.

— Travaillez, monsieur, ou plutôt travaillons, car j'espère que désormais nous aurons de fréquens échanges d'idées. C'est par le frottement que s'aiguisent les intelligences. Croyez-moi, plus de frivolités, plus de fadeurs, plus de romances, plus de petits vers! Vous êtes fait, j'en suis convaincu, pour des succès d'un ordre plus relevé. En un mot, devenez tout-à-fait un homme sérieux, et je m'applaudirai de vous avoir donné ma fille.

Six semaines environ après cette dernière scène, le vicomte Fabien de Moréal épousa Mlle Henriette Chevassu. La cérémonie se fit à Douai avec la plus grande solennité. Il est sans doute inutile d'ajouter que Mme de Pontailly se dispensa d'y assister; mais le marquis la remplaça de manière à faire oublier cette absence, en montrant du contentement pour deux. Un mois avant le mariage, l'élection du député du Nord avait été cassée pour un vice de forme dans les opérations du collége électoral. Cette catastrophe ne tarda pas à être réparée, grace à quelques voix de légitimistes que le vicomte, ainsi que l'avait prédit M. de Pontailly, parvint à gagner à son beau-père. Une autre prédiction du vieux marquis s'est également réalisée : aujourd'hui M. Chevassu est député ministériel, chevalier de la légion-d'honneur et président de chambre, ce qui ne l'empêche de parler ni de l'indépendance de ses opinions, ni de ses services méconnus. Du reste, il n'a pas plus renoncé à l'espérance de devenir garde-des-sceaux qu'à la prétention d'être un des meilleurs orateurs de la chambre, sinon le premier; mais, sur ce dernier point, ses collègues ne sont pas de son avis. — La justice du ciel, dit-on, triomphe toujours tôt ou tard. Dornier en est la preuve : réfugié d'abord en Belgique, il ne tarda pas à perdre au jeu la plus grande partie de l'argent qu'il s'était si peu scrupuleusement approprié. Depuis cette époque, il poursuivit pendant plusieurs années à l'étranger la vie errante qu'il lui était désormais interdit de continuer en France, et finit par mourir assez misérablement à Alexandrie, au moment même où périssait, faute d'abonnés, un journal français qu'il avait essayé d'y fonder. Prosper Chevassu, après cinq ans de cours de droit, n'a pu parvenir à obtenir le diplôme d'avocat auquel, de

guerre lasse, il a fini par renoncer, au grand regret de son père. Il mène à Douai la vie de gentilhomme campagnard; il fume, chasse, monte à cheval, chante des duos avec son beau-frère, fait enrager les enfans de sa sœur, ne méprise ni la bonne chère ni le beau sexe, et se complaît surtout à caresser la plus belle barbe de l'arrondissement, le tout en attendant qu'il se marie, ce qui, selon toute apparence, ne tardera pas. M. de Pontailly est toujours impétueux et jovial, sensé et railleur, ennemi de l'eau pure et de la mélancolie; on ne saurait voir une plus verte et plus aimable vieillesse; un seul nuage quelquefois obscurcit passagèrement son front: c'est lorsqu'il lui arrive de comparer le présent au passé et de se rappeler ses beaux jours de Berchiny-hussard. Mme de Pontailly, qui a dépassé de plusieurs années la cinquantaine, est toujours une des plus illustres femmes savantes de Paris; mais déjà une autre passion se mêle chez elle au bel esprit: la marquise devient dévote, ce qui ne veut pas dire qu'elle ait pardonné à sa nièce et à Moréal; elle leur garde, au contraire, à tous les deux une inflexible rancune. Quoiqu'elle n'aime guère Prosper, c'est lui qui sera son héritier; mais M. de Pontailly, qui lit dans le cœur de sa femme, a déjà pris ses mesures pour indemniser sa nièce, plus que jamais sa favorite. Il faut avouer que le vicomte de Moréal n'a pas répondu complètement aux espérances de M. Chevassu; aussitôt après son mariage, il a supprimé la tenue de magistrat, mais, par une sorte de compromis, il n'a laissé repousser que ses moustaches; de plus, il fait toujours des vers et de la musique. En revanche, son *Essai sur la théorie du gouvernement représentatif* n'est pas encore sous presse; aussi le député du Nord commence-t-il à désespérer de voir son gendre devenir jamais un homme sérieux. A cela près, la bourgeoisie de l'un et la noblesse de l'autre vivent en très bonne intelligence. Enfin Henriette et Fabien sont heureux, si heureux, que nous craignons que cette parfaite félicité n'impatiente un peu le lecteur, et ne jette quelque fadeur sur le dénouement de cette peu sérieuse histoire.

CHARLES DE BERNARD.

POLITIQUE COMMERCIALE

DE

L'ANGLETERRE

DEPUIS WALPOLE.

I. — SPEECHES of the right hon. W. HUSKISSON, in three volumes, 1831.

II. — SPEECH DELIVERED IN THE HOUSE OF COMMONS THE 11 MARCH 1842, by the right hon. sir ROBERT PEEL, first lord of the treasury.

III. — COURSE OF COMMERCIAL POLICY AT HOME AND ABROAD, by the right hon. W. E. GLADSTONE, president of the board of trade, 1843.

I.

L'esprit de la politique anglaise, presque uniquement dirigée par le souci des intérêts matériels, a long-temps soulevé dans notre pays une répugnance instinctive, et c'est pour cela sans doute qu'elle nous a été jusqu'à ce jour si peu connue; mais nous commençons à nous guérir d'une maladroite antipathie dont nos propres intérêts ont trop souffert. Depuis qu'elle a mis la main elle-même à la conduite de ses affaires, la France a mieux su apprécier la valeur des moyens à l'aide desquels l'Angleterre a conquis l'imposante situation

qu'elle occupe dans le monde. Le mot de Napoléon : « les Anglais sont une nation de boutiquiers, » ne serait plus aujourd'hui une injure, grace à notre expérience mûrissante et à ce juste sentiment d'admiration que les grandes choses de tout ordre obtiennent si naturellement de notre caractère national. En effet, la politique qui a formé en Amérique un des plus puissans états de la terre, qui peuple les immensités de l'Océanie, et semble appelée à renouveler le vieux monde asiatique, n'exerce pas apparemment une action médiocre sur les destinées de l'humanité; quel qu'en soit le mobile, elle n'est certainement pas à mépriser, et en présence des résultats qu'elle a produits, on est forcé de reconnaître qu'avec de l'industrie et du commerce, et, si l'on veut, pour des intérêts de boutique, on peut travailler à des œuvres d'une réelle et durable grandeur. Au point de vue des idées vers lesquelles la portent ses inclinations les plus généreuses, la France a donc raison de s'informer avec une curiosité persévérante des procédés de la politique anglaise.

La partie de la politique britannique sur laquelle, en ce moment surtout, l'attention nous semble devoir se fixer de préférence, est celle que les Anglais désignent ordinairement eux-mêmes sous le nom de politique commerciale, *commercial policy*. Le mobile de cette politique est tout entier dans un problème économique : maintenir du moins, si on ne peut l'accroître, la production industrielle, et suppléer à l'insuffisance des débouchés existans par l'acquisition de nouveaux marchés consommateurs. Ainsi formulée, la question est simple : il n'en est point dont la solution ait de plus vastes conséquences. Tout y semble lié par une solidarité fatale. Tandis que la politique extérieure et la politique coloniale travaillent à l'extension des débouchés, celle-là au moyen des traités de commerce, celle-ci par la conservation ou la conquête violente de marchés vassaux de la législation douanière de la Grande-Bretagne, au succès de ce double effort sont suspendues les grandes questions sociales et constitutionnelles soulevées par les formidables émotions que les moindres vacillations du commerce excitent au sein des populations manufacturières, comme la prospérité des finances publiques, qui doivent aux contributions dont la richesse commerciale est la source la partie la plus considérable de leurs revenus. Aussi, nation et gouvernement, l'Angleterre est, pour ainsi dire, courbée tout entière sur la tâche toujours plus laborieuse du développement commercial et industriel; les partis adaptent leurs combinaisons stratégiques aux exigences de cet impérieux intérêt, et livrent sur des questions de tarif ces batailles

décisives où la possession du pouvoir est le prix de la victoire. Par elle-même, cette situation est déjà assez remarquable pour qu'il ne soit pas indifférent de rechercher les causes qui l'ont produite, et de mesurer les tendances irrésistibles que ces causes ont créées; mais une sollicitation plus directe nous engage encore à la sonder. Nous n'avons pas devant la politique commerciale de l'Angleterre le rôle d'observateurs désintéressés. L'Angleterre nous demande depuis plusieurs années, et avec des instances pressantes, un traité de commerce. Il nous semble donc que, sans entrer dans la discussion des conditions mêmes de ce traité, il peut être d'abord fort utile de se rendre un compte exact, d'avoir une idée nette des nécessités de la politique commerciale de l'Angleterre. Il peut sortir de cette étude préalable des lumières que l'intérêt politique et l'intérêt économique engagés dans la question, du côté de la France, ne devront pas négliger.

Parmi les causes de la prééminence industrielle et commerciale pour long-temps encore assurée à la Grande-Bretagne, la plus considérable sans doute est la supériorité des richesses accumulées, c'est-à-dire des capitaux. Il ne faut pas se méprendre sur l'origine de cette supériorité. L'Angleterre n'en est ni exclusivement ni même principalement redevable à ce que l'on considère comme les priviléges exceptionnels de sa position géographique ou géologique. Lorsque la découverte de la nouvelle route des Indes et de l'Amérique eut commencé pour l'Europe l'ère du grand commerce, l'Angleterre n'était pas plus riche que l'Espagne ou que la France, et si l'on ne considère que les conditions naturelles, il semble à cette époque que la France et l'Espagne pouvaient devenir, aussi bien que l'Angleterre, de grandes nations maritimes et commerçantes. Au XVIIe siècle encore, les premières années de l'administration de Colbert l'ont prouvé surabondamment pour la France. Mais l'Angleterre avait dès-lors, elle a conservé jusqu'à ce jour, dans la forme de son gouvernement, l'avantage auquel elle a été vraiment redevable de la prospérité de ses intérêts matériels. Il est loin de notre pensée de faire ici allusion aux subtilités si débattues de l'équilibre des trois pouvoirs, ou, suivant des idées aujourd'hui plus en faveur, aux qualités de gouvernement attribuées aux aristocraties; nous ne voulons louer que la forme représentative et rendre hommage à cette admirable vertu qui lui est propre, — dans quelque milieu et sur quelque base qu'on l'établisse, quelle que soit l'influence ou de caste ou de personne qui paraisse en avoir le maniement,— de provoquer la

manifestation de tous les besoins réels, de toutes les forces vives, et d'assurer en définitive la pondération normale des intérêts. Les intérêts matériels ont été en Angleterre, ils le seront partout où existera la forme représentative, la clientelle remuante et puissante des intérêts politiques. On comprend mieux que telle est la cause de la merveilleuse fortune qu'ils y ont faite, lorsqu'on jette un coup d'œil sur l'histoire lamentable de ces intérêts chez les peuples où ils furent livrés à l'arbitraire ignorant et à la prodigue insouciance du despotisme. Que d'enseignemens douloureux offre le passé de la France, lorsqu'on l'étudie à ce point de vue! Obligée de traverser l'intermédiaire de la monarchie absolue, la France n'accomplit qu'aux dépens de ses intérêts matériels le travail de son organisation nationale et de son unité politique. Toujours instinctivement et sûrement instruits par leurs besoins, les représentans de ces intérêts étaient aussi éclairés chez nous qu'en Angleterre; on voit néanmoins le pouvoir absolu, absorbé par les nécessités présentes ou entraîné par de ruineuses fantaisies, les sacrifier presque en toute circonstance aux expédiens ou à la routine (1).

Les choses ne se passèrent pas ainsi en Angleterre; mais, depuis la révolution de 1688 surtout, les nécessités politiques y contraignirent plus fortement encore le pouvoir à seconder, à précipiter même l'essor naturel du commerce et de l'industrie. Les grandes guerres

(1) On trouve souvent exprimés dans les discours prononcés aux assemblées des notables sur des questions de finance et de commerce, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, ainsi que dans des mémoires rédigés à la même époque par des négocians, les principes les plus sains et les plus avancés d'économie politique, vaines protestations qui échouaient contre l'ignorance, les passions mauvaises, souvent même contre les besoins immédiats et l'impuissance réelle du gouvernement. Colbert lui-même ne put abolir *la douane de Lyon*, cette *coutume* qui obligeait presque toutes les marchandises, matières premières ou manufacturées, qui sortaient de l'est et du midi de la France, ou qui y étaient importées, à passer par Lyon pour y acquitter des droits exorbitans. Que l'on se représente les camelots de Lille prenant le chemin de Lyon pour se rendre à Bayonne, et l'on comprendra ce qu'il y avait de monstrueusement absurde et de mortel au commerce dans cette loi barbare. La douane de Lyon eut une sœur cadette non moins vexatoire qu'elle dans la *douane de Vienne*, devenue plus tard douane de Valence. Celle-ci obligeait toutes les marchandises venant tant de l'étranger que de la Provence, du Languedoc, du Vivarais, du Dauphiné, etc., pour aller à Lyon, soit par eau, soit par terre, ou allant de Lyon dans ces provinces, à passer par Vienne, et dans la suite par Valence. Elle fut établie par Henri IV. Elle n'était destinée, dans l'origine, qu'à fournir au gouverneur de Vienne le montant d'une somme stipulée pour la reddition de la place entre les mains du roi. On le voit, l'industrie et le commerce payaient durement les frais de l'affranchissement du pouvoir monarchique.

soutenues contre la France par Guillaume III et les whigs sous la reine Anne coûtèrent des sommes immenses. Le gouvernement, dans la crainte de rendre le nouvel établissement odieux au pays, n'osa les demander à l'impôt : il se les procura principalement par l'emprunt, et donna ainsi aux financiers, aux *monied men*, une influence qui tourna au profit des intérêts commerciaux. La sollicitude du pouvoir pour ces intérêts s'accrut encore lorsque la maison de Hanovre monta sur le trône. La dynastie nouvelle ne rencontrait qu'hostilité ou indifférence dans la propriété (*the landed interest*, comme disent les Anglais) : elle devait chercher son principal appui dans les classes commerçantes. Dès 1721, cette préoccupation s'annonçait d'une manière remarquable à l'ouverture d'une session parlementaire, dans un discours du roi qui définissait avec une parfaite précision le but et les intérêts permanens de la politique commerciale devenue depuis traditionnelle en Angleterre. « Dans la situation actuelle, disait la couronne, nous nous manquerions à nous-mêmes si nous négligions l'occasion que la paix générale nous offre d'étendre notre commerce, le principal fondement de la richesse et de la grandeur de ce pays. Évidemment, le moyen le plus efficace de remplir cette grande vue d'intérêt public est de donner des facilités nouvelles à l'exportation de nos manufactures et à l'importation des matières qu'elles emploient. Nous assurerons ainsi en notre faveur la balance du commerce, nous verrons notre marine s'accroître, et nous procurerons du travail à un nombre plus considérable de nos pauvres. »

Ce programme avait été tracé par sir Robert Walpole. La persévérance et l'habileté avec lesquelles ce ministre travailla à le réaliser lui ont mérité, malgré les fautes qu'il put commettre dans d'autres parties du gouvernement, la haute renommée qu'il a laissée dans son pays. Un intérêt politique combiné avec un intérêt financier engagea toujours plus avant cet homme d'état dans une voie où l'appelaient déjà ses aptitudes naturelles et son goût passionné pour les travaux calmes et féconds de la paix. Afin de conquérir des amis à la dynastie parmi les grands propriétaires, dont la plupart lui faisaient une opposition systématique, la pensée dominante de sir Robert Walpole était de diminuer les impôts sur la propriété. L'augmentation naturelle des revenus des douanes et de l'*excise*, c'est-à-dire des contributions fournies par le commerce, lui en facilita une première fois les moyens. Plus tard, aliénant la moitié du fonds d'amortissement (*the sinking fund*), qu'il avait lui-même créé au commencement de son ministère pour affermir le crédit public, il put abaisser à 10 pour

100 du revenu foncier la *land tax*, qu'il avait déjà réduite à 15 pour 100, de 20 où il l'avait trouvée en arrivant au pouvoir, et ce fut un des actes les plus heureux de son administration, celui qui lui valut le plus de popularité dans le pays, et lui gagna le plus d'amis dans le parlement.

Sir Robert Walpole se trouva ainsi conduit à imprimer au système financier de l'Angleterre cette tendance à s'adresser à l'impôt indirect qui a été arrêtée seulement l'année dernière par les mesures de sir Robert Peel. Il avait un grand avantage politique à diminuer la partie du revenu public dont le fardeau pesait sur la propriété; il s'y voyait secondé par l'accroissement progressif des impôts de consommation, dû à l'extension des affaires commerciales : il s'appliqua à grossir cette dernière branche du revenu, en favorisant de tout son pouvoir le développement du commerce. Pour atteindre ce résultat, l'abaissement des tarifs et la simplification de la perception des droits devinrent sa préoccupation principale. Le plan dans lequel il réunit ses vues sur ce sujet a été regardé par les économistes et les hommes d'état anglais comme une grande pensée; l'*excise scheme*, — c'est le nom qu'il a laissé dans l'histoire, — n'était pas seulement en effet une habile manœuvre politique, une sage mesure administrative : ce n'était rien moins que l'application des théories devenues plus tard si célèbres sous la retentissante devise de *free trade*, de liberté du commerce. Si l'entière abolition de la *land tax* en faveur de la grande propriété était l'intérêt actuel qui dirigeait Robert Walpole, il s'inspirait, pour le satisfaire, des principes les plus avancés de l'économie politique, de principes que la science n'avait point encore formulés. Il voulait diviser en deux catégories les marchandises d'importation, les unes soumises à des taxes, les autres affranchies de tout droit. Il plaçait parmi celles-ci les principaux objets nécessaires à la vie et les matières premières des manufactures. L'importation libre des objets de grande consommation et des matières premières employées par l'industrie devait, en en diminuant le prix, amener aussi une réduction proportionnelle dans les prix des manufactures anglaises, et par conséquent donner à celles-ci de nouveaux avantages sur les marchés étrangers. Quant aux marchandises taxées, Walpole ne se contentait pas de diminuer les droits auxquels elles étaient déjà soumises : il se proposait encore d'en régler les rapports avec la douane, de manière à assurer plus de liberté et une activité plus fructueuse aux opérations commerciales. Il conçut dans ce but le système des entrepôts. Le négociant

avait acquitté jusqu'alors les droits de douane à l'importation des marchandises; désormais il ne les paierait plus qu'à la mise en consommation, ce qui lui épargnerait des avances de fonds considérables et donnerait au commerce de réexportation une entière liberté. Les avantages de cette dernière partie du plan de sir Robert Walpole étaient certains; l'expérience ultérieure de l'Angleterre et des grandes nations commerçantes les a irrécusablement constatés. Cependant, chose étrange, phénomène peut-être unique dans l'histoire de l'économie politique, sur ce point le pouvoir devançait trop son époque. Sir Robert Walpole ne put faire accepter par ses contemporains ses hardis projets de réforme. Peut-être en compromit-il le succès par cette fausse prudence qui lui faisait toujours craindre de soulever des tempêtes en attaquant les grandes choses comme il faut les attaquer, avec franchise et vigueur. On pourrait, en renversant un mot du cardinal de Retz, dire de lui qu'il eut en cette circonstance le cœur moins haut que l'esprit. Il n'osa pas présenter tout d'abord l'ensemble de son système : il voulut en détacher des parties comme pour essayer l'opinion. Ce fut la cause de son échec. Les partis hostiles et les intérêts puissans engagés dans la contrebande qu'enrichissaient les droits prohibitifs soulevèrent contre l'intention et la portée de l'*excise scheme* d'injustes défiances. Walpole disait qu'il voulait changer les droits payés à l'importation, les *custom duties*, en droits payables à la mise en consommation, en *excise duties*. Ce malheureux mot d'*excise*, qui n'avait désigné jusque-là que des impôts indirects extrêmement impopulaires, lesquels donnaient aux agens du pouvoir sur la vente au détail de certaines marchandises de grande consommation un contrôle vexatoire, ruina dans l'opinion le projet de sir Robert. On ne voulut y voir que l'avide calcul d'un ministre des finances, et non l'œuvre habile et féconde d'un homme d'état économiste. Les chefs de partis signalèrent et les masses redoutèrent un piége fiscal dans l'*excise scheme*. Walpole avait voulu en commencer l'application sur les tabacs : le bill qu'il avait proposé dans ce but (1733) avait subi dans la chambre des communes une première épreuve favorable; mais l'agitation populaire fut si universelle et si violente (à Londres il y eut même une émeute où la vie du premier ministre fut gravement exposée), que sir Robert Walpole retira le bill et ajourna l'exécution de ses projets. Les embarras qui l'assaillirent peu de temps après dans la politique extérieure, et le poursuivirent jusqu'à sa chute, l'empêchèrent d'y revenir. Adam Smith les réhabilita plus tard au nom

de la science, et les idées qui les avaient inspirées passèrent par une réalisation progressive dans la pratique de la politique commerciale de l'Angleterre; elles marquaient bien, et c'est pour cela que nous y avons insisté un peu longuement, les deux tendances corrélatives et permanentes de cette politique : d'un côté, faire des impôts indirects, dont le fardeau est à peine senti dans les temps prospères, la base principale, exclusive presque, du revenu public; de l'autre, pour favoriser le mouvement du commerce et de l'industrie qui alimentent ces impôts, écarter au dedans par des remaniemens de tarif, au dehors par des traités de commerce, les obstacles fiscaux qui paralysent le placement des marchandises anglaises (1).

Après l'*excise scheme* de sir Robert Walpole, quoique plusieurs cabinets, celui surtout de M. Henry Pelham, son successeur et son élève, aient déployé dans l'administration des intérêts commerciaux beaucoup de zèle et d'intelligence, il faut descendre jusqu'au ministère de M. Pitt pour rencontrer une mesure qui caractérise avec éclat la politique commerciale de l'Angleterre. Il y a dans la carrière de M. Pitt deux parties bien distinctes, divisées par la révolution française. Les souvenirs que le nom de Pitt réveille parmi nous appartiennent surtout à la seconde, durant laquelle il servit les haines et peut-être les intérêts de son pays contre la France avec une énergie si opiniâtre. Déjà, néanmoins, pendant la première période de son administration, période pacifique qui s'ouvre à l'époque où, à l'âge de vingt-quatre ans, il remonta premier ministre au pouvoir d'où l'avait pour un moment renversé la coalition de M. Fox et de lord North contre lord Shelburne, M. Pitt avait mérité d'être placé au premier rang parmi les hommes d'état dont l'Angleterre s'honore. Il ne s'était pas seulement distingué dans les luttes de la chambre des communes par l'élévation de sa raison, par la sûreté de son jugement, et par une science consommée des artifices les plus délicats et des formes les plus splendides de l'éloquence; de vastes mesures financières, d'habiles réformes administratives, avaient signalé dans le jeune chancelier de l'échiquier un génie pratique non moins remarquable. Parmi les titres qu'il acquit à cette illustration, le plus considérable, sans doute, est le célèbre traité de commerce qu'il conclut avec la France en 1786.

La nouveauté radicale des stipulations de ce traité, les conséquences économiques qu'il eût pu avoir, si la guerre de 1793 ne l'avait rompu

(1) Coxe, *Memoirs of sir Robert Walpole*. — *Ad. Smith's Wealth of nations.*

au moment où il allait peut-être exercer sur les intérêts français une influence décisive et irrémédiable, en font un des actes diplomatiques les plus importans de l'histoire moderne. Il était conçu, on le sait, dans l'esprit le plus libéral (pour parler comme les économistes) qui ait jamais inspiré une convention de cette nature, libéral envers la production anglaise, veux-je dire, car la concession que l'Angleterre faisait sur nos vins (le plus grand et presque le seul avantage qui fût accordé à la France) se bornait à les admettre aux mêmes droits que les vins de Portugal, en faveur desquels devaient demeurer d'ailleurs et les vieilles habitudes de l'importation, et la prédilection, fortifiée par un long usage, des plus riches consommateurs. Sur les produits manufacturés, au contraire, à l'égard desquels la supériorité de l'Angleterre était incontestable, les tarifs étaient abaissés avec une générosité dont l'honneur ne revenait assurément qu'à la France. Ainsi, la quincaillerie, la coutellerie, les aciers, les fers, les cuivres ouvrés, ne devaient payer qu'un droit *ad valorem* de 10 pour 100. Les tissus de laine et de coton (excepté ceux où la soie serait mêlée, restriction désavantageuse à la France) étaient admis à 12 pour 100 *ad valorem*, de même que les poteries et les porcelaines. Les articles de sellerie étaient portés à 15 pour 100, et c'était le droit le plus élevé.

Les économistes persuaderont difficilement que ce traité, le dernier acte par lequel l'ancienne monarchie ait marqué son intervention dans la conduite des intérêts matériels de notre pays, dût être profitable à la France. Quant à l'Angleterre, la faveur avec laquelle il y fut accueilli par la population et les souvenirs qu'il y a laissés ne permettent pas de douter qu'elle n'eût de justes raisons de s'en louer. M. Pitt n'eut pas de peine à en trouver d'excellentes pour lui faire obtenir l'approbation de la chambre des communes. Le discours où il les présenta renferme plusieurs passages qui ne seront pas rappelés sans utilité, ni lus sans intérêt. Il fit, avec l'emphase orgueilleuse d'un chant de triomphe, l'énumération des résultats qu'il attendait de ce traité; il semblait ne pouvoir féliciter assez son pays des avantages inespérés que presque au lendemain de cette guerre de l'indépendance américaine dans laquelle la France avait porté tant de coups à l'Angleterre, une ennemie si formidable et si récente venait lui offrir. « C'est, disait-il, pour un Anglais non-seulement une consolation, mais un sujet de joie, de penser qu'après avoir été engagé dans la lutte la plus difficile qui ait jamais menacé l'existence d'une nation, l'empire britannique a maintenu si fermement son rang et

sa puissance, que la France, voyant qu'elle ne peut l'ébranler, lui ouvre aujourd'hui les bras et lui offre une alliance profitable à des conditions faciles, libérales, avantageuses (1). »

Un traité de commerce n'est qu'un compromis entre les intérêts producteurs de deux pays; les intérêts de consommation n'y interviennent presque jamais comme partie prépondérante. M. Pitt commençait donc par apprécier les rapports dans lesquels se trouvaient les intérêts producteurs de l'Angleterre et de la France. Il établissait cette division arbitraire et fausse, répétée si volontiers depuis par les économistes et les politiques anglais, suivant laquelle la France devrait être uniquement vouée à la spécialité des productions naturelles ou agricoles, tandis que les productions artificielles ou industrielles seraient l'exclusif et inaliénable privilége de l'Angleterre. M. Pitt louait le traité de concilier et de compléter l'une par l'autre ces deux vocations : après avoir tracé un tableau pompeux des richesses dont la France est redevable au climat et à la fertilité du sol, « l'Angleterre, disait-il, n'a pas été ainsi favorisée de la nature; mais en revanche, grace à sa libre constitution, aux garanties de ses lois, à l'habileté qui a dirigé les desseins de son peuple, à la vigueur qui en a soutenu les entreprises, elle s'est élevée à un très haut degré de grandeur commerciale. Elle a suppléé aux dons du ciel par l'art et par le travail, et s'est mise à même de fournir à ses voisins, en échange de leurs richesses naturelles, tous les produits artificiels qui contribuent au bien-être et à l'agrément de la vie. » M. Pitt avait raison d'attribuer la supériorité industrielle de l'Angleterre à l'activité de son peuple, favorisée par une excellente constitution politique; mais il se trompait étrangement, les faits l'ont bien prouvé, s'il croyait la France déshéritée à jamais de la richesse industrielle, parce qu'elle n'était pas encore parvenue à conquérir pour ses intérêts la garantie d'institutions libres.

Le régime politique auquel la France était soumise à cette époque permettait aussi à M. Pitt d'apprécier les avantages comparés que les deux pays devaient retirer du traité, avec une franchise qui eût été bien imprudente, si dans le parlement britannique il eût fallu compter alors, comme de nos jours, avec l'opinion publique française. « Il serait ridicule d'imaginer, disait M. Pitt, que les Français voulussent consentir à nous faire des concessions sans aucune idée de retour. Ce traité leur procurera donc des avantages. Cependant

(1) *Parliamentary History*, t. XXVI, p. 386.

je n'hésite pas à déclarer fermement mon opinion, même en face de la France, et tandis que l'affaire est encore pendante : je crois que, quoique avantageux à la France, ce traité le sera bien plus à l'Angleterre (*that though advantageous to her, it would be more so to us*). Cette assertion n'est pas difficile à justifier. La France gagne, pour ses vins et d'autres produits, un grand et opulent marché; nous faisons un bénéfice analogue sur une échelle bien plus vaste. La France acquiert un marché de huit millions d'ames, nous un marché de vingt-quatre millions; la France, pour des produits à la préparation desquels concourent un petit nombre de mains, qui encouragent peu la navigation et ne rapportent pas grand'chose aux revenus de l'état; nous, pour nos manufactures, qui occupent plusieurs centaines de milliers d'hommes, qui, en tirant de toutes les parties du monde les matières premières qu'elles emploient, agrandissent notre puissance maritime, et qui, dans toutes leurs combinaisons, à chaque degré de leurs transformations successives, portent à l'état des contributions considérables. La France ne gagnera pas au traité un accroissement de revenu de 100,000 livres sterling; l'Angleterre y gagnera infailliblement dix fois plus, il est aisé de le prouver. L'élévation du prix du travail en Angleterre provient de l'*excise*, et on dit que les trois cinquièmes du prix du travail entrent dans l'échiquier. Les productions de la France, au contraire, sont à un degré inférieur de l'échelle du travail et rapportent moins par conséquent à l'état. Quoique réduits, les droits fixés par le traité demeurent relativement si élevés, que la France ne pourra pas nous envoyer pour 500,000 liv. sterl. d'eau-de-vie, et nous gagnerons 100 pour 100 sur cet article. Ainsi, bien que le traité puisse être profitable à la France, nos bénéfices seront en comparaison si supérieurs, que nous ne devons pas avoir de scrupules de lui accorder quelques avantages... Il est dans la nature essentielle d'un arrangement conclu entre un pays manufacturier et un pays doté de productions spéciales, que l'avantage soit en définitive en faveur du premier. »

Le traité était inattaquable au point de vue commercial. Les adversaires de M. Pitt, pour justifier leur opposition, furent obligés de faire de violens appels aux ressentimens de l'Angleterre contre la France; cette partie toute politique de la discussion répand d'instructives lumières sur la mobilité des sympathies au sein des partis anglais. Il est piquant de voir comment Fox et Sheridan s'exprimaient alors à l'égard de la France. Le comte Grey, bien loin certainement de prévoir qu'il devait être appelé à contracter un jour

avec la France une alliance intime, fit à cette occasion dans la chambre des communes son *maiden speech*, et signala son début politique par de véhémentes attaques contre notre pays. En revanche, le langage des tories, se faisant les prôneurs de l'alliance française, n'est pas moins curieux. Il est douteux que sir Robert Peel, s'il obtenait de la France un traité de commerce, eût pour nous des paroles plus bienveillantes, plus mielleuses, que celles que M. Pitt prononçait en 1787, deux ans seulement avant la révolution. « On emploie l'expression de jalousie, » répondait-il à M. Fox, à M. Burke, à M. Grey, qui proclamaient que l'Angleterre devait éternellement se défier de la France; « que veut-on dire? conseille-t-on à ce pays une jalousie insensée ou aveugle, une jalousie qui lui fasse rejeter follement ce qui doit lui être utile, ou accepter aveuglément ce qui doit tourner à sa ruine? La nécessité d'une animosité éternelle contre la France est-elle donc si bien démontrée et si impérieuse, que nous devions lui sacrifier les avantages commerciaux que nous pouvons espérer de nos bons rapports avec cette nation? ou bien une union pacifique entre les deux royaumes est-elle quelque chose de si funeste, que l'accroissement de notre commerce ne soit pas une compensation suffisante? Les querelles de la France et de la Grande-Bretagne ont duré assez long-temps pour lasser ces deux grands peuples. A voir leur conduite passée, on dirait qu'ils n'ont eu d'autre but que de s'entre-détruire; mais, j'en ai confiance, le moment approche où, se conformant à l'ordre providentiel, ils montreront qu'ils étaient mieux faits pour des rapports de bienveillance et d'amitié réciproques. — Je n'hésiterai pas à combattre, s'écriait-il ailleurs, la doctrine trop souvent soutenue, que la France sera éternellement l'ennemie de la Grande-Bretagne. Il est puéril et absurde de supposer qu'une nation soit l'ennemie inaltérable d'une autre nation. Cette opinion n'a de fondement ni dans la connaissance de l'homme, ni dans l'expérience des peuples. Elle calomnie la constitution des sociétés politiques, et attribue à la nature humaine un vice infernal (1). »

Le traité de 1786 avait été conclu pour douze ans; lorsque la guerre le rompit, en 1793, la plupart des prévisions de M. Pitt s'étaient déjà réalisées. Durant les six années qu'il demeura en vigueur, les exportations de l'Angleterre dépassèrent toujours de plus du double la valeur des importations françaises (2). Aucun in-

(1) *Parliamentary History*, t. XXVI, pag. 392.
(2) *Mac Pherson's Annals of commerce.*

térêt producteur ne fut compromis; au contraire, des faits notables, rappelés encore en 1825 par M. Huskisson, vinrent prouver combien l'émulation de la concurrence étrangère peut devenir profitable à l'industrie anglaise. Il y eut, par exemple, l'année qui suivit le traité, une importation considérable de draps fins français : on les préférait aux tissus indigènes; un homme à la mode ne pouvait porter que des habits de drap français. Au bout de deux ans, les manufacturiers anglais nous avaient déjà supplantés, et les habits de drap français étaient toujours prescrits par la mode avec la même rigueur, que les étoffes employées ne sortaient plus que des fabriques de la Grande-Bretagne (1). Quelles n'eussent pas été pour la France les conséquences économiques et politiques du traité de Versailles, si la révolution ne les avait prévenues! que l'on réfléchisse seulement aux résultats que l'Angleterre en eût retirés. Lorsqu'à l'accumulation des capitaux, cet élément déjà si considérable de la supériorité industrielle et commerciale, elle aurait joint les forces toutes-puissantes qu'allait lui donner l'application de la vapeur aux machines, ses produits auraient conquis sur le marché français une domination absolue. La division établie par M. Pitt entre la vocation industrielle de l'Angleterre et la vocation purement agricole de la France n'eût plus été une supposition arbitraire, elle serait devenue une réalité irrévocable; alors aussi aurait été confirmé ce mot de M. Pitt, si vrai en plus d'un sens, qu'entre une contrée spécialement agricole et un pays manufacturier l'avantage d'un traité de commerce doit finalement demeurer à celui-ci. La suprématie industrielle, commerciale et maritime, cette suprématie accidentelle et incertaine que tant de peuples ont tour à tour possédée, et pour laquelle l'Angleterre soutient aujourd'hui avec des chances de jour en jour plus défavorables une lutte si laborieuse, aurait été peut-être à jamais consolidée entre ses mains.

Nous concevons donc sans peine que le souvenir du traité de Versailles réveille des regrets amers parmi les économistes et les hommes d'état anglais. A la rupture de la paix, en 1793, l'Angleterre, il est vrai, ne pouvait pas encore mesurer l'étendue de la perte qu'elle allait faire. Le mouvement industriel qui l'emporta peu de temps après n'avait pas pris encore ce développement gigantesque qu'il devait lui être plus tard si difficile de maintenir. Les revenus de l'état

(1) *Speeches* of the right hon. W. Huskisson, t. II, p. 345; *Exp. of the foreign commercial policy of the country.*

n'avaient pas encore contracté avec l'industrie et le commerce cette solidarité dont les embarras se sont fait si fréquemment et si rudement sentir depuis 1815. Peut-être d'ailleurs M. Pitt désespérait-il avec raison d'obtenir de la France libre et se gouvernant elle-même la prolongation du sacrifice que lui avait fait aveuglément l'ancienne monarchie. Quoi qu'il en soit, au sein d'une prospérité inouie, l'élan que les inventions nouvelles imprimèrent à ses manufactures devait détourner l'attention de l'Angleterre des funestes retours que l'avenir pouvait lui garder. La guerre contribua même puissamment à l'affermir dans cette trompeuse sécurité.

II.

Il semble que la guerre doive amener inévitablement avec elle l'appauvrissement et la détresse. Pendant les vingt-trois années qui s'écoulèrent de 1793 à 1815, années troublées par de si vastes conflits, l'Angleterre consacra en sa faveur une exception extraordinaire à cette loi. Il est vrai que, durant cette période, elle a dépensé plus de cinquante milliards, que dans les six dernières années de la lutte seulement elle en dévora dix-huit, qu'à la même époque les revenus des taxes en enlevaient annuellement plus de deux au pays, et qu'enfin les frais de la guerre, l'obligeant à en demander quinze à l'emprunt, ont attaché à son budget le perpétuel fardeau d'une rente de cinq cents millions. Néanmoins la richesse du pays, ce que les économistes appellent le capital national, bien loin d'avoir été épuisée, s'était au contraire accrue énormément durant cet orageux quart de siècle. « Ce qui le prouve, écrivait en 1819 M. Ricardo (1), c'est l'augmentation de la population, l'extension de l'agriculture, l'accroissement de la marine et des manufactures, les constructions de docks, le percement de nombreux canaux, et plusieurs entreprises non moins dispendieuses, signes certains de l'immense accroissement du capital national et de la production annuelle. »

Quel est le secret de cet étrange phénomène? Les découvertes de la chimie et de la mécanique, la création de la colossale industrie du coton qui en fut la conséquence, et sans laquelle M. Huskisson déclarait en 1825 que l'Angleterre n'eût pu soutenir la lutte; l'essor que prirent du même coup toutes les branches de l'industrie britan-

(1) *Principles of political economy*, third edit., p. 164.

nique; l'état du crédit qui, depuis la suspension de la circulation métallique en 1797, excitait la fièvre des entreprises en fournissant par l'émission illimitée du papier de banque un capital fictif intarissable à la spéculation; les données économiques, en un mot, le constatent plus qu'elles ne l'expliquent. La cause profonde de ce grand fait est éminemment politique; elle ne peut être attribuée qu'au caractère spécial de cette guerre. Singulière coïncidence : en même temps que, par une fortune militaire sans exemple, la France établissait son ascendant sur le continent européen, la Grande-Bretagne acquérait sur l'océan la même suprématie, et il sembla un instant qu'il n'y eût plus dans le monde que deux puissances se partageant la souveraineté de la terre et de la mer. Mais les profits de ces deux dominations étaient bien différens. Tandis que les préoccupations militaires absorbaient l'activité et les forces de la France et du continent, que l'Europe, labourée sans repos par les armées, souffrait tous les désastres matériels de la guerre, la Grande-Bretagne, seule à l'abri des perturbations violentes, offrait seule aussi aux capitaux un asile où ils pussent se livrer avec sécurité aux fructueuses transformations que recherche la richesse mobilière. Ainsi la situation de la Grande-Bretagne fut précisément inverse de celle des pays continentaux directement engagés dans les hostilités. Loin d'être comprimée, l'industrie y prit au contraire un élan prodigieux. L'Angleterre fut pendant quelque temps la seule nation commerçante du monde. Les colonies de la France, de la Hollande et de l'Espagne étaient tombées en son pouvoir, ou avaient proclamé leur indépendance. Elle disposait de tous les produits de l'Asie et de l'Amérique. Lorsque en 1810 le commerce de transport des États-Unis fut arrêté à la fois par les Anglais et par Napoléon, les nations du continent ne purent plus même se procurer les matières premières de leurs manufactures que par l'entremise de l'Angleterre. Il ressort d'une enquête dirigée à cette époque par une commission de la chambre des communes, que la livre de coton, qui valait alors 2 fr. 50 cent. à Londres et à Manchester, se payait 7 fr. 50 cent. à Hambourg et 10 fr. à Paris, et que les prix des principaux produits manufacturés que les Anglais fournissaient au continent y étaient de 50 à 200 et même 300 pour 100 plus élevés qu'en Angleterre. Les bénéfices de l'exportation étaient donc si considérables, ou si l'on veut les marchandises anglaises tellement demandées, qu'aucune douane ne pouvait empêcher qu'elles ne s'introduisissent en quantités immenses sur le continent.

D'énormes capitaux agglomérés, continuellement grossis et par leurs profits et par l'absorption progressive du capital flottant des nations continentales, la grande industrie, la navigation et le commerce monopolisés, l'approvisionnement du monde à desservir, tels furent donc les merveilleux priviléges dont la Grande-Bretagne fut surtout investie au paroxisme même de la lutte. Ainsi secondée, il n'est pas surprenant que l'industrie anglaise ait suffi sans peine aux charges immédiates de la guerre; mais on comprend aussi que la paix dut rompre brusquement le cours de ces factices prospérités. Si, après la paix, l'Angleterre conserva encore sur le reste de l'Europe une avance considérable dans la carrière de l'industrie et du commerce, ses monopoles furent entamés. La paix rappela vers les entreprises industrielles et commerciales les capitaux et l'activité du continent, que la guerre en avait si long-temps détournés. Les nations maritimes reprirent leur place naturelle dans la navigation du monde. Les souverains vainqueurs de Napoléon acceptèrent ses idées économiques dans l'héritage de sa puissance politique, et, pour développer dans leurs états les manufactures dont la politique de Napoléon avait jeté les premières semences, ils s'entourèrent contre l'invasion des produits britanniques d'une formidable enceinte de tarifs. Les alliés que les Anglais avaient eus durant la guerre devinrent ainsi à la paix leurs rivaux commerciaux. La situation de l'industrie anglaise fut complètement altérée. D'une expansion continue et rapide qu'avaient jusqu'alors plutôt excitée qu'entravée les obstacles qu'on avait voulu lui opposer, elle passa à un état de lutte sérieuse, et par suite fut exposée à subir de fréquens et douloureux resserremens. D'ailleurs ses charges envers l'état, qui avaient triplé depuis 1793, continuèrent à peser sur elle du même poids. Elle fut obligée d'apporter au revenu public le même contingent que durant la guerre, et de subvenir à peu près seule à un budget de 12 à 1,500 millions. Les périls de ce nouvel ordre de choses, manifestés de 1816 à 1820 par des crises commerciales qui eurent un contre-coup politique immédiat dans l'agitation des populations ouvrières, ramenèrent l'attention des économistes et des hommes d'état anglais vers les idées qui avaient inspiré la politique de sir Robert Walpole et de M. Pitt, et on pensa à soulager l'industrie par des remaniemens de tarif.

Les manufacturiers et les négocians, premières victimes du mal, furent aussi les premiers à signaler le remède. Dans le mois de mai de l'année 1820, M. A. Baring (aujourd'hui lord Ashburton) présenta à la chambre des communes une pétition du haut commerce de

Londres, qui formulait en termes très remarquables le symbole économique auquel l'industrie et le commerce anglais allaient se rallier. En 1826, M. Huskisson, pour justifier ses réformes, relisait encore en entier cette pétition devant la chambre des communes. On a dit et souvent répété en Angleterre, que cette pétition a été le signal d'une ère nouvelle dans la législation commerciale du royaume-uni; il importe donc d'en bien saisir le sens (1). A travers les principes généraux qu'elle expose, il n'est pas difficile de démêler les mobiles particuliers qui l'ont suggérée. L'abaissement des droits de douane y est réclamé, non pour l'application désintéressée d'abstraites théories, mais en réalité au nom des grandes et solidaires nécessités qui dominent, depuis la paix, la situation économique de l'Angleterre. Le trait caractéristique de cette situation, c'est-à-dire la

(1) « Le commerce extérieur, disaient les pétitionnaires dans ce document, qu'il faut citer comme l'un des plus intéressans de l'histoire économique de l'Angleterre, est du plus haut intérêt pour la prospérité de ce pays. C'est par ce commerce en effet que nous tirons du dehors les marchandises que le sol, le climat, le capital, l'industrie des autres contrées les met à même de fournir à de meilleures conditions que nous, et qu'en retour nous exportons celles à la production desquelles notre situation spéciale nous donne plus d'aptitude.

« L'affranchissement de toute restriction doit donner la plus grande extension au commerce extérieur et imprimer la meilleure direction possible au capital et à l'industrie de ce pays.

« La maxime que suit chaque négociant dans ses affaires privées : acheter dans le marché le moins cher et vendre dans celui où le prix est le plus élevé, doit être strictement appliquée au commerce de la nation tout entière.

« Une politique fondée sur ces principes ferait du commerce du monde un échange d'avantages mutuels et répandrait parmi les habitans de chaque contrée un accroissement de richesse et de bien-être.

« Malheureusement une politique contraire a prévalu et est encore pratiquée par le gouvernement de ce pays et les états étrangers. Chaque pays s'efforce d'exclure les productions des autres contrées, sous le prétexte d'encourager les siennes. Ainsi, chaque pays inflige à la masse de ses habitans qui sont consommateurs la nécessité de subir des privations sur la quantité ou la qualité des marchandises, et fait de ce qui devrait être une source de bénéfices réciproques et d'harmonie entre les états une occasion toujours renaissante de jalousie et d'hostilité.

« Les préjugés régnans en faveur du système prohibitif ou restrictif peuvent être attribués à la supposition erronée que toute importation de marchandises étrangères diminue et décourage d'autant notre propre production; mais il est très facile de réfuter cette opinion : il ne peut y avoir importation pendant une certaine période de temps sans une exportation correspondante directe ou indirecte. Si une branche de notre industrie n'était pas en état de soutenir la concurrence étrangère, ce besoin d'exportation encouragerait donc davantage les productions pour lesquelles nous aurions plus d'aptitude, et ainsi un emploi au moins égal,

diminution des profits de la production industrielle, une fois établi, les pétitionnaires en déduisent avec une inflexible logique les conséquences obligées. La première, c'est qu'il faut réduire proportionnellement les frais de la production en permettant à l'industrie d'acheter sur le marché le moins cher, c'est-à-dire aussi peu grevées de taxes que possible, les matières brutes et les articles de grande consommation. Ce n'est pas tout : il faut créer des débouchés nouveaux ou élargir les issues déjà ouvertes à l'écoulement des produits anglais; et comme on ne peut espérer de vendre à l'étranger que dans la mesure suivant laquelle on lui achètera soi-même, il faut, pour maintenir ou accroître ses propres exportations, favoriser l'importation des marchandises étrangères. Enfin, à cette importation étrangère, c'est-à-dire en définitive aux grandes industries du pays

probablement plus considérable et à coup sûr plus avantageux, serait assuré à notre capital et à notre travail. »

A cet exposé préliminaire de principes, les pétitionnaires faisaient succéder des considérations sur les motifs d'opportunité qui devaient, suivant eux, porter l'Angleterre à effacer du tarif celles des restrictions qui ne compensaient pas, par les produits qu'elles rapportaient au revenu de l'état, les sacrifices qu'elles coûtaient au pays.

« Dans la conjoncture présente, ajoutaient-ils, une déclaration contre les principes anti-commerciaux de notre système restrictif serait d'autant plus importante, que récemment et à plusieurs reprises les négocians et les manufacturiers étrangers ont pressé leurs gouvernemens d'élever les droits protecteurs et d'adopter des mesures prohibitives, alléguant en faveur de cette politique l'exemple et l'autorité de l'Angleterre, contre laquelle leurs instances sont presque exclusivement dirigées. Évidemment, si les argumens par lesquels nos restrictions ont été défendues ont quelque valeur, ils ont la même force, employés en faveur des mesures prises contre nous par les gouvernemens étrangers.

« Rien donc ne tendrait plus à neutraliser les hostilités commerciales des autres nations qu'une politique plus éclairée et plus conciliante adoptée par ce pays.

« Quoique, au point de vue diplomatique, il puisse convenir quelquefois de subordonner la suppression de prohibitions spéciales, ou l'abaissement des droits sur certains articles, à des concessions proportionnelles de la part des autres états, il ne s'ensuit pas que, dans le cas où ces concessions ne nous seraient point accordées, nous dussions maintenir nos restrictions; de ce que les autres états s'obstineraient dans un système impolitique, nos restrictions n'en porteraient pas moins préjudice à notre propre capital et à notre industrie. En ces matières, la marche la plus libérale est la plus politique.

« En faisant lui-même ces concessions, non-seulement ce pays recueillerait des avantages directs; il obtiendrait encore incidemment de grands résultats par la salutaire influence que des mesures si justes, promulguées par la législature et sanctionnées par l'opinion nationale, ne sauraient manquer d'exercer sur la politique des autres peuples. »

dont elle soutient la prospérité en lui demandant des retours, il faut sacrifier celles des productions indigènes qui ne peuvent être offertes sur le marché national à plus bas prix que les produits similaires de l'étranger. Dans un pays éminemment industriel, obligé de vendre beaucoup au dehors, parce qu'il ne saurait trouver de bénéfices qu'après le placement d'une immense quantité de produits, tel est en effet le dernier mot de cette logique des faits et des intérêts que l'on appelle la force des choses. Toutes les forces productrices doivent s'y amasser, s'y concentrer autour des industries qui, capables d'une extension indéfinie, placent leurs produits plus facilement et avec plus de profits sur les marchés extérieurs, abandonnant celles qui ne pourraient soutenir sur le marché intérieur la concurrence étrangère. De là naissent ces grandes luttes entre les intérêts producteurs d'un même pays, dont nous voyons aujourd'hui un exemple gigantesque dans le conflit engagé entre les intérêts manufacturier, commercial et maritime d'un côté, et l'intérêt agricole de l'autre, au sujet des lois sur les céréales. Les pétitionnaires faisaient aussi entrevoir comme résultat possible de la politique qu'ils conseillaient, et ce n'était certainement pas celui qui les préoccupait le moins et qui flattait le moins leurs espérances, l'influence de l'exemple de l'Angleterre pour la propagation des principes de la liberté commerciale parmi les nations étrangères. On le voit, les intérêts qui dictaient la pétition de 1820 n'ont pas varié depuis, les questions posées alors pour la première fois sont encore pendantes.

Néanmoins, parmi les hommes qui étaient au pouvoir à cette époque, les idées exprimées par cette pétition avaient déjà de zélés et habiles partisans (1). Lorsqu'ils virent les premiers négocians de Londres apporter à ces idées la sanction de leur expérience, le moment leur sembla venu de les faire passer dans la pratique. Une commission parlementaire, nommée pour examiner la pétition, en recommanda au gouvernement les vues générales, et même désigna à son attention celles des parties de la législation douanière et commerciale qui appelaient une plus prompte réforme.

Ce fut le célèbre M. Huskisson, placé peu de temps après à la tête du bureau du commerce, qui eut l'honneur d'attacher son nom aux mesures par lesquelles fut inaugurée la politique nouvelle. On se tromperait fort néanmoins si, sur la foi des éloges que lui ont prodigués les économistes, on regardait ce grand homme d'état comme

(1) Lord Liverpool, M. Canning, M. Huskisson, M. Robinson (lord Ripon).

un fanatique sectateur de la théorie absolue de la liberté des échanges. Homme pratique avant tout, M. Huskisson s'inspirait principalement des besoins immédiats de son pays; ses mesures (il ne fit que substituer un système de protection au système prohibitif) et ses paroles formelles ne laissent aucun doute à cet égard. En toute rencontre, et surtout lorsqu'en 1824 il proposa à la chambre des communes de remplacer par un droit *ad valorem* de 30 pour 100 la prohibition qui pesait sur les soieries étrangères, il crut devoir se défendre avec énergie de toute prédilection pour les théories économiques. « Dans le cours de ma vie publique, disait-il en terminant son discours sur cette mesure, j'ai trop appris à me défier de l'incertitude des théories pour pouvoir jamais me prendre d'enthousiasme en faveur d'aucune... Si je suis libéral envers les autres nations, c'est parce que je sens que je sers mieux par là les intérêts de mon pays (1). » L'année suivante, en présentant le plan d'une révision générale du tarif, il formulait en ces termes le principe, assurément fort peu téméraire, qui réglait ses concessions aux produits manufacturés étrangers : « Le résultat des changemens dont j'ai soumis le plan à la chambre sera, relativement aux produits manufacturés étrangers sur lesquels le droit est imposé pour protéger nos propres manufactures, et non dans le but de grossir le revenu, que le droit ne dépasse plus désormais 30 pour 100 de la valeur. Si l'article n'est pas manufacturé à beaucoup plus bas prix ou bien mieux à l'étranger que dans ce pays, un droit semblable est suffisant; si l'étranger le donne à un prix inférieur et d'une qualité tellement supérieure que le droit de 30 pour 100 soit insuffisant pour protéger notre industrie, je dis d'abord qu'une plus grande protection ne serait qu'une prime accordée au contrebandier, et ensuite qu'il n'est pas sage de tenter une concurrence qu'une protection semblable ne pourrait soutenir. Donnez à l'état la taxe qui sert aujourd'hui de salaire au contrebandier, et permettez au consommateur d'acquérir une marchandise meilleure et moins chère sans l'exposer, pour satisfaire ses convenances, à violer chaque jour les lois de son pays. » Telles sont, pour l'abaissement des droits, les limites pratiques et, on le voit, très modérées que M. Huskisson n'a jamais dépassées.

Si les réformes de ce ministre ont eu un si grand retentissement, ce n'est donc pas qu'il ait fait, ni préparé, ni souhaité une révolu-

(1) *Alteration in the laws relating to the silk trade.* — *Speeches*, t. II, p. 238.

tion économique. Il n'a pas proclamé que pour tous les peuples et dans toutes les circonstances la liberté absolue des échanges fût le système le plus avantageux; il n'a pas même déclaré que l'Angleterre se fût trompée jusque-là en protégeant par des prohibitions sa marine, son commerce, son industrie. Son principal mérite fut de comprendre mieux que personne cette nécessité toute spéciale à l'Angleterre, toute nouvelle même pour elle, qui la contraint à abandonner progressivement le système restrictif, et de la signaler avec assez de force pour en rendre l'évidence irrésistible. Nous ne saurions mieux faire apprécier cette nécessité caractéristique qu'en recourant à l'autorité des paroles mêmes de ce ministre.

Une des mesures les plus considérables de la politique de M. Huskisson est le bill de réciprocité des droits (*reciprocity duties bill*), par lequel le gouvernement se fit autoriser à fixer les droits et les drawbacks sur l'importation ou l'exportation des marchandises par navires étrangers, aux mêmes conditions que les droits ou drawbacks payés dans les états étrangers sur les marchandises transportées sous le pavillon britannique. Je cite volontiers quelques passages du discours que M. Huskisson prononça à l'appui de cette mesure. Il peut n'être pas inutile, je crois, de connaître cet aveu aussi franc que précis des motifs qui ont commandé de nos jours à l'Angleterre l'abaissement de ses tarifs. Rappelant que, depuis le fameux *acte de navigation*, la politique de l'Angleterre avait été d'imposer sur les chargemens apportés par des navires étrangers des droits plus élevés que sur ceux que couvrait le pavillon britannique, « il n'était peut-être pas nécessaire, disait M. Huskisson, de modifier cette législation tant que les puissances étrangères n'étaient pas en état de protester efficacement contre l'inégalité qu'elle consacrait; mais on pouvait prévoir qu'il faudrait y renoncer dès qu'elles seraient en mesure d'y résister. » C'est précisément ce qui était arrivé en 1823, au moment où parlait M. Huskisson. Les États-Unis et la Hollande avaient frappé de droits prohibitifs le commerce par pavillon anglais, et la Prusse menaçait de suivre cet exemple. « Après les embarras qui ont longtemps et rigoureusement pesé sur nous, ajoutait M. Huskisson, nous ne pouvons maintenir ce système de restriction; en y persévérant, nous ne ferions que nous attirer des représailles qui produiraient sur nos intérêts commerciaux un effet désastreux. » — « Tant qu'il n'y a pas eu hors de l'Europe, disait-il dans une autre circonstance, de nation commerçante indépendante, tant que les vieux gouvernemens européens ont regardé les affaires commerciales comme

peu dignes de leur attention, et, soit indifférence, soit impéritie, se sont abstenus de combattre notre système, c'eût été de notre part une faute de le modifier; mais aujourd'hui l'état du monde est-il le même? Pour se donner une grande marine de commerce, et neutraliser nos lois de navigation, les États-Unis n'en ont-ils pas adopté les prescriptions les plus rigoureuses? N'ont-ils pas poussé, contre notre marine, le système des droits différentiels plus loin que nous ne l'avons jamais porté? Fermerons-nous les yeux sur les autres nations qui suivent leurs traces? Ne les voyons-nous pas toutes, l'une après l'autre, arracher chaque jour un feuillet à notre code maritime? Ne nous sommes-nous pas assez vantés de nos lois de navigation pour les convaincre (à tort sans doute) qu'elles sont la condition presque unique ou du moins indispensable de la prospérité commerciale ou de la puissance maritime?.... Voyez donc si le système des droits différentiels, maintenant que le brevet en vertu duquel nous l'avons exploité est expiré, n'est pas plutôt un expédient à l'usage des pays peu avancés, que la ressource d'une nation qui possède déjà la marine commerciale la plus considérable du monde. Peut-être alors comprendrez-vous qu'il est d'une bonne politique de détourner de ce système les nations sur lesquelles nous avons l'avantage, au lieu de leur imposer la nécessité ou même de leur laisser le moindre prétexte de s'y engager. »

M. Huskisson exposait d'une manière plus saissante encore les pertes que l'industrie anglaise devait nécessairement éprouver à une guerre de tarifs. « Les droits sont une taxe sur le commerce et la navigation; cette taxe, disait-il, doit peser plus lourdement sur le pays dont le commerce et la marine sont plus considérables. En supposant que des deux côtés les droits imposés arrivassent au même niveau, ce qui serait l'effet inévitable des représailles, n'est-il pas évident que les marines des deux pays se trouveraient l'une à l'égard de l'autre dans la même situation relative que si les droits n'existaient pas? Les droits ne seraient donc en réalité, dans les deux pays, qu'un surcroît de taxe sur leurs produits échangés; mais ces produits étant de nature différente, les industries respectives des deux contrées en seraient différemment affectées. Les principales exportations de l'Angleterre se composant de produits manufacturés et coloniaux, et ses importations de matières premières, il arriverait qu'elle vendrait ses exportations et qu'elle paierait ses importations plus cher de tout le montant de la taxe. Mais, à l'étranger, que résulterait-il de cet état de choses? Il agirait évidemment comme

une prime en faveur des manufactures indigènes des états rivaux contre les manufactures anglaises (obligées d'acheter et de vendre plus cher). Le résultat extrême de la lutte serait que chaque contrée exporterait ses propres produits sur ses propres navires, et qu'aucun pays n'importerait les productions étrangères par navires étrangers : qui y perdrait le plus du pays manufacturier ou du pays producteur de matières premières (1)? »

Les anxiétés de M. Huskisson s'accrurent sans cesse devant cette nécessité économique qui se produisait avec la même rigueur dans toutes les branches du système commercial de l'Angleterre. Il ne les exprima jamais avec plus d'énergie et d'émotion, jamais il ne signala avec plus de précision les dangers auxquels la Grande-Bretagne s'exposait, si elle ne savait céder à temps aux exigences d'une situation fatale, que dans un discours que l'on pourrait considérer comme son testament politique, car il fut prononcé en 1830, quelques mois seulement avant le funeste accident qui termina sa vie. Il était impossible d'indiquer les causes de cette situation et d'en définir la nature avec plus de sagacité et de profondeur que dans les paroles suivantes : « Nous devons avoir constamment présens à la pensée les effets nécessaires de la paix et des concurrences des industries étrangères contre les nôtres sur les marchés du monde. Ces effets, déjà si souvent et si bien expliqués, se réduisent à deux : premièrement, nous ne pouvons obtenir pour nos marchandises un meilleur prix que celui auquel elles peuvent être produites et amenées sur les marchés par les autres pays; secondement, ce sont les prix auxquels nous pouvons vendre au dehors qui déterminent nos prix sur le marché intérieur. Ces axiomes admis, suivons-en les conséquences légitimes et nécessaires. On ne saurait nier qu'un esprit d'amélioration, qu'un inquiet désir d'accélérer les progrès de l'industrie, qu'un zèle persévérant à répandre les connaissances dans toutes les branches du travail auxquelles s'allient les sciences chimiques et mécaniques, ne soient aujourd'hui les sentimens dominans non-seulement de tous les peuples, mais de tous les gouvernemens du monde civilisé. On ne saurait nier non plus que, dans plusieurs pays, plus de liberté dans les institutions et une sécurité plus grande donnée à la propriété n'aient favorisé l'accroissement des capitaux et le développement des autres élémens indispensables des entreprises industrielles et commerciales. Ainsi deviennent de jour en jour plus formidables les rivalités qu'ont à sou-

(1) *Speeches*, t. III, p. 1-55. — *State of the Navigation of the united kingdom.*

tenir notre capital, notre travail, notre habileté. S'il est vrai que nous abordions la lutte avec quelques élémens de supériorité, nous avons aussi à faire face à des désavantages considérables et croissans. Nous exportons plus ou moins de tous les produits de nos manufactures, et les productions de notre sol ne suffisent pas à nourrir notre population, car nous ne pourrions passer plusieurs années sans demander du blé à l'étranger, et nous avons une importation annuelle considérable de beurre, de fromage, etc. Notre législation sur les céréales, quoique convenable pour prévenir d'autres maux, pèse comme une charge, comme une restriction, sur l'industrie et le commerce. Or, tandis qu'il faut que les produits de cette industrie s'abaissent au niveau des prix du marché général du monde, nos producteurs ne participent pas, pour leur nourriture, aux avantages de ce niveau. Si le prix des subsistances, c'est-à-dire des articles que nous n'exportons jamais, et que nous sommes souvent forcés d'importer, est matériellement plus élevé ici que partout ailleurs, cette cherté ne peut influer sur le prix des articles que nous exportons, elle doit retomber par voie de déduction, soit sur le salaire et le bien-être des ouvriers, soit sur les profits de ceux qui les emploient. De là, une lutte permanente entre les profits du capital et les profits du travail, lutte dont l'effet constant est d'abaisser le niveau des uns et des autres; car l'inconvénient sous le poids duquel ils combattent s'accroît à mesure que les manufactures rivales de l'étranger tendent davantage, par leurs progrès, à égaler les nôtres (1). »

Il fallait évidemment, pour corriger cette situation, faire disparaître ou atténuer les causes factices de l'exagération des prix des grandes consommations et de la diminution des profits. Plusieurs années auparavant, en 1821, M. Huskisson le conseillait à une commission de la chambre des communes. « Vous ne pouvez vous dissimuler, disait-il, que, la somme nominale des impôts demeurant la même, le poids cependant, depuis la paix, doit en être devenu plus lourd à supporter dans la proportion de la diminution de revenu éprouvée par les capitaux engagés dans l'agriculture, le commerce et l'industrie. Il ne faut donc épargner aucun effort pour diminuer ces charges. » Mais en 1830 toutes les réductions possibles sur les dépenses publiques avaient été opérées; la situation n'était pourtant pas meilleure : il fallait aller plus loin encore. « Puisque le chiffre

(1) *Speeches*, tome III, page 542. — *Exposition of the state of the country* (March 16, 1830).

de nos dépenses ne peut plus être réduit, disait M. Huskisson, ne devons-nous pas chercher à parer au mal, en remaniant le système actuel de l'impôt, en en modifiant l'assiette et la distribution? »

Examinant donc les deux branches les plus considérables du revenu, l'*excise* et les douanes, dont le produit formait plus des trois quarts des recettes du budget, M. Huskisson n'avait pas de peine à montrer combien l'exagération de ces impôts devait être funeste à l'industrie et au commerce, dont ils prélevaient les bénéfices les plus nets. Pour diminuer ces charges, pour relever l'industrie, il n'y avait plus qu'une mesure à essayer : frapper d'une taxe directe les revenus de la propriété. M. Huskisson la proposait hardiment, et réunissait à l'appui de son opinion les argumens les plus péremptoires que l'on ait jamais fait valoir en faveur de cette réforme des finances anglaises. « D'abord, disait-il, il n'y a pas de pays en Europe qui ait une portion aussi considérable de son budget pesant directement sur les revenus du travail et du capital employés à la production; — secondement, il n'y a pas de pays égal en étendue à celui-ci, je pourrais même dire cinq fois plus vaste, qui compte une masse aussi considérable de revenus appartenant aux classes qui ne les emploient pas directement à la production; — troisièmement aucun pays n'a une aussi grande partie de ses finances hypothéquées; plus le fardeau de la dette est lourd, plus nous sommes intéressés à réaliser une mesure qui, sans être injuste à l'égard du propriétaire de l'hypothèque, diminuerait néanmoins pour nous les charges de la dette; — quatrièmement enfin, dans aucun autre pays du monde, une partie aussi considérable de la classe qui n'est pas engagée dans la production ne dépense ses revenus à l'étranger. On me dira, je le sais, qu'en taxant leurs revenus, vous courez le risque de pousser les propriétaires à retirer aussi du pays leurs capitaux. Je réponds que sur cent non-résidens, quatre-vingt-dix-neuf n'ont pas ce pouvoir sur la source de leur revenu, et en outre que nous sommes aujourd'hui menacés par un danger bien plus alarmant, *le danger de voir émigrer dans d'autres contrées, où un placement plus avantageux leur serait assuré, les capitaux de ce pays employés à la production*. Si vous voulez prévenir ce péril, venez en aide à l'industrie (1). »

(1) *Speeches*, t. III, p. 544-545. — *Exposition of the state of the country.*

III.

Ces graves paroles annonçaient une réaction prochaine contre l'impulsion imprimée par sir Robert Walpole aux finances britanniques vers les impôts indirects. Dix ans après, en 1840, les faits avaient développé les difficultés si bien analysées par M. Huskisson, et exigeaient, comme une nécessité immédiate, la solution d'abord suggérée par une habile prévoyance. Les impôts de consommation avec un produit de près d'un milliard ne pouvaient plus atteindre au niveau des dépenses, et le budget se soldait en déficit. Le chancelier de l'échiquier, M. F. Baring, crut pouvoir remplir les vides du trésor en augmentant de 5 pour 100 du taux existant les droits de douanes et d'*excise*, et de 15 pour 100 les impôts de quotité (*assessed taxes*); mais cette mesure échoua. Si sur le produit de l'impôt direct, des *assessed taxes*, il y eut un accroissement qui dépassa les espérances de M. Baring, cette branche du revenu étant relativement peu considérable, le résultat fut en réalité insignifiant; sur l'impôt indirect, au contraire, le chancelier de l'échiquier éprouva une énorme déception. Au lieu de 50 millions qu'il attendait, le droit additionnel de 5 pour 100 ne produisit pour l'année 1841 que dix millions. Il était bien évident que l'extrême limite des taxes sur les consommations, comme moyen de revenu, était atteinte et même dépassée (1). Le budget ne pouvait prélever rien de plus sur les salaires du travail et les profits des capitaux industriels. Cependant il fallait combler le déficit; le moment était venu d'entrer dans la voie que M. Huskisson avait indiquée. Le ministère whig, qui avait alors les affaires, ne prit qu'un côté de ce système et l'exagéra. Il proposa comme moyen de revenu le dégrèvement radical de ces quatre articles de grande consommation : les céréales, le sucre, le café et les bois de construction. Les intérêts industriels avaient, il est vrai, à s'applaudir de ce plan, et à la veille de quitter le pouvoir, pour un parti qui voulait prendre sur ces intérêts son prin-

(1) Le relevé des produits de l'*excise* et des douanes pendant les trois dernières années marque une progression décroissante qui prouve combien l'élasticité de cette branche du revenu a été épuisée :

ANNÉES :	1840	— —	37,760,000 livres sterling.
—	1841	— —	36,674,000
—	1842	— —	34,115,000

cipal appui, il était habile sans doute d'en arborer si franchement et si fièrement le drapeau; mais, pour parer aux exigences immédiates de la situation, rien de plus illusoire que les mesures projetées par les whigs. Elles blessaient trop fortement et l'intérêt de la propriété territoriale en portant un coup décisif au monopole des céréales, et l'intérêt des colonies et de quelques ports de mer en touchant au monopole des planteurs des *West Indies*, pour être actuellement réalisables. D'ailleurs, et c'était pourtant la chose essentielle, elles ne pouvaient assurer avec précision au budget l'appoint du déficit. Si lord John Russell ne s'arrêta pas à l'idée, seule pratique, seule sérieuse, d'une taxe directe sur les revenus, nous ne saurions l'attribuer qu'à la faiblesse politique du ministère whig, impuissant à vaincre, même dans son propre parti, les répugnances que soulevait un impôt de cette nature.

Plus heureux, l'homme d'état éminent qui était alors le chef incontesté du parti conservateur put accepter pleinement l'héritage des idées de son ancien collègue, M. Huskisson. Dans les termes où les whigs l'avaient engagée, la question du déficit mettait en présence trois ordres d'intérêts : les intérêts territoriaux et coloniaux, réclamant le maintien des priviléges sur lesquels les lois du pays avaient assis leur existence; les intérêts industriels, réclamant à la fois la réduction des droits sur les grandes consommations, afin de pouvoir produire à moins de frais, et l'encouragement de l'importation étrangère pour agrandir les débouchés de leurs produits; enfin l'intérêt financier de l'état, le plus impérieux, le plus pressant de tous, réclamant, lui, au nom du crédit public et de la puissance politique du pays, un accroissement immédiat de revenu. Sir Robert Peel, en homme de gouvernement sérieux, avait d'abord à satisfaire complètement et sûrement le dernier intérêt : où devait-il chercher un accroissement immédiat et certain de revenu? De l'impôt indirect, on peut l'obtenir par deux systèmes contraires, en procédant par augmentation ou par réduction de droits; mais l'échec récent de M. Baring venait de prouver l'inefficacité du premier de ces moyens dans les circonstances actuelles. Quant au second, lors même qu'il n'eût pas été repoussé par les intérêts auxquels sir Robert Peel empruntait sa force politique, le résultat en était hasardeux. « Au lieu donc de songer à demander l'accroissement du revenu aux taxes sur la consommation, c'est mon devoir, déclarait sir Robert Peel dans cette fameuse nuit du 11 mars 1842 où il exposa son plan financier, c'est mon devoir de m'adresser aux propriétaires..... Je propose

que les *revenus* de ce pays soient appelés à contribuer au budget pour une certaine somme, afin de remédier au mal immense et croissant du déficit.» Mais sir Robert Peel attendait plus encore de la taxe des revenus; il voulait s'en servir pour alléger les souffrances des intérêts industriels et commerciaux. « Je fais appel aux revenus, ajoutait-il, non-seulement pour suppléer au déficit, mais pour me mettre à même d'accomplir de grandes réformes commerciales qui puissent ranimer le commerce et apporter aux intérêts manufacturiers des soulagemens dont les heureux effets réagiront sur tous les autres intérêts du pays. »

La réforme que le premier ministre annonçait était la révision générale des tarifs. Le déficit comblé, sir Robert Peel se promettait de l'*income tax* un surplus de trente millions de francs environ; il voulait en faire profiter les intérêts industriels, en combinant les diverses réductions de droits de manière à dégrever d'une somme égale le montant des impôts indirects. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette grande mesure financière, qui d'ailleurs ont été exposés et discutés ici avec soin dans des travaux spéciaux; il suffit d'en rappeler les dispositions générales : lever les prohibitions et diminuer les droits de nature prohibitive, sur les matières premières n'en plus laisser aucun au-dessus de 5 pour 100 de la valeur, fixer la limite extrême sur les articles demi-manufacturés à 10 ou 12 pour 100, et à 20 sur les marchandises entièrement manufacturées; abaisser en même temps les droits et sur les produits coloniaux et sur les articles étrangers similaires de ces produits; enfin abolir tout droit d'exportation sur les manufactures anglaises (1) : telles furent les lignes principales du plan de sir Robert Peel. Il croyait même, grace à ces combinaisons nouvelles, pouvoir produire dans les frais de la consommation de l'Angleterre une diminution suffisante pour faire regagner aux fortunes soumises à l'*income tax* la valeur de leur contingent dans cet impôt. S'il faut aujourd'hui l'en croire, l'expérience n'aurait pas démenti sur ce point ses prévisions. « J'ai recueilli des informations diverses, disait-il naguère (2), auprès de personnes possédant de grands ou de petits revenus : elles s'accordent à reconnaître qu'en apportant à leurs dépenses une attention convenable, elles ont pu, par suite de la diminution des prix sur

(1) La conséquence la plus importante de cette abolition était la liberté accordée à l'exportation des machines anglaises, les machines à filer ou à tisser le lin exceptées néanmoins.

(2) Séance de la chambre des communes du 8 mai 1843, discussion du budget.

un grand nombre d'articles, réaliser une économie supérieure au montant de leur taxe. » Ce résultat serait à lui seul un fait économique très remarquable; il ne faut pas oublier d'ailleurs que, l'*income tax* n'étant levée que sur les revenus de plus de 100 livres sterl., la masse de la population jouit complètement de l'avantage de la baisse de prix produite par la combinaison de sir Robert Peel.

Cependant, quelque judicieuses qu'aient été les mesures de cet habile ministre, elles n'ont pu prévenir la crise qui a si douloureusement pesé sur l'Angleterre durant les six derniers mois de 1842. On s'est beaucoup préoccupé en Europe des effets de cette crise; c'était surtout, à notre avis, la cause réelle et profonde de ce fait qui devait fixer l'attention. Les crises commerciales sont, depuis la paix, une des nombreuses maladies chroniques de l'Angleterre. Mais, jusqu'à présent, elles avaient été provoquées par de brusques accidens, comme celle de 1837 par exemple, contre-coup de l'ébranlement du crédit public aux États-Unis. Au contraire, la crise de 1842 n'a été que la conséquence d'un resserrement naturel des affaires qui s'est manifesté par une diminution des exportations de 1842, comparées à celles de 1841, que le président du bureau du commerce, M. Gladstone, évaluait à environ un quinzième (1).

La cause permanente des crises commerciales en Angleterre est cette diminution des profits du capital et du travail constamment aggravée par les progrès des industries étrangères, que nous avons vue signalée plus haut par M. Huskisson. Vainement, pour expliquer la crise de 1842, allègue-t-on une foule de faits particuliers : les lois sur les céréales, l'extension imprudente donnée au crédit par les banques à fonds unis, le perfectionnement des machines, l'absorption dans les emprunts étrangers d'une somme de capitaux anglais qui, dans ces vingt dernières années, a atteint le chiffre de 1,500 millions de francs, ou les pertes infligées au pays par quatre mauvaises récoltes consécutives de 1838 à 1841 (pertes que M. Gladstone évalue à 10 millions sterling par an, ce qui ferait un milliard de francs en tout), etc.; quelques-unes de ces causes ont sans doute contribué à

(1) *Foreign and Colonial Quarterly Review*. Je cite ici un excellent article sur les dernières réformes commerciales de sir Robert Peel, que toute la presse de Londres a attribué au jeune président du bureau du commerce, M. W. E. Gladstone. Depuis que ce travail a paru, le relevé officiel des exportations de 1842 a été publié; la diminution a été plus forte que ne le faisait pressentir M. Gladstone. La valeur déclarée des exportations avait été en 1841 de 44,609,000 liv. st.; elle n'a été en 1842 que de 40,738,000. On voit que la différence est de près d'un onzième.

faire éclater la crise, mais elles ne sont pas les seules, ni même les plus considérables. Vainement encore parlerait-on de l'excès de la production (*over-production*). Pour que ce mot explique quelque chose, il faut qu'il soit lui-même expliqué. L'excès de la production n'est qu'une conséquence, la conséquence forcée de la diminution des profits. « Lorsque, subissant une diminution constante, les profits ont touché à ces limites au-delà desquelles le commerce ne trouve plus de marge suffisante pour opérer sans perte la transformation des capitaux, nos manufacturiers, dit M. Gladstone, se précipitent dans la lutte avec cette indomptable obstination naturelle à la race anglaise, et qui quelquefois, dans les complications des affaires humaines, accroît les embarras par les efforts même qu'elle fait pour en sortir. On comprend, sans être initié aux procédés actuels du commerce, comment, par un motif tout-à-fait innocent, louable même, des hommes peuvent persister ainsi à lutter par l'augmentation des produits contre la diminution des profits, quoique ce combat inégal, en reculant le jour de la crise, ne fasse qu'en aggraver l'intensité. » En descendant à la racine des choses, l'excès de la production est, on le voit, la conséquence nécessaire de l'engorgement des capitaux et de l'insuffisance des profits. Les funestes effets de l'*over-production* découlent donc de ce péril, « le plus formidable, dit M. Gladstone, le seul peut-être qui soit constamment à redouter pour notre industrie agricole et manufacturière : le resserrement sérieux, veux-je dire, du cercle du commerce anglais. »

Ce resserrement, à quoi l'attribuer, sinon à la pression des industries étrangères fermant, amoindrissant ou disputant à l'Angleterre ses débouchés. L'année 1842 a vu cette action des nations productrices du monde contre l'industrie et le commerce britanniques se manifester dans la promulgation presque simultanée de six tarifs hostiles aux intérêts anglais. C'est un fait grave que ces tarifs lancés au moment même où sir Robert Peel présentait avec tant de bruit ses réductions de tarif comme un exemple de libéralisme en matière de commerce. Les élévations de droits décrétées sur les produits britanniques par la Russie, le Portugal et l'Espagne, n'étaient pas sans doute de nature à affecter douloureusement le royaume-uni, mais il n'en était pas de même de l'ordonnance qui, en France, doublait les droits sur les fils de lin anglais; dans le *Zollverein*, du décret qui, indépendamment d'autres altérations très défavorables au commerce britannique, élevait de 30 thalers (le *centner*) au chiffre exorbitant de 50 thalers les droits sur les tissus mêlés de coton et de

laine de plusieurs couleurs; enfin du tarif américain imposant sur les manufactures anglaises des droits qui varient de 30 à 40 et 50 pour 100, et dont l'effet immédiat fut d'arrêter, l'automne dernier, dans les ports d'Angleterre, des chargemens considérables de tissus de coton qui allaient être expédiés pour les États-Unis.

Sir Robert Peel se flattait du moins de regagner par des traités de commerce le terrain que les tarifs hostiles enlevaient à l'industrie britannique. En vue des négociations commerciales, il avait excepté de l'abaissement général des droits plusieurs articles manufacturés ou de consommation de luxe, les soieries et les vins par exemple, et il annonçait qu'il ne les dégrèverait qu'en obtenant des pays intéressés des concessions équivalentes en faveur des marchandises anglaises. Les intérêts industriels attendaient avec anxiété l'issue de ces négociations, dont le succès pouvait seul faire supporter patiemment les protections exorbitantes maintenues encore à leurs dépens en faveur des intérêts agricoles et coloniaux; mais on sait qu'en matière de traités de commerce, la politique de sir Robert Peel a été sur tous les points mise en déroute. Le parti industriel a redoublé alors d'exigences, il a repris l'argument déjà formulé dans la pétition de 1820 : « L'Angleterre doit abandonner le système restrictif, alors même que les autres états s'opiniâtreraient à le maintenir contre elle; car, même dans cette hypothèse, ce système ne porterait pas un moins grave préjudice aux capitaux et à l'industrie britanniques. » Ce parti ne voit plus dans les traités de commerce qu'un vain leurre dont il ne veut pas se laisser plus long-temps amuser; tel est le sens de la résolution qu'il a proposée dernièrement (1) dans la chambre des communes par l'organe de M. Ricardo, résolution qui demandait « qu'il fût présenté à sa majesté une humble adresse lui exprimant respectueusement que, suivant l'opinion de la chambre, il ne convenait pas que les réductions sur les droits d'importation fussent ajournées dans le dessein d'en faire la base de négociations commerciales avec les autres pays. »

La motion de M. Ricardo a été rejetée par une majorité de 74 voix, mais elle a soulevé un débat dont les enseignemens, nous l'espérons, ne seront pas perdus pour les gouvernemens européens. Les orateurs qui l'ont combattue, M. Gladstone, lord Sandon, M. d'Israeli, sir Robert Peel, ont fait, aussi bien que lord Howick et lord John Rus-

(1) Séance du 25 avril de cette année.

sell, qui l'ont soutenue, de précieux aveux, soit sur les nécessités présentes du commerce anglais, soit sur les dispositions des nations étrangères à l'égard des doctrines économiques que l'Angleterre a récemment adoptées. « Est-ce que l'opinion publique, demandait lord Sandon, a pris dans les pays étrangers une direction favorable à la liberté du commerce? Bien au contraire : nous voyons qu'à mesure que les institutions libérales se répandent sur le continent, les peuples se montrent moins disposés à recevoir de nous tout produit manufacturé qui peut faire ombrage chez eux au moindre intérêt local. » — « A chaque pas qu'a fait l'Angleterre dans la voie de la réduction des droits, les autres pays, disait M. d'Israeli, qui connaît bien le continent, ont augmenté leurs restrictions, et si leurs économistes sont convaincus qu'en excluant nos marchandises par des droits élevés, tandis que nous admettons les leurs à des droits nominaux, ils suivent un système favorable à la prospérité de leur pays, on ne saurait supposer qu'ils puissent abandonner une politique dont ils attendent de semblables résultats. Au contraire, plus nous relâcherons nos tarifs, plus ils élèveront les leurs. » Je doute qu'il suffise aux conservateurs de constater ces dispositions des nations étrangères pour répondre légitimement au cri des manufacturiers : « ne vous occupez pas de nous chercher des débouchés; commencez d'abord par agrandir la somme de nos consommations, et laissez-les arriver sur nos marchés à leurs prix naturels, » que M. Ricardo a énergiquement traduit dans la formule suivante : *Prenez soin de nos importations; nos exportations auront soin d'elles-mêmes* (*take care of our imports; our exports will take care of themselves*). Si les manufacturiers et les whigs se bercent d'une chimérique espérance, lorsqu'ils se flattent de voir les nations étrangères abaisser leurs tarifs à l'exemple et dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, ne peuvent-ils pas reprocher aux tories, avec une raison égale, de poursuivre dans les traités de commerce une fuyante et trompeuse perspective? « Je demande à la chambre, disait lord Howick, de considérer simplement où nous en sommes. Pendant plusieurs années, les hommes les plus habiles des deux grands partis de ce pays ont été employés sans résultat à des négociations dont les plus importantes viennent d'être rompues. Plus on s'obstine à suivre cette marche, plus l'espoir d'arriver à quelque arrangement semble reculer. Et si l'on songe à la jalousie avec laquelle les nations étrangères voient notre prééminence commerciale et à la crainte qu'elles ont d'être débordées par nous, est-il un

homme raisonnable qui puisse croire que des négociations commerciales aient pour l'avenir de meilleures chances de succès qu'elles n'en ont eu jusqu'à présent? »

Au fond, en réunissant les avis des tories et des whigs, on formerait une opinion unanime à reconnaître la répugnance des nations étrangères à abaisser leurs tarifs soit comme mesure générale, soit comme condition particulière de traités de commerce. Mais tandis que les tories ne voient dans cette disposition hostile qu'un argument en faveur du *statu quo*, les whigs et le parti manufacturier, déjà plus logiques, ce semble, lorsqu'ils disent : — Laissez à l'étranger importer ses produits, il sera bien forcé d'exporter les nôtres en retour, — ont encore l'avantage sur plusieurs questions de pratique immédiate. Sir Robert Peel, nous l'avons dit, a maintenu des droits élevés sur quelques articles, les soieries entre autres, dans la pensée d'en subordonner l'altération à la conclusion des traités commerciaux. Or, pendant que les négociations traînent en longueur, la contrebande se joue de ces droits et frustre le trésor. L'année dernière, lord Ripon, alors président du bureau de commerce, disait à la chambre des lords que tout article manufacturé français pouvait être introduit en fraude en Angleterre moyennant une prime de 10 ou 12 pour 100 de la valeur des marchandises. A l'appui de cette assertion, sir Robert Peel montrait à la chambre des communes une lettre émanée d'un négociant engagé dans le *commerce indirect* (c'est ainsi qu'il appelait la contrebande); ce négociant y déclarait qu'il se chargeait de faire entrer des soieries en Angleterre moyennant une prime de 8 à 10 pour 100, et d'autres articles à un taux un peu plus élevé. Sur les spiritueux, les fraudes sont énormes. Le trésor a donc un intérêt réel à la réduction immédiate de certains droits. C'était la considération sur laquelle lord John Russell insistait de préférence en défendant la motion de M. Ricardo. L'avantage que la France retirerait de cette réduction lui paraissait même une raison décisive de l'opérer sans retard. Ses paroles sur ce point sont au moins assez piquantes pour être citées. M. Gladstone attribuait l'insuccès des négociations commerciales avec la France à l'activité et à l'influence politique de nos manufacturiers, qui dominent, ce sont ses expressions, « une administration beaucoup moins forte, nous regrettons de le dire, qu'elle ne mérite de l'être (*far less strong, we regret to say, than it deserves*). » Lord John Russell a une manière de porter intérêt à notre cabinet qui serait peut-être plus profitable à notre pays. « Sans doute, disait-il, nous devons dé-

sirer l'accroissement de notre commerce avec la France; mais, après ce que nous avons vu durant les trois dernières années, une chose est certaine à mes yeux, c'est que, si nous réussissons à conclure un traité de commerce avec la France, une grande partie de la nation française croira que nous lui aurons extorqué un marché désavantageux pour ses intérêts, et que son ministère se sera laissé entraîner à un compromis injurieux à son pays par une servilité blâmable envers l'Angleterre : telle n'est pas, assurément, l'impression que nous devons avoir en vue de produire. Au contraire, si nous admettons à des droits assez bas pour neutraliser les efforts de la contrebande quelques-uns des principaux produits de la France, nous nous concilierons infailliblement le bon vouloir de ce pays, et nous servirons mieux par là nos intérêts que par un traité de commerce, à quelque condition que nous puissions espérer de l'obtenir (1). »

Sir Robert Peel, obligé par les nécessités de sa position politique à retarder des progrès auxquels sa haute raison ne saurait être hostile, n'opposait qu'un système de temporisation aux réclamations du parti industriel. Sur les principes, il n'a pas une opinion différente de celle de ses adversaires. « Il y a des principes, disait-il, que je serai le dernier à déserter; je l'ai assez prouvé dans la discussion du tarif. J'ai déclaré alors que, dans les arrangemens commerciaux, nos intérêts domestiques doivent passer en première ligne, et qu'il serait absurde de nous punir nous-mêmes parce que d'autres pays refuseraient d'adopter des combinaisons analogues aux nôtres relativement aux droits d'importation. Ces principes, je les professais l'année dernière, je les professe encore. » Mais sir Robert Peel déclarait que, s'il en ajournait l'entière application, c'était parce qu'il conservait l'espoir de conclure des traités de commerce. « La réduction de nos droits, disait-il, est chose excellente sans contredit; mais si, en l'opérant, nous pouvons parvenir en même temps à faire diminuer par d'autres nations les droits qu'elles lèvent sur nos produits, ne vaut-il pas mieux poursuivre un double résultat qu'un seul but ? » Amené à parler des négociations avec la France, « au point où elles sont arrivées, s'écriait-il, dire à la France : Nous allons opérer des réductions sur les droits que vos produits paient chez nous, et nous vous avertissons que nous n'attendons pas de retour de votre part, ce serait, suivant moi, dans la situation actuelle du pays, un acte de prodigalité que cette chambre ne pourrait sanctionner (2). »

(1) Séance de la chambre des communes du 25 avril dernier.

(2) Discours de sir Robert Peel, séance du 25 avril. — Il y a quelques jours, dans

Il est permis de douter que la confiance de sir Robert Peel dans le succès futur de ses négociations commerciales soit appuyée sur des fondemens bien solides. Les vagues espérances qu'il devait alléguer pour justifier sa résistance aux sollicitations du parti industriel laissent donc entière la grande question économique sur laquelle pivote aujourd'hui tout l'intérêt de la politique commerciale de l'Angleterre; il s'agit de savoir si l'on satisfera ce double et impérieux besoin de l'industrie britannique, qui demande l'agrandissement des débouchés et la diminution des frais de la production, ou par une mesure générale, un abaissement de tarifs sans réciprocité, ou par des mesures spéciales, des compromis particuliers, des traités de commerce. Ce problème est la forme sous laquelle se produit aujourd'hui la lutte entre le parti industriel et le parti de la propriété territoriale. Les préoccupations qu'il excitait il y a deux mois, un moment effacées par l'agitation irlandaise, ne tarderont pas à se manifester avec plus de force, au premier embarras que le contre-coup de cette agitation (M. O'Connell se le promet bien et l'a donné à entendre) jettera dans le mouvement de l'industrie anglaise et dans les finances du royaume-uni.

Devant cette situation qui touche de si près aux intérêts des grandes nations industrielles du monde, il est naturel de se demander quelle est l'attitude que ces nations doivent garder ou peuvent prendre. Une considération préalable nous semble dominer cette question. Il n'est pas de pays que le besoin de placer ses produits presse avec autant de force et par autant de côtés que l'Angleterre. Là, ce sont d'immenses capitaux qui ne peuvent trouver leurs profits nécessaires que dans un développement industriel énorme et toujours croissant. Là, l'existence de plusieurs millions de travailleurs est suspendue aux moindres vacillations de la machine commerciale. Là, des finances obérées, ayant à faire face à des besoins toujours plus grands, tirent presque uniquement leurs ressources du mouvement des affaires mercantiles et en subissent les perpétuelles et périlleuses vicissitudes. Ajoutez que ces nécessités vont sans cesse s'aggravant depuis un quart de siècle par l'effet naturel de la double concurrence du dedans et du dehors, et qu'il y a un an à peine elles se manifestaient à la fois par une diminution considérable du commerce, par une suspension de travail qui a poussé les ouvriers jusqu'à la

la séance du 5 août, sir Robert Peel répétait encore, en répondant à une interpellation de M. Bowring, qu'il espérait mener à bien ses négociations avec la France.

limite des séditions, et par un déficit considérable dans le revenu. Bien loin, certes, de se trouver dans une situation aussi difficile, aussi tendue, aussi exposée, les grandes nations productrices du monde, la France et l'Allemagne, en première ligne, voient au contraire leur industrie et leur commerce s'accroître par un progrès continu et sûr; elles ont donc sur l'Angleterre, à l'égard de ces vastes mesures, réformes radicales de tarifs ou traités de commerce, l'immense avantage de pouvoir temporiser sans péril, probablement même avec profit. L'Angleterre traverse une phase critique : son gouvernement vient de tenter une expérience qui n'est elle-même qu'une transition forcée vers un état de choses très voisin d'une entière liberté commerciale; le plus simple bon sens n'indique-t-il pas qu'il y a tout à gagner à attendre et à accélérer, même par cette attitude expectante, le développement de faits qui doivent tourner à l'avantage de toutes les nations commerçantes, et dont d'irrésistibles tendances rendent infaillible l'accomplissement prochain (1)?

Nous ne sommes pas les adversaires systématiques de tout traité de commerce avec l'Angleterre, et nous entrevoyons même dans l'avenir telle circonstance à la faveur de laquelle une convention de cette nature pourrait s'accomplir avec profit; mais aujourd'hui il ne faut pas avoir fait une étude bien profonde des nécessités de la situation économique et politique du royaume-uni pour pouvoir apprécier l'étendue du service qu'on lui rendrait en lui accordant le traité qu'il nous demande. Il importerait surtout de bien songer,

(1) Nous croyons devoir citer ici les lignes qui servent, pour ainsi dire, de péroraison à l'article de M. Gladstone auquel nous avons fait souvent allusion déjà. Elles sont trop énergiquement significatives, et la position de celui qui les a écrites leur donne trop d'autorité pour ne pas mériter une attention sérieuse.

« Ce n'est plus seulement un intérêt de science théorique, c'est un intérêt d'utilité pratique et immédiate, je dirai mieux : c'est une nécessité de fer qui veut que nous abordions avec plus de liberté la concurrence universelle sur tous les marchés du monde, et par conséquent que nous tournions tous nos efforts à diminuer les frais de notre production, en affranchissant des exactions fiscales les matériaux de notre industrie, et en allégeant, avec de justes égards pour les intérêts existans et les droits acquis sous la protection des lois établies, toutes les charges particulières qui, pesant sur le commerce, font, aux dépens de la communauté tout entière, les affaires de certaines classes. Si nous voulons prospérer, si nous voulons vivre, nous devons nous mettre en état, de manière ou d'autre, de lutter avec une main-d'œuvre moins chère, avec des taxes moins lourdes, avec des sols plus fertiles, avec des mines plus riches que les nôtres, et pour cela il faut, aussitôt que possible, que, chez nous, la main-d'œuvre et les matériaux qu'elle emploie soient libres. » (*Foreign and Colonial quarterly Review*, p. 267.)

si l'on se croyait soi-même sollicité par quelque intérêt considérable à accueillir ses avances, qu'il serait aujourd'hui plus impardonnable que jamais de faire avec l'Angleterre un marché de dupe. Le péril qu'il y aurait à commettre une faute aussi lourde nous paraît devoir suffire en ce moment pour refroidir les résolutions les plus téméraires. Cependant des hommes d'état perspicaces trouveraient peut-être ailleurs des motifs d'ajournement plus solides et non moins puissans.

L'Angleterre laisse, sans doute, bien loin encore derrière elle les nations qui la suivent de plus près dans les voies du commerce et de l'industrie. Ce n'en est pas moins à nos yeux une chose très grave et qui donne à réfléchir que la tendance prononcée du commerce anglais à diminuer, je ne dis pas seulement dans l'importance de ses bénéfices, mais encore dans le chiffre brut de ses affaires, tandis qu'au contraire, chez plusieurs autres nations, en France et en Allemagne par exemple, l'industrie et le commerce suivent une marche ascensionnelle qui ne semble pas près de s'arrêter. Il y a là un symptôme significatif : ces contrées procurent apparemment aux capitaux qu'elles emploient plus de profits que l'Angleterre ne peut en donner aux siens. Aussi remarquez le mouvement des capitaux anglais vers les entreprises continentales. Sans rappeler la part qu'ils ont déjà prise dans les emprunts, ne voit-on pas comme ils viennent s'offrir aujourd'hui, en France, à concourir à la construction des chemins de fer? Si elle n'est pas maladroitement traversée, la force et l'étendue de cette impulsion ne peuvent manquer de s'accroître. Il y a en Angleterre deux sortes de capitaux : les uns sont attachés immuablement au pays, avec les propriétés foncières et les fonds publics qui les représentent; les autres, mobiles et flottans, commanditent l'industrie et le commerce; ceux-ci sont cosmopolites, ils n'ont pas de patrie, ils vont où les profits les appellent. Or, tandis que l'Angleterre, par la constitution illogique de son système financier, ne touche encore que légèrement aux revenus des premiers, qu'elle fait peser sur les seconds la part la plus lourde des charges publiques, la politique des nations industrielles serait-elle de créer à ceux-ci de nouveaux profits en Angleterre, et de fortifier ainsi les liens débiles par lesquels ils y sont encore retenus, lorsqu'au contraire, en maintenant la situation actuelle, en usant habilement des avantages qu'elle leur offre, elles peuvent en seconder, en activer l'émigration, déjà commencée sur une échelle considérable? Le XVIIIe siècle a vu s'accomplir, par un semblable déplacement de la richesse mobile, la décadence commerciale de la Hollande. Les

grands capitalistes hollandais avaient disséminé leurs capitaux chez les nations étrangères, quoique la plupart, comme le remarquait Adam Smith, occupant des emplois élevés dans la république, paraissent devoir tenir, plus que les négocians des autres contrées, à conserver leur fortune auprès d'eux. Dès 1830, M. Huskisson s'alarmait pour l'Angleterre de cette émigration, dont il avait vu l'origine et calculé toute la portée. Il savait bien, en effet, que le principa fondement de la suprématie commerciale de son pays était cette accumulation de richesse mobile qui pendant tant d'années s'était si prodigieusement et si persévéramment accrue. Ce n'est pas sans doute à cette suprématie que la France et les autres nations doivent viser; mais elles peuvent et doivent prétendre à diminuer de plus en plus une inégalité qui maintient entre les puissances politiques de trop menaçantes disproportions. Le moyen le plus sûr d'atteindre ce résultat n'est-il pas de favoriser les changemens qui tendent naturellement à s'opérer aujourd'hui dans la répartition des capitaux entre les nations commerçantes? Si la richesse s'est jusqu'à ce jour concentrée en Angleterre, qu'on n'en oublie pas surtout la principale cause : c'est que là seulement, grace à une constitution fermement assise et à des lois inspirées par les intérêts représentés du pays et contrôlées par le bon sens national, elle trouvait une sécurité que l'ignorance ou la folie du pouvoir absolu lui refusait sur le continent. La paix générale et de libres institutions assurent aujourd'hui le même privilége à notre patrie, et l'attraction qu'elle commence à exercer sur les capitaux anglais n'est pas le moindre des bienfaits dont elle soit redevable à ces institutions qu'elle a conquises et à cette paix qu'elle a maintenue au prix de tant de sacrifices. Ne serait-ce donc pas céder à un entraînement aveugle que de renoncer aux avantages qu'elle peut s'en promettre? Les partisans du traité de commerce avec l'Angleterre parlent beaucoup, il est vrai, des garanties qu'il donnerait à la paix. Pour nous, nous ne pensons pas que ce serait se montrer ami fort intelligent de la paix que de s'exposer à en perdre un des fruits les plus précieux, en faisant témérairement avorter un état de choses qu'elle a tant contribué à produire.

E. Forcade.

ARISTOPHANE.

LA COMÉDIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE A ATHÈNES.

Qu'Aristophane ait été de son temps une puissance, c'est ce qu'on devrait présumer à le lire, lors même que ses contemporains ne l'auraient point positivement attesté. Un pamphlétaire dramatique (car la plupart de ses pièces sont des pamphlets de circonstance mis en scène, et ne contiennent qu'en germe ce que nous appelons comédie), un pamphlétaire dramatique qui pouvait impunément, dans une ville tiraillée par des partis, des intrigues et des révolutions, assaillir du haut du théâtre les chefs les plus populaires, déchirer la démocratie régnante, insulter aux dieux au milieu de leurs fêtes, dire toutes sortes de vérités déshonorantes aux passions exaspérées, un tel homme assurément s'imposait plutôt qu'il n'était accepté. Aussi dit-il lui-même, avec un légitime orgueil, qu'il s'est fait une réelle importance par son audace à démasquer tous les mensonges des adulateurs du peuple : c'est pourquoi les Lacédémoniens le haïssent, parce qu'il est de leur intérêt que le peuple athénien continue à se laisser flatter et tromper; c'est pourquoi le roi de Perse, quand

il veut savoir la situation des Grecs, s'informe de leur marine premièrement, et en second lieu de l'effet des comédies d'Aristophane. Et lorsqu'un roi de Sicile demandait à Platon un tableau vrai de la société athénienne, le philosophe lui envoyait, quoi? les comédies d'Aristophane. Il y a dans toutes les histoires littéraires, mais surtout dans l'histoire littéraire de la Grèce, des anecdotes de ce genre, dont la valeur n'est pas dans le fait, mais dans la signification; elles sont vraies ou fausses, mais elles sont la forme extérieure et symbolique d'une opinion admise. Aristophane est donc l'un des types essentiels du génie grec; autant Sophocle fut neuf, éminent et à jamais fécond dans l'ordre des beautés idéales, autant Aristophane fut original, spontané, actif dans l'ordre critique. Quel est donc le secret de cette force qui, par la comédie, s'exerçait sur la politique et qui opposait les acteurs d'un théâtre aux tribuns de la place publique?

Il faut d'abord tenir compte du génie personnel du poète, assez souple et assez étendu pour traduire l'extrême diversité des sentimens et des idées qui s'agitaient autour de lui. Athènes flottait en pleine démocratie : c'est dire que les instincts et les facultés s'y déployaient librement, ardemment, en bien et en mal, avec toutes les oppositions et les contradictions qui sont dans la nature humaine. Quand on songe que des hommes tels que Périclès, Nicias, Socrate, se trouvaient entraînés dans un tourbillon d'aveugle populace, qu'ils étaient réduits à soumettre et à faire agréer leurs grandes vues aux plus minces boutiquiers d'Athènes, qu'ils dépensaient une belle partie de leur intelligence à lutter contre les politiques de cabarets, les marchands de suffrages, et les démagogues dont la grossière polémique remuait et faisait bouillonner toute cette fange, on comprend quelle voix discordante devait sortir d'une foule ainsi composée, combien de nobles paroles et de cris impurs, combien de raison et de caprices, combien de bon sens et de folie. Or, cette voix de sa nation, Aristophane savait l'accompagner dans toute son étendue. Son esprit embrassait l'esprit contemporain d'un bout à l'autre. Ni la haute raison de l'homme d'état, ni les entraînemens de l'orateur politique, ni les élans du poète, ni la moquerie ingénieuse, ni la farce grossière, ni les plus détestables calembours, ni l'obscénité la plus révoltante, rien de ce qui distinguait l'esprit ou déshonorait les mœurs de son temps ne lui manquait; s'identifiant ainsi aux qualités des uns et aux vices des autres, il savait se faire tellement Athénien, qu'Athènes lui permettait, pour ainsi dire, tout ce qu'elle se serait permis à elle-même. De là l'étonnante variété de tons

et d'idées dont il parcourt l'échelle avec une prestesse et une assurance admirables; de là des esquisses de caractères finement tracées, bien soutenues, des vues morales excellentes, des scènes politiques pleines de vigueur et de raison, mais le tout encadré dans des fantaisies absurdes. De là un mélange de grace et de force, une physionomie intelligente et aimable qui charme et subjugue, mais que bientôt une saillie grossière vient souiller indignement. Souvent le dialogue d'Aristophane s'élève, bondit sur les hauteurs avec une gaieté ravissante, et fait rouler du haut de ses hardis sentiers une grêle de plaisanteries, de parodies, de critiques vraies, d'extravagances qui ont un sens; vous le suivez, vous partagez presque sa joyeuse exaltation : mais tout à coup il trébuche dans une pensée licencieuse ou triviale, et vous laisse déconcerté. Ses chœurs parfois ne le cèdent à ceux des tragiques ni en élévation ni en harmonie; ce sont des chants pleins de fraîcheur et de délicatesse, on s'y bercerait avec délices si le poète vous en laissait le temps; mais c'est un lyrisme moqueur, c'est une muse ivre qui se heurte à chaque instant contre une image burlesque. Aristophane est donc pour nous moralement et littérairement intraduisible, et c'est pourquoi Voltaire, qui ne l'avait entrevu qu'à travers le verre dépoli d'une traduction, a osé dire qu'il n'était ni poète ni comique. Pour les Athéniens, au contraire, cette parfaite image d'eux-mêmes les enchantait, ils se sentaient fascinés par ce regard du poète dans lequel ils lisaient leur propre génie, et son pouvoir sur eux résultait en grande partie de cette sympathie, de cette fraternité intellectuelle qui fait pardonner les plus graves dissentimens politiques.

L'atticisme d'Aristophane ne consistait donc pas seulement en certaines délicatesses d'expression qui nous échappent aujourd'hui, en certaines nuances et tournures qui font aussi le charme intransmissible de notre La Fontaine; toute sa pensée n'était qu'un atticisme. Il eut un plus grand bonheur encore, ce fut de comprendre l'idée vivace de son temps, celle qui était au fond de toutes les affaires publiques, celle qui devait long-temps encore remuer le pays, et de s'attacher spécialement à celle-là, de s'en faire l'organe le plus hardi : c'était l'idée de critique universelle, qui était alors dans sa vigueur, dans son excès. La critique alors ébranlait tout, absorbait tout, à tel point que même les génies créateurs marchaient méthodiquement avec elle, n'ayant plus ou n'osant plus montrer l'illumination soudaine. Ainsi Socrate, qui passa pour l'inventeur de la philosophie morale, la déduisait par méthode critique, par méthode d'élimina-

tion. La critique se trahissait dans les beaux drames d'Euripide, comme chez nous dans Voltaire, par ces maximes sèches qui sonnent si faux parmi les purs accens de la tragédie. Enfin la statuaire s'en ressentait aussi, et les successeurs de Phidias *corrigeaient* sa grande manière. Ce qui généralisait surtout, en l'expliquant, cette tendance à la critique, c'était l'état de la société, le mouvement de la politique. La guerre du Péloponèse, où nos abréviateurs et nos compilateurs d'histoire grecque n'aperçoivent qu'une multitude de petits combats, de calamités ennuyeuses et de séditions décousues, fut au contraire la plus une dans sa cause, la plus sociale, je dirais presque la plus philosophique, que l'antiquité nous ait racontée. Pour s'en convaincre, il faut la lire attentivement dans le grand écrivain contemporain qui en a écrit l'histoire; et comme cet élément nous est nécessaire pour apprécier Aristophane, comme Thucydide et Aristophane, quelque divers qu'ils soient, ou plutôt parce qu'ils sont infiniment divers, se commentent l'un l'autre, sont même indispensables l'un à l'autre, je résumerai ici rapidement, d'après l'historien, la situation politique dont s'est emparé le poète.

I.

La guerre du Péloponèse fut ce que nous appelons aujourd'hui une guerre de principes. Elle eut pour but et pour moyen, des deux parts, la propagande; Sparte serrait partout le frein de l'aristocratie, Athènes lâchait partout les forces démocratiques. Thucydide avait bien raison de dire (1) que l'époque qu'il se proposait de raconter était remarquable entre toutes. Quand nous lisons son histoire, notre esprit est souvent frappé de rapprochemens qui semblent identifier ces temps reculés aux nôtres, ce qui indique un de ces ébranlemens profonds par lesquels les sociétés les plus éloignées dans le temps et dans l'espace subissent les mêmes crises, manifestées par des symptômes semblables.

L'antagonisme des institutions, si diverses dans les cités grecques, s'était ajourné et semblait avoir disparu pendant le grand mouvement national qui repoussa l'invasion des Perses; mais les cinquante années qui suivirent la retraite de Xercès furent remplies de dissensions intestines, provoquées ou échauffées par les Asiatiques,

(1) Thucyd., liv. I, 20.

et de cette fermentation continuelle se dégagèrent peu à peu, plus énergiques qu'autrefois, l'intérêt démocratique d'une part, l'intérêt aristocratique de l'autre : élémens ennemis, dont l'un se portait à Athènes, et l'autre à Lacédémone. La première manifestation de mésintelligence entre les deux cités eut une cause bien caractéristique. Les Hilotes, ce peuple esclave, s'étaient révoltés; Sparte les assiégeait dans Ithome. Les Athéniens, réputés bons ingénieurs, furent appelés au secours de Sparte en vertu des traités existans; mais la race ionienne et démocratique pouvait-elle de bon cœur aider l'aristocratie dorienne à remettre aux fers cette population malheureuse? Il paraît que les Athéniens attaquèrent froidement et n'usèrent pas de toute leur science; les Lacédémoniens se crurent trahis par eux et les renvoyèrent. Bien plus, lorsque les Hilotes eurent capitulé, les Athéniens les accueillirent et leur donnèrent le territoire de Naupacte à coloniser. Ainsi Athènes se faisait des alliés dans le sein même de la puissance rivale, en se posant comme protectrice de la classe opprimée, et, par représailles, les Lacédémoniens tentèrent de réveiller dans Athènes des factions aristocratiques. La lutte se dessinait donc; l'opposition de politique devenait sociale. Les députés de Corinthe disaient aux Spartiates : « La guerre est nécessaire; car il n'y a rien de commun entre vous et les Athéniens. Ils sont novateurs et actifs; vous êtes conservateurs et lents. Ils veulent se répandre au dehors; vous vous renfermez dans vos limites. Ils sont opiniâtres, insatiables, dévoués, pleins d'espoir; vous tenez trop des vieux temps; dans la politique comme dans les arts, ce sont les novateurs qui l'emportent. » Les deux principes ne sont-ils pas bien décrits par Thucydide?

Autre circonstance non moins significative. Les Lacédémoniens, décidés à la guerre, cherchaient une raison bien nette et propre à émouvoir. Ils remontèrent haut dans le passé, comme pour reprendre à sa source l'inimitié qui dérivait de deux états sociaux différens. Un parti de noblesse s'était emparé autrefois, avec Cylon, de la citadelle d'Athènes. Le peuple massacra quelques-uns des insurgés jusque dans le temple de Minerve, où ils s'étaient réfugiés. C'était un sacrilége, dont les auteurs furent excommuniés, exilés : les Lacédémoniens s'en mêlèrent et aggravèrent encore la malédiction et le châtiment; mais enfin, par suite des fluctuations qui balançaient alors la ville entre la démocratie et l'aristocratie, les descendans de ces exilés furent rendus à la patrie. Les Lacédémoniens remuèrent cette vieille histoire, et sommèrent les Athéniens d'expier

le sacrilége démocratique, en chassant de nouveau les familles maudites. Périclès en était, par sa mère. Que firent les Athéniens? Ils réveillèrent à leur tour les souvenirs hostiles; ils remirent en scène la race opprimée des Hilotes. Plusieurs de ceux-ci s'étaient un jour réfugiés dans le temple de Neptune, sur le Ténare. De tels asiles étaient souvent nécessaires à ces forçats de la conquête que leurs maîtres traquaient et tuaient à travers champs comme des bêtes fauves. Les Lacédémoniens avaient donc fait sortir du temple ces supplians et les avaient massacrés. N'était-ce pas aussi un sacrilége? Athènes demanda que les Lacédémoniens se purifiassent par des expiations du sacrilége aristocratique du Ténare. On le voit, l'aristocratie et la démocratie se harcèlent sans oser dire encore leur dernier mot : l'une et l'autre se masquent sous un voile sacré. Du reste, les Athéniens avaient deux expiations à demander pour une, car l'ambitieux Pausanias, ayant voulu soulever les Hilotes (toujours les Hilotes) pour se saisir de l'autorité dans Sparte, se réfugia aussi dans une chapelle; les Lacédémoniens en ôtèrent le toit, en murèrent les portes, et l'en arrachèrent mourant de faim. Encore un sacrilége dont les Athéniens prièrent leurs adversaires de se faire expier. C'était habile; car non-seulement ils appelaient par là des menaces et des antipathies religieuses sur la tête de leurs ennemis, mais encore ils y trouvaient occasion de faire retentir sans cesse, comme une provocation terrible, ce nom des Hilotes, cette cause des vaincus, cette imprécation contre la servitude d'un peuple. Le mot *servitude* n'était pas une métaphore en ce temps-là.

Il y avait donc intention de propagande de part et d'autre. Sparte demandait que les Athéniens laissassent aux villes qui leur étaient soumises l'*autonomie*, ou le droit de se gouverner par leurs propres lois. Périclès vit bien l'arrière-pensée des Spartiates, et il demanda que Sparte laissât également à ses villes sujettes l'*autonomie*, mais réelle, mais sincère, de sorte qu'elles pussent librement se faire leurs constitutions, sans être obligées de les mettre en harmonie avec la société lacédémonienne. Au fait, c'était là toute la question, et Périclès la comprenait admirablement bien. Dans l'état des choses, c'était la démocratie qui avait l'influence contagieuse. C'est sous ce rapport aussi qu'il faut considérer la fameuse oraison funèbre prononcée par Périclès en l'honneur des guerriers d'Athènes morts pour la patrie, et dont Thucydide a conservé le fond. On y reconnaît bien le grand orateur dont l'éloquence grave et sévère appelle les rayons d'une gloire immortelle sur ces imposantes funérailles; mais on y sent aussi

l'homme d'état. Périclès sait que sa parole retentira au loin comme le tonnerre auquel on le comparait; il sait que les alliés l'écoutent : c'est donc à toute la Grèce qu'il s'adresse indirectement; il lui déclare que, si Athènes a de vaillans soldats et fait des actions héroïques, elle doit cette force et cette fécondité à ses institutions; puis ces institutions, il les déploie devant ses auditeurs avec des commentaires qui doivent séduire, même sous la gravité de sa parole. « Nos institutions, dit-il, n'ont rien à envier à celles de nos voisins; nous servons de modèles à quelques-uns, mais nous n'imitons personne. Et parce que cette forme de gouvernement ne fonctionne pas sous la direction d'un petit nombre d'hommes, mais par l'action de tous, on l'appelle démocratie. Par nos lois civiles, nous sommes tous égaux devant la justice; dans la hiérarchie, chacun, selon la spécialité qui le recommande, est appelé aux affaires publiques, non à cause de la classe dont il fait partie, mais en vertu de son mérite personnel. Qu'il soit pauvre, peu importe : s'il peut rendre service à l'état, l'obscurité de sa condition ne le fera pas repousser. » De là, Périclès arrive insensiblement à un parallèle entre les Lacédémoniens et les Athéniens; les premiers, pour être rudes et grossiers, ne sont pas plus courageux ni plus habiles que les enfans de l'élégante Athènes; les seconds, pour être éloquens et instruits, n'en sont pas moins propres aux grandes entreprises de guerre; Athènes sait quitter les plaisirs pour les travaux; elle ne méprise ni les indigens, ni les travailleurs, mais les inutiles : elle parle beaucoup, il est vrai, elle délibère volontiers; mais il en résulte qu'elle connaît le danger lorsqu'elle l'affronte, tandis que chez les autres, c'est l'ignorance qui donne la hardiesse et la réflexion qui intimide. En un mot, Périclès revêt des plus nobles pensées sa théorie démocratique; il en déduit logiquement la force de son pays, au milieu de ces funérailles même qui attestent une défaite : fermeté habile, confiance dominatrice, qui ajoute encore à l'effet politique de ce discours.

La guerre du Péloponèse fut donc essentiellement une guerre de principes, ou, si l'on veut, une guerre sociale : l'équilibre des forces conservatrices et des forces progressives était rompu; les pauvres se soulevaient contre les riches, les classes industrieuses et commerçantes contre les aristocraties militaires. On conçoit que, par le seul effet moral d'une question ainsi posée, la démocratie, toujours si inflammable, devait s'embraser au degré le plus intense; elle acquit alors en effet toute l'énergie folle et jalouse qui la distingue, mais les évènemens qui suivirent ces préliminaires la caractérisèrent

bien mieux encore et enlaidirent horriblement la belle image que Périclès en avait tracée. Empruntons encore quelques mots à la plume vigoureuse de Thucydide; on sentira dans ses paroles la réalité, la réflexion, l'expérience, la tristesse profonde; on comprend, après avoir lu Thucydide, pourquoi le poète comique demandait toujours la paix à grands cris, pourquoi il déchirait si impitoyablement les boute-feux de la démocratie.

« A partir de ce moment, dit Thucydide (1), la Grèce presque entière fut bouleversée, des factions éclatèrent de toutes parts, les meneurs populaires voulant l'alliance d'Athènes, les aristocrates réclamant celle de Lacédémone. La paix ne leur aurait donné aucun prétexte, aucun désir d'attirer chez eux ces influences extérieures; mais, pendant la guerre, ceux qui voulaient révolutionner leur pays, dans un sens ou dans l'autre, trouvaient mille raisons pour appeler des auxiliaires qui détruisissent le parti opposé et leur livrassent le pouvoir... Dans la paix et la prospérité, les états comme les individus peuvent suivre des inspirations meilleures, parce qu'ils ne se sentent pas précipités par des nécessités irrésistibles; mais la guerre, rongeant sans cesse les ressources de la vie, est un rude maître, qui forme les caractères à l'image des circonstances... On en vint même jusqu'à changer le sens ordinaire des mots pour qualifier les actes selon les convenances de l'opinion. L'audace irréfléchie s'appela dévouement et courage; la temporisation prévoyante fut flétrie comme une peur ignominieuse; la modération passa pour un prétexte du lâche, l'attention à toutes choses pour lenteur en toutes choses, la précipitation étourdie pour grandeur d'ame, les mûres délibérations pour inertie et refus d'agir...

« Le fond de tout cela, c'était la convoitise du pouvoir, que l'ambition et l'avarice voulaient conquérir; le résultat, c'était un acharnement de plus en plus vif entre ceux qui se trouvaient ainsi constitués en discorde. Dans ces deux partis, les chefs paraient leurs discours de belles formules, les uns prêchant l'égalité politique de la démocratie, les autres vantant la sagesse aristocratique; mais le bien public, dont ils se faisaient les esclaves en paroles, n'était en réalité pour eux qu'une proie à saisir : ils luttaient par toutes sortes de moyens pour se renverser les uns les autres, et ne reculaient devant aucun crime, aucune vengeance, aucune cruauté... Si, par de belles paroles, on arrivait à son but, on était justifié par le succès

(1) Liv. III, 82 et suiv.

devant l'opinion publique. Les hommes indépendans étaient écrasés entre les deux partis...

« Ce fut à Corcyre que ces audacieuses scélérateses osèrent se manifester d'abord. On y vit tout ce que peuvent faire par représailles ceux qui ont été gouvernés trop durement, tout ce qu'osent tenter ceux qui espèrent sortir de leur indigence accoutumée, ceux dont la rapacité brûle de s'emparer du bien d'autrui, ceux qui, poussés d'abord dans la lice par leur bon droit, se laissent bientôt emporter par l'indiscipline de leur colère, et s'abandonnent à d'impitoyables excès. Toutes les conditions de la vie sociale étant ainsi renversées, la nature humaine, si prompte à enfreindre les lois lors même qu'elles sont dans leur vigueur, se voyant alors victorieuse des lois même, se montra volontiers plus faible que la passion, plus forte que le droit, et ennemie de toute supériorité. »

Tels sont les traits principaux du tableau de Thucydide. Emprisonnés dans ce cercle infranchissable de calamités, spectateurs ou victimes des cruautés aristocratiques et des fureurs populaires, quelle pouvait être la plus journalière disposition d'esprit des hommes éminens de cette époque? Assurément ils ne pouvaient s'attacher bien fort à aucune forme spéciale de gouvernement; mais ils s'accoutumaient à les juger toutes, à en analyser le mécanisme, les lois, les résultats logiques et d'expérience. La critique politique se formait donc sur tant de ruines, et s'éclairait au vaste incendie de la guerre de principes. Déjà d'ailleurs, et depuis long-temps, l'esprit observateur des Grecs avait médité sur les conditions de la vie politique; il y en a des traces dans Homère et dans Hésiode; les poètes gnomiques témoignent de cette préoccupation; le bon Hérodote avait intercalé dans son histoire une discussion dialoguée sur les avantages respectifs des diverses formes de gouvernement, qui est le premier germe de la belle scène de Corneille entre Cinna, Maxime et Auguste; enfin Xénophon, Platon, Aristote, devaient bientôt jeter là-dessus les bases d'une véritable science. En général, tous ces grands hommes éprouvaient une répugnance marquée pour le gouvernement démocratique. Ils ne voyaient dans la démocratie, en prenant ce mot dans son sens naturel, qu'un monstrueux contre-sens pratique, en vertu duquel l'ignorance est appelée à trancher les questions ardues, la multitude inconstante à suivre les longs projets, les passions mesquines à diriger les grandes choses. Ils ne contestaient point qu'il fût utile d'organiser dans l'état un élément populaire, mais le peuple souverain, le peuple principe du pouvoir, leur sem-

blait une théorie absurde et un fait impossible. Périclès lui-même, dont nous avons cité quelques paroles, ne semble louer la démocratie que sous bénéfice d'interprétation; car, d'un état où toutes les classes fonctionnent à un état où le *dême* est prépondérant, il y a loin encore. Ce que Périclès appelle démocratie, c'est tout simplement un régime où nul obstacle de naissance n'écarte des affaires publiques l'homme capable de s'en occuper avec fruit, et où le mérite et le travail sont au contraire invités à exercer leur influence naturelle. Que faisait donc Périclès? Il se servait de la puissance actuelle du mot, sauf à l'expliquer ensuite. Ainsi la philosophie politique était arrivée en résultat à condamner radicalement la démocratie, et c'est cette pensée qu'Aristophane détaille, qu'il multiplie, qu'il anime, qu'il fait marcher, danser, chanter, rire et maugréer dans ses comédies politiques.

A la critique politique se lie étroitement, chez Aristophane, la critique religieuse. La religion en effet n'était qu'une esclave de la politique. La démocratie s'en servait à Athènes, comme l'aristocratie ailleurs. Les démagogues, pour étourdir en l'émerveillant la stupidité béante des masses, faisaient parler les oracles et les prophéties; le poète nous dévoile avec prédilection ces misérables ruses; il attache au même poteau la démocratie et la superstition, et les crible des mêmes sarcasmes. Sans doute les oracles avaient exercé une puissance utile, alors que le sacerdoce, originaire d'Égypte et transplanté parmi des races indomptables, n'avait d'autre moyen, pour imposer à la force et proclamer la justice, que les voix terribles et mystérieuses du sanctuaire; mais, pour l'éducation des peuples comme pour celle des enfans, ces frayeurs vagues de l'imagination n'agissent que jusqu'à un certain âge. Il aurait fallu constituer une autre autorité que celle du prestige. D'ailleurs, en renfermant sa doctrine dans le secret des mystères, le sacerdoce l'avait dérobée à toute controverse, et par là même à tout développement, car d'un côté les prêtres, que la contradiction ne réveillait pas, s'endormaient avec le peuple dans une foi morte, et finissaient par ne plus savoir de la religion que ses formes extérieures; de l'autre, l'artiste, le poète, le philosophe, se détachaient de ces formes ou les interprétaient à leur gré. Plus tard, le christianisme s'y prit bien autrement : une fois constitué, il convia la philosophie, il se mesura contre la critique, il déclara l'hérésie nécessaire, et manifesta surtout sa vitalité par la lutte. Mais, au temps de la guerre du Péloponèse, le sacerdoce grec, déjà enchaîné dans sa tradition et dans ses mythes, ne

puisait plus ses forces dans l'assentiment des chefs de la pensée publique; il s'abandonnait aux puissances qui s'en faisaient un instrument; il vendait des oracles, il vendait le suffrage des dieux à Cléon et aux autres tribuns. Nous verrons tout à l'heure quelle vigueur et quelle âcreté ces abus donnaient aux attaques de la philosophie, et comment Aristophane, livrant à la risée publique les oracles imposteurs et poursuivant Jupiter lui-même jusque sur son trône, lui ravissait *Basiléia*, la souveraineté, pour la livrer aux hommes.

Cette double critique, politique et religieuse, est donc la pensée dominante des comédies d'Aristophane, et pour bien exposer sa manière, la hardiesse et la justesse de ses coups, nous ne pouvons mieux faire que d'analyser deux pièces où ces deux ordres d'idées soient traités spécialement et à part. On sent bien qu'il ne peut y avoir ici de démarcation absolue; les traits lancés contre le paganisme et ceux qui atteignent la démocratie volent ordinairement pêle-mêle dans toutes les pièces, à mesure que l'imagination les suggère. Cependant il y en a une, celle des *Chevaliers*, qui est presque exclusivement politique, et une autre, celle des *Oiseaux*, dont la portée est essentiellement religieuse : nous choisirons ces deux-là (1). Commençons par *les Chevaliers*, c'est-à-dire par la comédie politique.

Quatre ans après la mort de Périclès, deux généraux, Démosthène et Nicias, étaient chargés de la principale direction de la guerre. Le premier avait fortifié Pylos, et assiégeait dans Sphactérie, petite île voisine, une troupe de Lacédémoniens. Il n'était pas aisé de les réduire : on négocia; mais, quand l'affaire fut discutée devant le peuple d'Athènes, Cléon, le corroyeur démagogue, ennemi personnel d'Aristophane, s'opposa au traité, et prétendit que, si Démosthène ne

(1) La Harpe a traduit quelques passages de la première, et Barthélemy quelques scènes accessoires de la seconde; mais, si l'on veut bien comparer avec ce qu'ils en ont dit notre fidèle analyse, on se convaincra que ni l'un ni l'autre n'a compris le sens, pourtant bien clair, de la pièce dont il parlait : assertion hardie sans doute, mais que chacun peut vérifier. Ni l'un ni l'autre n'a soupçonné ce que la pièce signifie dans son ensemble; ils ne s'attachent qu'à des épisodes, à des détails, que leur traduction énerve et décolore. Depuis La Harpe et Barthélemy, le théâtre grec n'a pas manqué de traducteurs; mais là comme partout c'est encore l'histoire du mot de Byron. Tout récemment, on a réimprimé, dans une bibliothèque prétendue choisie, une traduction d'Aristophane qu'il eût mieux valu ne pas mettre au jour. N'est-il pas fâcheux que, sous prétexte d'art et de choix, on décourage ainsi les nobles esprits qu'aurait pu tenter une difficile entreprise? En général, on ne saurait trop blâmer les traductions complètes d'Aristophane. Elles prétendent le faire

savait pas s'emparer de Sphactérie, il s'en emparerait bien, lui, Cléon. On le prit au mot, et le peuple, qui s'amusait de tout, le nomma général, et l'envoya à Pylos. Très embarrassé d'abord, il réussit cependant, parce que, durant toutes ces discussions, Démosthène avait pris de nouvelles mesures; Cléon arriva tout-à-fait à propos pour frapper le dernier coup qu'un autre avait préparé, et pour en usurper la gloire. Ce fut l'origine de sa popularité, et c'est de là qu'Aristophane part pour démasquer ses intrigues. Il s'agit donc de renverser un ministère, comme nous dirions aujourd'hui; il s'agit d'opposer à Cléon un rival doué des qualités nécessaires pour obtenir une majorité dans la place publique : voilà le sujet de la pièce.

Le poète suppose qu'un petit homme vieux et acariâtre, qui s'appelle *Peuple*, et qui en effet représente le peuple, a deux valets ou esclaves, qui sont Nicias et Démosthène. Ce maître s'est procuré récemment un troisième esclave, corroyeur de son état, c'est Cléon. Celui-ci s'empare de la faveur du vieil imbécile par des flatteries, des mensonges, des prophéties, et persécute les autres, qui l'appellent Paphlagonien ou Paphlagon, sobriquet injurieux, parce qu'il ne venait rien de bon, à ce qu'on croyait, de la Paphlagonie, pays de criards et de vociférateurs. Ils complotent donc de le faire chasser à tout prix. La première scène nous montre Nicias et Démosthène sous l'accoutrement servile; ils gémissent de la façon la plus comique sur les coups de bâton qu'ils reçoivent à tout propos depuis que cet intrus s'est glissé dans la maison. Quand ils ont bien pleuré, ne sachant que faire, et en attendant qu'il leur vienne une idée, Démosthène se tourne vers les spectateurs et leur expose toute la situation.

« Voici ce que c'est, leur dit-il : nous avons un maître d'un ca-

connaître, et elles le déguisent. On pourrait leur pardonner d'assez nombreux contre-sens; mais ce contre-sens perpétuel qui consiste à rendre la plus étonnante souplesse de style par une prose traînante, monotone et lourde, est un véritable outrage. C'est d'ailleurs un phénomène littéraire que l'attitude des critiques et des traducteurs vis-à-vis d'Aristophane. Ils avouent tous ne pas savoir où la plupart de ses pièces en veulent venir; les auteurs même des *sommaires* grecs ne sont pas bien arrêtés sur le but du poète. Au reste, si les matériaux d'érudition ne manquent pas à la littérature grecque, nous croyons fermement que l'esprit en doit être étudié de nouveau, et qu'il faut en remanier entièrement l'explication avec les données de la science moderne. A force de monographies et de comparaisons, on refait le moyen-âge, qui n'était nullement compris il y a trente ans, quoique si près de nous; on a essayé de refaire l'histoire romaine : l'histoire grecque est à refaire dans presque tous ses élémens, et elle offre une admirable mine à qui pourra l'exploiter.

ractère brutal, irascible; il s'appelle Peuple, habite le lieu des séances, et vit de son suffrage, qu'il vend. C'est un petit vieillard difficile et un peu sourd. Le mois dernier, il acheta un nouvel esclave, un corroyeur de Paphlagonie, le plus rusé coquin, la plus dangereuse langue qui se puisse trouver. Ayant bien reconnu le caractère du vieillard, ce Paphlagon à cuirs se fit petit, flatta, caressa, chatouilla, dupa le maître par des gentillesses, disant : « Cher Peuple, « quand vous avez jugé un procès, il faut vous reposer; prenez un « bain; mangez, buvez, goinfrez, et recevez les trois oboles par« dessus le marché (c'était l'indemnité accordée aux cinq cents *jurés* « de chaque tribunal, et que Cléon avait portée à trois oboles par « séance); voulez-vous que je vous serve à souper? » Et alors, s'emparant de ce que nous avions préparé, le Paphlagon courait s'en faire honneur auprès du maître. Dernièrement encore, j'avais pétri à Pylos une bonne galette lacédémonienne : ne voilà-t-il pas que le fripon s'en vient tourner autour, et, je ne sais comment, me la souffle, et s'en va la mettre sur table lui-même ! Et puis il nous tient à distance; il ne permet pas qu'aucun autre que lui serve le maître; armé d'une lanière, il monte la garde pendant le dîner et chasse quiconque voudrait dire le moindre mot. Et puis il débite des oracles au vieillard, qui se laisse prendre à tous ces radotages de sibylles; et puis, quand il le voit bien abêti, il pousse ses avantages, il calomnie ses camarades, et nous recevons le fouet. Pendant qu'on nous fouette, il va, il vient, il sollicite celui-ci, il effraie celui-là, et vend la faveur dont il jouit, disant : « Voyez-vous comme j'ai fait fouetter Hylas? Prenez « garde, si vous ne m'apaisez, vous êtes mort, pas plus tard qu'au« jourd'hui. » Et nous nous laissons rançonner; ou bien, si nous résistons, le maître nous foule aux pieds et nous extorque huit fois davantage. »

On sent bien qu'un tel régime est intolérable; il faut que Nicias et Démosthène s'exilent ou qu'ils renversent ce gouvernement d'oppression et d'avanies. Tout à coup l'idée vient à Démosthène, une idée lumineuse. Parmi ces oracles dont Cléon se sert pour maîtriser le peuple, il doit y en avoir certainement qu'il cache parce qu'ils lui sont contraires, car les prêtres consultés avaient assez l'habitude d'équivoquer ou de prophétiser le pour et le contre à la fois, afin de deviner toujours juste. — Tâchons de lui dérober ces oracles contraires. Précisément le voilà qui dort. — On lui escamote donc un feuillet d'oracle, et, par bonheur, c'est un de ceux qu'on peut tourner contre lui. « Voilà, s'écrie Démosthène, voilà de quoi le mettre à

bas! — Comment cela? dit Nicias. — Comment? l'oracle dit en propres termes que le gouvernement de la république sera d'abord livré à un marchand d'étoupes; qu'ensuite il passera aux mains d'un marchand de bestiaux, qui le gardera jusqu'à ce qu'il s'élève un plus grand vaurien que lui; que ce dernier sera un marchand de cuirs: c'est clair, c'est notre Paphlagon, ce voleur, ce braillard, doué d'une voix assourdissante comme celle d'un torrent; qu'enfin ce marchand de cuirs sera renversé par un marchand de charcuterie! »

Tout ce passage est une invective contre les parvenus du commerce, qui à cette époque dirigeaient la démocratie : le marchand d'étoupes désignait Eucrate, qui faisait le commerce des toiles; le marchand de bestiaux, c'était Lysiclès; le marchand de cuirs, Cléon; le charcutier, Hyperbolus, qu'on ne détestait pas moins que Cléon, mais qu'on trouvait opportun de lui opposer.

« Un charcutier! s'écrie Nicias. O Neptune, quelle combinaison! mais voyons, où trouverons-nous cela? — Il faut le chercher, dit Démosthène. — Bon! s'écrie encore Nicias, en voilà justement un qui arrive au marché; c'est comme providentiel! » On remarquera que Nicias était un homme fort pieux, et qu'Aristophane lui conserve partout son caractère, avec une teinte de moquerie, il est vrai, mais légère et presque respectueuse.

Le charcutier arrive en effet. Démosthène lui adresse la parole : « O trop heureux charcutier! ici, ici, mon très cher; monte, ô toi qui nous apparais pour sauver la patrie! — Qu'y a-t-il? répond le charcutier; que me voulez-vous? — Viens ici, lui dit Démosthène, et tu sauras quelle est ta fortune et ton immense bonheur... Et d'abord jette là tous ces ustensiles, ensuite adore la terre notre mère et tous les dieux. — LE CHARCUTIER : Eh bien! voilà. Qu'est-ce qu'il y a? — DÉMOSTHÈNE : O heureux homme! ô homme riche! ô homme aujourd'hui nul, mais demain le plus grand de nous tous! ô chef suprême de la bienheureuse Athènes! — LE CHARCUTIER : Ah çà! mon cher, que ne me laisses-tu nettoyer mes tripes et vendre mes saucisses, au lieu de te moquer de moi? — Que parles-tu de tripes, insensé? réplique Démosthène. Regarde par là. Vois-tu ces longues files de peuple? — Oui. — Eh bien! tu vas être le maître de tous ces gens-là, et du marché, et des ports, et du Pnyx, où se tiennent nos assemblées. Tu mettras le pied sur le sénat, tu casseras les généraux, tu feras garrotter les uns, tu jetteras les autres en prison, tu te livreras à l'orgie dans le Prytanée! — Moi? — Toi. Mais tu n'as pas tout vu encore; monte sur ton étal, et regarde là-bas toutes ces îles qui nous

entourent. — Oui, je vois. — Vois-tu aussi ces comptoirs et ces navires marchands? — Oui, très bien. — Eh bien! n'est-ce pas là un immense bonheur?... Cet oracle l'a dit : tu vas être le plus grand des hommes! »

Le pauvre charcutier n'y comprend rien. Comment peut-il devenir quelque chose dans l'état, dans une cité comme celle d'Athènes, lui que sa condition infime réduit aux plus dégoûtantes occupations? Mais c'est en cela que se manifeste, aux yeux du poète, sa vocation pour la démagogie. « Tu es un homme de rien, lui dit Démosthène, tu es un pilier de la foire; de plus, tu es sans peur et sans vergogne; eh bien! c'est à cause de cela même que tu arriveras au pouvoir... Tu n'es pas d'honnête famille, n'est-ce pas? Tu n'es pas ce qu'on appelle un honnête homme? — J'en jure les dieux, répond le charcutier, je suis de la dernière canaille! — O homme prédestiné! ô favori de la fortune! quel énorme avantage pour faire ton chemin! — Mais, mon cher ami, objecte encore le trop humble charcutier, mais je n'ai reçu aucune instruction; je sais lire tout au plus, et encore très mal, très mal. — Voilà le seul inconvénient que je te trouve, répond Démosthène, c'est de savoir lire, même très mal, très mal. Un homme instruit n'est pas plus propre aux fonctions de démagogue qu'un homme honnête. Il faut être ignare et méchant... Au reste, ne t'inquiète pas; rien de plus aisé pour toi que de gouverner ce peuple. Tu n'as qu'à faire ton métier de charcutier comme auparavant. Brouille et entortille les affaires comme tu fais avec ta triperie; allèche et gagne le peuple par ces petits mots de *fricoteur* qui l'affriandent. Toutes les autres qualités du tribun, tu les as; une voix criarde, un mauvais caractère, et les habitudes de la halle. Il ne te manque absolument rien pour le gouvernement de notre république.

« Mais qui m'appuiera contre Cléon? dit le charcutier; car enfin les riches le craignent, et les pauvres, rien qu'à le voir, en ont la colique de frayeur. — Mais, répond Démosthène, nous avons les chevaliers, ces courageux citoyens; ils sont mille, ils le détestent; ils viendront à ton aide, et avec eux tous les honnêtes gens, et, parmi ces spectateurs, tous ceux qui ont de l'énergie, et moi avec eux, et Dieu qui prendra notre cause. » Ainsi Aristophane provoquait directement contre Cléon la classe intermédiaire dont l'ordre des chevaliers formait l'élément principal. C'était, avec les *zeugites*, une noblesse inférieure ou classe moyenne, comprenant tous ceux dont le revenu s'élevait à trois cents ou à deux cents medimnes, et analogue à celle qui chez nous compose la plus grande partie des électeurs et

des milices nationales. Elle était, à Athènes aussi, la masse la plus résistante en politique, la plus active dans le commerce et les arts pacifiques; mais la populace, subjuguée par des intrigans, l'avait débordée, et le sénat, corps assoupli et corrompu, pliait à tous les vents populaires. Cet appel à la classe moyenne est le véritable nœud de cette comédie; le titre l'indique, et l'ordre des *chevaliers* y joue son rôle, représenté par le chœur.

Continuons notre analyse. Cléon paraît sur la scène. Telle était la frayeur qu'inspirait le tribun, qu'aucun acteur n'avait osé se charger de ce rôle; aucun ouvrier n'avait voulu fabriquer un masque qui rappelât sa figure : Aristophane se barbouilla le visage et joua lui-même le personnage de Cléon. Il paraît, et ses premières paroles révèlent le délateur, le terroriste de ce temps-là. Il remarque une coupe dans laquelle Nicias et Démosthène avaient bu des rasades durant la scène précédente, en l'absence du maître. Cette coupe est de fabrique calcidienne. Aussitôt il jure et les accuse de conspirer avec les Calcidiens. « D'où vient que je vois là une coupe de Calcis? Il est bien clair que vous êtes occupés à révolutionner la Calcide. Ah! misérables, vous paierez cela de votre tête! » Allusion aux accusations absurdes par lesquelles les *sycophantes* épouvantaient les malheureux qu'ils voulaient pressurer; la populace, organisée en tribunaux de cinq cents membres chacun, donnait presque toujours gain de cause à ses favoris, et ceux-ci vendaient la sécurité aux faibles qui avaient besoin de l'acheter. Aussi le charcutier, saisi d'effroi, a-t-il pris la fuite avant que Cléon ait eu le temps d'achever sa menace. Démosthène le rappelle à grands cris; en même temps il invoque les chevaliers, qui accourent; l'émeute gronde, Cléon est enveloppé, battu, insulté. « Frappe, s'écrie-t-on de toutes parts; frappe ce fourbe, ce désorganisateur de l'armée, ce dilapidateur, ce gouffre et cette charybde de la rapine; ce fourbe, c'est le vrai mot, toujours fourbe, fourbe du matin au soir : frappez-le donc, poussez, serrez; qu'on le renverse, qu'on l'insulte, qu'on le hue... » En vain Cléon crie au secours, invoque ses partisans, surtout les *héliastes*, c'est-à-dire ces jurés des tribunaux démocratiques auxquels il avait inspiré l'amour de l'oisiveté et de la procédure, en leur faisant distribuer trois oboles par séance, et qui étaient par là devenus ses créatures. — O mes respectables héliastes! ô mes confrères des trois oboles! vous que je nourris de plaidoiries criardes, sans m'inquiéter du juste ni de l'injuste, au secours! je suis assailli par des conspirateurs. — Tant mieux! répond le chœur des

chevaliers, car c'est toi qui dévores les propriétés de l'état sans attendre que le sort les ait partagées; c'est toi qui tâtes et qui presses, comme des figues, les habitans des villes soumises à la nôtre, pour voir s'ils ne sont pas trop verts au gré de ta voracité, pour voir s'ils sont assez mous, assez peu résistans; c'est toi qui, dès qu'on t'en signale quelqu'un assez inerte et assez sot, l'assignes, fût-il au fond de la Chersonèse, le saisis, l'étreins, le renverses et l'immoles; c'est toi qui guettes au passage tous ces moutons d'Athéniens, riches, pacifiques, et tremblant à la seule pensée d'un procès!—Ainsi vous tombez tous sur moi? s'écrie Cléon. Puis essayant sur les chevaliers eux-mêmes les ruses et les flatteries qui lui réussissaient si bien auprès du peuple: « Voyez, mes amis, leur dit-il, comme on me frappe à cause de vous, moi qui allais proposer dans l'assemblée d'élever un monument en l'honneur de vos exploits! » Mais cette maladroite flatterie ne fait qu'irriter davantage ses adversaires. « Voyez-vous ce matamore! s'écrie-t-on de toutes parts. Voyez-vous comme il s'assouplit! Voyez-vous comme il rampe! Il s'imagine qu'il n'a qu'à nous flagorner comme de vieux imbéciles. Mais, si ces moyens lui ont souvent réussi ailleurs, ils vont tourner à sa perte maintenant; qu'il descende seulement par ici, nous le recevrons bien. — O mon pays! s'écrie Cléon roué de coups, ô mes concitoyens! par quelles bêtes féroces je me vois éventré! — Tu croasses encore! répond la foule, et ta voix ne cessera donc jamais de troubler le pays? »

En ce moment, le charcutier, qui avait eu peur et s'était enfui, revient, car son ennemi est par terre. « Holà! s'écrie-t-il, puisqu'il ne s'agit plus que de crier, c'est moi qui vais achever la déroute de cet homme. — Bien, lui dit le chœur; si tu cries plus fort que lui, nous te portons en triomphe, et, si tu l'emportes sur lui en impudeur, la victoire est à nous. »

Ici commence entre les deux rivaux un combat de grossièretés, d'accusations, d'absurdes menaces, d'injures, de fanfaronnades dont le spectacle faisait la plus sanglante satire de la démocratie. L'idée d'Aristophane, nous l'avons déjà vu, est que plus on est vil, ignare et ignoble, plus on est visiblement appelé à la profession de démagogue. Cléon et le charcutier sont donc ici comme deux candidats qui s'escriment pour la popularité mise au concours, qui se font valoir par des argumens en rapport avec le but, qui subissent enfin devant les chevaliers leur examen de capacité démocratique, et cette capacité se mesure sur le degré de bassesse auquel chaque candidat saura atteindre. Ils se disputent le prix de l'ignominie, et ce prix,

c'est le gouvernement. Ils aspirent à descendre au plus profond de la fange, parce que là ils trouveront le pouvoir. « Moi, je suis un voleur, dit Cléon; peux-tu en dire autant? — Moi, répond le charcutier, je suis fort sur le parjure; quand on me prend en flagrant délit, je fais serment que ce n'est pas vrai... J'ai droit de parler ici, car je suis aussi canaille que toi. — Bien raisonné, disent les chevaliers à leur candidat; mais, si tu veux que ton argument soit encore plus écrasant, ajoute que tu es canaille et enfant de canaille. » Dans ce même dialogue, nous trouvons l'origine d'une expression qui, depuis Aristophane, est devenue proverbiale pour caractériser les meneurs intéressés qui agitent les affaires publiques. « Tu agis, dit le charcutier, comme ceux qui font la pêche aux anguilles : si l'étang est paisible, ils n'attrapent rien; mais, s'ils en troublent la boue, ils remplissent leurs filets; c'est ainsi que tu fais ta pêche, toi, dans les troubles de la patrie. » Ainsi ce proverbe si vif et si juste, *pêcher en eau trouble*, nous vient d'Aristophane, et sa comparaison eut grand succès, car il reproche quelque part, à un de ses rivaux en poésie, de la lui avoir volée. En somme, le plus maltraité ici, ce n'est pas Cléon, c'est le peuple même qui assistait à la pièce, et qui applaudissait aux traits flétrissans dont le poète le marquait au front. On s'étonne à chaque page, en lisant Aristophane, que les spectateurs athéniens, d'ailleurs si susceptibles, aient pu supporter les vérités humiliantes et même outrageantes qu'on leur jetait si insolemment à la face. Mais on les faisait rire, et ils étaient désarmés.

Cléon, vaincu par l'éloquence poissarde et les poumons infatigables de son rival, en appelle au sénat. Les chevaliers conseillent au charcutier de se présenter aussi devant l'auguste assemblée, et bientôt, en effet, le charcutier revient triomphant : le sénat lui a donné gain de cause. On sait comment Juvénal peignait la décrépitude du sénat romain de son temps, convoqué pour délibérer sur la sauce d'un turbot: Aristophane place le sénat d'Athènes à peu près dans la même position. En effet, Cléon, arrivé devant le sénat, « laisse éclater sa foudroyante parole contre les chevaliers; c'est un fracas à faire crouler les remparts; il les appelle conspirateurs, il donne à son réquisitoire les couleurs les plus vraisemblables, et déjà le sénat tout entier qui l'écoute s'abreuve de ses mensonges; on regarde de travers, on sourcille. » Alors le charcutier, s'apercevant de l'effet produit par l'éloquence de son adversaire, se précipite dans l'assemblée, et annonce aux sénateurs, gens prosaïques et sensuels, qu'il a découvert un moyen de leur faire obtenir les anchois à très bon marché,

presque pour rien. A l'instant la sérénité revient sur tous les fronts; le prix des anchois donne lieu à des conversations particulières très animées. En vain Cléon cherche à reconquérir l'attention par des promesses encore plus agréables que celle-là; le charcutier, qui connaît mieux sans doute la fibre gourmande des pères de la patrie, enchérit toujours avec succès; après les anchois, il fait largesse de sardines. Dès-lors la conspiration est oubliée, les choses sérieuses sont remises au lendemain; il se forme des groupes tumultueux, et le prix des anchois devient la seule question à l'ordre du jour, le seul objet des plus vives discussions. Quant au pauvre Cléon, on le met hors la loi; on le pousse, les huissiers le jettent à la porte. Il résiste encore cependant; pour dernière ressource, s'accrochant de toutes ses forces au pouvoir qui lui échappe, il renie tout son passé politique; il avait toujours poussé à la guerre malgré le sénat, il promet la paix. « Attendez, s'écrie-t-il, attendez du moins que vous ayez entendu l'ambassadeur de Sparte; il est là, il apporte des propositions de paix. » Mais il est trop tard. Ce sénat, accoutumé à se diriger par les plus mesquines considérations, ne voit plus que la paix soit nécessaire. « A présent la paix, imbécile? Lorsqu'ils savent que nous avons les anchois à bon marché! Arrière la paix! nous n'en avons plus besoin, et en avant la guerre! » Et la séance est levée; les sénateurs joyeux sautent par-dessus les balustrades et se dispersent. Ce n'est pas tout. Le charcutier court au marché et accapare tout ce qui s'y trouve de coriandre et de poireaux, dont on se servait pour la sauce des anchois; puis il en fait une distribution gratuite aux membres du sénat, qui lui témoignent la plus vive reconnaissance. « Tous ils m'élevaient au ciel, dit-il en finissant son récit; ils m'accablaient tous de caresses, si bien que, pour une obole de coriandre, j'ai acheté le sénat tout entier, et me voilà. »

Il faudrait être familiarisé plus qu'il n'est possible aujourd'hui avec les détails de la vie publique et privée de cette époque, pour bien sentir toutes les particularités mordantes de ces pièces de circonstance, pour apprécier l'effet de ce feu roulant de plaisanteries et d'allusions dont nous sommes forcé de supprimer la plus grande partie; mais l'ensemble de cette conception, l'idée principale de chacune de ces scènes ne nous révèlent-ils pas assez bien le secret du génie d'Aristophane, de cette puissance comique qui a fait l'admiration de l'antiquité, et qui, à travers ses formes légères, son bruit de grelots, ses grimaces et ses folies, laisse si bien apercevoir la pensée sérieuse, la haine profonde des abus, le mépris des lâchetés et des

hypocrisies de toutes sortes? Jamais philippique de Démosthène fut-elle plus verte? jamais brusquerie pittoresque de Tacite fut-elle plus sévèrement vengeresse que ces stigmates dont la muse d'Aristophane marque en riant les peuples stupides, les pouvoirs avilis, et les intrigans capables de s'abaisser à tout pour mieux s'élever?

On a vu nos deux tribuns s'exercer devant les chevaliers et se disputer la faveur du sénat; ils vont maintenant engager une lutte décisive devant le peuple. Or, le peuple est ici encore représenté par ce petit vieillard maussade et capricieux dont on a déjà fait le portrait. Cléon et le charcutier comparaissent devant ce juge souverain, qui déclare ne vouloir les entendre que dans le lieu ordinaire des séances. Cette condition effraie le charcutier, qui a pu souvent remarquer combien une grande assemblée exprime mal ordinairement la véritable opinion de ceux qui la composent, combien les influences, les fluctuations, les vertiges qui s'emparent alors de la foule la rendent différente d'elle-même. « Malheur à moi! s'écrie-t-il, je suis perdu. Ce vieux bonhomme, quand il est chez lui, est le plus sensé des mortels; mais, dès qu'il est assis sur ces maudits bancs, il devient bête et ouvre une aussi grande bouche qu'un paysan qui suspend ses figues au séchoir. » Cléon commence ses protestations de dévouement : « Quel citoyen vous aima jamais plus que moi? dit-il au petit vieillard; n'ai-je pas, aussi long-temps que je fus admis dans vos conseils, versé dans vos trésors des masses de richesses que j'extorquais en tordant les uns, en étranglant les autres, en sollicitant, en ne tenant compte de personne, pourvu que je vous fisse plaisir? » « Mais d'abord, cher peuple, dit à son tour le charcutier, il n'y a rien de bien extraordinaire à cela. Et moi aussi j'en ferai autant, j'escamoterai le pain des autres pour le mettre sur votre table. Du reste, je vais vous administrer la preuve, moi, qu'il n'est pas vrai que cet homme vous aime, et que ce n'est pas pour vous qu'il travaille, mais pour lui-même et pour se chauffer à vos dépens. Vous qui avez brandi l'épée pour la patrie à Marathon, vous qui, par votre victoire, avez donné naissance à tant de phrases ronflantes que nous débitons aujourd'hui à tout propos, vous voilà assis bien durement sur ce banc de pierre, et pourtant cet homme ne s'en aperçoit même pas. Quant à moi, tenez, voici un coussin que j'ai fait exprès et que je vous apporte. Allons, levez-vous... Bien; maintenant asseyez-vous tout doucement et ménagez un peu ce coccyx qui a si bien fait son service sur les bancs des galères de Salamine. » Le poète se moque, comme on voit, et des déclamations des orateurs qui rappelaient sans cesse les grandes

journées de la guerre des Perses, et des petits services par lesquels ils cherchaient à capter le peuple, et du peuple lui-même qui s'y laissait prendre. En effet, ce coussin réussit à merveille pour le charcutier : « Qui es-tu donc, mon brave? lui dit ce bon Peuple tout enchanté; est-ce que tu es de la race du grand libérateur Harmodius? Mais c'est très beau, cela, vraiment, et très populaire, ce que tu viens de faire là! » Voilà donc que le charcutier gagne du terrain; il s'enhardit, il reproche à Cléon les troubles et les malheurs de la Grèce; et quand celui-ci prétend que son but n'était autre que de faire régner Athènes sur l'Arcadie et la Grèce entière, l'autre s'élève à des tons oratoires : « Non, s'écrie-t-il, ta pensée n'était pas de nous soumettre l'Arcadie; tu voulais piller, tu voulais pressurer les villes pour ton propre compte; tu voulais que le peuple, à travers la poussière des combats, ne pût voir tes crimes, et qu'il restât, par nécessité, par besoin, par la solde, suspendu à tes caprices. Ah! si jamais il retourne à ses champs, si, au milieu de ses moissons et de ses oliviers, il reprend courage et calcule ce qu'il lui en a coûté, alors il comprendra combien de félicités tu as taries pour ne lui donner qu'une misérable solde; alors il reviendra aigri, furieux, pour te lapider de sa boule noire. Tu le sais, et c'est pour cela que tu le joues avec tes vains songes et tes projets en l'air. »

Ce n'est pas tout. Nous avons déjà parlé des oracles dont les politiques de ce temps-là se servaient pour subjuguer le peuple par un détestable abus de la religion. Cléon, poussé à bout, veut recourir de nouveau à cet artifice; mais le charcutier ne recule pas encore devant l'épreuve : il inventera bien aussi des oracles. Cléon en apporte un gros paquet; le charcutier en apporte une charge. Lisez-nous cela, dit le Peuple. Cléon commence : — Écoutez maintenant, et appliquez votre esprit : « Fils d'Erechthée, médite le sens des oracles qu'Apollon a criés du fond de son sanctuaire par les trépieds vénérables. Il te commande de garder le chien sacré aux dents aiguës qui, en aboyant devant toi et en faisant grand bruit pour te défendre, t'assure un bon salaire, et périra s'il cesse de remplir ce devoir, car d'innombrables geais croassent de haine contre lui. » — Par ma foi, je n'y comprends pas un mot, dit le Peuple; quel rapport y a-t-il entre Erechthée et vos geais qui croassent, et votre chien qui aboie? — Le chien, c'est moi, dit Cléon, puisque j'aboie pour vous, et Apollon veut que vous me gardiez, moi votre chien. — Ce n'est pas cela, répond le charcutier : voici le véritable oracle du chien, Et il se met à en débiter un autre non moins significatif, mais en sens con-

traire : « Prends garde, fils d'Erechthée, à ce chien de geôlier, à ce Cerbère qui fait frétiller sa queue autour de toi quand tu dînes; il t'observe, et, pour peu que tu te détournes, il t'escamotera ton morceau; la nuit, il se glissera dans ta cuisine comme un chien qu'il est; il lappera tes assiettes et avalera les îles tributaires. » On voit que le charcutier a saisi assez bien le style symbolique des oracles. Mais Cléon en a d'autres dans son sac; il lit donc derechef : « Il y a une femme; elle enfantera dans la divine Athènes un lion qui combattra pour le peuple, comme pour ses propres lionceaux, contre une multitude de moucherons; conserve-le et fais-lui un mur de bois et des tours de fer. » Cléon s'applique encore cette prophétie : ce lion, c'est lui. Le Peuple s'étonne et va se rendre, quand le charcutier lui fait remarquer que Cléon n'a pas expliqué ces murs de bois et ces tours de fer dont parle la prophétie. Que veulent-ils dire? Évidemment c'est la machine de bois et de fer, la machine *à cinq trous*, espèce de cangue comme celle des Chinois, et qui servait au supplice des criminels. C'est là-dedans que l'oracle veut que Cléon soit gardé; interprétation un peu sévère, mais que le Peuple adopte. Aristophane ne s'attaque pas seulement ici aux ruses et aux mystifications de la démocratie, mais aussi aux oracles même; il en contrefait le langage obscur et les métaphores élastiques, et il prouve par des parodies qu'on peut aisément, non-seulement s'en procurer pour tous les cas, mais encore leur donner les interprétations les plus contraires.

Enfin, après avoir démasqué, à travers mille bouffonneries que nous ne pouvons même mentionner, les principales roueries des démagogues, le poète arrive à la conclusion, car c'est une conclusion plutôt qu'un dénouement, toute la pièce étant un pamphlet plutôt qu'un drame. Le petit vieillard qui représente le peuple abandonne Cléon, et le livre à son adversaire. Le charcutier devient chef de l'état; c'est une grande régénération qu'il ambitionne d'accomplir, et, fidèle aux souvenirs de son premier métier, il *recuit* le Peuple, ainsi que Médée faisait recuire jadis le vieillard Éson. Le Peuple reparaît alors plus jeune, plus fort, maître de lui-même, nettoyé de sa décrépitude et de sa crédulité; il promet de châtier les déclamateurs qui effraient les juges pour leur dicter des sentences, d'encourager la marine, de régulariser l'avancement dans l'armée, d'interdire la tribune aux orateurs trop jeunes et signalés pour leur conduite scandaleuse; enfin il consent à la trève de trente ans proposée par les Lacédémoniens. C'est ainsi que les comédies politiques d'Aristophane avaient ordinairement un but immédiat, et conte-

naient une proposition directe, actuelle, relative aux affaires du moment. Que de vues générales d'ailleurs, que d'observations sérieuses, que d'idées positives et pratiques sur les grandes erreurs de l'époque! Et sous ces caricatures par trop forcées, sous ces trivialités trop souvent repoussantes, quel instructif complément de la grave et sévère histoire de Thucydide! L'histoire, de son haut point de vue, étale les côtés austères et tragiques des évènemens; la comédie, au sourire narquois et sceptique, dévoile les petits tripotages cachés sous les grandes choses : toutes deux ensemble complètent le tableau de la vie sociale.

II.

Voilà comment Aristophane traitait en plein théâtre le régime politique au milieu duquel il vivait; voyons maintenant sa critique religieuse. La scène des oracles dont nous avons cité quelques traits n'était qu'une légère escarmouche, et il y en a de cette sorte dans la plupart de ses pièces; mais c'est dans *les Oiseaux* qu'il faut le voir attaquer de front l'assemblée des dieux : c'est là que, daignant à peine se voiler de la plus transparente allégorie, il sape l'autel à sa base. Rapprochons d'abord quelques faits qui doivent éclaircir l'interprétation de cette comédie, car nulle pièce du théâtre grec n'a autant d'importance historique et philosophique, et nulle n'a autant embarrassé les commentateurs.

L'acte fondamental de toutes les religions connues, c'est le sacrifice. C'était même, chez les Grecs, l'acte essentiel de la vie, car, pour dire sacrifier, ils disaient tout simplement agir, faire : ἔρδειν, ῥέζειν, δρᾶν. C'est que le sacrifice n'était, en définitive, qu'une prière symbolique exprimant le plus haut principe de la morale : offrande de toute vie humaine, figurée par un objet alimentaire, à la vie suprême, qui est Dieu; et association, ou communion des hommes en Dieu, figurée par la manducation en commun de l'objet offert, c'est-à-dire par le banquet qui suivait le sacrifice, et où l'on mangeait la victime. Mais il vint un temps où le dogme s'enterra dans ses formes, et où la religion ne sembla plus qu'un ensemble de rites extérieurs, sans but moral bien défini. Les banquets sacrés devinrent une occasion d'intempérance, au point que des étymologistes, Aristote même, dit-on, croyaient que μεθυειν, *s'enivrer*, venait de μετα θυειν, *après sacrifier*. L'étymologie est hasardée, mais elle n'en démontre que mieux le fait. D'autre part, les prêtres songèrent surtout à se faire, au moyen

du sacrifice, de beaux revenus, en excitant la piété aux larges offrandes, aux immolations magnifiques, dont ils avaient la meilleure part. Il en résulta une réaction contre le sacrifice, qui devenait un impôt trop lourd. Les dîmes aussi excitaient des murmures, et les domaines consacrés à l'entretien des temples furent quelquefois violés. Toutefois ces sacriléges publics troublaient trop d'intérêts et de consciences pour se renouveler souvent. D'ailleurs, le sacerdoce établi étant un instrument de l'état, on maintenait, moins par croyance que par politique, ses grandes prérogatives, comme cela se voit en Angleterre de nos jours. Cependant, si on laissait au sacerdoce ses revenus constitués et réguliers, on lui disputait ses bénéfices casuels, et chacun pour son compte cherchait à s'y dérober. Il y a un instinct d'avarice vulgaire qui cherche sans cesse à esquiver les charges nécessitées par les institutions de toute nature; cet instinct, même chez les croyans, répugnait aux offrandes et aux sacrifices, et la critique, qui trop souvent s'adresse aux mauvais penchans du cœur humain, lors même qu'elle veut arriver à des fins louables, s'attachait à soulever contre le culte l'argument pécuniaire. A quoi bon ces cérémonies? Valent-elles ce qu'elles coûtent? Telle était la question. Mais elle n'était pas neuve à l'époque d'Aristophane, il s'en faut de beaucoup. Elle remontait, au contraire, aux premiers âges de la nation.

En ces temps primitifs, le sacerdoce égyptien s'était fortement établi dans la Grèce. Les cités, les rois, les tribus, lui apportaient des dons immenses, des *chiliombes* ou sacrifices de mille bœufs, mais plus souvent des *hécatombes* ou sacrifices de cent bœufs. La Laconie avait adopté ce nombre, parce que, dit-on, elle renfermait cent villes. Dans l'origine, l'offrande entière était donnée aux dieux, c'est-à-dire aux prêtres : alors on l'appelait *holocauste*, parce qu'on la supposait *entièrement consumée* en l'honneur de la divinité; mais une si complète destruction était inutile, il était juste d'ailleurs que le sacerdoce vécût de l'autel : on en brûlait donc quelque chose pour ne pas négliger le symbole, et le reste grossissait les revenus du temple. Prométhée pensa que c'était trop. Prométhée, que nous retrouverons tout à l'heure dans Aristophane, était le chef de la race de Japet et de Deucalion, c'est-à-dire qu'il représente la population autocthone que les Égyptiens avaient refoulée vers les montagnes. Il fut donc, dans la mythologie, le type de l'opposition hellénique contre le sacerdoce étranger. La légende en a fait un dieu ennemi des dieux, toujours en révolte contre leur usurpation, toujours prophétisant leur

chute. On lui a donné l'esprit ingénieux, inventeur, novateur, qui a caractérisé les Grecs; il devint même le symbole de la science qui combine, et son nom de *Prométhée,* le prévoyant, désigne très clairement cette personnification du génie curieux, chercheur, remuant et indocile des Hellènes. Prométhée joua des tours de toutes sortes à Jupiter. Ce fut lui qui, le premier, coupa les vivres, en partie du moins, au sacerdoce : il introduisit l'usage de ne donner aux dieux qu'une partie des victimes, et de garder le reste pour en faire des festins avec ses amis. Ce fait, si peu grave en apparence, indique pourtant le moment où la race indigène secoua le joug des colons égyptiens, fit effraction pour ainsi dire dans la cité théocratique, et commença cette réaction politique et religieuse qui a produit tout le mouvement intellectuel de l'ancienne Grèce.

Ce fait, inaperçu des modernes, était très important aux yeux des plus anciens mythologues, car il contenait une révolution. Aussi Hésiode l'a-t-il conservé sous la forme poétique dont s'enveloppaient alors toutes les histoires, et c'est par là qu'il fait commencer l'hostilité éternelle de Jupiter et de Prométhée. « Lorsque, dit-il, dans Sicyone (ce fut l'une des plus anciennes colonies égyptiennes), les dieux et les hommes (c'est-à-dire la théocratie conquérante et la population indigène) se disputaient sur leurs droits respectifs, Prométhée partagea un grand bœuf en deux. D'un côté, il plaça les chairs, les intestins et la graisse, enveloppés dans la peau de l'animal; de l'autre côté, il arrangea artistement les os qu'il recouvrit seulement d'une légère couche de graisse appétissante.—Quelles parts inégales tu nous as faites là! dit Jupiter. L'adroit Prométhée, qui savait bien où il en voulait venir, lui dit en souriant : Père des dieux, le plus grand des immortels, choisissez la part qui vous plaira le plus.—Jupiter n'était pas dupe; il voyait déjà dans son esprit les maux dont il allait accabler les hommes; il souleva de ses deux mains la belle et blanche graisse, et la colère saisit son ame, l'indignation lui monta au cœur lorsqu'il vit ces os du bœuf que la ruse avait si bien déguisés. C'est depuis ce temps-là, ajoute *la Théogonie*, que les hommes ne brûlent plus que les os sur les autels odorans (1). » Le poète prétend que Jupiter n'était pas dupe; mais c'est une flatterie, et ce qui le prouve, c'est sa colère; Jupiter fut si indigné de cette mystification qui abolissait les holocaustes, qu'il refusa le feu aux hommes; puis il leur envoya Pandore et tous les maux; enfin il attacha Prométhée

(1) « Les os blancs, » c'est-à-dire dépouillés des chairs. (*Theog.*, 535 et seq.)

au Caucase : incidens divers auxquels on a donné plus tard des interprétations mystiques, mais qui ne furent dans l'origine que l'épopée populaire de la lutte des deux races pendant ce moyen-âge de la Grèce.

Le fruit de ce premier empiètement n'était donc pas seulement un bénéfice matériel; c'était un résultat politique, car, en participant à la victime, en s'approchant de la table sacrée qui était dressée à cet effet dans les temples, la population indigène arrivait à l'égalité devant Dieu, et la caste, telle qu'elle s'était constituée en Orient et en Égypte, devint impossible désormais sur la terre des Pélages. Pour marquer cette fusion, une part des victimes publiques fut réservée aux représentans de l'état; les rois de Sparte et les prytanes d'Athènes avaient la leur; après le banquet, on en portait un morceau chez soi, comme chose de bon augure et protectrice; on en envoyait des portions à ses amis absens. Cependant, à ces changemens le motif d'économie se mêlait bien aussi; la munificence des premiers temps s'affaiblissait; les chiliombes ne se répétaient guère; les hécatombes aussi rencontraient beaucoup d'objections; Solon essaya même de prohiber le sacrifice des bœufs, qu'il jugeait trop utiles à l'agriculture pour qu'on les détruisît en si grande quantité. Il est vrai que la population augmentant, l'agriculture remplaçant la vie pastorale, le commerce éveillant des besoins inconnus, les troupeaux représentaient une valeur croissante; en même temps les chefs de clans qui pouvaient envoyer leurs bœufs par milliers paître dans la montagne devenaient rares. Mais l'hécatombe était un usage immémorial et sacré, un devoir en certains cas, et toujours une œuvre très agréable aux dieux et aux prêtres; et ceux-ci ne manquaient pas de remontrer aux puissans et au sénat combien ils dégénéraient de la piété de leurs ancêtres. Or, que fit-on entre ces deux écueils? On adopta un de ces expédiens de transition si fréquens dans les affaires humaines; on changea la chose, et on garda le mot. Il y en eut qui prétendirent qu'une hécatombe n'était pas précisément un sacrifice de cent bœufs, mais de cent têtes d'animaux quelconques; c'était déjà quelque chose que de pouvoir substituer un mouton à un bœuf. Il y en eut qui soutinrent, en vertu d'une figure de rhétorique dont je ne sais plus le nom, que les cent bœufs ne signifiaient autre chose qu'un nombre assez considérable de bœufs. Il y en eut de plus ingénieux encore qui affirmèrent que le mot hécatombe avait été corrompu par une mauvaise prononciation, et qu'au lieu de *bous*, bœuf, d'où la dernière syllabe du mot grec dérive, il fallait *pous*, pied, de

sorte que c'était tout simplement un sacrifice de cent pieds, et par conséquent de vingt-cinq quadrupèdes. D'autres enfin dirent que le mot cent se rapportait aux assistans, non aux victimes, et qu'une hécatombe était un sacrifice offert par cent personnes ou en présence de cent personnes. Ces chicanes quelque peu sardoniques ne démentaient pas, à coup sûr, la ruse patriarcale de l'antique Prométhée, et, quoique ridicules en elles-mêmes, elles sont dignes d'observation. Combien d'institutions, combien d'usages, combien de devoirs se transforment et s'éteignent dans le cours de l'histoire par des interprétations de cette espèce! On remplirait plus d'un volume de toutes les choses importantes qui se sont métamorphosées sans changer d'enveloppe, et dont le nom restait quand elles n'étaient plus depuis long-temps.

C'est ainsi que l'action sainte, l'action par excellence du sacrifice, était devenue l'objet de répulsions, de subterfuges et de disputes misérables. C'est ainsi que la question s'était déplacée du fond à la forme, parce qu'on l'avait dérobée au grand jour, parce qu'on avait, comme dit l'Évangile, mis la lumière sous le boisseau. Les symboles, expression visible des idées, sont comme la physionomie humaine : il faut que la pensée y éclate sans cesse à travers la figure, pour qu'on y aperçoive une vie active; mais, si les traits extérieurs s'immobilisent, si le regard intellectuel s'éteint, c'est que la mort se fait et que la corruption approche. Rien de plus pitoyable et de plus dégradant que les opinions qui, dès le temps d'Aristophane, s'étaient répandues dans le peuple au sujet des sacrifices. On croyait que la fumée des viandes rôties était la nourriture des dieux, que l'odeur des parfums et des gâteaux sacrés récréait leurs narines; que le sel, symbole de préservation et de persévérance, dont, chez les Grecs et les Romains aussi bien que chez les Juifs, aucun sacrifice ne pouvait se passer, n'était si rigoureusement exigé que pour exciter leur appétit. On sent bien qu'un point de vue si heureux pour la critique ne fut point négligé par l'ancienne comédie. Sans cesse elle traite les dieux comme des affamés, des êtres insatiables, pour lesquels la terre nourrit à peine assez d'animaux et de fruits. Elle répète sur tous les tons que ces pensionnaires de l'humanité mangent énormément et occasionnent des frais excessifs. Il y avait un ordre de prêtres subalternes qu'on appelait *parasites*, c'est-à-dire administrateurs des vivres, chargés de recueillir et d'employer les revenus, les dîmes et les offrandes; leur fonction correspondait à celle des *diacones* de l'église primitive; ils étaient anciennement très respectés, et mar-

chaient les égaux des principaux magistrats. Mais cette fonction, qui était, aux yeux du peuple, d'alimenter la gloutonnerie des dieux, finit par leur attirer des brocards de toutes sortes; leur nom même fut donné à ces quêteurs de dîners, à ces visiteurs inévitables, qui vivent aux dépens de tout le monde, et s'ingénient toute la journée à se faire inviter pour le soir. Telle fut l'origine du parasite, ce personnage si souvent traité dans la comédie postérieure à Aristophane et dans celle des Latins. D'ailleurs, on fraudait la divinité : c'était une loi générale que la victime fût saine, sans défaut, point fatiguée par le travail; à l'époque d'Aristophane, on immolait souvent des bêtes malades et impropres à tout service. Les Athéniens accusaient surtout Lacédémone de cette supercherie coupable, et long-temps après Tertullien reprochait encore à tous les païens en général une grossière mauvaise foi à l'égard des dieux. Ce n'était donc point sans concours et sans auxiliaires que la comédie engageait une attaque en règle, et sur tous les points, contre l'impôt du sanctuaire; elle s'appuyait d'un côté sur des abus réels, de l'autre sur un sentiment d'aversion très répandu, et la comédie des *Oiseaux* peut être considérée comme l'une des plus hardies expéditions de cette guerre.

Qu'est-ce donc enfin que *les Oiseaux?* quel en est le sujet? Laissons là tous les commentaires, et voyons la pièce dans sa simplicité. Dans *les Chevaliers*, Aristophane renverse Cléon; ici, il renverse Jupiter : voilà le dénouement. Comment s'y prend-il? En assiégeant l'Olympe, d'une façon beaucoup plus fantastique, il est vrai, que n'avaient fait les titans d'autrefois, mais qui n'en va que mieux au but. Ce but se déclare sans détour dès l'exposition. « Oiseaux, bâtissez une ville dans l'air, afin que les dieux ne puissent plus communiquer avec les hommes ni recevoir leurs sacrifices; alors il faudra bien qu'ils se soumettent, ou qu'ils meurent de faim. » Voilà donc qui est bien clair. Le poète se place dans les idées populaires sur le sacrifice, dont nous parlions tout à l'heure : il met en relief tout d'abord dans les dieux leur qualité de mangeurs gigantesques, et il part de là pour provoquer le peuple à leur couper les vivres. Il ne faut donc pas chercher ici, comme l'a fait le père Brumoy, une allégorie de quelque fait de la guerre du Péloponèse, allégorie qui serait sans motif, sans intérêt, et en outre indéchiffrable; ce n'est pas non plus, comme d'autres l'ont supposé, une simple utopie, une république imaginaire, semblable à celle de Platon; rien n'y indique une tendance organique ni un idéal qui ait l'air le moins du monde de se proposer

aux gouvernemens futurs (1). L'abolition de la religion existante, voilà le sujet réel de la pièce. Si quelques épisodes politiques s'y intercalent, c'est pour amener çà et là des traits de satire actuelle, sans lesquels la comédie d'Aristophane ne marche jamais; mais le renversement des dieux n'en est pas moins la pensée qui domine, qui marche, et qui, dans les dernières scènes, présente ses conclusions de la manière la plus claire et la plus audacieuse qu'on puisse imaginer, audacieuse surtout, et c'est la chronologie qui le dit, car cette comédie des *Oiseaux* se jouait lorsque Alcibiade était rappelé de Sicile pour répondre à l'accusation d'avoir mutilé les statues de Mercure, accusation qui fit le malheur de sa vie. Mais Alcibiade vivait dans la politique active, il avait des rivaux qui remuaient tous les prétextes contre lui, et d'ailleurs son impiété avait été brutale. Celle d'Aristophane était spirituelle; elle n'attaquait point directement les partis; elle se liait par d'intimes rapports à l'incrédulité générale, et ce peuple, qui condamnait Anaxagore, Diagoras, Socrate et Alcibiade comme impies, applaudissait avec fureur aux représentations sacrilèges d'Aristophane.

Deux habitans d'Athènes, nobles et considérés (remarquons encore ici que ce sont les hautes classes qui combattent à la fois la démocratie et le culte), s'avisent d'émigrer et de s'en aller au pays des oiseaux. « Ce n'est pas, disent-ils avec une piquante ironie, que nous haïssions notre ville; ce n'est pas qu'elle ne soit grande et heureuse, et qu'elle n'accorde à tous un droit égal de se ruiner en procès : au contraire. Les cigales ne chantent que pendant un mois ou deux sur les branches des arbres; les Athéniens, perchés sur la procédure, chantent toute la vie. » Voilà pourquoi nos deux citoyens s'en vont chercher ailleurs une cité tranquille, où ils puissent dormir en paix. Ils passent d'abord chez les oiseaux, pour consulter la huppe, oiseau voyageur qui sait la géographie, et qui leur dira si une telle ville peut se trouver quelque part; mais, comme les renseignemens de la huppe ne les satisfont point, l'un d'eux, Pisthétère, imagine un autre plan : ses vues s'étendent, et il propose à la huppe, reine des oiseaux en ce pays-là, de bâtir une ville dans la vaste étendue

(1) Il n'y a qu'un sommaire grec (voyez l'édition de Brunck) qui laisse entrevoir la portée philosophique de cette comédie. Encore suppose-t-il que le but principal de la pièce est une révolution politique, et que l'abolition des dieux n'en est qu'une conséquence. Or, l'ensemble prouve, au contraire, que ce dernier point est le principal, et que c'est la politique qui est l'accessoire : toute la charpente de la pièce se compose du fait religieux.

de l'atmosphère, pour intercepter les communications entre les hommes et les dieux, et prendre ceux-ci par la famine. Les dieux gouvernent si mal ce bas-monde, que ce sera un grand progrès de les avoir renversés.

La proposition est agréée; on éveille le rossignol pour convoquer l'assemblée générale des oiseaux. Ici s'ouvre l'une de ces scènes étranges, où une veine abondante de bouffonnerie et de grace se répand en folies harmonieuses, avec un lyrisme grotesque et un mélange indéfinissable d'esprit et d'imagination, d'entraînement et de malice. A la voix du rossignol et de la huppe, les oiseaux se rassemblent peu à peu; leur nombre augmente; à la fin, c'est une multitude bruyante de merles, de pies, de coucous, d'alouettes, d'alcyons et de personnages ailés de toute espèce et de toute famille. Ce devait être un singulier spectacle que cette foule d'acteurs habillés de plumes et armés de becs, qui dansaient et chantaient en ouvrant leurs ailes : l'ancienne comédie admettait ces extravagances, et non-seulement les oiseaux, mais les guêpes et les grenouilles, comme on sait, ont leur rôle dans Aristophane. Les oiseaux s'assemblent donc; mais, voyant des hommes parmi eux, ils s'imaginent qu'ils sont trahis; ce sont des ennemis, ce sont des espions : de là une émeute, un hourra, un cri de mort. Ce n'est pas sans peine que la huppe fait entendre à son peuple qu'il faut écouter ces étrangers, qu'ils apportent d'excellens avis, très profitables à la nation, et tout pleins d'avenir et de gloire. On écoute enfin, et Pisthétère aborde franchement la question religieuse, qu'il reprend à l'origine des choses, invoquant les anciennes cosmogonies de l'Orient.

« Je gémis sur vous, dit-il aux oiseaux, sur vous, qui, dans les premiers temps, étiez rois. — Nous, rois? répond l'assemblée. Rois de quoi? — Rois de tout ce qui est, de moi, de mon camarade que vous voyez là, de Jupiter même, car vous êtes plus anciens que Saturne, et que les titans, et que la Terre. — Que la Terre? — Oui, vraiment, que la Terre. — Nous ne l'avions jamais ouï dire. — Je le crois bien; ignorans comme vous êtes et insoucians, vous n'avez seulement pas lu Ésope, qui dit que l'alouette fut avant toutes choses, avant la Terre même, etc. » Par ces raisons et par d'autres témoignages tirés de l'histoire, Pisthétère prouve très bien la légitimité des oiseaux; en conséquence, il les exhorte à bâtir dans leur domaine aérien une ville en briques, grande comme Babylone. « Quand elle sera bâtie, vous sommerez Jupiter de restituer le pouvoir qu'il usurpe; s'il refuse, vous lui déclarerez une guerre sacrée, et vous

lui défendrez de traverser désormais votre pays pour aller corrompre les épouses des hommes, comme il a corrompu Alcmène, Sémélé et tant d'autres. Quant aux hommes, s'il en est parmi eux qui ne reconnaissent pas vos droits, vous détacherez contre eux quelques légions de moineaux, qui mangeront les graines dans leurs champs après les semailles. Qu'ils s'en aillent alors demander du blé à Cérès! D'autre part, vous enrichirez ceux qui se convertiront à votre culte, car, si les sauterelles rongent leurs vignes ou les moucherons leurs figuiers, un bataillon de chouettes et de grives les en débarrassera. Ils ne seront pas obligés de construire des temples de marbre : le temple des oiseaux, ce sera un bois d'oliviers; il ne faudra plus faire de pèlerinages à Delphes ou à l'oasis d'Ammon; il suffira d'offrir aux oiseaux, sous les arbres, un peu d'orge ou du blé dans la main... »

Ce plan paraît très plausible au peuple oiseau, et le remplit de joie. La grande entreprise est adoptée par acclamation. Le chœur inaugure la religion nouvelle par un hymne comique, où la cosmogonie orientale est invoquée comme preuve et justification de la prééminence des oiseaux sur les dieux. C'est une théologie prise aux plus anciennes sources sacerdotales, mais ridiculisée, mais semée d'allusions et de plaisanteries; c'est une caricature du haut style dithyrambique, une parodie qui passe sans cesse de la gravité à la farce, et qui s'en va bondissant aux extrémités les plus opposées de l'imagination.

« Eh bien donc! ô hommes qui vivez dans les ténèbres, race éphémère comme les feuilles des bois, existences agonisantes, simulacres d'argile, ombres passagères, êtres d'un jour et sans ailes, mortels misérables et aussi fugitifs qu'un rêve, écoutez-nous attentivement, nous les immortels, nous les vivans dans l'éternité, nous qui régnons dans les airs, qui ne vieillissons pas, qui nous occupons des choses impérissables, afin qu'instruits par nous selon la vérité sur les phénomènes supérieurs, sur la nature des oiseaux, sur la genèse des dieux, des fleuves, de l'Érèbe et du chaos, vous puissiez désormais envoyer au diable Prodicus et sa philosophie.

« Au commencement était le chaos, et la nuit, et le sombre Érèbe, et le vaste Tartare; mais la terre n'était pas, ni l'air, ni le ciel. Dans l'immense giron de l'Érèbe, la nuit aux noires ailes pondit d'abord un œuf sans germe, duquel, dans la suite des temps, s'épanouit l'Amour, rayonnant sur ses ailes d'or, et rapide comme les tourbillons des tempêtes. Celui-ci, à son tour, s'étant uni à travers la nuit immense du Tartare au Chaos ailé, engendra des petits, qui furent

notre race, et les produisit à la lumière. Les dieux n'existèrent pas avant que l'Amour n'eût mêlé tous les élémens : de ce mélange naquirent le Ciel, l'Océan, la Terre et la race immortelle des divinités bienheureuses. Nous sommes donc bien plus anciens qu'eux. C'est nous qui marquons les saisons : la grue, lorsqu'elle s'envole à grand bruit vers l'Afrique, vous avertit de semer; l'arrivée du milan vous annonce le printemps et l'époque de la tonte des brebis; l'hirondelle vous prévient qu'il faut vendre vos manteaux et acheter des vêtemens d'été. Nous valons pour vous tous les oracles d'Ammon, de Delphes, de Dodone. Vous prenez les augures, c'est-à-dire vous consultez les oiseaux, avant d'aller à vos affaires, avant de conclure marchés ou mariages... Adoptez-nous donc pour vos dieux, et nous serons pour vous des muses prophétesses en toute saison : nous n'irons pas loin de vous nous asseoir là-haut, majestueusement guindés dans les nuages, comme fait Jupiter; nous resterons ici, et nous vous donnerons, à vous, à vos enfans, aux enfans de vos enfans, une riche santé, le bonheur, la vie, la paix, la jeunesse, le rire, les danses, les banquets, tout ce qu'il y a de plus délectable; vous serez comblés de biens jusqu'à la fatigue, jusqu'à l'accablement, tant vous vous enrichirez tous....

« C'est ainsi que les cygnes, — tiò, tiò, tiò, tiò, tiò, tiò, tiotix, — mêlant leurs voix et faisant résonner leurs ailes, chantaient en l'honneur d'Apollon, — tiò, tiò, tiò, tiotix, — tranquilles sur les rivages de l'Èbre, — tiò, tiò, tiò, tiotix. — Leur chant s'élève jusqu'aux nues aériennes : les tribus variées des animaux sauvages sont frappées de surprise; l'air laisse tomber les vents, et la fureur des flots s'éteint; — tototototototototototix ! — L'Olympe entier répond; l'admiration saisit les dieux; les Graces et les Muses du ciel (jalouses sans doute) répètent tristement la mélodie des cygnes : — tiò, tiò, tiò, tiotix.

« Rien de meilleur, rien de plus délicieux que d'avoir des ailes; car, sans en chercher bien loin la preuve, si l'un de vous, spectateurs, avait des ailes, il pourrait, lorsqu'il a faim et que la pièce l'ennuie, s'envoler chez soi, dîner, et puis revoler à sa place, etc. »

Ainsi c'est convenu. La gent volatile a retrouvé ses titres, qui semblaient perdus dans la nuit des siècles; elle ressaisit ses droits imprescriptibles. Mais lorsque, dans l'antiquité, on voulait bâtir une ville, il fallait la consacrer à une divinité : or, on ne veut plus de Minerve ni d'aucun autre habitant de l'Olympe; il faut un oiseau; ce sera donc un jeune coq qui sera le patron de la cité. Il fallait

aussi offrir un sacrifice à l'universalité des dieux : eh bien! on remplacera Vesta par le milan, Neptune par l'épervier, Apollon par le cygne, Bacchus par le pinson, Latone par la caille, Cybèle par l'autruche, etc., substitutions motivées par des allusions et des calembours. Le nom de la ville sera *Néphélococcygie*, la *ville aux coucous dans les nuages*. « C'est là, dit le poète par parenthèse, que sont situées les immenses propriétés de Théagène et d'Eschine, » deux hâbleurs d'Athènes qui avaient des châteaux dans les espaces imaginaires; « c'est là aussi que se trouvent ces champs phlégréens, où les matamores de l'Olympe se vantent d'avoir foudroyé les géans, enfans de la terre. » Pendant toutes ces cérémonies liturgiques, la construction se poursuit et s'achève. C'est comme une page des plus burlesques de Callot. Trente mille grues de l'Afrique, ayant avalé des pierres, sont venues les déposer dans les fondemens; dix mille cigognes ont fait des briques; les oiseaux aquatiques montaient de l'eau; les hérons aux longs pieds gâchaient le mortier dans les auges, les hirondelles maçonnaient. La ville n'est pas encore achevée, que déjà des poètes viennent avec des odes, des devins avec des oracles, des géomètres avec la règle pour aligner les rues, des commissaires de police avec des arrêtés, des crieurs publics avec des lois sur les poids et mesures : toutes les gênes de la civilisation envahissent le jeune établissement; Pisthétère met tout ce monde à la porte à coups de bâton. On n'a pas hasardé une si grande révolution pour reconstituer l'ancien régime. Une autre classe d'intrigans se présente encore : ce sont ceux qui adhèrent à l'ordre nouveau, dans l'espoir d'y trouver la satisfaction de leurs mauvaises passions. Ils arborent les couleurs révolutionnaires; ils veulent être oiseaux, et demandent qu'on leur fournisse des ailes; ils ne parlent que de *s'élancer* sur les mers, de *planer* sur le monde, de *voler* de progrès en progrès dans le nouvel ordre de choses. L'un s'imagine qu'il sera permis désormais d'étrangler son père pour recueillir plus tôt son héritage : c'est pourquoi il raffole de la république des oiseaux, et veut absolument s'y faire naturaliser. Un autre fait métier de dénoncer, de calomnier, de traîner devant les tribunaux démocratiques les malheureux sans protection; car, dit-il pour se justifier, je ne sais pas bêcher la terre, et il faut bien que je vive. Cela s'appelait un sycophante. Il lui faut donc des ailes, afin qu'il puisse fureter partout des victimes, les assigner vite, confisquer leurs biens plus vite encore. Pisthétère se préserve parfaitement bien de ces excès contraires, et, se maintenant dans un juste-milieu très solide, il repousse également de la

république volatile les anciens abus et les excès nouveaux. Tout ceci se déroule par une suite de scènes épisodiques enchâssées dans la pièce, et qu'on pourrait retrancher sans en détruire l'ensemble, formé essentiellement de la question religieuse : aussi voyons-nous cette question revenir à la fin pour se résoudre nettement par la négation la plus hardie de la souveraineté de Jupiter.

Comment s'y prendre? Le poète osera-t-il assumer sur lui-même la responsabilité de tout ce qui lui reste à dire? Non; mais il y a dans la mémoire, et même dans le respect de tout le monde, ce Prométhée, dont nous parlions plus haut, le prévoyant, le rebelle à qui tout est permis, même contre Jupiter. Aristophane se met à l'abri derrière ce personnage; il n'a qu'à le laisser agir selon son caractère convenu. Prométhée, c'est la science; le but de la science, c'est de prévoir, c'est de trouver l'avenir au moyen du passé, c'est, en un mot, de déposséder et de remplacer les oracles. Prométhée arrive donc sur la scène. Mais cette science, cette philosophie antique, avait besoin souvent de se voiler pour échapper aux conséquences de ses hardiesses : Prométhée apparaît donc enveloppé d'un grand voile, afin que Jupiter ne l'aperçoive pas. « Ah! malheur! malheur! s'écrie-t-il en arrivant. J'ai bien peur que Jupiter ne me voie; où est donc Pisthétère? — Oh! oh! répond celui-ci. Qu'est-ce que cela? qu'est-ce que cette mascarade? — Ne vois-tu pas quelque dieu là-bas, derrière moi? reprend Prométhée. — Ma foi, non; mais qui es-tu? — Quelle heure serait-il bien? reprend le rebelle, qui craint le grand jour. — Quelle heure? dit Pisthétère, qui s'impatiente; un peu après midi. Mais qui es-tu, voyons? » Prométhée, dans sa frayeur, n'a pas sans doute entendu, car il demande de nouveau : « Est-ce qu'il est soir? plus tard encore peut-être? — PISTHÉTÈRE : Au diable! tu me mets en colère. — PROMÉTHÉE : Que fait Jupiter à présent? est-ce qu'il chasse les nuages, ou bien en couvre-t-il le ciel? — PISTHÉTÈRE : Que le diable t'emporte (1)! — PROMÉTHÉE, laissant tomber son voile : Allons, je vais donc me découvrir. »

Pisthétère reconnaît le titan dont les idées sont parfaitement analogues aux siennes; c'est un allié, un complice, un collaborateur; il jette un grand cri : « O mon cher Prométhée! — Tais-toi, tais-toi, pas tant de bruit, dit le dieu transfuge. — Mais qu'y a-t-il donc? — Tais-toi, te dis-je; n'articule pas mon nom. Je suis perdu si Jupiter

(1) Il va sans dire qu'il n'est pas question du *diable* dans le texte; mais il y a de ces dictons populaires qu'il faut bien rendre par des équivalens modernes.

m'aperçoit ici. Mais, si tu veux que je t'apprenne où les affaires en sont là-haut, tiens, prends ce parasol, et maintiens-le sur ma tête, afin que les dieux ne puissent pas me voir. — Ha, ha, ha! dit Pisthétère, qui reconnaît bien là l'ingénieux inventeur du feu et de tant d'autres choses; mais c'est très bien imaginé, cela, et très *prométhiquement* (προμηθικῶς, avec prévoyance)! Allons, passez dessous, n'ayez pas peur, et dites toujours. »

Si nous pouvions nous bien placer en esprit au milieu de cette époque où Socrate buvait la ciguë pour quelques critiques relatives à la religion, et où Aristophane écrivait et faisait jouer de pareilles scènes, nous trouverions sans doute qu'il fallait une force comique bien extraordinaire pour dompter ainsi la superstition vraie ou hypocrite, pour narguer si insolemment Jupiter en n'opposant à son intelligence suprême que le mince obstacle d'un parasol, pour provoquer enfin la plus complète révolution sociale, en faisant subir aux symboles, sacrés encore, quoique corrompus, les éclats de rire de tout un peuple, et en déguisant à peine, sous des pasquinades si mordantes, des attaques si sérieuses et si profondes. Et n'est-il pas vrai que les scènes que nous traduisons, bien méditées, peuvent répandre une nouvelle lumière sur la vraie direction et sur les mouvemens très rapides des esprits à cette singulière époque de la Grèce?

Voici donc que Prométhée va expliquer la situation de ces pauvres olympiens, auxquels il donne le caractère le plus grossièrement matériel dont la croyance populaire les ait revêtus. « Écoute-moi, maintenant, dit-il à Pisthétère. — J'écoute : dites toujours. — Jupiter est fini. — Et depuis quand fini, s'il vous plaît? — Il est fini depuis que vous avez bâti en l'air. Il n'y a plus un seul homme qui sacrifie aux dieux; pas le moindre parfum de viandes rôties qui monte jusqu'à nous depuis ce moment-là; plus de prémices; nous jeûnons comme si c'était chaque jour fête de Cérès. Les dieux étrangers admis récemment parmi nous meurent de faim; ils braillent comme des Illyriens qu'ils sont; ils menacent Jupiter de lui livrer bataille, s'il ne rend pas la liberté au commerce, afin de rétablir l'importation des tripes de sacrifices..... Or, voici ce que je puis te dire de certain : il viendra ici des plénipotentiaires pour traiter avec vous de la part de Jupiter et des Triballes (ces dieux illyriens qui ont faim et qui s'insurgent); quant à vous autres, ne traitez pas, à moins que Jupiter ne rende le sceptre aux oiseaux, et qu'il ne te donne à toi Basiléia (la souveraineté) pour femme. — Qui est cette Basiléia? dit Pisthétère. — Une très belle fille, qui fait le ménage de Jupiter, qui administre la foudre

et tout, absolument tout, la sagesse, l'équité, la modération, la marine, les réprimandes, les finances, les rétributions judiciaires.... — Enfin, elle fait tout? — Absolument. Et s'il te la cède, tu es le maître de tout. Voilà ce que je venais t'apprendre, car je veux toujours du bien aux hommes. D'ailleurs, ajoute-t-il en finissant, je hais tous les dieux, comme tu sais; je suis un vrai Timon à leur égard. Mais il est temps que je m'en aille; rends-moi mon parasol. Si Jupiter m'aperçoit de là-haut, il me prendra pour quelqu'un qui porte l'ombrelle à la procession sur une jeune canéphore. »

Cette conspiration sarcastique marche donc toujours, précisant son but, arrêtant ses bases. Point de traité ni de transaction avec Jupiter, à moins qu'il ne résigne la souveraineté (Basiléia). Bientôt les plénipotentiaires annoncés par Prométhée arrivent. Ils sont trois: Neptune, Hercule et un Triballe, dieu d'Illyrie ou de Thrace, auquel les Athéniens avaient accordé le droit de bourgeoisie dans leur ville, et qui était censé dès-lors admis dans l'Olympe. Ce Triballe est gauche et porte mal son manteau, comme un dieu venu de loin et qui n'est pas au niveau de la civilisation. « O démocratie! s'écrie Neptune, où nous mènes-tu en faisant de pareils choix? » Hercule est un lourd, sensuel et violent personnage, qui tout d'abord se propose d'étrangler celui qui s'est permis de *murer* les dieux. En vain Neptune lui représente qu'ils sont ambassadeurs et chargés de traiter de la paix : « Raison de plus pour l'étrangler, » dit le rustre. C'était Hercule qui, plus spécialement qu'aucun autre personnage mythologique, représentait dans l'ancienne comédie l'élément sensuel, les tendances abjectes, qui aiment mieux ramper dans un bonheur trivial que de risquer quelque chose pour maintenir le droit et la dignité : type aussi très anciennement personnifié dans Ésaü, qui vend son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Pisthétère juge bien Hercule, il saura le prendre par son faible. D'abord il fait semblant de ne pas le voir; il se met à commander à haute voix les évolutions de la cuisine; il crie aux domestiques : Holà! la râpe au fromage! la grasse volaille! la sauce! etc. Si bien qu'Hercule se radoucit instantanément; l'eau de gourmandise lui vient à la bouche; il salue avec politesse; il demande ce que c'est que ces viandes, ces ragoûts, ceci, cela, et, oubliant d'étrangler l'homme qui a muré les dieux, il lui fait les propositions de paix les plus accommodantes. « Nous ne demandons pas mieux, répond Pisthétère : Jupiter rendra le sceptre aux oiseaux, et, si nous sommes d'accord sur cette condition, j'invite les plénipotentiaires à dîner. » Pour le coup, Hercule souscrit à

tout ce qu'on voudra; Neptune seul ne veut pas qu'on renverse la dynastie régnante. « Vraiment! répond Pisthétère. Mais ne serez-vous pas des dieux bien plus puissans lorsque ce bas-monde sera gouverné par les oiseaux? A présent, les hommes cachés sous les nuages blasphèment sans cesse votre nom; mais si les oiseaux étaient associés à votre divinité, dès qu'un homme, par exemple, après avoir juré par le corbeau et Jupiter, voudrait se parjurer, le corbeau, s'approchant à l'improviste du parjure, lui crèverait un œil. Autre avantage. Si un homme a promis de vous immoler une victime, et qu'ensuite il cherche de mauvaises excuses pour ne pas s'acquitter, en disant : Bah! les dieux peuvent bien attendre un peu, eh bien! nous le forcerons de payer, et voici comme. Quand il sera occupé à compter ses écus, ou à prendre un bain, le milan guettera l'occasion, lui dérobera de quoi payer deux moutons, et apportera aux dieux son butin. »

Des raisons d'une telle puissance ne peuvent manquer de convaincre les ambassadeurs, et l'on tombe d'accord sur la première condition. Mais Pisthétère avait oublié une chose; il avait oublié sa femme, cette Basiléia que Prométhée lui avait tant conseillé de demander. Il la réclame donc après coup, comme un vainqueur qui n'a rien à ménager, et qui peut dire : Malheur aux vaincus! Neptune se fâche. « Évidemment, dit-il, vous ne voulez pas traiter. Allons-nous-en. — Comme il vous plaira, répond Pisthétère; point ne m'en chaut. Holà, cuisinier, faites-moi la sauce bonne surtout! » A ces mots, Hercule n'y tient plus. « Neptune, dit-il, ô le plus singulier des hommes, où courez-vous? Est-ce que nous allons faire la guerre pour une femme? — Imbécile, lui répond Neptune, ne vois-tu pas qu'on te dupe? Tu cours à ta ruine. Quand Jupiter sera mort, après avoir livré son pouvoir à ces gens-là, tu seras dans la misère, car c'est toi qui es l'héritier présomptif de Jupiter; tout ce qu'il laissera en mourant doit t'appartenir. »

Comme on voit, le caractère des dieux se dégrade de plus en plus dans cette scène. Tout à l'heure, on les montrait impuissans à se venger des blasphémateurs de leur nom; maintenant on les traite comme des hommes ordinaires, et on discute sur l'éventualité de la mort de Jupiter; voici qu'on va les soumettre, comme les derniers bourgeois d'Athènes, aux lois de Solon. « Comme votre oncle vous enlace de mauvais raisonnemens! dit Pisthétère à Hercule en le prenant à part. Venez ici, que je vous dise une chose. Votre oncle se moque de vous, mon pauvre sot. D'après la loi, il ne vous revient

rien des biens de votre père, car vous êtes un bâtard, et non pas un enfant légitime. — Moi, un bâtard? Qu'est-ce que tu me dis là? — Je vous dis pardieu que vous êtes un bâtard, né d'une femme étrangère. Et comment donc Minerve serait-elle l'unique héritière, quoique fille, si elle avait des frères légitimes? » Le cercle est vicieux; mais le gros sens d'Hercule s'y trouve emprisonné. Cependant il a entendu parler quelque part d'une portion disponible, car il dit : « Mais si mon père me laissait par testament ce que la loi accorde aux enfans naturels? — La loi, répond Pisthétère, ne le permet pas davantage en ce cas-ci. Et ce Neptune lui-même, qui excite vos espérances maintenant, vous disputera les biens de votre père, par la raison qu'il est son frère légitime. D'ailleurs, je vais vous réciter l'article de la loi de Solon : « Le bâtard n'héritera point, s'il y a des enfans légitimes. S'il n'y a point d'enfans légitimes, la succession est dévolue aux plus proches collatéraux. »

Le texte de Solon est décisif, et, comme nous sommes arrivés à ce point que la loi des hommes oblige les dieux, Hercule se rend; son vote entraîne celui du Triballe, qui d'ailleurs est aussi affamé que son camarade, et Neptune se soumet à la majorité. On s'en va chercher Basiléia, la souveraineté, dans la demeure céleste, pour la marier à un homme, et la pièce finit par le chant d'hyménée. « O grande lumière d'or des éclairs! ô foudre immortelle et brûlante! ô tonnerres redoutables, aux vastes bruits, porteurs d'orages! c'est maintenant cet homme qui, par vous, peut ébranler la terre. Par toi, hymen, ô hyménée, il est le maître de tout, et la souveraineté de Jupiter s'assied auprès de lui. » N'est-ce pas le cri orgueilleux de la science humaine, qui espère un jour désarmer le ciel, et ramener à ses lois tout ce qui était merveille et terreur dans la nature?

III.

Tel est donc Aristophane, et tel était son siècle. Nous l'avons présenté sous ces deux aspects principaux, la critique politique et la critique religieuse, parce que tout ce qui nous reste de lui témoigne que c'était sa préoccupation constante. Partout il attaque la démocratie; sa verve politique est partiale, sa licence unilatère en quelque sorte; pas le moindre mot contre l'aristocratie, rien sur les Hilotes; à peine quelques rares plaisanteries contre Sparte, dont il prend au contraire la défense plus d'une fois, demandant sans cesse qu'on

se réconcilie avec elle. Faut-il en conclure l'influence d'un parti? Le véritable esprit aristocratique a-t-il soufflé par là? Non, mais c'est une réaction contre les folies populaires, c'est un besoin d'autorité intelligente qui se plaint et veut au moins réclamer. Partout aussi la réforme religieuse le poursuit dans ses rêves; presque toutes ses pièces sont agressives à l'endroit des oracles, des devins, des dieux voraces, et le *Plutus* en particulier reproduit plusieurs fois le plan conçu parmi les oiseaux, qui est de dompter Jupiter par la famine, par la cessation des sacrifices. Or, tout cela, c'était son siècle; disons plus : tout cela, ce n'est que la continuation d'une double pensée qui traversa toute la civilisation grecque, et qui remontait à ses plus vieilles origines. C'est la face critique d'Homère, ce Janus de la civilisation hellénique. Deux sortes de personnages sont comiques dans Homère : les dieux qui se querellent, s'injurient, se battent à coups de poings et se prennent dans des filets; la populace, figurée par Thersite, le séditieux de bas étage, laid, boiteux et bossu, et par Irus, le mendiant ivrogne et paresseux, qui attaque les étrangers pour faire plaisir aux amans de Pénélope, lazzarone et bravo tout à la fois. Ainsi l'Olympe et la rue, la religion et la démocratie, voilà la comédie d'Homère, et c'est aussi celle d'Aristophane. Aristophane n'est donc que la suite et le développement d'Homère critique, comme Sophocle avait continué et approfondi l'idéal d'Homère créateur et artiste.

Cependant il n'en faudrait pas conclure que la préoccupation de l'époque ait complètement absorbé le génie d'Aristophane dans ces questions principales. Il n'en savait pas moins saisir avec force et traîner au grand jour des questions plus restreintes, des ridicules spéciaux, des travers épisodiques, comme il s'en rencontre à chaque pas dans la comédie de la vie. Athènes, ce foyer d'activité dévorante, lui en fournissait à foison. Une ville où il se faisait tant de choses, où il se produisait tant de pensées dont nous profitons encore aujourd'hui, ne pouvait être pauvre en aberrations singulières, en originalités plus ou moins répréhensibles, en phénomènes curieux d'esprits et de caractères. Le même mouvement qui pousse en avant les grandes choses remue aussi une foule d'objets secondaires, qui s'en vont déviant dans toutes les directions. Aussi pourrions-nous, si notre plan le permettait, après la critique politique et religieuse, étudier dans Aristophane la critique sociale, littéraire, philosophique et morale.

Ainsi, dans *les Harangueuses*, il fustige les théories sociales abso-

lues et saugrenues qui fermentaient dans des cervelles visionnaires, et qui proposaient de soumettre la famille, l'état, la vie humaine enfin à une refonte générale. Il nous est parvenu de ces sortes de théories un échantillon assez curieux dans la *République* de Platon; mais à côté de ce produit grandiose, quoiqu'en aucune façon viable, d'un homme de génie, il pullulait bien d'autres embryons philosophiques. Par exemple, il y avait des femmes qui voulaient être émancipées, et même, encouragées sans doute par l'exemple d'Aspasie, cette femme libre de la quatre-vingt-troisième olympiade, elles prétendaient gouverner l'état. Aristophane les met donc à l'œuvre; elles commencent par proclamer toutes les réformes qui ont séduit leur imagination. Et d'abord la communauté des biens : toutes les propriétés réunies au domaine public seront distribuées par les capables aux incapables; il n'est pas dit cependant si chacun aura selon sa capacité, et chaque capacité selon ses œuvres. Sous ce régime si logique, il y aura des repas en commun, exquis, abondans, joyeux, de vrais festins de phalanstère. Bien mieux, les enfans appartiendront à tout le monde, afin de supprimer les embarras de la famille, et alors, la famille devenant une institution sans but, il n'y a plus de raison pour que chacun ait sa femme à soi; donc toutes les femmes seront communes à tous. C'est facile à dire, mais comment concilier ces droits devenus si complexes? La communauté des femmes ne peut manquer en pratique de produire une caste de parias; car les laideurs de l'un et de l'autre sexe, qui en voudra? et si la beauté devient une aristocratie, que devient la théorie de l'égalité, le règne universel du plaisir? Rien n'embarrasse nos *harangueuses;* elles inventent là-dessus toute une législation grotesque, trop grotesque pour que nous en puissions traduire les articles, mais logique, appropriée au principe et très propre à montrer combien tous ces systèmes, qui ne sont pas nouveaux sous le soleil, contrarient les lois éternelles de la nature, et conduisent par conséquent à des résultats absurdes. De nos jours on a donné ces choses-là pour des découvertes qui devaient changer la face du monde. On se croit aisément inventeur quand on ignore ce qu'ont inventé les autres, et nul ne dispose aussi volontiers de l'avenir que celui qui ne sait rien du passé.

Comme critique littéraire, nous pourrions citer les pièces dirigées contre Euripide; c'est de la parodie, mais de la parodie intelligente et fondée en raison. Aristophane, éclairé par un bon sens toujours sûr dans les choses importantes, voyait très bien qu'Euripide abusait des moyens matériels, des passions échevelées, des douleurs trop

humaines, et que son beau talent déclinait vers ce genre que nous avons appelé mélodramatique, et qui s'adresse plus aux sensations du peuple qu'à l'émotion plus épurée des esprits cultivés. C'est dans ce sens qu'il attaque Euripide; il lui oppose sans cesse la grandeur d'Eschyle et la majesté de Sophocle, et sa critique, quoique acerbe à cause de certains ressentimens personnels, est parfaitement sage et juste dans son principe.

Il y aurait beaucoup à dire sur la critique philosophique du poète telle que nous l'offrent *les Nuées*, cette fameuse comédie contre Socrate, à laquelle on a reproché d'avoir causé le procès et la mort du philosophe; accusation injuste, car la pièce était faite vingt ans avant cet évènement et fut mal accueillie. Aristophane ne cherche qu'à ridiculiser la dialectique de Socrate, les recherches scientifiques qui ébranlaient le culte, la philosophie qui osait scruter les principes de la morale. Lui, Aristophane, si hardi à saper, si universel dans sa critique, il blâme ici la même tendance dans les philosophes comme funeste aux mœurs et à l'état. Était-ce l'effet d'une de ces réactions si fréquentes dans l'histoire des pensées humaines, un de ces retours de l'esprit progressif qui s'effraie parfois du chemin qu'il a fait, parce qu'il ne voit plus où cela le mène? Quoi qu'il en soit, si on examine la pièce sans préoccupation, dans sa contexture générale et dans l'esprit des principales scènes, on verra que ce qui a surtout frappé Aristophane, c'est le danger de la méthode critique dans l'éducation de la jeunesse. L'esprit humain commence par croire; l'esprit individuel se forme en croyant, c'est-à-dire en se mettant en possession, sans examen, des idées générales contemporaines. La manière d'enseigner de Socrate ne nous est pas exactement connue; mais si en effet il commençait par ébranler dans les jeunes ames les croyances reçues, s'il leur inoculait l'habitude de faire table rase des traditions, si surtout son raisonnement était aussi sophistique ou aussi nuageux qu'il l'est quelquefois dans Platon, nous croirions avec Aristophane qu'il y avait là un mal réel, parce que le doute infiltré aux premières années corrompt la sève intellectuelle, arrête la croissance de l'esprit, tarit l'imagination, relâche tous les nerfs de la sympathie et de la sociabilité, et fait de l'être humain je ne sais quoi de rachitique ou d'égoïste, qui ne peut plus rien pour le pays ou ne veut plus rien que pour soi. L'examen est une fonction nécessaire, mais qui doit venir à son temps et marcher avec mesure; il faut qu'un arbre soit fort pour qu'on puisse l'émonder, et rien n'annonce qu'Aristophane ait prétendu autre chose que cela.

Dans *Plutus*, la critique morale examine la distribution des ri-

chesses dans ce monde. Le pauvre vieillard Chrémyle, ruiné pour avoir vécu en honnête homme, et se voyant un pied dans la tombe, consulte l'oracle pour savoir s'il ne ferait pas bien d'enseigner à son fils, afin qu'il puisse vivre, la science des fripons, l'injustice, le mensonge, la calomnie; car enfin c'est par là qu'on parvient et qu'on fait son chemin. Au retour, il rencontre Plutus, dieu de la richesse, sous la figure d'un vieillard aveugle. C'est parce qu'il est aveugle qu'il distribue la richesse au hasard, que tout va si mal sur la terre. Si on lui rendait la vue? On essaie, on réussit. Alors révolution complète; la fortune sort des coffres de l'improbité et se glisse dans ceux des honnêtes gens; les intrigans, les débauchés, les fripons de toutes sortes, Mercure lui-même, le dieu des voleurs, viennent se plaindre du nouvel ordre de choses, et les temples sont ruinés. C'est donc la comédie de mœurs qui se manifeste ici dans un cadre moins fantastique qu'à l'ordinaire. Dans celle-ci plus que dans toute autre, les traits distinctifs des caractères sont nuancés par le poète, avec cet esprit d'observation qui devait enrichir bientôt la comédie nouvelle dont la nôtre est issue. Il nous reste à apprécier ce dernier progrès et à signaler la condition essentielle qui pouvait le rendre possible.

La comédie au temps d'Aristophane était un pamphlet représenté sur le théâtre. Les évènemens du jour, les personnages vivans, la direction actuelle de l'état, l'ardeur des opinions palpitantes, voilà ce qui l'inspirait. Elle n'était pas encore une œuvre d'art, ou du moins cet art ne cherchait point encore à s'élever dans la haute région des idées, il se subordonnait aux goûts populaires, il cherchait à frapper la foule par le merveilleux de la fantaisie, par l'excès même et l'extravagance du spectacle, afin de la maîtriser assez pour lui faire subir les sévères leçons que le poète voulait lui infliger. Ces *Nuées* dans lesquelles Socrate se perd, ces *Grenouilles* du Styx qui chantent des hymnes d'une mélodie charmante entrecoupés de *brekekex* et de *koax*, ces *Oiseaux* qui bâtissent une ville, Euripide suspendu dans un panier pour faire ses tragédies en l'air, Trygée montant au ciel sur un escarbot, toutes ces farces, aujourd'hui inconcevables, étaient le gâteau jeté au cerbère athénien pour endormir ses susceptibilités; c'était le harpon lancé par le poète au monstre démocratique, pour l'amarrer immobile à son bord, et le disséquer tout vif. Le poète avait son but présent, qui dominait sa pensée; tout lui était bon pour l'atteindre. C'est ce qu'avait déjà remarqué, à propos d'Aristophane, le père Brumoy, ce jésuite laborieux et intelligent, dont les travaux sur le théâtre sont si justement estimés. Les formes plus ou moins grossières du langage, la hardiesse des plaisanteries, la nudité du

style, varient, dit-il, selon les lieux, les temps, le régime politique, et la politesse, la réserve, cet art de se gêner et de composer son air et ses discours, qui sont un fruit de la dépendance, ne pouvaient pas se trouver dans la république si peu disciplinée des Athéniens. Ainsi le but le plus prochain de ces pièces, qui était d'agir sur l'opinion publique et sur les affaires du moment, mettait le poète à peu près dans la même situation que l'orateur, le forçant de s'identifier d'abord aux sentimens de l'auditoire pour l'attirer à lui, de se faire le complice de ses passions pour les conduire, de frapper fort plutôt que juste, parce qu'il s'adressait au peuple, qui ne voit que par l'imagination. De là ces étranges invectives, ces épithètes et ces sobriquets injurieux qui nous révolteraient aujourd'hui, mais que fulminaient Démosthène contre Philippe, Cicéron contre Verrès ou Antoine, saint Basile contre l'empereur Julien; c'était une partie de la rhétorique d'alors. L'ancienne comédie était, nous le répétons, un pamphlet représenté sur le théâtre. Or, qu'arrive-t-il du pamphlet, sous un régime non pas de liberté légale, mais de licence absolue? Il arrive, et nous en savons quelque chose, que la personnalité, la calomnie, l'outrage, y font leur place de plus en plus large, et finissent par absorber toute la discussion; car le peuple procède par imagination plutôt que par jugement, et il lui faut des raisons concrètes, des faits palpables, vrais ou faux, mais vigoureusement qualifiés. Or, à ces époques, il n'est pas facile à la raison élevée et sérieuse de soutenir une telle concurrence; alors il arrive dans la littérature ce que nous voyons dans le commerce : c'est que, les produits falsifiés étant toujours préférés, quoique malsains, par la sottise publique, à cause de leur bas prix, les marchands honnêtes se trouvent réduits à imiter les fripons. Il en résulte une littérature d'un caractère spécial, qui fleurit aux époques de désorganisation et de démocratie absolue. Qu'importent alors la forme, la vraisemblance, la suite, l'unité? Qu'importe à Aristophane que ses personnages soient des guêpes, des oiseaux ou des hommes, pourvu que le peuple s'en amuse, et qu'à la faveur de ces travestissemens Cléon, Clisthène, Cléonyme, Hyperbolus, le sénat, le peuple lui-même et les dieux reçoivent des écorchures dont ils porteront long-temps la cicatrice?

Cette situation devait nécessairement à la longue étouffer l'art, qui veut l'air libre pour s'élever, et que le joug des caprices populaires retenait trop bas. Le jour vint enfin où la démocratie d'Athènes fut vaincue par Lacédémone. La réaction fut violente en politique, mais l'art en profita. La loi défendit à la comédie de mettre en

scène les personnages contemporains; elle lui interdit ensuite la politique contemporaine. Placée ainsi en dehors du tourbillon des partis, la comédie se dégagea peu à peu de l'actuel, du particulier, du transitoire; laissant là le nom propre, elle saisit le caractère; elle chercha le piquant dans le vrai, la variété dans les inépuisables nuances, dans les reflets infinis que l'éducation, la position, l'intérêt, l'âge, le tempérament, projettent sur le fond stable et vaste de la vie humaine. Ainsi, la répression des excès comiques créa la vraie comédie. Ce n'est point la faute de cet art nouveau, si, en l'élevant à une certaine généralité, on lui a trop souvent fait reproduire les mêmes types : c'est la faute des poètes, qui prennent l'idée et l'œuvre de leurs prédécesseurs, au lieu de ne prendre que leur procédé, l'observation de la vie sociale, toujours la même au fond, toujours nouvelle dans la forme. Il n'est pas vrai, comme le prétendent les modernes disciples de la fantaisie, que les types vrais et élevés soient épuisés; Ménandre, en exploitant son siècle, avait laissé à Molière le sien, et Molière nous a laissé le nôtre. Rien ne nous manque donc, si ce n'est Ménandre et Molière. Ainsi le germe de critique morale, ébauché dans Aristophane, cet instinct sérieux et réfléchi, devenait une pensée riche qui se nourrissait de philosophie et s'élevait jusqu'aux proportions d'un enseignement réel; on peut même juger, par les fragmens qui nous restent de Ménandre, que sa comédie avait une tendance plus haute que la nôtre. On y trouve ce fonds de tristesse qu'avait Molière, cette amertume naturelle aux esprits railleurs, et qui se cache au vulgaire sous le rire et la saillie moqueuse; mais on l'y trouve plus profonde, plus attentive aux problèmes de l'existence : la mobilité des choses, le néant de la vie, la misère du juste, les succès de l'iniquité, la vanité des richesses et des grandeurs, toutes ces étrangetés de la destinée humaine, semblent avoir maîtrisé la pensée de Ménandre et plané dans ses drames sur le tableau de nos préventions, de nos originalités, de nos ignorances, de nos passions, de nos crédulités. La comédie se montra donc assez promptement, chez les Grecs, le digne pendant du drame tragique : pendant que celui-ci dévoilait la Némésis suprême, cette justice divine qui révèle ses lois aux peuples par les grandes morts de leurs chefs, la comédie, restreinte dans de moindres existences, critiquait les imperfections particulières, et châtiait l'homme par lui-même, au moyen du ridicule, qui est la Némésis des petites choses.

L.-A. Binaut.

POÉSIE.

RÉPONSE A M. CHARLES NODIER.

Connais-tu deux pestes femelles
Et jumelles,
Qu'un beau jour tira de l'enfer
Lucifer?

L'une au teint blême, au cœur de lièvre,
C'est la Fièvre;
L'autre est l'Insomnie, aux grands yeux
Ennuyeux.

Non pas cette fièvre amoureuse,
Trop heureuse,
Qui sait chiffonner l'oreiller
Sans bâiller;

Non pas cette belle insomnie
Du génie
Où Trilby vient, prêt à chanter,
T'écouter.

C'est la fièvre qui s'emmaillotte
Et grelotte
Sous un drap sale et trois coussins
Très malsains.

L'autre, comme une huître qui bâille
Dans l'écaille,
Rêve, ou rumine, ou fait des vers
De travers.

Voilà, depuis une semaine
Toute pleine,
L'aimable et gai duo que j'ai
Hébergé.

Que ce soit donc, si l'on m'accuse,
Mon excuse,
Pour n'avoir rien répondu
Ni pondu.

Ne me fais pas, je t'en conjure,
Cette injure
De supposer que j'ai faibli
Par oubli.

L'Oubli, l'Ennui, font, ce me semble,
Route ensemble,
Traînant, deux à deux, leurs pas lents,
Nonchalans.

Tout se ressent du mal qu'ils causent,
Mais ils n'osent
Approcher de toi seulement
Un moment.

Que ta voix, si jeune et si vieille,
Qui m'éveille,
Vient me délivrer à propos
Du repos!

Ta Muse, ami, toute française,
Toute à l'aise,
Me rend la sœur de la santé,
La gaieté.

Elle rappelle à ma pensée
Délassée
Tous les beaux jours, tout le printemps
Du bon temps;

Lorsque, rassemblés sous ton aile
Paternelle,
Échappés de nos pensions,
Nous dansions,

Gais comme l'oiseau sur la branche,
Le dimanche,
Nous rendions parfois matinal
L'Arsenal.

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brillait comme un bluet mêlé
Dans le blé;

Tachés déjà par l'écritoire,
Sur l'ivoire
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant;

Quelqu'un récitait quelque chose,
Vers ou prose,
Puis nous courions recommencer
A danser.

Chacun de nous, futur grand homme,
Ou tout comme,
Apprenait plus vite à t'aimer
Qu'à rimer.

Alors, dans la grande boutique
Romantique,
Chacun avait, maître ou garçon,
Sa chanson;

Nous allions, brisant les pupitres
Et les vitres,
Et nous avions plume et grattoir
Au comptoir.

Hugo portait déjà dans l'ame
Notre-Dame,
Et commençait à s'occuper
D'y grimper.

De Vigny chantait sur sa lyre
Ce beau sire
Qui mourut sans mettre à l'envers
Ses bas verts.

Antony battait avec Dante
Un andante;
Émile ébauchait vite et tôt
Un presto.

Sainte-Beuve faisait dans l'ombre
Douce et sombre,
Pour un œil noir, un blanc bonnet,
Un sonnet.

Et moi, de cet honneur insigne
Trop indigne,
Enfant par hasard adopté
Et gâté,

Je brochais des ballades, l'une
A la Lune,
L'autre à deux yeux noirs et jaloux,
Andaloux.

Cher temps, plein de mélancolie,
De folie,
Dont il faut rendre à l'amitié
La moitié!

Pourquoi, sur ces flots où s'élance
L'Espérance,
Ne voit-on que le Souvenir
Revenir?

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir.

Mais comment fais-tu donc, vieux maître,
Pour renaître?
Car tes vers, en dépit du temps,
Ont vingt ans.

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier.

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge
Ni l'orage;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1843.

L'Espagne paraît vouloir donner un heureux démenti à ceux qui n'attendaient d'elle rien de logique et de régulier. Tout s'y développe jusqu'ici avec un esprit de suite et d'unité qui surprend et qui réjouit ceux qui lui veulent du bien.

Nous ne parlerons plus d'Espartero, qui n'a que trop réalisé nos justes prévisions à son égard. Puissent le calme et la prospérité faire bientôt oublier à l'Espagne les excès des *ayacuchos*.

Le ministère Lopez se trouvait dans une situation difficile : — une reine mineure, des cortès dissoutes, des élections à faire, des juntes révolutionnaires et victorieuses, une armée à satisfaire, le trésor vide et les finances tout-à-fait désorganisées par les coupables folies de Mendizabal. Il fallait un grand courage et une grande confiance dans le bon sens de la nation pour prendre en main le gouvernement en de pareilles circonstances; il fallait une confiance qui honore également et le pays qui l'accorde et les hommes qui l'inspirent.

La première question était de savoir quel serait le point de départ, le principe de la nouvelle administration : se rattacherait-elle aux cortès dissoutes par Espartero, ou convoquerait-elle un parlement nouveau? serait-elle le ministère d'une régence à nommer ou le ministère de la reine Isabelle?

Ces questions n'étaient ni ne pouvaient être des questions de légalité. L'Espagne a fait une révolution, une révolution qui avait pour but de briser la régence. Qu'on approuve ou qu'on blâme ce mouvement, le fait n'est pas moins certain, et il est pleinement accompli. Jamais l'assentiment général ne s'est manifesté d'une manière plus rapide et plus énergique. Lorsque des

villes presque ouvertes résistent à un bombardement de cinq jours, et que la religion associe ses prières à l'élan du peuple, on ne peut révoquer en doute la profondeur du sentiment national. Séville a prononcé contre le gouvernement de la régence un arrêt sans appel.

On sort d'une révolution comme on peut. L'essentiel est d'en sortir promptement, de rentrer le plus tôt possible dans des voies régulières qui, sans s'écarter du but de la révolution, vous ramènent à un ordre permanent et légal.

Le gouvernement provisoire de l'Espagne a rempli, ce nous semble, ces conditions d'une manière aussi heureuse que les circonstances pouvaient le lui permettre.

Au lieu de convoquer les cortès dissoutes par Espartero, il a convoqué les colléges électoraux; c'est là un hommage rendu au pays. Le cabinet Lopez étant, pour ainsi dire, une émanation des dernières cortès, il aurait eu l'air, en les convoquant, d'y chercher un appui personnel, un appui qui ne pouvait lui manquer. On aurait pu dire qu'il n'osait pas affronter le jugement national. Ajoutons que les cortès elles-mêmes auraient pu être quelque peu embarrassées de leur résurrection; elles auraient craint de trouver leur autorité morale affaiblie par la circonstance qu'elles auraient été, pour ainsi dire, partie dans la lutte avec Espartero. Il fallait éloigner tout soupçon sur l'impartialité de leurs décisions; il ne fallait pas que le parlement eût des souvenirs irritans, des affronts personnels à venger. En appeler à des cortès nouvelles, c'était se placer franchement, sans combinaisons, sans arrière-pensées, en présence du pays : c'est une résolution qui honore le gouvernement provisoire.

Ces considérations expliquent en même temps une autre mesure qui est le renouvellement complet du sénat au lieu du renouvellement par tiers. Le sénat espagnol étant électif, le renouvellement complet n'est encore qu'un appel au pays dans un moment solennel et décisif. Que les électeurs en présence d'une révolution accomplie disent, pour l'une comme pour l'autre chambre, quels sont les hommes auxquels ils estiment devoir confier les destinées de l'Espagne. Les hommes dignes de la confiance publique, les électeurs sauront les renvoyer au sénat, où ils arriveront purgés de tout soupçon d'espartérisme. La malveillance même ne pourrait plus les accuser d'être des *ayacuchos* et des agens de l'étranger. La mesure était surtout utile, nécessaire aux sénateurs eux-mêmes.

Mais de nouvelles élections ne sont pas l'œuvre d'un jour. En attendant, au nom de qui aurait-on gouverné? D'une régence qui n'existe pas ou d'une reine qui existe, et à laquelle il ne manque que peu de mois pour atteindre la majorité légale? Au lieu de quatorze ans, la reine Isabelle n'en compte que treize; qu'importe? Elle a assez vu et assez souffert pour qu'on lui suppose sans crainte un an d'expérience de plus que son âge naturel. Elle sait sans doute quels sont les hommes d'une fidélité éprouvée, d'un dévouement sincère aux intérêts de la monarchie et du pays; c'est l'essentiel. Dans la situa-

tion où se trouve l'Espagne, on aurait eu tout à craindre si l'âge de la reine avait rendu nécessaire une nouvelle régence. C'eût été une nouvelle période de troubles, d'agitations, de guerres civiles. La reine se déclarant majeure, une ère nouvelle commence; on coupe court à toutes ces ambitions presque royales qu'excitait la perspective de la régence; le trône reprend toute sa hauteur; les ambitieux s'agiteront au-dessous de lui : ils ne se battront plus sur les marches.

Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir au parti qu'on vient de prendre en Espagne. La reine a été déclarée majeure. C'est pour elle et en son nom que le ministère Lopez gouverne. Nous applaudissons d'autant plus à la mesure que nous sommes convaincus que c'était là le vœu et l'attente du pays. L'Espagne avait été fatiguée et blessée d'un gouvernement qui voilait, pour ainsi dire, la monarchie, et se plaisait à la tenir dans l'ombre. Espartero avait trouvé le secret d'irriter tout le monde : les patriotes, en ne respectant pas les lois; les hommes monarchiques, en respectant encore moins les personnes royales. Ajoutons, pour être complètement dans le vrai, que la grande majorité des Espagnols en est aujourd'hui à ne plus séparer le respect des lois du respect de la monarchie; la monarchie et la liberté sont désormais étroitement liées dans leur esprit. S'il est quelques hommes, les uns très avancés dans les idées de liberté, les autres dans les idées de monarchie, le grand nombre marche d'un pas égal vers les unes et vers les autres, parce qu'il ne les conçoit pas séparées.

Il ne restait qu'une question, qui était de savoir à quel moment la reine prêterait le serment constitutionnel. On a décidé qu'elle le prêterait au sein des cortès, et que ce n'est qu'à partir du jour où elle l'aura prêté qu'elle exercera effectivement les pouvoirs de la royauté. Il est sans doute facile de comprendre le motif de cette détermination. On n'a pas voulu rendre possible, avant la réunion des cortès, une crise ministérielle qui aurait tout compromis. Il n'est pas moins vrai que cette détermination, que ce retard n'est pas sans quelque danger. Au fait, c'est comme si la reine n'avait pas été proclamée majeure. Pour que le pays la regardât comme telle, il fallait qu'elle pût effectivement exercer le pouvoir royal. Mieux valait peut-être qu'elle prêtât sur-le-champ le serment que la constitution lui impose, sauf à le renouveler plus tard et solennellement devant les cortès. C'est alors qu'on aurait pu dire : *Cosa fatta capo ha*. Espérons que les partis ne chercheront pas, dans une situation qui n'est point encore fortement et nettement dessinée, des prétextes pour de nouvelles agitations.

Au surplus, il est juste de reconnaître que rien n'autorise, en ce moment, des craintes sérieuses. Les juntes locales pouvaient sans doute donner d'abord quelques inquiétudes, exciter quelques alarmes. Aujourd'hui il est permis d'espérer qu'on n'a rien de grave à redouter de l'esprit municipal. Les juntes de Valence et de Barcelone, en s'empressant de se soumettre au gouvernement de Madrid, et de renoncer à leurs pouvoirs comme juntes supérieures,

en consentant à n'exister que comme autorités auxiliaires et consultatives conformément au décret du ministère Lopez, ont donné un noble exemple que les autres provinces s'empresseront, sans aucun doute, de suivre. Barcelone et Valence ont bien mérité de leur pays. Si elles avaient résisté, la révolution se trouvait altérée dans son principe : en montant sur *le Malabar*, le destructeur de Barcelone et de Séville aurait pu sourire à la pensée qu'il léguait à l'Espagne l'anarchie.

La seule manifestation locale de quelque gravité est celle des partisans des *fueros* dans les provinces basques. Il est plus que probable que les trois provinces se réuniront dans le même sentiment. Ce sera là un difficile problème, une question des plus scabreuses pour les prochaines cortès. La question des *fueros* avait été tranchée avec le sabre; un gouvernement régulier doit chercher à la résoudre avec ménagement, peu à peu, graduellement, s'il le faut. L'Espagne n'est pas un pays qu'on puisse amener à l'unité absolue d'un seul coup. Elle s'avance tous les jours vers ce but; elle finira par l'atteindre, car l'unité est une loi commune à toutes les nations qui se civilisent et se développent. Mais le législateur qui, en pareille matière, fait autre chose que révéler et sanctionner l'œuvre du temps, se prépare des difficultés sans cesse renaissantes et retarde le résultat final plus qu'il ne l'avance.

Tout annonce d'ailleurs jusqu'ici que les prochaines cortès seront animées d'un sentiment patriotique également éloigné des violences révolutionnaires et des utopies rétrogrades. L'harmonie, la bonne intelligence qu'on voit régner entre les Espagnols qui viennent de camps fort divers et représentent des partis qui paraissaient inconciliables, justifient les plus vives espérances à l'endroit de l'Espagne. Il serait si triste, si déplorable, de voir des hommes qui ont donné dans ces graves circonstances des preuves éclatantes de courage, d'habileté, de dévouement, d'abnégation, se rabaisser tout à coup jusqu'aux misères de l'esprit de parti et de l'égoïsme, que nous ne pouvons pas arrêter notre pensée sur des craintes de cette nature. Dussions-nous être taxés d'optimisme et être forcés plus tard à un aveu de crédulité, nous persistons à espérer que la révolution de 1843 est un fait décisif, un mouvement définitif pour l'Espagne, et que ce beau pays, après trente-cinq ans de grandes luttes et de cruelles expériences, veut enfin trouver dans la monarchie constitutionnelle la liberté dont il est digne et le repos qui lui est nécessaire.

Le moment est arrivé pour l'Espagne de s'occuper sérieusement du mariage de la reine. Nous le répétons encore, c'est là une question essentiellement espagnole. Nul n'a le droit d'imposer ses volontés à l'Espagne, de lui faire une loi du désir qu'il peut avoir. Il n'est pas moins vrai qu'il se présente dans cette affaire grave et délicate de hautes considérations politiques qu'un gouvernement sage et prévoyant ne saurait perdre de vue. Est-il possible de se dissimuler qu'il est tel mariage qui, par la force même des choses, placerait la Péninsule dans une situation politique qui ne laisserait pas d'in-

spirer des inquiétudes à ses voisins? Il paraît après tout que les Espagnols n'ont qu'un moyen de sortir d'embarras : c'est un mariage de famille. Il est à Madrid et à Naples des princes dont l'avènement au trône d'Espagne ne changerait en rien la situation politique de la monarchie et ses rapports avec les puissances étrangères. Nous ne parlons pas du fils de don Carlos; on sait qu'il apporterait des prétentions que l'Espagne ne peut admettre. La couronne appartient à Isabelle : elle ne peut la recevoir du fils du prétendant.

O'Connell continue ses travaux, toujours actif, toujours prudent, toujours habile et spirituel. Sa verve est inépuisable. Il traite les choses et les hommes avec un sans-façon admirable, et il n'est pas prudent pour tout le monde d'avoir M. O'Connell pour biographe ou pour correspondant.

Mais ce n'est pas là le côté sérieux de la question. Ce qu'il y a de sérieux, ce qui est tout-à-fait digne d'attention, c'est la position qu'ont prise l'un à l'égard de l'autre, d'un côté O'Connell, c'est-à-dire l'Irlande catholique, de l'autre le gouvernement anglais. Cette position s'est dessinée bien nettement dans les dernières séances du parlement. S'il pouvait rester quelques doutes sur les vues et les tendances des deux parties, la motion de lord Brougham les aurait complètement dissipés.

L'Irlande ne veut point d'insurrection, de lutte à main armée; elle repousse toute accointance avec les révolutionnaires, de quelque pays qu'ils soient; elle remercie les uns avec une froide politesse; elle renvoie les autres avec dédain; elle veut être seule, car sa cause lui est toute particulière. Nul ne se trouve dans son cas, car elle ne cherche pas des utopies, elle ne réclame que son droit; elle veut que sa religion, que la religion de ses pères, que la croyance à laquelle rien n'a pu l'arracher, ne lui soit plus une cause d'oppression, de spoliation et de misère : l'Irlande n'en demande pas davantage; elle ne veut rien enlever à l'Angleterre et moins encore à la reine qu'elle aime, qu'elle vénère.

De son côté, le gouvernement anglais a aussi pris un parti, et ce parti, nous l'en félicitons, c'est le parti de la modération et de la paix, c'est dire le parti de sages et progressives concessions qui ne se feront pas long-temps attendre. Le ministère anglais ne veut pas une collision. Il sent que ce n'est pas à coups de fusil, avec du sang, qu'on peut arracher à l'Irlande une pensée qui est sa vie, des espérances qui sont ses droits. *Repeal* ne signifie pas séparation, parlement irlandais; il signifie justice, équité. L'Angleterre le sait, mais quand le parlement anglais le proclamera-t-il? C'est là toute la question; c'est une question de temps et de prudence politique. Le résultat n'est pas douteux, pas plus que n'était douteuse l'émancipation des catholiques il y a vingt ans. Personne ne savait au juste l'année où ce grand acte de justice serait accompli; mais il n'y avait pas un homme d'état qui doutât de l'accomplissement. Dans les temps où nous vivons, il est des questions qui sont résolues par cela seul qu'elles sont soulevées : ce sont celles dont la solution affirmative est de stricte justice. C'est la gloire de notre époque. On

regimbe, on tergiverse, on se donne au besoin des airs farouches, rétrogrades, on se flatte même de faire preuve de courage et d'esprit, en résistant à la vérité, en foulant aux pieds la justice et le bon sens; vains efforts! on peut faire taire sa conscience, mais nul n'impose silence à la conscience publique, qui, d'une façon ou d'une autre, élève sans cesse la voix et obtient enfin ce qu'elle réclame.

Le gouvernement anglais n'en est point encore aux concessions. Il ne peut pas brusquer ainsi son parti, faire du premier coup entendre raison à ses amis. S'il désire satisfaire l'Irlande, il veut avant tout ne pas blesser, ne pas irriter l'Angleterre. Il a fait pour le moment ce qu'il pouvait. Sir Robert Peel a déclaré, aux bruyans applaudissemens du parlement, que le cabinet, unanime sur ce point, désirait éviter une collision en Irlande, et avoir recours à tout autre moyen que la force. Il ne se dissimule pas que quelques personnes l'accuseront de faiblesse; mais, fort de la bonté de sa cause, il ne suivra pas moins la voie qui lui paraît la plus propre à assurer la gloire et la prospérité de l'empire.

Cette déclaration se trouve confirmée par un incident qui a eu lieu à la chambre des communes à l'occasion d'une motion faite à la chambre des lords. Lord Brougham a proposé un bill ayant pour objet de prohiber les assemblées séditieuses en Irlande. Il l'a présenté comme étant à peu près la reproduction de celui que la chambre avait adopté en 1833. Le bill ayant été lu une première fois, lord Brougham a annoncé que dans la prochaine séance il en proposerait la seconde lecture.

A cette occasion, un membre de la chambre des communes, M. Roche, a interpellé le ministre dirigeant pour savoir si le gouvernement avait réellement l'intention d'appuyer et de sanctionner le bill proposé par le docte lord; un grand nombre de députés irlandais ayant déjà quitté Londres, il fallait avoir le temps de les rappeler au besoin. Sir Robert Peel a répondu qu'il n'était pour rien dans la présentation du bill; que, si le gouvernement avait cru une mesure de cette nature nécessaire, il aurait pris l'initiative et en aurait assumé toute la responsabilité; bref, qu'il ne serait pas disposé à l'appuyer comme mesure officielle, et qu'à l'occasion de ce bill M. Roche n'aurait nullement besoin de rappeler à Londres ses amis.

Ainsi il est bien positif que le gouvernement veut s'en tenir au bill des armes, et que l'Irlande pourra continuer ses pacifiques *meetings*. L'Irlande n'a qu'une voie à suivre, la voie qu'O'Connell lui trace, qu'un vœu à former, c'est qu'O'Connell vive, et qu'il voie se prolonger sa verte et vigoureuse vieillesse.

Le traité conclu entre l'Angleterre et la France relativement aux pêcheries vient d'être présenté à la chambre des communes. Lord Palmerston n'a pas manqué de soulever une chicane au sujet de l'une des dispositions du traité. Le noble lord trouve mauvais qu'on ait permis aux bateaux français de jeter l'ancre, dans certaines circonstances, sur les côtes de l'Angleterre; il préfé-

rerait, à ce qu'il paraît, voir nos bateaux se perdre ou couler bas. Il est superflu d'ajouter qu'une pareille observation n'a pas eu de suite : le traité sera sans doute approuvé.

Un autre bill de quelque importance est maintenant discuté dans le parlement anglais : nous voulons parler du bill pour faciliter l'exportation des machines. On comprend que toute entrave à cette branche, aujourd'hui si importante, du commerce international est une cause de dommage pour l'Angleterre. Ajoutons qu'en général le système prohibitif perd tous les jours du terrain de l'autre côté de la Manche. Le jour viendra où il périra de ses propres excès. C'est le sort qui l'attend dans tous les pays qui l'ont adopté. Le système prohibitif, par la nature même des choses, appelle les représailles. Il est puéril d'imaginer que nos voisins continueront leur commerce avec nous, qu'ils viendront acheter nos produits lorsque nous repousserons impitoyablement les leurs. C'est tout simplement vouloir l'impossible. Le système prohibitif tend sans cesse à isoler chaque nation, et à faire en sorte que chacun trouve, coûte que coûte, les moyens de se suffire à lui-même. C'est ainsi que la production artificielle s'établissant partout à côté de la production naturelle, les producteurs qui dépassent par leur activité les besoins de leur pays rencontrent partout des barrières impossibles à franchir. Ce système tant vanté n'est qu'une grande folie qui coûte cher à tout le monde, mais dont la responsabilité morale pèse sur les premiers inventeurs. Nos neveux, pour qui les douanes ne seront plus qu'un moyen d'impôt et un moyen qui leur donnera de très gros revenus, s'étonneront sans doute de l'aveuglement de leurs ancêtres; mais l'égoïsme a-t-il jamais été clairvoyant à l'endroit de la chose publique ?

L'Espagne et l'Irlande offrent seules quelques alimens à la curiosité des hommes politiques. Partout ailleurs rien de nouveau, rien d'apparent, de saillant du moins.

A l'intérieur, il est une preuve irrécusable de la tranquillité dont nous jouissons, c'est que le gouvernement voyage et s'amuse. Un ministre est dans le midi, l'autre est au nord, un troisième dans l'est; que sais-je? A coup sûr, les polices des gouvernemens absolus ne diront plus que les pays constitutionnels sont des volcans qu'on ne saurait assez surveiller, que Paris en particulier est comme une bombe toujours chargée et toujours prête à éclater sur le monde.

M. le maire du Mans a seul troublé notre repos par sa harangue à M. le duc de Nemours. En parlant de la commune, du département, du royaume, de la politique passée, présente et future, M. le maire n'a oublié qu'une chose, les convenances. Il ne les aurait pas oubliées, si l'usage avait voulu que le prince parlât le premier; son excellent discours les aurait rappelées même à l'esprit le plus distrait, et le Montesquieu du Mans aurait ainsi évité les foudres ministérielles.

Voici un autre petit fait qui ne laisse pas d'être instructif et curieux. M. de

Genoude se présente aux électeurs de Périgueux. Si les électeurs l'envoient à la chambre, nous l'entendrons prêter serment de fidélité au roi Louis-Philippe, et son élection sera due, en partie du moins, à la recommandation de MM. Arago et Laffitte, qui en général, disent-ils dans la lettre qu'un journal leur attribue, marcheraient d'accord avec lui.

De son côté, M. de Lamartine appuie auprès des électeurs de Valence la candidature d'un légitimiste. Laissons à chacun la responsabilité morale de ses faits personnels; mais en ne considérant ces faits que dans leur généralité et au point de vue politique, les conservateurs doivent en éprouver une vive satisfaction. Certes rien ne prouve mieux que ces monstrueuses alliances combien la cause des partis extrêmes est désespérée.

On parle d'un mouvement qui s'opérerait dans notre corps diplomatique. M. Bresson quitterait Berlin, destiné qu'il serait en son temps à l'ambassade d'Espagne; M. le marquis de Dalmatie le remplacerait à Berlin, et M. le comte de Salvandy serait nommé à l'ambassade de Turin. Nous ne croyons guère à ce bruit, et nous croyons encore moins que M. de Salvandy acceptât le poste secondaire de Turin.

L'explication de la poésie par le dessin a été plus d'une fois, et nous n'avons pas été des derniers à le remarquer, un prétexte à l'industrie envahissante : là, comme ailleurs, le métier a pénétré. Si quelque chose pouvait lutter avec succès contre ces tristes empiétemens de la spéculation, ce seraient assurément les travaux sérieusement conçus et patiemment exécutés, qui montreraient dans quelle mesure il convient d'appliquer l'art, comme un vivant commentaire, à la poésie. Tel est le mérite d'une collection de dessins lithographiés que vient de publier M. Eugène Delacroix (1). Ces dessins, au nombre de treize, sont inspirés par les plus belles scènes de l'*Hamlet* de Shakspeare. Quelques-uns de ces dessins sont datés de 1834; l'œuvre complet a été terminé en 1843. On voit qu'il ne s'agit point ici d'une de ces frivoles improvisations où l'art, comme la littérature, ne se complaît que trop aujourd'hui. M. Delacroix a non-seulement procédé avec une sage lenteur, mais il a su restreindre avec goût le nombre des thèmes qu'il empruntait à Shakspeare. Nous avons retrouvé dans cette suite d'études sur *Hamlet* la vigueur et l'originalité qui distinguent le talent de l'artiste. Le dessin qui retrace l'apparition du père d'Hamlet fait revivre sous nos yeux toutes les terreurs que le poète anglais a répandues dans le premier acte du drame. La scène des fossoyeurs a conservé, sous le crayon du dessinateur, son cachet de mélancolie sauvage. Mais c'est surtout dans la mort d'Ophelia que M. Delacroix s'est montré l'interprète heureux de Shakspeare. Tous les détails de la composition, depuis le corps pâle et languissant de la jeune fille jusqu'aux masses

(1) Chez Gihaut frères, boulevard des Italiens.

confuses et désolées du paysage, s'unissent et se fondent pour ainsi dire dans une gracieuse et pénétrante harmonie. Les autres situations du drame ont été traduites, sinon avec un égal bonheur, du moins avec l'énergie familière à M. Delacroix. Ce qu'on pourrait blâmer dans les dessins d'*Hamlet*, c'est souvent une recherche de la naïveté qui tombe dans l'affectation. Il nous semble aussi que la lithographie n'offre pas toujours la finesse et la précision désirables; cependant l'œuvre de M. de Delacroix n'en est pas moins une belle suite aux dessins sur *Faust*, publiés en 1823. Comprise ainsi, l'interprétation des grands écrivains par les artistes appelle plutôt les encouragemens que la critique. L'Allemagne et l'Angleterre ont vu des œuvres remarquables naître de semblables commerces entre la poésie et l'art. Le *Faust* et l'*Hamlet* de M. Delacroix prouvent que, dans cette voie féconde, la France peut, quand elle le voudra, ne point rester en arrière des pays qui ont vu naître Cornelius, Retsch et Flaxman.

— M. Trullard, connu déjà par une bonne traduction de l'ouvrage de Kant sur la religion, vient de traduire avec le même succès l'*Histoire de la philosophie chrétienne* (1), de Ritter. Les doctrines des manichéens et des gnostiques, les figures de saint Irénée, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, remplissent le volume qui a paru. Dans un temps où les discussions religieuses semblent se ranimer, c'est une chose importante qu'un ouvrage qui expose avec une haute impartialité les premiers rapports de la philosophie et du christianisme. Un sens droit, étranger à toute espèce de secte, une méthode scrupuleusement historique, sans nulle subtilité d'école, une érudition forte et sévère, ce sont là les qualités les plus apparentes de l'auteur. En reproduisant fidèlement les mérites de l'ouvrage allemand, M. Trullard a rendu un véritable service à la philosophie. Cette savante abnégation s'allie, chez lui, à un mouvement de pensée qui se produit heureusement dans sa préface. Bien traduire est doublement louable, lorsqu'on pourrait écrire et penser pour son compte, à ses risques et périls.

— Les violences du parti ultrà-catholique ont fait à un professeur distingué, M. Ferrari, des loisirs qu'il a dignement employés à composer un ouvrage sur la *Philosophie de l'histoire* (2). M. Ferrari, qui a publié à Milan une édition complète des œuvres de Vico, avait un droit particulier à traiter de la question posée d'abord par son grand compatriote. Après être entré bravement dans la profondeur métaphysique et un peu sibylline du sujet, il l'éclaire en discutant les opinions des principaux contemporains, Hegel, de Bonald, de Lamennais, etc., et termine par une histoire fort curieuse des utopies sociales. Quelle que soit l'opinion que l'on se forme des solutions dé-

(1) Librairie Ladrange, quai des Augustins, 19.
(2) Chez Joubert, rue des Grès, 14.

finitives de M. Ferrari, on ne peut méconnaître en lui une rare aptitude à manier les idées, à saisir le faible des théories, à les blesser au cœur. Ce talent incontestable de critique métaphysique, cette verve de discussion, cette impatience du faux, qui provoque la vérité en brusquant tous les leurres, font vivement désirer que l'auteur ne soit pas enlevé pour toujours à l'enseignement public.

— Nous voulions signaler lors de son apparition le *Cours de littérature* rédigé par M. Géruzez, *d'après le programme pour le baccalauréat ès-lettres*. Le temps s'est écoulé, et ce dessein est demeuré sans exécution, comme tant d'autres; mais pendant le retard dont nous nous accusons, l'ouvrage de M. Géruzez se recommandait lui-même en se faisant réimprimer, et aujourd'hui ce n'est pas la première édition que nous annonçons, c'est la troisième. Le succès est la meilleure des louanges, surtout pour un ouvrage d'une utilité pratique tel que celui de M. Géruzez : nous ajouterons cependant que le livre qui remplit si bien sa destination la dépasse souvent. L'auteur a eu le mérite de placer à côté du précepte de rhétorique consacré dans l'enseignement des appréciations judicieuses et de remarquables esquisses d'histoire littéraire. Dans ce volume, qui contient une réponse complète au programme très étendu de l'Université, se trouvent aussi beaucoup de choses que ne peut exiger aucun programme, de la finesse, du goût, une sage liberté de jugement avec un respect sincère pour les grandes traditions littéraires de la France. La vieille Université n'eût point désavoué les saines doctrines de ce livre, et cependant on sent que l'auteur est de notre temps. Le mérite du *Cours de littérature* de M. Géruzez, c'est l'admission discrète de l'esprit nouveau de la critique dans les anciens cadres de l'enseignement universitaire. C'est à peu près ainsi qu'eût écrit Rollin, s'il eût été disciple de M. Villemain et contemporain de M. Sainte-Beuve.

V. DE MARS.

e à
ta-
tte
es,
en-

re
ls-
n,
u-
r,
la
ge
n-
i-
ns
es
u
s
é
s
s
-
e
t
e